

CLERMONT-FD

Le dernier conseil municipal a donné lieu à des débats houleux

page 11



AGRICULTURE

La ministre annonce de nouvelles mesures au Sommet de l'élevage

page 7

LES OPTICIENS MOBILES

Adeline MONDON, opticienne à domicile

06 26 01 34 44

J'interviens sur votre lieu de vie et en Ehpad autour de Riom, Manzat, Aigueperse, Randan.

- Bilan visuel*
- Conseils personnalisés
- Plus de 130 montures au choix
- Prise en charge mutuelle
- Livraison à domicile

* à visée non médicale



le semeur Hebdo

Journal d'informations locales et départementales

R 29427 - 4209 - euros 2,00 €

Vendredi 9 octobre 2026
n° 4209 - 82e année | 2 €
semeur.com



BUREAUX DE POSTE MENACÉS

Dernier avis avant fermeture ?

Lire en page 2

COLÈRE LYCÉENNE



Classes surchargées, emplois du temps lourds, bâtiments jugés insalubres... les lycéens du Puy-de-Dôme ont dénoncé des conditions d'étude dégradées. À Clermont, Riom, Thiers ou Issoire, ils ont bloqué l'accès à leurs établissements, toute la semaine dernière. Des débordements et des violences ont émaillé le mouvement. Après avoir été reçus par la rectrice de l'académie de Clermont-Ferrand, mardi 6 octobre, les lycéens poursuivent leur mouvement

Page 3



OCTOBRE ROSE

« Les Volcaniques d'Auvergne » guérissent les âmes meurtries par le cancer

Page 6

ÇABOUGEÀL'ASM !



Joe El-Abd entrainera l'ASM en 2027, Christophe Urios devenant directeur sportif

page 8

Service public - Sept bureaux de poste puydômois menacés de fermeture

PUY-DE-DÔME - En Auvergne, 15 bureaux de poste sont menacés de fermeture dont sept dans le département. C'est le cas notamment à Volvic et Bourg-Lastic. Si la première commune a trouvé une solution, l'autre cherche à lutter coûte que coûte contre la disparition d'un service vital à la population.



Le bureau de poste de Volvic devrait intégrer l'agence France Service en début d'année.

La mauvaise nouvelle n'est pas arrivée par le biais d'une missive, mais par un autre canal : celui des médias et plus précisément de *Médiapart* le 23 septembre dernier. Selon la liste divulguée, plus de 400 bureaux de poste sont menacés de fermeture en France, 15 en Auvergne et sept dans le Puy-de-Dôme.
Ces chiffres révélés lors d'un CSE (Comité social et économique) n'ont pas manqué de faire réagir des syndicats comme la *CGT FAPT 63*. « Nous ne sommes pas du tout surpris parce que cela fait longtemps que la Poste veut dégraisser la masse salariale et donc fermer des bureaux. Nous craignons d'autres fermetures car la Poste revient à la charge régulièrement sur des bureaux ciblés. Pour les maintenir, il faut mettre en place des horaires correspondant aux besoins de la population et de vrais postiers en place. Par ailleurs, la Poste a externalisé beaucoup d'opérations », pointe David Michaux, secrétaire départemental *CGT FAPT 63*.
La *CGT FAPT 63* essaie donc de mobiliser le personnel dans un premier temps, puis les usagers via la signature de pétitions qui s'organise.

Une solution trouvée pour le bureau de poste de Volvic

Le bureau de poste de Volvic fait partie de ceux cités dans la liste de La Poste, mais ce dernier ne prendra pas l'eau comme cela aurait pu être le cas. « La Poste a pris rendez-vous en mai pour venir nous parler. De fil en aiguille, on a compris que leur idée c'était sans doute de transformer le bureau de poste en agence postale communale et de voir quel intérêt on pouvait porter à ce projet. Et là, il a fallu que nous soyons réactifs », explique Laurent Thévenot, le maire de Volvic.
Ressentant là une opportunité intéressante pour ses administrés en termes de service, l'option que le bureau de poste de sa commune rejoigne l'agence *France Service** germe dans son esprit. À Volvic, actuellement la Poste est ouverte le matin du mardi au samedi et toute la journée le vendredi. « C'est quand même assez resserré comme proposition d'accueil. Si on applique les horaires de *France Service* à la Poste, on est ouverts tous les jours. Après, il faudra se poser la question du samedi matin. Pour l'instant, ce n'est pas encore tranché. On récupère absolument toutes les activités postales. Sur les activités bancaires, il sera juste possible de faire des versements et des retraits encadrés en sommes et en jours glissés sur la semaine. »
Au 1er janvier, selon l'objectif fixé par la mairie, il est prévu que l'agence *France Service*, qui se trouve actuellement sous la mairie, soit transférée dans les locaux de l'actuel bureau de poste, propriété de la collectivité, situé non loin de là. « C'est un plus pour nous que la Poste soit transférée à *France Service*. Je viens souvent à la Poste emmener des colis, des lettres recommandées et voir mon banquier », indique Joaquina, une habitante de Volvic.
Les deux agents communaux de l'agence *France Service* seront donc formés par la Poste pour leurs nouvelles missions. Quant au personnel de la Poste concerné par ces fermetures, leur employeur affirme via un communiqué qu'il « n'y a aucun PSE (Plan de sauvegarde de l'emploi) à la Poste et les postiers concernés par ces évolutions se voient systématiquement proposer des solutions de reclassement au sein du groupe ».
Cependant, les salariés concernés s'inquiètent sur de nombreux points. « C'est le flou artistique et c'est très anxiogène car on ne sait pas où on va atterrir. Je n'ai aucune proposition de dates. Le bureau de poste sera différent, ce ne sera pas la même personne au guichet. Cela fait longtemps que je suis là, les gens me connaissent et c'est plus facile car on sait ce qu'ils veulent », pointe Véronique*.

> *« Ce sont des services qui s'en vont tout doucement, sans bruit...*

À Bourg-Lastic, les choses sont plus compliquées puisque l'avenir du bureau de poste n'a pas été clairement abordé entre la Poste et la mairie. « Ils n'avaient qu'à nous dire ouvertement qu'ils envisageaient de fermer le bureau de poste car ils nous ont bien fait comprendre qu'il n'était pas assez rentable. Ils nous ont dit qu'il fallait qu'on envisage une autre vie à notre bâtiment de la Poste, mais selon eux rien n'était arrêté. Cette méthode ne me plaît pas, nous sommes très en colère. On est au bout du département, de la région, de la communauté de communes. On a quelques services, mais on nous détricote tout au fur et à mesure, d'abord la perception et puis maintenant c'est la Poste. Ce sont des services qui s'en vont tout doucement, sans bruit. On va se battre et on ne laissera pas les choses en l'état », clame haut et fort André Artige, le maire.
Sidérée et dans l'incompréhension totale, la commune a prévu, dans un premier temps, d'envoyer un courrier à la Poste afin de solliciter un rendez-vous. Un bon moyen de faire valoir que le bureau de poste de Bourg-Lastic dessert au niveau du tri d'autres communes alentours comme Messeix, Saint-Sulpice, Saint-Julien-Puy-Lavèze… « Le courrier, il n'y en a plus ou peu donc économiquement il faut être aussi raisonnables. Est-ce qu'un commerçant ou la commune ne peut pas prendre le pas sur ce type de service ? Cela reste à voir, il y a des solutions mais il faut être vigilant sur la grande ruralité. Je défendrai donc encore plus fort ce service-là car c'est un lien social qu'on conserve sur les territoires », assure Lionel Chauvin, président du conseil départemental.
Du côté de l'*AMF* (Association des maires de France) 63, c'est le même son de cloche. « Depuis maintenant de très nombreuses années, c'est un recul permanent des points de contact avec la population portés par la Poste. À chaque fois, on renvoie la responsabilité vers les élus locaux en disant vous voulez que ça continue, c'est à vous de payer, puis débrouillez-vous. Très souvent, malheureusement, l'hôtel de ville devient le seul service public qui reste encore présent dans certaines communes », appuie Flavien Neuvy, président de l'*AMF 63*.

Une évolution des services postaux

Dans un communiqué de presse, la Poste précise qu'il « ne s'agit donc en aucun cas d'une liste de fermetures de bureaux mais d'une base de discussion et de travail avec les élus locaux afin d'identifier les solutions les mieux adaptées aux besoins des territoires […] Cette démarche s'inscrit dans un contexte d'évolution profonde des usages des clients. La digitalisation des services postaux et bancaires s'accélère. Cette transformation se traduit par une baisse continue de la fréquentation des points de contact postaux. Avec 17 000 points de contact fin 2025, dont près de 6 500 bureaux de poste, la Poste garantit à 97 % de la population un accès à un point de contact postal à moins de 5 km ou de 20 minutes en voiture de son domicile ».
Changements d'habitudes sociétales, digitalisation… Le lien de tout un chacun avec la Poste a changé ou évolué. Un constat qui explique que l'avenir de certains bureaux de poste demeure sur la sellette. Pour l'heure, rien n'est gravé dans le marbre et des solutions peuvent visiblement encore être trouvées.

Ludivine BOURDUGE

**Le prénom a été changé.*

7 jours en bref

Don du sang
Les collectes de sang du lundi 12 au vendredi 16 octobre :
Lundi 12 : de 16h à 19h à Saint-Éloy-les-Mines (salle des fêtes).
Mardi 13 : de 14h à 17h30 à Clermont-ferrand (hall Samuel-Paty du site Amboise de l'académie)
Mercredi 14 : de 8h30 à 11h30 et de 16h à 19h30 à Cournon-d'Auvergne (salle l'Astragale)
Jeudi 15 : de 16h30 à 19h30 à La Roche-Blanche (salle polyvalente).
Vendredi 16 : de 16h à 19h à Beaumont (salle des fêtes La Ruche).
Renseignements au 04.73.15.20.20.

Un second mandat pour Lionel Chauvin au Parc des volcans
À la suite des élections municipales, le comité syndical du Parc naturel régional des volcans d'Auvergne s'est réuni pour désigner son nouvel exécutif. Lionel Chauvin a été réélu président au sein d'un bureau renouvelé. Il poursuit ainsi son engagement pour le développement économique, l'attractivité touristique et la préservation environnementale du plus grand Parc naturel régional de France métropolitaine.

Opération Brioches de l'Adapei 63
Jusqu'au 11 octobre, l'*Adapei 63* participe à l'Opération Brioches, grande campagne nationale coordonnée par l'Unapei. Venez à la rencontre des bénévoles dans tout le Puy-de-Dôme pour soutenir des projets en faveur des personnes en situation de handicap. Les dates : vendredi 9 et samedi 10 octobre de 9h à 19h : Auchan Aubière, Auchan Beaumont et Intermarché Ceyrat. Dimanche 11 octobre de 8h à 12h : marché d'Aubière. Vendredi 9 octobre de 12h à 13h30 : cafétéria de l'Esat des Combrailles. Samedi 10 octobre de 8h30 à 12h30 : marché couvert de Saint-Éloy-les-Mines et de 8h30 à 17h : Carrefour Market de Saint-Éloy-les-Mines. Thiers et Livradois-Forez : vendredi 9 octobre à partir de 13h30 et samedi 10 octobre de 9h à 12h : Intermarché Super de Thiers. Samedi 10 octobre au matin : Carrefour Market de La Monnerie-le-Montel. Samedi 10 octobre de 8h à 12h : marché de Thiers. Samedi 10 octobre de 9h à 12h : marché de Lezoux et Intermarché de Courpière.

Flavien Neuvy réélu à la tête de l'AMF63
Réuni vendredi 2 octobre, le nouveau conseil d'administration de l'*Association des maires et des présidents d'intercommunalité du département* a procédé à l'installation de son bureau, à l'issue de l'assemblée générale élective du 26 septembre dernier. Le conseil d'administration, composé de 48 membres, a élu à l'unanimité à la présidence, Flavien Neuvy, maire de Cébazat et vice-président à la Métropole. Bertrand Barraud, maire d'Issoire et président de l'Agglo Pays d'Issoire, secrétaire général et Anne-Catherine Lafarge, maire de Marsat, trésorière.

Sensibilisation à l'allaitement au CHU Estaing, à Clermont-Ferrand
La maternité de l'hôpital Estaing acueille les papot'allaitements. Ces moments conviviaux d'échanges entre parents sont proposés lundi 12 et mercredi 14 octobre de 10h à 12h, par l'association *Lact'écoute* et la maternité. Co-parents et bébés sont les bienvenus. Places limitées, inscription gratuite recommandée : https://my.weezevent.com/papotallaitement-1 L'association *Lact'écoute* tiendra un stand en accès libre pour accompagner les femmes enceintes et mamans, lundi 12 de 14h à 16h.

Sensibilisation au deuil périnatal au CHU Estaing
À l'occasion de la semaine du deuil périnatal, Julie et Claire, auxiliaires de puériculture, proposent un stand pour sensibiliser et faire connaître les ressources disponibles, mardi 13 octobre de 10h à 12h à la maternité du CHU Estaing.

Mobilisation contre les violences faites aux enfants lundi 12 octobre
Le 5 octobre dernier, une vingtaine de personnes se sont rassemblées, place de Jaude à Clermont-Ferrand, contre les violences sexuelles faites aux enfants. Un nouveau rassemblement est prévu lundi 12 octobre, à 17h30, place de Jaude.

Lycées - Récit d'une semaine de colère

PUY-DE-DÔME - De Clermont-Fd, en passant par Riom et Thiers, les lycéens du Puy-de-Dôme bloquent leurs établissements et manifestent contre la dégradation de leurs conditions d'études. Récit de ces journées de mobilisation.



À l'instar des élèves riomois, les lycéens du Puy-de-Dôme ont bloqué leurs établissements dès la fin de semaine dernière.

Partie de Créteil, la colère lycéenne a essaimé jusque dans le Puy-de-Dôme. Depuis le 29 septembre, les lycéens puydômois ont bloqué leurs établissements pour dénoncer des conditions d'études dégradées. Manifestations, dégradations, discussions... c'est peu dire que la semaine a été rythmée dans le département.

Dès le mardi 29 septembre, 300 élèves du lycée Murat bloquent l'accès à leur établissement. Comme une traînée de poudre, le mouvement enflamme le reste du département. Mercredi 30, ceux du lycée Valéry-Giscard-d'Estaing entrent dans la danse, suivis par les lycéens clermontois, jeudi 1er octobre. Blaise-Pascal, Jeanne-d'Arc, Sidoine-Apollinaire ou Ambroise-Brugière connaissent aussi des blocages.

Vendredi 2 octobre, ça monte encore d'un cran. Les élèves du lycée Claude-et-Pierre Virlogeux, à Riom, rejoignent le mouvement. Une centaine d'entre eux bloquent l'accès à l'établissement, chantant et dansant devant. D'autres vont en cours. « Les gens sont libres d'entrer dans le lycée ou de rester dans la manifestation », confirme Cédric, élève en 1re à Virlogeux et manifestant. Après ce sit-in, les lycéens ont défilé dans les rues de Riom. Ils se sont rendus devant les lycées Pierre-Joël-Bonté, Marie-Laurencin et Sainte-Marie pour manifester. À Thiers, les lycéens se mobilisent aussi. Partis du lycée Montdory, 500 élèves des différents établissements de Thiers ont défilé jusqu'à la place Chastel, en passant par le lycée Germaine-Tillion.

Emplois du temps, profs, classes... tout y passe

Que ce soit à Thiers, Riom, Issoire ou bien encore Clermont-Ferrand, les revendications sont les mêmes. Classes surchargées, emplois du temps trop lourds, profs non remplacés, manques de moyens... les lycéens ont répété à l'envi ces mots d'ordre. « Dans mon emploi du temps, j'ai trois fois cours de 8h à 18h. Quand je prends le bus, j'arrive chez moi vers 19h. Et le week-end, je peux passer six heures sur mes devoirs. Au final, je n'ai pas de vie », confie Meylie, élève en 1re et manifestante à Riom. « En cours de spécialité de maths, à la rentrée, je n'ai eu ni table, ni chaise. Il a fallu que le prof me laisse les siennes avant qu'on m'en apporte », assure Cédric. Kévin pointe les problèmes des bâtiments : « Au self, il n'y a pas assez de place. Quand on n'a qu'une heure pour manger, on passe 30 minutes à chercher une place. Dans les bâtiments C et I, la chaleur monte vite. »

La députée LFI Marianne Maximi soutient la mobilisation. « Ce qui frappe dans ce mouvement, c'est qu'il ne part pas d'un mot d'ordre abstrait mais du quotidien des lycéens. Il fait remonter une accumulation de difficultés qui étaient déjà dénoncées par les enseignants, les personnels éducatifs et les parents », pointe-t-la parlementaire puydômoise.

« Ce qu'ils veulent, c'est des profs remplacés, des classes moins chargées. C'est un combat légitime », admet Delphine Lingemann. La députée de la circonscription d'Issoire dresse un bilan critique de la politique menée depuis dix ans : « Depuis 2017, le budget de l'Éducation nationale a augmenté de 30 %. On ne peut pas dire qu'il n'y a pas de moyens. Peut-être n'y en a-t-il pas assez ou ne sont-ils pas utilisés là où il faudrait. »

Des violences et des débordements ont émaillé le mouvement des lycéens. Jeudi 1er octobre, des tirs de mortiers et des feux de poubelle ont été recensés. Le proviseur du lycée Ambroise-Brugière a été légèrement blessé à la tête par un tir de mortier. Dans l'après-midi, des individus cagoulés n'appartenant pas aux cortèges lycéens sont allés affronter les policiers. Cinq personnes ont été interpellées. Le lendemain, vendredi 2, des débordements ont de nouveau été constatés à Clermont-Ferrand. Des dégradations ont aussi émaillé le cortège riomois. Devant le lycée Virlogeux, quelques pétards ont éclaté et de petits feux ont été allumés et vite éteints. Le plus impressionnant étant un portail arraché au lycée Pierre-Joël-Bonté. La mairie et la sous-préfecture ont été la cible de projectiles.

> *« On a tous des idées différentes. Nous sommes juste là pour nous faire entendre*

De quoi désoler certains lycéens. « Au départ, ça devait être une manifestation pacifique. Mais, certains en profitent pour venir détruire et ça dégénère », réagit Gabin qui ne manifeste pas. « Je condamne tout acte de violence », avance la députée Delphine Lingemann. Les lycéens manifestants condamnent « fermement » ces dégradations. « Les « casseurs » qui ont pu faire quelques dégradations qui, nous le rappelons, restent minimes à Riom, sont des personnes extérieures au mouvement et ne sont pour certains même pas lycéens », pointe un communiqué des lycéens mobilisés, daté du 2 octobre.

De quoi donner du grain à moudre à ceux accusant les lycéens d'être instrumentalisés. Une accusation rejetée en bloc par eux. « C'est une instrumentalisation de certains médias», avance Cédric. Les élèves ont simplement pensé par eux-mêmes. » Un avis que partage Meylie : « On a tous des idées différentes. Nous sommes juste là pour nous faire entendre. »

Suite à ces violences, la préfète du Puy-de-Dôme, Anne Frąçkowiak-Jacobs, et la rectrice de l'académie de Clermont-Ferrand, Virginie Dupont, ont décidé de fermer les lycées de Clermont-Ferrand et Riom. « C'est par mesure de sécurité pour les personnels et les élèves qu'on l'a décidée », justifie Virginie Dupont. « Ça a permis une respiration dans le mouvement. » Par ricochet, les cours ont basculé en distanciel. « Ça a été bien suivi. 90 % des classes étaient connectées », pointe-t-elle.

Quand la rectrice reçoit les lycéens

Dans le même temps, la préfète a pris un arrêté interdisant toute manifestation aux abords des lycées clermontois. Arrêté immédiatement contesté par les syndicats d'enseignant. Tard lundi 5 octobre, le tribunal administratif rejetait les recours des opposants. La manifestation prévue était maintenue par les syndicats d'enseignants et de lycéens, avec un trajet modifié.

Mardi 6 octobre, a été le point d'orgue du mouvement. À 10h, la manifestation de personnels de l'éducation et de lycéens s'élance de la place Delille. Ils défilent, sous haute escorte de gendarmerie, jusqu'au rectorat. La manifestation s'est déroulée sans heurt. « La journée de mardi n'a rien à voir avec les premiers jours du mouvement», reconnaît Virginie Dupont. Avec l'encadrement des organisations syndicales, le défilé des lycéens s'est passé dans le calme. »

Le jour même, la rectrice reçoit une délégation de lycéens, d'enseignants et de parents d'élèves. Emplois du temps surchargés, manque de professeurs... toutes les revendications y sont passées. « Nous pouvons progresser sur les remplacements de courte durée avec un pool de remplaçants en plus grand nombre. Sur les tailles de classes, l'année est déjà engagée et il est compliqué de tout remettre par terre. Des propositions de baisse d'effectifs dans les classes, remontées là, pourront être regardées à la rentrée 2027 », détaille la rectrice de l'académie. Et sur les bâtiments ? « Je leur ai dit que je n'avais pas la main directement car c'est de la compétence des Régions. La réhabilitation nécessite des temps longs avec des investissements pluriannuels », indique-t-elle.

> *« Après le mouvement, il va falloir travailler sur le fond*

Mercredi 7 octobre, les lycées de Riom et Clermont-Ferrand ont rouvert leurs portes. « J'ai chargé les proviseurs d'accueillir comme ils le souhaitaient les lycéens. Tous ont voulu rouvrir en même temps car il est compliqué de faire une partie des cours en présentiel et l'autre en distanciel », explique Virginie Dupont. Ce n'est pas pour autant que la colère retombe. Les blocages et manifestations se sont poursuivis dans les lycées du département. « J'ai demandé à ce que les proviseurs organisent des temps d'échange avec les élèves pour entendre leurs revendications et avec les personnels car certains ont pu être choqués », avance la rectrice de l'académie de Clemont-Ferrand. À Riom, environ 200 lycéens, encadrés par des parents et la CGT, ont défilé dans les rues de la cité Saint-Amable. Avec toujours le même mot d'ordre. « On défend nos droits. Dans nos ateliers de couture, les machines ne marchent pas. Des salles de cours sont délabrées. Il n'y a pas assez de personnel pour la cantine », renchérit Laly, en 3e prépa pro au lycée Marie-Laurencin.

La balle est dans le camp des politiques. « Après le mouvement, il va falloir travailler sur le fond », avance Delphine Lingemann. Pour la députée Modem de la 4e circonscription du Puy-de-Dôme, « il y a des copies à revoir comme la réforme Blanquer qui pose beaucoup de questionnements ou Parcoursup qui est une usine à gaz. » Vice-présidente de la commission des affaires culturelles et de l'éducation, elle s'est entretenue avec le ministre de l'Éducation nationale, Edouard Geffray, mercredi 7 octobre. « Je lui ai dit de faire attention à ne pas créer de déséquilibre dans la ruralité, lors des arbitrages sur le budget », indique-t-elle. « Le débat budgétaire constitue précisément le moment où ces revendications doivent trouver une traduction parlementaire », admet Marianne Maximi. La députée LFI entend relayer leurs revendications. « Je défendrai, avec le groupe LFI, davantage de moyens humains et matériels pour l'Éducation nationale. Pour cela, nous allons reprendre la revendication des 10 milliards d'euros des syndicats lycéens, et étudiants », avance-t-elle. Affaire à suivre donc.

Kévin LE GOUGUEC



Les slogans des manifs lycéennes restent inventifs et originaux.



À Riom, les lycéens ont défilé en ville pour protester contre des conditions d'études dégradées.





À Saint-Alyre, la tradition **soutient l'avenir de chacun**



Journée portes ouvertes REPORTÉE

Venez en parler lors des

PORTES OUVERTES



Samedi 10 OCTOBRE 2026

9H - 13H

NOS FORMATIONS

MATERNELLE

ÉLÉMENTAIRE

COLLÈGE

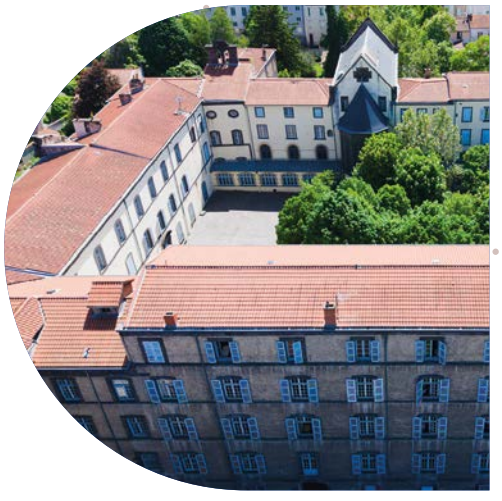
LYCÉE GÉNÉRAL ET TECHNOLOGIQUE

LYCÉE PROFESSIONNEL

PRÉPA ECG

BTS MCO, GPME, SAM

Internat de la sixième au post-bac.



Institution **Saint-Alyre**

Institution Saint-Alyre
20, Rue Sainte-George
63037 Clermont-Ferrand

Formation initiale ou alternance
- www.saint-alyre.net
- 04 73 31 70 30

Conception : LAMARCK Visuel intégrant des éléments générés par IA. Crédits photo : ©Nicolas Jeanne – Ascent prod., ©Nicolas Ans

Marianne Maximi (LFI) - « J'assume ne pas être là pour faire consensus »

1RE CIRCONSCRIPTION - Notre série consacrée au travail parlementaire et à l'actualité des cinq députés puydômois se poursuit avec Marianne Maximi, élue dans la 1re circonscription. Bilan du mandat, sujets locaux, seconde saison du Parlement des volcans, projet de loi de finances 2027... Marianne Maximi nous en dit plus.



« Je suis une courroie de transmission entre les habitants et le gouvernement », confie la députée LFI du Puy-de-Dôme.

Élue en 2022, réélue en 2024, que représente, pour vous, ce mandat de députée ?
Ça représente beaucoup de travail dans un contexte terriblement abîmé pour la démocratie. Entre 2022 et 2024, j'observe une grosse dégradation des conditions d'exercice du mandat avec un résultat électoral qui n'est pas respecté par le président de la République en 2024. Ça conduit à une impasse politique. Cette instabilité et cette non-majorité font qu'on a beaucoup de changements de ministre. Sur les sujets de l'enfance, je n'ai même plus d'interlocuteurs au gouvernement. Il y a des moments où le débat parlementaire est vif et clivant. Ça représente aussi ce qui se passe au sein du pays, c'est-à-dire une extrême droite qui est nombreuse et qui déroule un projet politique, raciste, xénophobe, libéral... et une gauche que nous représentons, qui a un programme de rupture et de lutte contre le racisme et les discriminations.

La session parlementaire a ouvert il y a quelques jours. À votre sens, ne sera-t-elle pas particulière ?
La bonne nouvelle, c'est que c'est la dernière rentrée parlementaire sous Emmanuel Macron et c'est le dernier budget que va essayer de passer en force la macronie ! On est face à un gouvernement qui n'a pas de légitimité démocratique. Pourtant, il continue à faire la même politique, en pire, contre laquelle les gens ont voté. Une nouvelle fois, on a un budget qui préserve encore plus que d'habitude les ultrariches, qui continue à creuser les inégalités.
C'est une rentrée parlementaire où l'on va avoir beaucoup de batailles politiques à mener. On se prépare comme d'habitude. On ne va pas en rabattre sur le fond. Au contraire, on va continuer à faire ce pourquoi on a été élues et élus. Nous allons montrer par l'Assemblée nationale comment notre programme est une vraie réponse à ces 10 ans de malheur de la macronie. Cela dans un contexte de présidentielle où l'Assemblée sera une caisse de résonance des différents programmes présidentiels.

« Je pense avoir réussi à politiser la question de la protection de l'enfance...

Vous portez le sujet de la protection de l'enfance à bras-le-corps. Comment l'avez-vous amené à l'Assemblée ?
Je viens de ce secteur qui n'attire pas l'attention des politiques parce que les enfants dont on s'occupe sont considérés comme des enfants de personne. J'ai essayé de faire comprendre à mes collègues que c'est un scandale d'État qui se passe dans l'aide sociale à l'enfance. Lors du suicide de Lily, par exemple, j'ai posé une question au gouvernement. C'était la première fois que quelqu'un parlait d'un enfant de l'ASE qui se donnait la mort parce qu'elle était mal accompagnée. Ça a fait un peu de déclic dans plein de groupes politiques.
Aujourd'hui, dans la délégation des droits des enfants, dans les travaux parlementaires... l'aide sociale à l'enfance est devenu un sujet dont tous les groupes s'emparent. Le risque, c'est qu'on ait des réponses qui soient dangereuses mais au moins on en débat. Je pense avoir réussi à politiser la question de la protection de l'enfance. Maintenant, ce que je voudrais réussir à faire, c'est qu'il y ait une loi qui permette aux enfants placés d'être protégés correctement dans notre pays.

L'affaire Lyhanna a bouleversé la société. Selon vous, y a-t-il eu une réelle prise de conscience ?
La mort de Lyhanna n'est pas un fait divers. Elle montre un problème structurel dans la société française. C'est une victoire que les gens comprennent que ce n'est pas la faute à pas de chance. Le politique est obligé de voir qu'il y a un problème de fond dans le traitement des violences, dans la question policière, judiciaire, mais aussi sur la prévention dans l'éducation.
Elle incarne aussi le fait que la parole de l'enfant ne compte pas. On pense que les enfants ne peuvent pas avoir une parole sensée et ne peuvent pas dénoncer des violences parce qu'ils seraient instrumentalisés ou ils ne comprendraient pas. Il faut vraiment changer de paradigme. Il faut que leur parole, quand ils parlent, soit écoutée, prise en compte et surtout qu'ils soient protégés. C'est déplorable qu'il faille en arriver à cette situation pour s'en rendre compte.

Le gouvernement a pourtant annoncé une loi intégrale pour répondre à ce problème...
Je ne suis pas convaincue que la réponse politique soit à la hauteur. Le mouvement féministe et enfantiste revendique une loi intégrale qui réponde dans tous les aspects des politiques publiques. La loi déposée à l'Assemblée nationale élude une grande partie des enjeux fondamentaux, à savoir l'éducation et la prévention. Ce n'est pas uniquement par la répression pénale qu'on met fin aux violences sexuelles. Les criminels, les violeurs ne sont pas crétins, ils savent que c'est interdit de violer. Ce n'est pas parce qu'on leur dit qu'ils auront la perpétuité qu'ils ne vont pas passer à l'acte. Cette réponse est populaire car n'importe quel humain a envie de vengeance quand son enfant est victime de violence. C'est une réponse humaine mais la réponse collective ne peut pas être celle-ci. Je veux qu'on enraye la fabrique des agresseurs.
Le deuxième grand raté est qu'il n'y a pas de budget adossé. Un chantier aussi massif ne peut pas se faire sans un centime de plus, vu l'état de la justice, de l'éducation, de l'hôpital, de la police... Il faut recruter du personnel formé pour accueillir cette parole à l'hôpital, à l'école, dans la police. On a voté pour en commission, parce qu'on a réussi à faire rentrer des choses qui améliorent le dispositif mais elle est totalement insuffisante au regard de l'enjeu qui est face à nous.

« Le Puy-de-Dôme est un département qui incarne beaucoup de choses du programme de LFI...

Dimanche 11 octobre, Jean-Luc Mélenchon sera en meeting au Zénith. Quel sens donnez vous à ce rendez-vous ?
Il y en a deux de raisons. La première, c'est que Gabriel Attal tient un meeting à Lyon et l'idée, c'est aussi d'être présents. Clermont-Ferrand est une ville qui incarne aussi beaucoup de ce que Jean-Luc Mélenchon va présenter sur l'urgence sociale, sur la question de l'emploi. On a Michelin qui est en train de supprimer 1 500 emplois, où les bassins industriels sont menacés mais on a aussi un mouvement social qui essaye de tenir. C'est aussi une grande ville au milieu d'une belle campagne. Le Puy-de-Dôme est un département qui incarne beaucoup de choses du programme de la France insoumise.

Sept bureaux de postes sont menacés de fermeture dans le département. Quelle est votre position ?
Je suis opposée à leur fermeture. Un bureau de poste, ce n'est pas une boutique qu'on ferme parce qu'elle ne serait pas assez rentable. C'est un service public ! Un service public est précisément là pour être présent partout, y compris là où le marché ne veut plus aller. À chaque fermeture, on éloigne encore un peu plus les habitants de leurs droits et des services essentiels. Et ce sont toujours les mêmes qui paient : les personnes âgées, celles qui n'ont pas de voiture, celles qui maîtrisent mal le numérique, les habitants des territoires ruraux et des quartiers populaires. Dans le Puy-de-Dôme comme ailleurs, nous avons besoin de davantage de services publics de proximité, pas de nouvelles fermetures. On ne lutte pas contre le sentiment d'abandon des territoires en organisant concrètement leur abandon.

« Je suis une courroie de transmission entre les habitants et le gouvernement...

Quels liens avez-vous tissés avec les habitants de votre circonscription ?
Ce qui est drôle, c'est que depuis 2022, à chaque fois que je vais quelque part, les gens sont très surpris de voir une députée. Je suis très bien accueillie que ce soit à Clermont-Ferrand ou dans les autres communes de la circonscription. J'essaye d'être présente sur des marchés, de faire du porte-à-porte. J'entends aujourd'hui beaucoup de choses sur le pouvoir d'achat et la vie chère. C'est important que je l'écoute parce que c'est ce que je dois porter aussi à l'Assemblée nationale. Je suis une courroie de transmission entre les habitants et le gouvernement. Je rends des comptes sur mon activité parlementaire, par écrit et dans des réunions publiques. Je tiens des permanences délocalisées. Je reçois beaucoup d'habitants, avec des problèmes d'accès aux droits, au logement, à la CAF, des personnes étrangères... Je suis un peu le dernier lieu d'accueil physique.
Évidemment, il y a des gens qui n'aiment pas *la France insoumise*, qui ne sont pas d'accord avec moi. C'est leur droit. J'assume ne pas être là pour faire consensus. Je viens d'un mouvement politique qui porte des solutions qui ne sont pas toujours consensuelles.
De manière minoritaire, des gens peuvent être violents. C'est toujours très désagréable à vivre. Mais, je suis aussi lourdement encouragée avec des personnes qui nous remercient de ce que je fais, qui me disent de ne pas lâcher... Je suis surprise par ces marques d'encouragement et de sympathie. Les gens perçoivent aussi beaucoup mon travail sur les droits des enfants et ils sont très fiers que je le mène, y compris ceux qui ne votent pas pour moi.

Songez-vous à effectuer un nouveau mandat de députée ?
D'abord, il y a la présidentielle. Le travail que l'on va fournir toutes et tous à LFI c'est de gagner face à l'extrême droite. Notre mandat va s'arrêter. Je n'ai jamais décidé seule d'être candidate à une élection, c'est toujours une démarche collective. Après, j'ai beaucoup envie de vivre un mandat en étant dans une majorité de gauche qui va pouvoir porter des changements importants dans la vie des gens. J'aimerais aussi pouvoir porter un grand texte sur la protection de l'enfance.

Propos recueillis par
KÉVIN LE GOUGUEC

Octobre rose - Le tatouage comme moyen de réparation des âmes meurtries

CLERMONT-FERRAND - Durant Octobre rose, l'association « Les Volcaniques d'Auvergne » organise un évènement unique en son genre dans notre département : Rose Tattoo, qui permet à des femmes ayant eu un cancer du sein de se faire faire un tatouage artistique sur leurs cicatrices post-opératoires.

Depuis près de 30 ans, le mois d'octobre se pare entièrement de rose afin de lutter contre le cancer du sein. Dans le giron de cette initiative qui, année après année, prend toujours plus d'envergure, une myriade d'associations a fait de ce combat leur raison de vivre. Parmi celles-ci, *Les Volcaniques d'Auvergne* en est une. À l'origine, tout est parti d'une course à pied, comme nous l'a confié Christine Bagard, présidente du collectif mais également radiologue au Pôle santé République de Clermont-Ferrand. « Avec six amies sportives, nous avons participé à un raid sportif extrême en Laponie. Pour concourir, nous devions trouver une association de notre choix. Après des recherches dans le domaine du cancer du sein, nous n'en avons pas trouvé qui nous correspondait. C'est comme ça que nous avons créé *Les Volcaniques d'Auvergne* ».
Aux six partenaires initiales, six autres s'y sont greffées depuis et continuent à faire passer des messages à travers des manifestations sportives – à l'image du premier Raid des Volcaniques d'Auvergne organisé au lac Chambon au mois de juin dernier – dispensant la bonne parole de l'activité physique qui diminue les risques de cancer du sein et réduit de 40 % les effets secondaires des traitements après un cancer du sein. Au milieu de tous ces événements hauts en couleur, *Les Volcaniques d'Auvergne* organisent la journée Rose Tattoo dans le but de créer l'accès en Auvergne au tatouage artistique des cicatrices post-opératoires – qui peuvent également concerner les cicatrices de prélèvement pour la reconstruction mammaire. « C'est notre moment phare de l'année, où nous avons l'osmose la plus importante entre nous », souligne Christine Bagard.

> *« Après le tatouage, je montrais ma poitrine à tout le monde*

Concrètement, les six tatoueuses que compte l'association – qui ont suivi auparavant une « formation » informative à propos du traitement du cancer, des prothèses, des cicatrices… – s'entretiennent préalablement avec les patientes en vue de construire un motif artistique le jour J. Sandrine, tatouée depuis les balbutiements de l'association, revient chaque année afin de passer du bon temps avec cette joyeuse petite bande. « Cinq ans après mon cancer, j'ai découvert cette initiative lors du salon du tatouage, se remémore cette pétillante infirmière de profession. Quand j'ai vu ça, je me suis dit que c'était fait pour moi. »
Il faut rappeler que pendant quatre à cinq ans, Sandrine portait une prothèse dans son soutien-gorge, mal à l'aise face au regard de ses filles et de son mari. « Avec ce tatouage, je voulais un bijou de peau. Tout cela est très joyeux désormais », avoue cette dernière de son accent chantant.
Même son de cloche du côté d'Hélène pour qui le tatouage a tout changé. « Je ne pouvais pas me voir dans une glace, se souvient-elle. Après le tatouage, je montrais ma poitrine à tout le monde alors que je suis très pudique de base. »



Près de 100 femmes ont été tatouées dans le cadre de l'évènement Rose Tattoo – © « Les Volcaniques d'Auvergne ».

Nathalie, adhérente au collectif clermontois, insiste quant à elle sur la qualité de « pansement magique » de cette gravure quasiment indélébile sur l'âme des patientes, invoquant par ailleurs l'art japonais du kintsugi, méthode qui consiste à réparer des porcelaines brisées au moyen de laque saupoudrée de poudre d'or, reconnaissant ainsi la réparation comme faisant partie de l'histoire de l'objet. De l'avis de toutes, ce dessin permet de regonfler son estime de soi, sa confiance mais aussi une réappropriation de son corps, de sa sensualité quelque peu malmenée par l'opération et ses corollaires. Un constat corroboré par Sophie, pilier et l'une des tatoueuses de l'association. « Je me vois comme quelqu'un qui répare les autres, voyant le tatouage comme une renaissance. » Autrefois symbole de rébellion, de marginalité, le tatouage devient, sous la main de l'experte, matière à libération et à épanouissement, montrant qu'il existe une vie heureuse et pleine de surprises suite à un traumatisme comme le cancer du sein.

Guillaume CHAMEYRAT

Octobre rose - Le Puy-de-Dôme au rendez-vous

Samedi 17 octobre

AMBERT
Ambert en Rose - Vague Rose : La Scierie, avenue Michel Omerin. Rendez-vous à 14h (inscription via HelloAsso). Course / marche rose (organisée par *Entre Nous le Rose* et la *Ligue contre le cancer 63*).
ÉGLISENEUVE-PRÈS-BILLOM
Randonnée solidaire : place des Boules. Inscriptions à 14h, échauffement à 14h30, départ à 15h. Randonnée rose (organisée par l'*Amicale Laïque L'Éveil* et la *Ligue contre le cancer 63).*

FONTFREYDE
Fontfreyde en Rose : sous la halle de Fontfreyde. À partir de 19h. Soirée rose (organisée par le *Comité Fêtes* et *Traditions de Fontfreyde* et la *Ligue contre le cancer 63*).
SAINT-PRIEST-DES-CHAMPS
Marche rose : parcours 4 km (8h-10h30) ; 10 km (8h-9h) ; 17 km (8h-8h30) (organisée par les Antennes de Pionsat et Saint-Éloy-les-Mines et la *Ligue contre le cancer 63*).
VIC-LE-COMTE
Randonnée Rose : départ à (organisée par *Oval Fitness* et la *Ligue contre le cancer 63*).

Dimanche 18 octobre

BESSE-ET-SAINT-ANASTAISE
Course et Marche rose : salle des fêtes. Départs échelonnés de 9h30 à 10h30 (organisée par l'Antenne *Ligue* de Besse, la mairie et la *Ligue contre le cancer 63*).
CHAPPES
Course rose : route d'Entraigues, à la sortie de Chappes près du cimetière (arrivée devant le complexe sportif de Chappes). Horaires des départs des courses indiqués lors de l'inscription auprès de Running Life (organisée par *Limagne Athlé Endurance*).
ISSOIRE
Course / marche rose « Issoir'Ose » : Bout du Monde, avenue Antonin-Gaillard. Échauffement à 9h30, départ à 10h (organisée par la Ville d'Issoire et *la Ligue contre le cancer 63.*

LUZILLAT
Marche rose : de 9h à 14h. Marche de 7 km (organisée par *Les Z'Artistes Autodidactes de Luzi'Arts* et la *Ligue contre le cancer 63*).
MALINTRAT
Marche rose « Malintrat ma Ville en Rose » : Site de la Motte. Accueil à 9h30, échauffement à 10h15, départ à 10h30 (organisée par la Commune de Malintrat et la *Ligue contre le cancer 63*).
MIREMONT
Marche rose « Miremont en Rose : stade de football de Miremont. Départ à 9h (organisée par la Mairie de Miremont, des organisateurs locaux et la *Ligue contre le cancer 63*).

Dimanche 25 octobre

AUBIÈRE
Course rose « La Courstache » : complexe sportif Paul-Bourzac / parking du Cosec, avenue Charles-de-Gaulle. Parcours 10 km (8h30 / 9h45) ; parcours 5 km (11h20 / 12h) (organisée par l'association *La Courstache*).
ÉGLISENEUVE-D'ENTRAIGUES
Course rose : place de la Poste. Départ de la randonnée à 8h45 (organisée par l'Antenne *Ligue* de Besse, des organisateurs locaux et la *Ligue contre le cancer 63*).

Société - Une « joyeuse réunion » pour défendre l'égalité hommes-femmes

CLERMONT-FERRAND - Le comité puydômois de « World with Woman » organise une « joyeuse réunion » mardi 13 octobre de 12h à 14h, place de Jaude, pour rappeler l'importance de la cause de l'égalité homme femme.

Le monde pourrait-il tourner sans les femmes ? Pas si sûr ! « On a l'habitude que les femmes portent la société. Notre ambition est d'amener à cette prise de conscience », admet Guillemette Moreau-Pernet, bénévole au sein de *World with Woman* du Puy-de-Dôme. Pour le rappeler, cette association qui se veut apartisane et aconfessionnelle organise une « réunion joyeuse », place de Jaude, mardi 13 octobre, de 12h à 14h. Ses membres veulent rappeler que le combat pour l'égalité entre les hommes et les femmes est toujours d'actualité. Même si des progrès ont été accomplis depuis près de 80 ans, il reste encore beaucoup à accomplir pour Guillemette Moreau-Pernet. « Si l'égalité est dans la loi, elle n'est pas toujours effective en pratique », pointe-t-elle. La membre de l'association détaille : « Par exemple, les crash tests pour tester les ceintures de sécurité sont effectués sur des mannequins ayant une corpulence d'hommes. Les essais pharmaceutiques sont calqués sur des profils d'hommes. »
Le point d'orgue aura lieu à 13h. « Nous ferons une minute de silence. Dans un geste collectif, nous effectuerons le W en langue des signes », précise-t-elle. Avec les autres bénévoles, elle souhaite que ce soit un moment festif : « Nous nous habillerons de façon colorée. Aussi, des chanteurs locaux animeront le mouvement. »
À travers cet événement, *World with Woman* du Puy-de-Dôme s'inscrit dans la lignée de la grève qu'ont menée les Islandaises, il y a cinq décennies. Le 24 octobre 1975, ces femmes ont cessé tout travail rémunéré et non rémunéré pour protester contre les inégalités salariales. Par certains aspects, l'événement du 13 octobre rend hommage à leur combat. « Nous lirons le texte qu'elles ont écrit pour expliquer notre action. Nous scanderons « J'ose. Je peux. Je fais ». C'était le slogan des Islandaises en 1975 », indique la bénévole du *World with Woman* puydômois.
Cette « réunion joyeuse » est un tournant pour l'association crée au printemps. « Depuis, on a porté ce mouvement à vitesse grand V. Après le 13 octobre, on aura besoin de se poser un peu », admet Guillemette Moreau-Pernet. Toutefois, ils espèrent continuer à porter leur message durant la campagne présidentielle et même au-delà. « Après la présidentielle, nous continuerons à échanger et à rappeler au nouveau président d'agir », poursuit-elle avant de conclure : « Pendant au moins cinq ans, on ne lâchera pas. »



Des bénévoles de World With Woman Puy-de-Dôme.

Kévin LE GOUGUEC

Crise agricole - Cinq nouvelles mesures annoncées par Annie Genevard

PUY-DE-DÔME - Programmée initialement mardi, la venue au Sommet de l'élevage de la ministre de l'Agriculture Annie Genevard a finalement été reportée au jeudi 8 octobre. Le monde agricole a donc dû faire preuve de patience afin de connaître les nouvelles mesures d'aide mises en place par l'État.

Le Premier ministre Sébastien Lecornu l'avait promis mercredi. La venue, ce jeudi, au Sommet de l'élevage de la ministre de l'Agriculture, Annie Genevard, devait rimer avec l'annonce de cinq nouvelles mesures de soutien aux agriculteurs. Nombreux épisodes de canicule, manque de fourrage, décapitalisation de cheptel, trésoreries dans le rouge... Les inquiétudes sont en effet nombreuses et les attentes très grandes.
D'ailleurs, avant même le début du discours ministériel, plusieurs agriculteurs munis de drapeaux de la FNSEA et des Jeunes Agriculteurs ainsi que d'une banderole s'étaient rassemblés aux abords du pupitre dédié aux prises de parole. On pouvait y lire notamment : « L'agriculture brûle et le satellite regarde ailleurs ».
« Les éleveurs ont présenté leurs attentes légitimes sur la future Pac (Politique agricole commune). Nous espérons que vous ferez vôtres ces propositions pour que l'élevage ait un avenir. Cette année, la pousse de nos prairies est à l'arrêt depuis début juin. Nous savons que le scénario tant redouté d'une non-repousse automnale est malheureusement en marche. Les assurances vont être déclenchées, mais ce sera tellement éloigné de la réalité que les indemnisations ne seront pas à la hauteur, voire inexistantes pour certains », explique Patrick Bénézit, président de la Fédération nationale bovine.
Il a également fait remarquer que depuis une dizaine de jours, le prix du broutard a perdu 60 centimes au kilo, l'équivalent de plus de 200 euros par bête. « Il y a aussi le prix du lait qui est malmené et qui n'est pas à la hauteur de ce qui devrait être. Des solutions existent pour passer le cap. Nous avons besoin de l'État à nos côtés pour assurer financièrement ce qu'il nous faudra pour le fourrage. »
En réponse, Annie Genevard l'assure : « Je ne suis pas venue les mains vides ! ». La ministre de l'Agriculture n'a d'ailleurs pas tardé à dégainer tout l'arsenal pour tenter de calmer la grogne de la profession.

Prêts à taux zéro

Après avoir reçu plusieurs demandes pour renforcer les trésoreries des exploitations, l'État permettra l'équivalent de prêts à taux zéro pour 2 milliards d'euros. « C'est majeur. Certaines banques proposent désormais des prêts de trésorerie sécheresse à taux réduits aux alentours de 2,5 %. L'État comblera les 2,5 % manquants de telle sorte que, pour l'agriculteur qui contracte un prêt à 2,5 %, ce soit in fine un prêt à taux zéro. Les premiers prêts pourront être décaissés en 2026. Pour 2027, cela passera par un amendement au projet de budget en cours d'examen à l'Assemblée nationale », indique la ministre de l'Agriculture.



La ministre de l'Agriculture fait face aux inquiétudes du monde agricole.

Rééchelonnement des prêts pour les jeunes installés

Deuxième mesure. Pour les agriculteurs nouvellement installés, il y a parfois des besoins de réglage en ce qui concerne les échéances de prêt. Par exemple, un besoin de report en fin de tableau d'un an remboursable. L'État prendra donc à sa charge pour l'année décalée le paiement des intérêts et le surcoût lié à ce report. Là aussi, cela passera par un amendement au budget.

Déblocage rapide du fonds d'urgence

Le fonds d'urgence de 235 millions d'euros est désormais réparti entre les départements. Dans le Puy-de-Dôme, le guichet est clôturé depuis le 4 octobre et les premiers paiements arrivent en ce moment sur les comptes d'exploitation. Mais, compte tenu de l'urgence d'apporter un maximum de soutien financier, Annie Genevard annonce le déblocage rapide de la réserve de ce fonds, qui équivaut à environ 21 millions d'euros, dès ce mois octobre.
« Je vous annonce également que les textes d'application très attendus de la loi d'urgence sortiront avant le Salon de l'agriculture et avant fin 2026 chaque fois que cela sera possible. »


Entourée d'élus locaux, Annie Genevard est allée à la rencontre de la profession.

Parmi ceux-ci il y a celui qui concerne la prédation. L'État activera tout prochainement les 2 % pour que le plafond des tirs passe de 21 à 23 %. Si le tir n'est pas atteint en une année, les loups non éliminés pourront être additionnés au plafond de l'année suivante. Le décret sera présenté d'ici le 12 octobre et publié en décembre.

Croisement des données satellites et de celles du terrain

Citons également les ravages de la sécheresse estivale sur les prairies qui obligent les agriculteurs à entamer les stocks de fourrage, ce qui fait craindre une décapitalisation. Sur ce point, la ministre de l'Agriculture a tenu à rappeler qu'il n'y avait pas de meilleure protection que le principe de l'assurance. « Pour illustrer l'intérêt de l'assurance récolte, j'ai demandé des simulations précises sur les cas réels.
Dans le Puy-de-Dôme, dans une commune où les pertes atteignent 40 %, avec 150 vaches et 200 hectares de prairie, l'assurance récolte serait de 34 000 euros contre 5 000 euros en cas de non-assurance », insiste Annie Genevard.
« Je vous le dis d'emblée, poursuit-elle, il n'y aura ni déni ni angélisme de la part de l'État sur ce sujet. Si un outil est mal compris, s'il génère des incompréhensions, s'il n'est pas ajusté, il faut regarder ce qui doit être modifié pour que les gens y adhèrent. Moi, je n'ai aucun problème de principe. J'ai évidemment entendu vos récriminations contre le satellite. Vous faites remarquer, à juste titre, que les données de pertes ne sont publiées que trois fois par année. J'ai donc demandé de rajouter, mi-octobre, une publication de la carte de l'indice à fin septembre, commune par commune. »
Parallèlement, la ministre a également demandé que le taux de perte finale soit communiqué aux éleveurs plus rapidement que d'habitude. Annie Genevard va demander officiellement à tous les préfets concernés de réunir les commissions départementales d'expertise en octobre. « Je veux que ces réunions servent à discuter de l'état de la pousse dans vos prairies et qu'elles vous permettent de faire valoir les écarts que vous observez entre ce que dit le satellite à fin septembre et votre connaissance du terrain. Une deuxième réunion devra être programmée en novembre. »

Taxe foncière

Une autre mesure attendue concerne la taxe foncière pour laquelle l'État avait initialement annoncé 350 millions d'euros environ. « Nous avons aussi veillé à ce qu'une attention particulière soit apportée aux cas des plus fragiles. Concrètement, cela veut dire que nous remettrons au pot. Pour être sûr que ce dégrèvement du foncier non bâti soit bien répercuté sur le fermier, le fisc va modifier les procédures fiscales pour que ce soit parfaitement respecté. Nous avons également bien entendu la demande de souplesse sur le guichet carburant et sur le guichet engrais. Pour le guichet GNR, nous rouvrirons les périodes d'avril-mai-juin pour ceux qui n'ont pas eu le temps de faire leurs demandes. Je rappelle que nous avons prolongé par ailleurs de quatre mois ce guichet pour environ 200 millions d'euros. Quant au guichet engrais, outre le décalage de date jusqu'à fin décembre au lieu de fin septembre, j'ai demandé de la souplesse dans le traitement des factures. »
Enfin, pour accélérer la cadence de déploiement de ce plan, la ministre annonce que le gouvernement a décidé d'envoyer 200 vacataires pour venir suppléer les équipes locales. La ministre a également profité de sa visite au Sommet de l'élevage pour se rendre sur différents stands comme celui de la FNSEA, des JA ou encore de la Confédération paysanne. Nul doute que ces nouvelles mesures vont faire réagir l'ensemble de la profession.

Ludivine BOURDUGE

PLAN D'URGENCE
Le gouvernement a déjà engagé un plan d'aides doté d'un peu plus d'1 milliard d'€ pour les agriculteurs victimes de la sécheresse et des différentes vagues de canicule.



ASM - Christophe Urios promu et Joe El-Abd nommé entraîneur principal la saison prochaine

CLERMONT-FERRAND - Mercredi 7 octobre, Jean-Claude Pats, président de l'ASM Clermont Auvergne, a annoncé la nomination de Joe El-Abd au poste d'entraîneur de l'équipe première masculine, à partir de la saison prochaine. Quant à Christophe Urios, il deviendra directeur sportif du projet One ASM.

Une nouvelle page se tourne à l'ASM. Après trois années de bons et loyaux services, Christophe Urios va laisser sa place à Joe El-Abd, actuel entraîneur du XV de la Rose, dès le prochain exercice. Mais « le Rustique » n'abandonnera pas pour autant sa terre d'adoption puisqu'il sera directeur sportif du projet One ASM, poste créé à cette occasion, là aussi à compter de la saison prochaine. C'est en substance ce qu'a annoncé Jean-Claude Pats, président de l'ASM Clermont Auvergne.

Donner une nouvelle impulsion au club

Pas forcément adepte de la table rase, pas plus que de l'immobilisme, ce dernier a estimé qu'il fallait du mouvement au sein du club qu'il dirige depuis juin 2023. « J'ai fait un constat selon lequel on ne peut pas demander à une personne de faire du court, du moyen ou encore du long terme. » Concrètement, Christophe Urios ne pouvait pas assumer à lui seul toutes ces charges.



Jean-Claude Pats souhaite du mouvement à l'ASM.

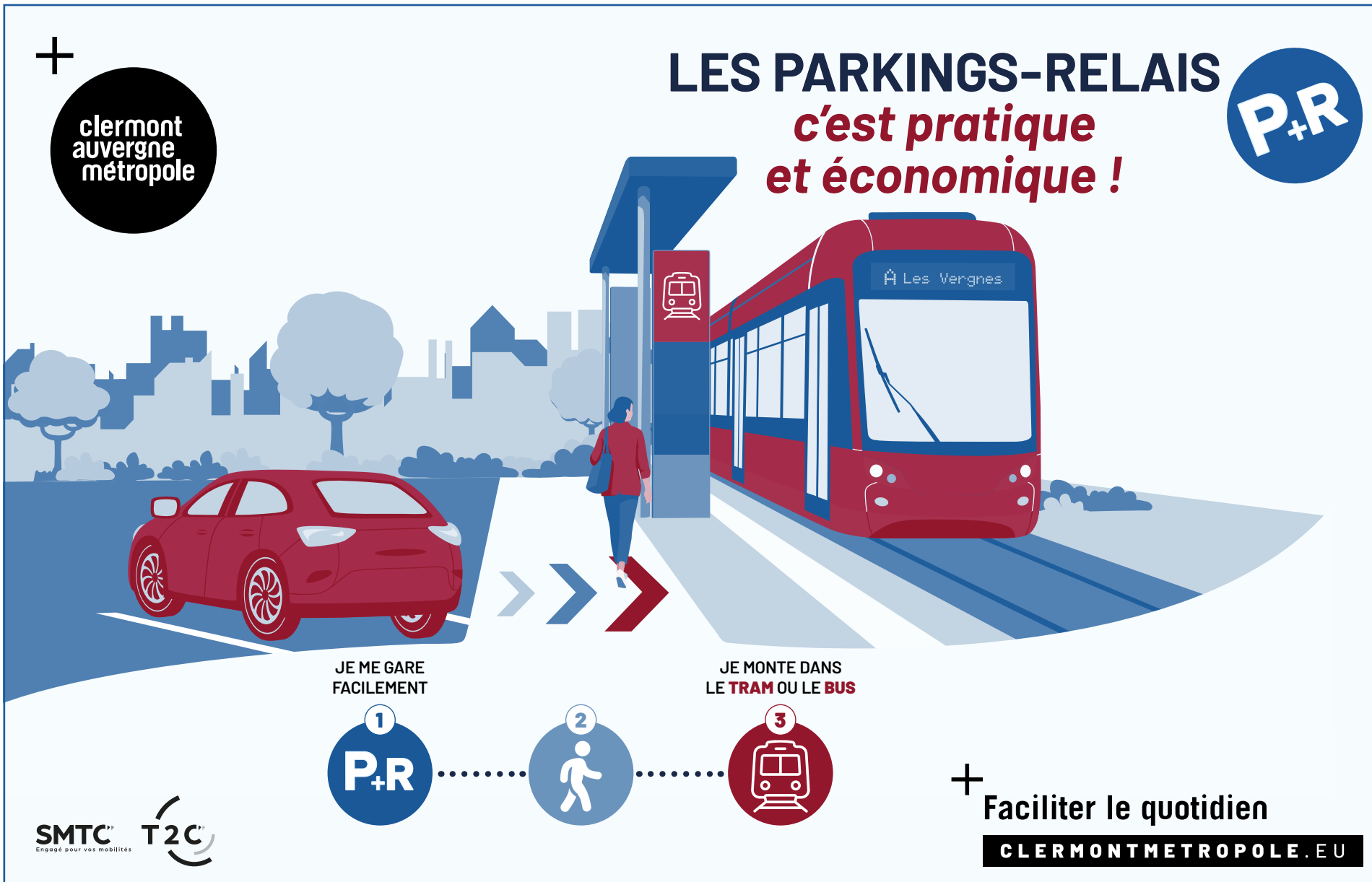
En ce qui concerne l'horizon court, l'équipe dirigeante auvergnate a décidé de faire confiance à Joe El-Abd. Fort d'un solide vécu d'entraîneur des avants – Castres, Oyonnax – et de la défense – équipe nationale d'Angleterre –, l'ancien troisième ligne aile va connaître sa première expérience d'entraîneur principal au sein du Top 14. « Nous l'avons choisi parce qu'il portait les valeurs de l'ASM et qu'il veut s'engager dans la durée avec beaucoup d'ambition, détaille Jean-Claude Pats, tout à son enthousiasme. Et à travers son parcours, il a été exposé à différentes pratiques d'entraînements, de management, de datas de top niveau. »

> *« Il y a un âge dans la vie où on bascule dans la transmission*

Christophe Urios va, lui, incarner le moyen et le long terme évoqués, et donc occuper la fonction de directeur sportif du projet One ASM. À ce sujet, le dirigeant asémiste a tenu à éteindre les premières étincelles de mauvais procès. « Non, Christophe Urios ne sera pas au bord du terrain et non, ce n'est pas lui qui fera la feuille de match. » C'était dit. À l'énoncé de ses prochaines fonctions, ça sera difficile pour lui de poser un orteil sur la pelouse du stade Marcel-Michelin. Construction de l'équipe et du staff, définition et suivi des ambitions sportives du club, pilotage de l'identité du jeu ASM, supervision du développement de la formation et de la reconversion des joueurs, veille stratégique et innovation ainsi qu'ambassadeur du club. « Il y a un âge dans la vie où on bascule dans la transmission, remarque, philosophe, Jean-Claude Pats. Ça va lui coûter de ne pas être en bord de terrain mais c'est nécessaire. »

À la faveur de ce nouvel attelage qui se connaît bien – Joe El-Abd a été l'adjoint de Christophe Urios pendant cinq ans à Oyonnax –, l'ASM aspire à franchir une nouvelle étape dans un environnement de plus en plus compétitif, se positionnant de manière permanente dans les six premiers du Top 14. Objectif qui leur est trop souvent passé sous le nez ces dernières années.

Guillaume CHAMEYRAT



Festival - La biennale « Nicéphore + » capture le gratin de la photo internationale

CLERMONT-FERRAND - Jusqu'au 24 octobre, la biennale internationale de photographie « Nicéphore + » se dévoile dans cinq lieux d'exposition à travers la ville. L'occasion de découvrir la crème de la crème des photographes mondiaux.

Cette année, nous fêtons le bicentenaire de la photographie, technique mise au point par Nicéphore Niépce. Le hasard faisant bien les choses, cet anniversaire tombe lors de l'année de la biennale internationale de photographie « Nicéphore+ » organisée par l'association clermontoise *Sténopé*. De quoi voir les choses en grand pour cette double circonstance. Pour commencer, lors du lancement, vendredi 2 octobre, une grande déambulation de près de 200 curieux – « une bonne moyenne » selon François Berrué, président du collectif *Sténopé* – a flâné à travers les ruelles de la capitale des volcans, se rendant sur les différents lieux d'exposition (centre Camille-Claudel, chapelle de l'ancien hôpital général, salle Gilbert-Gaillard et galerie Sténopé) sans oublier l'hôtel Fontfreyde, qui a accueilli l'inauguration officielle de cette initiative née en 2000.



Les artistes étaient présents lors de l'inauguration du festival « Nicéphore + » – © Rémi Boisseau.

La fine fleur de la photographie internationale

La thématique de cette 18e biennale – que l'on doit à Anne Éléonore Gagnon, scénographe et directrice artistique membre de l'association – explore la « Révélation(s) » comme un processus faisant apparaître l'image latente derrière les œuvres exposées. Dans l'optique de « mettre en avant ce qui se fait de mieux dans la photographie en 2026 », Anne Éléonore Gagnon, en bonne dénicheuse de talents, a sélectionné douze artistes en provenance d'Italie, de Lituanie, de Roumanie, des États-Unis… mais aussi de Clermont-Ferrand en la personne d'Émilie Arfeuil. Bicentenaire de la photographie oblige, les techniques anciennes sont présentes à l'image de l'oléobromie, procédé de tirage photographique manuel aux encres grasses, ou de l'hommage appuyé à Étienne Léopold Trouvelot, pionnier des photographies directes de l'étincelle électrique à la fin du XIXe siècle. Au rayon curiosité du festival, l'artiste lituanienne Agné Gintalaité s'appuie sur ses propres archives photographiques pour créer des œuvres élaborées par une IA générative d'il y a 10 ans. En résultent des clichés en noir et blanc dérangeants, rappelant clairement les délires anthropomorphes de « L'île du docteur Moreau » de H. G. Wells.

Une programmation détonante

Parallèlement à ce florilège photographique, de nombreux événements émaillent cette biennale. Parmi ceux-là, l'opération « Adoptez une photographie de compagnie » permet, comme son nom l'indique, de devenir propriétaire de l'un des 100 instantanés exposés à la galerie Sténopé – pour le moment, près de 70 photographies ont été adoptées. L'acquéreur devra faire « vivre » la photo, à travers des expositions ultra-temporaires ou des stories sur les réseaux sociaux.
Le Lux tour, du nom du réseau Lux – réseau national des festivals et foires de photographie – devrait faire sensation, samedi 10 et dimanche 11 octobre au jardin Lecoq. Le dispositif « À l'origine du cœur » porté par le collectif *Trigone* propose de prendre une photographie à partir d'une pulsation du cœur des participants. Il n'y en aura pas pour tout le monde puisque le procédé ne peut produire que 60 clichés par jour. Une expérience inoubliable, à l'instar de cette 18e biennale de la photographie.

Guillaume CHAMEYRAT

Informations : www.festivalphoto-nicephore.com/

Cambriolage - Le « Livre de l'Apocalypse » dérobé au Centre d'art contemporain d'Issoire

ISSOIRE - Dans la nuit du dimanche 4 au lundi 5 octobre, le « Livre de l'Apocalypse », dont la couverture a été composée par Salvador Dali, a été dérobé au Centre d'art contemporain CKaroutzos d'Issoire. Une véritable tragédie pour une œuvre unique au monde.

Cela ressemble presque à une mode. Après le fracassant cambriolage du Louvre en octobre 2025 puis le triple vol, en l'espace de dix mois, du musée du président Jacques Chirac, c'est au tour du centre d'art contemporain *CKaroutzos* d'Issoire d'être victime de la convoitise de malfaiteurs. Cette fois-ci, il s'agit de rien moins que du « Livre de l'Apocalypse », seul exemplaire d'un livre réalisé en 1959 par l'éditeur de livres d'art Joseph Foret, dont la couverture sans pareille a été conçue par Salvador Dali lui-même. Nécessitant le travail de 24 métiers d'art, cet ouvrage contient des commentaires d'artistes de premier plan des années 50-60 – Cocteau, Rostand, Giono, Cioran – mais également des illustrations de Bernard Buffet, de Georges Mathieu... « C'est une perte unique pour le patrimoine français et mondial », déplore d'une voix blanche Christian Karoutzos, propriétaire du « Livre de l'Apocalypse » et du centre d'art contemporain d'Issoire.
C'est en arrivant au musée lundi matin que ce dernier découvre la catastrophe : portes d'entrée grandes ouvertes, présentoirs d'œuvres d'art brisés, protection du « Livre de l'Apocalypse » fracassée à coups de marteau, alors qu'il suffisait juste de la soulever pour subtiliser l'ouvrage en question... « C'était véritablement l'apocalypse, soupire avec une ironie douloureuse le propriétaire des lieux. Et le pire dans tout cela c'est qu'ils ont abîmé le livre. »



Le « Livre de l'Apocalypse » a été volé dans la nuit du dimanche 4 au lundi 5 octobre – © Christian de la Brosse.

« Ce n'est pas un travail de professionnels »

Considéré comme le livre le plus lourd du monde, le « Livre de l'Apocalypse » pèse à lui seul 150 kilos auquel il faut ajouter les 60 kilos du socle en verre sur roulettes sur lequel il repose. Ce qui fait 210 kilos au total soit le poids d'un piano droit. En déplaçant la pièce dans les escaliers du musée, certainement surpris, les cambrioleurs l'ont laissé échapper sur une dizaine de marches, écrasant au passage des perles de cultures et des topazes incrustées dans la couverture, laissées sur place. « Ce n'est pas un travail de professionnels, s'emporte Christian Karoutzos. Ce sont des pieds nickelés incultes et iconoclastes qui ont fait ce coup. » D'autant plus que l'œuvre sera invendable dans le cercle très fermé des marchands d'art internationaux. Au pire, les malfrats peuvent faire fondre le bronze et l'or qui composent la couverture. Des amateurs compétents tout de même, qui ont su reprogrammer les grilles électriques en mode manuel pour pénétrer dans l'enceinte du musée avant de s'emparer du disque dur renfermant les enregistrements des caméras. De fait, il n'y a plus aucune trace vidéo du délit. Maintenant, tous les yeux se tournent vers les services de police qui vont tenter de mettre fin à ce qui s'apparente désormais au plus célèbre enlèvement d'œuvre d'art du Puy-de-Dôme.

G. C.

Culture en bref

Projections à la Jetée

Du 16 octobre au 10 novembre, le Centre de documentation de *La Jetée* organise un cycle dédié à la culture coréenne. Au programme : des films de grands réalisateurs contemporains (Bong Joon-ho, Park Chan-wook, Lee Chang-dong...), séance Halloween, courts-métrages pour enfants et conférence. **The Strangers.** Projection le vendredi 16 octobre à 20h au Centre de documentation de *La Jetée*. Film de Na Hong-jin. Entrée libre. **Conférence sur le cinéma coréen contemporain.** Rendez-vous le samedi 17 octobre à 14h au Centre de documentation de *La Jetée*. Intervention de Kang Chang-il, auteur de plusieurs ouvrages de référence. Entrée libre. **JSA (Joint Security Area).** Projection le samedi 17 octobre à 15h au Centre de documentation de *La Jetée*. Film de Park Chan-wook. Entrée libre.

Ateliers de théâtre à « Lee Voirien »

À l'occasion de la rentrée de septembre, l'association *Lee Voirien*, à Clermont-Ferrand, accueille débutants ou confirmés : improvisation, travail de la voix, expression corporelle... Possibilité de participer à ses représentations. Inscription et renseignements : 06.64.86.07.56, asso@leevoirien.fr.

« L'Angelo del focolare » les 13 et 14 octobre à la Comédie de Clermont

Mardi 13 et mercredi 14 octobre à 20h à la Salle des Possibles, la Comédie de Clermont propose « L'Angelo del focolare » ou « L'Ange du foyer ». En mêlant farce et tragique, la dramaturge italienne Emma Dante s'empare de la question des violences conjugales en donnant à voir la dernière journée d'une victime, dans une pièce organique aussi glaçante que nécessaire. Durée : 1h05. Spectacle à partir de 15 ans. Renseignements et achats au 69, boulevard François-Mitterrand, au 04.43.55.43.43 ou billetterie@lacomediedeclermont.com.

DÉCÈS

AMBERT

› Jeannine Fouilloux
› Jeannine Densa

ARLANC

› Jean-François Champeau, 75 ans
› Michelle Besset, 82 ans

AUBIAT

› Jeannine Albert, née Bois, 90 ans

AUBIÈRE

› Madeleine Chatard, née Audebert, 91 ans
› Marie-Claude Pellez, née Auger, 83 ans
› Madeleine Gonin, 85 ans
› Claude Gandeboeuf, née Jouve, 82 ans

AULNAT

› Yvette Bonnard, 87 ans

AUTHEZAT

› François Van Goethem, 73 ans

BANSAT

› Alice Garcia, née Bergougnoux, 97 ans

BEAUMONT

› René Court, 79 ans
› Yves Dumeil

BLANZAT

› Yvette Villerette, née Hayne, 90 ans

BOURG-LASTIC

› Raymonde Jouve, née Gautherie, dans sa 99e année

BUSSIÈRES

› Guy Robert

ACCUEIL AUVERGNE
FUNÉRAIRE

24/7 Permanence décès

Beaumont 04 73 27 20 00
Issoire 04 73 55 06 52
Cébazat 04 73 14 16 14

SERVICES FUNÉRAIRES
CONTRATS OBSÈQUES
MARBRERIE

CEYRAT

› Eugénia Gomez, 97 ans

CHAMBON-SUR-LAC

› Henriette de la Calle

CHAMPS

› Denise Bayol

CHARBONNIÈRES-LES-VARENNES

› Henri Maussang, 95 ans

CHÂTEL-GUYON

› Simone Almeida, née Maingonat

CLERMONT-FERRAND

› Gérard Vigouroux, 81 ans
› Paul Lauradoux, 82 ans
› Jérôme Beylot, 60 ans
› Anastasia Hortense Paulprey, née Giraut, 60 ans
› Odette Sarnecki, née Moussière, dans sa 96e année
› Claude Cladel, 82 ans
› Michelle Ramain née Colombo, 77 ans
› Janine Barbarin née Déjy, 98 ans
› Roland Revardeau, 75 ans
› Claude Cladel, 82 ans
› Georges Thevenin, dans sa 94e année
› Marguerite Chagniaud, née Valleix, 96 ans
› Jean-Pierre Gauthier, 67 ans
› Andrée Chabert, née Arnaud, 99 ans

COURNOLS

› Jean-Paul Savignat, 78 ans

COURNON-D'AUVERGNE

› Jacques Sugier, 68 ans
› Lucienne Coueyras, née Le Tousse, 88 ans

COURPIÈRE

› Jean-Baptiste Goutte, 100 ans

ÉGLISENEUVE-D'ENTRAIGUES

› Jean-Pierre Escalier

ENNEZAT

› Simone Robin, née Pouzat, 95 ans

GERZAT

› Christiane Maussang, 86 ans

ISSOIRE

› Anne-Marie Bertrand, 70 ans
› Michel Sauvat
› Raymonde Richer, 91 ans
› Anne-Marie Bertrand

LA BOURBOULE

› Joaquim Soares Alves, 93 ans

LA SAUVETAT

› Janine Barbarin, née Déjy, 98 ans

LANDOGNE

› André Briquet, 82 ans

LE CENDRE

› Josette Viallard, née Boyer, 90 ans

LES ANCIZES-COMPS

› Françoise Robert, née Gaillot, 100 ans
› Robert Roche, 89 ans

LEZOUX

› Marcelle Batisse, née Raffetin, 94 ans
› Christian Farnier

MARINGUES

› Yvonne Vallaude, née Sanfratello, 92 ans

MARSAT

› Lucien Artignan, 83 ans

MÉNÉTROL

› Claude Poisson, 65 ans

MESSEIX

› Jules Bigot, 94 ans

MOISSAT

› Renée Ducleroir née Heybrard
› Michel Legrand, 87 ans

MOZAC

› Paul Vigouroux

NOHANENT

› Denise Bertrand, née Tissandier, 93 ans
› Henri Vallat, 75 ans

ORCET

› Alain Courtens

ORCINES

› Marc Langlais, dans sa 89e année

ORLÉAT

› Xavier Roche, 54 ans

PASLIÈRES

› Jacky Sigaud, 79 ans

PICHERANDE

› Daniel Chalaphy, 58 ans

PONT-DU-CHÂTEAU

› Paul Allezard, 80 ans
› Eugène Brunel, 91 ans
› Cécile Berail, née Koenig, dans sa 106e année

PRONDINES

› Jeannine Souchal, née Vialette, 90 ans

PUY-GUILLAUME

› Arlette Corre, née Fayet, 91 ans

RIOM

› Annie Lamadon, née Chadeyras, 93 ans
› Guy Scheydecker, 81 ans
› Claude Rhodes, née Rodde, 85 ans
› Odette Heinrich, née Martin, 97 ans
› Stéphania Douris, née Rutkowski, 91 ans
› Martine Lopez-Cayron, 75 ans

ROMAGNAT

› Eliane Brun, née Liothaud, 79 ans

SAINT-AGOULIN

› Mustapha Kasmi, 89 ans

SAINT-ÉLOY-LES-MINES

› Jean-Yves Rougier, 62 ans
› Jean-Pierre Ternard

SAINT-LAURE

› Aïda Pandiella, née Del Blanco Gutierrez, 90 ans

SAINT-GERVAIS-D'AUVERGNE

› Philippe Decorps
› Michel Pabiot, 82 ans

SAINT-GERVAIS-SOUS-MEYMONT

› Marie-Christine Flattier, née Robert, 60 ans

SAINT-PRIEST-DES-CHAMPS

› Marie-Christiane Chaffraix, 86 ans

SAINT-QUINTIN-SUR-SIOULE

› Simone Lescure, 86 ans

SAINT-RÉMY-SUR-DUROLLE

› Bernard Morel, 79 ans

SAINT-SAUVES-D'AUVERGNE

› Mickaël Da Costa

SAUXILLANGES

› Régine Brionnet, 94 ans

MAISON DABRIGEON
DEPUIS 1950
POMPES FUNÈBRES
ROUSSET

PONTAUMUR
2, avenue du Marronnier

PONTGIBAUD
Place de la République

24/7 04 73 79 76 46

SERVICES FUNÉRAIRES
CONTRATS OBSÈQUES
MARBRERIE

SAYAT

› Yvette Marchal, née Chapert, 82 ans

SINGLES

› Jeanne Fouris

SURAT

› Denis Rougier, 83 ans

TAUVES

› Marie-Thérèse Vedrine, née Do Nacimento, 92 ans

THIERS

› Marie-Micheline Delaire, née Chaput

THIERS

› Gérard de Vallée

VERGHEAS

› Marcelle Slowinski

VERTAIZON

› Alix Plasse, dans sa 71e année

VIC-LE-COMTE

› Annick Gallon, née Caremier, dans sa 82e année

VITRAC

› Antonio Pereira, 74 ans

SERVICES FUNÉRAIRES
DEPUIS 1950
MAISON
DABRIGEON

Beaumont | Clermont-Fd
Cournon-d'Auvergne
Lezoux | Thiers

24/7 04 73 28 84 84

SERVICES FUNÉRAIRES
CONTRATS OBSÈQUES
MARBRERIE

pfdabrigeon.com

RÉDACTION

4 allée du Groupe N. Bourbaki
63170 Aubière. Tél. 04 73 98 46 00
redaction@semeur.com

Politique - Un conseil municipal aux airs de match de boxe

CLERMONT-FERRAND - Le conseil municipal du vendredi 2 octobre a donné lieu à de nombreuses passes d'armes entre les élus de la majorité et ceux de l'opposition. La bataille des élections municipales a manifestement laissé des traces.

Présents depuis juin dernier, les traducteurs en langue des signes ne chôment pas, tant les débats sont enflammés lors des conseils municipaux. Les appels à plus de clarté, de la part du maire Julien Bony, à l'assemblée présente n'ont rien changé à l'affaire : interjections hors micro, éclats de voix… Les sujets à l'ordre du jour ne laissaient pourtant pas pourtant présager de tels emportements. Le rappel à l'ordre musclé du maire envers Marianne Maximi – à propos du changement de jour de la commission municipale – donnait le ton d'un conseil municipal qui s'annonçait orageux. Annoncé la veille, le plan de démocratie locale devient rapidement matière à conflit entre les élus de la majorité et ceux de l'opposition. Suivant les contours du plan « Clermont change avec vous ! », cette initiative prévoit notamment la création de dix conseils de quartier et le lancement d'un fonds participatif des quartiers de 1,5 M d'euros par an.

> *« Vous êtes puéril !*

Durant cette présentation, Valentine Tezenas du Montcel, 6e adjointe chargée de la démocratie participative, en profitait pour tacler l'ancienne municipalité, accusée d'un certain immobilisme dans ce domaine. L'opposition ne mit pas longtemps à réagir par l'intermédiaire de Lucie Mizoule, ancienne conseillère municipale déléguée à l'économie. Cette dernière pointait l'exclusion de certains Clermontois – sans-papiers, jeunes – de ce dispositif qui demande d'être majeur et d'être inscrit sur les listes électorales de la ville. « Il y aura toujours le même genre de personnes à participer aux réunions », assène l'élue de l'Union de la gauche écologique et sociale. Et Noémie Fel, du groupe LFI, d'embrayer : « Il s'agit d'une vaste opération de communication plutôt que d'un réel projet pour aider les Clermontois. » Après divers échanges nourris entre les deux camps, après des interventions hors micro – Olivier Bianchi s'écrie même à l'adresse de son successeur : « Vous êtes puéril ! » – et une suspension de séance, le plan de démocratie locale est finalement entériné.

Changement de politique pour les associations

Autre sujet de crispation, les subventions accordées aux associations clermontoises qui devront désormais montrer patte blanche pour pouvoir y prétendre. « Vous parlez de challenger les associations. Quels seront les critères d'attribution ? Je suis très inquiète », s'émouvait de son côté Lucie Mizoule tandis que Marianne Maximi se demandait pourquoi le collectif *RESF* (*Réseau éducation sans frontières*) n'avait pas touché de financement de la part de l'équipe municipale.
Premier élément de réponse avec Alexis Blondeau, 5e adjoint chargé des solidarités, ce dernier faisant remarquer que l'exercice budgétaire n'est pas encore terminé. Valentine Tezenas du Montcel se chargeait de prêcher la doctrine de Julien Bony. « Chaque euro dépensé est un euro utile. Les subventions, c'est comme les antibiotiques, ce n'est pas automatique. Nous voulons remettre du bon sens dans la gestion de la vie associative », lâche l'élue de la majorité sous la bronca de la gauche. Une grille de critères sera en effet soumise à chaque association. Julien Bony souligne au passage qu'« un refus n'est jamais définitif ». Le sort du *Lieu-dit* a été abordé par Anne-Laure Stanislas, Union de la gauche écologique et sociale, qui s'inquiétait de l'avenir de cet espace d'expérimentations culturelles du centre clermontois. Réponse de la tribune : aucune décision n'est prise pour le moment. Annoncé courant septembre, le plan d'économie qui prévoit la vente aux enchères de 22 véhicules n'ayant pas ou peu servi a suscité là aussi d'autres joutes verbales. Cyril Cineux, ancien adjoint chargé des mobilités, dénonce du « storytelling » pour une opération banale et Marianne Maximi avoue ne pas comprendre la logique d'annoncer un plan d'économie lors d'une conférence de presse alors que celui-ci n'avait pas encore été voté en conseil municipal. Dans la lignée de son adjointe, Julien Bony se pose en bon Auvergnat, attentif à la moindre dépense. « Nous faisons la chasse aux économies sans toucher à l'offre de service public. Nous pratiquons une gestion en bon père de famille, même si l'expression est désuète. » La dernière partie du conseil municipal oscillait entre un répit de courte durée – projet d'adhésion au réseau français des villes santé de l'OMS et présentation du rapport annuel 2025 de la SPL Clermont Auvergne – et de franches et désolantes empoignades à propos d'un téléphone rendu en retard par un ancien élu ou encore d'une accusation de Julien Bony envers Marianne Maximi, d'instrumentalisation de l'incident à la marche pour le climat, le samedi 26 septembre. Venus pour suivre l'actualité de leur commune, les quelques Clermontois présents dans le public ont pu constater à quel point les inimitiés entre les deux camps étaient vives. « Cette campagne va durer jusqu'en 2032 », soupirait Alparslan Coskun, élu LFI, face au « spectacle » proposé. Au vu de ce conseil municipal mouvementé, difficile de lui donner tort.



Le dernier conseil municipal a donné lieu à des échanges musclés entre majorité et opposition .

Guillaume CHAMEYRAT

Vie politique - Julien Bony veut ramener plus de démocratie locale

CLERMONT-FERRAND - Le jeudi 1er octobre, Julien Bony, maire de Clermont-Ferrand, a lancé son plan de démocratie locale avec l'objectif de donner la parole aux Clermontois. Il est question notamment de la création de 10 conseils de quartiers, du renforcement du conseil municipal des enfants, de la création d'une assemblée citoyenne de la vie locale ainsi que d'une réserve de sécurité civile.

Près de six mois après son élection, Julien Bony continue d'imprimer son empreinte sur la politique de Clermont-Ferrand. Quelques semaines après la réouverture de certains grands axes clermontois aux voitures, le voici qui lance un plan de démocratie locale, sous le nom de « Clermont change avec vous ! ». Une initiative imaginée lors de sa campagne pour les élections municipales en entendant les doléances de certains Clermontois. « Des gens me disaient qu'ils se sentaient trop éloignés de la municipalité, se remémore l'édile. À travers ce plan de démocratie locale, je souhaite ramener de la proximité, renouer du dialogue avec les habitants et être au plus près du terrain dans une plus grande transparence ».

Une promesse de campagne concrétisée

Accompagné du mantra « Écouter, répondre et rendre compte », Julien Bony a annoncé la création de dix conseils de quartier répartis sur tout le territoire clermontois, non sans égratigner son prédécesseur – sans le nommer – et son manque d'implication au sein de cette instance de démocratie locale, mise en place par l'ancien maire Serge Godard sous le nom de *forum des territoires*. « Avant, il y avait un empilement illisible avec de nombreuses chartes pilotées par des adjoints municipaux invisibles…
Tout cela méritait de ramener du lien. C'est une promesse de campagne qui devient un engagement de mandat », conclut le premier magistrat clermontois, dans la droite lignée de sa formule du retour au bon sens. Concrètement, à partir de janvier 2027 – le temps de mettre la dernière main à la charte d'engagement citoyen –, dans chacun de ces conseils de quartier, un binôme paritaire d'élus référents tiendra des permanences sans rendez-vous.
Des lieux d'initiative citoyenne, ouverts à tous – sous condition d'être majeur, d'être inscrit sur les listes électorales de la ville et de s'engager pour une durée minimum d'un an –, afin de « donner la parole aux Clermontois et la place d'agir ». L'activité de ces conseils de quartier fonctionnera à travers des réunions de travail régulières, des visites de terrain ainsi qu'une restitution publique annuelle. Un fonds participatif des quartiers, estimé à 1,5 million d'euros, viendra accompagner ces projets, qui seront validés par la Ville de Clermont-Ferrand, en fonction de leur faisabilité. Poussé par la volonté d'être sur le terrain, Julien Bony a indiqué qu'il se rendra une fois par an dans chacun des dix quartiers, où il ira à la rencontre des commerçants, associations et habitants avant de tenir une réunion publique le soir venu. Parallèlement au projet des conseils de quartier, l'édile clermontois a signalé le renforcement et la valorisation du conseil municipal des enfants, dans le but d'initier les plus jeunes aux arcanes de la citoyenneté.
Une assemblée citoyenne de la vie locale – des habitants tirés au sort plancheront sur un grand thème annuel avec la municipalité – et une réserve communale de sécurité civile – composée d'habitants mobilisés pour des missions civiques et de solidarité – verront aussi le jour dans les prochains mois.

G. C.

Métropole en bref

Forum logement et bien-être étudiant

Du 13 au 15 octobre, de 17h à 20h, dans trois résidences universitaires, par la *CLCV 63* et le Crous Clermont Auvergne pour accompagner les étudiants dans l'aménagement de leur logement et leur bien-être au quotidien. Programme : mardi 13 octobre (résidence des Cézeaux, hall Cité 1, 35 rue Roche Genès) à Aubière, mercredi 14 octobre (résidence Philippe-Lebon, hall et kiosque Lebon, 28 boulevard Côte-Blatin) à Clermont-Ferrand), jeudi 15 octobre (résidence Clos Saint-Jacques Dolet, hall Dolet, 25 rue Étienne-Dolet) à Clermont-Ferrand.

Projection-débat pour la journée World with Women

La députée Delphine Lingemann organise une projection-débat mardi 13 octobre à 18h30 à Sigma Clermont, amphithéâtre Blaise-Pascal, 20 avenue Blaise-Pascal à Aubière, dans le cadre du mouvement citoyen *World with Women*. Le documentaire « Islande, un jour sans femme » sera suivi d'un échange sur la place des femmes dans notre société et l'égalité femmes-hommes. La soirée réunira Anne Frackowiak-Jacobs, préfète du Puy-de-Dôme, Frédérique Penault-Llorca, directrice du Centre Jean-Perrin, Sophie de Villepin, responsable Diversités et Inclusion Europe du Sud chez Michelin, Agathe Hamel, directrice du Centre d'information sur les droits des femmes et des familles du Puy-de-Dôme, et Michèle André, ancienne secrétaire d'État chargée des Droits des femmes. Inscription obligatoire auprès de Sandrine Armand au 06.64.09.93.55.

Beaumont - Max Hightower, le meilleur du blues

Admirateurs et fans du blues américain, vous ne rêvez pas ! Une figure incontournable pose ses instruments sur la scène du Tremplin ! Ancien complice du bassiste de *Muddy Waters*, Max Hightower vient distiller une énergie débridée et un groove omniprésent. Entre tradition et modernité, l'artiste propose un univers ultra personnel où se mêlent blues, funk, soul et jazz. Sa guitare tendue, son harmonica explosif et sa voix brute qui prend aux tripes vous promettent un show aussi rare qu'intense.
En première partie, les locaux de *David's Ka-Tet* viendront distiller leur Chicago blues traditionnel, inspirés qu'ils sont par une kyrielle d'artistes de renom, *Little Walter*, *Magic Sam* ou encore *Muddy Waters*.
• Mardi 20 octobre, à 20h30. Tarifs : prévente 25 € ; plein 28 € ; réduit 18 €. Soirée organisée en partenariat avec *Arvern' Blues Concerts*. Réservations : en ligne : www.saisonculturellebeaumont.com ; par téléphone : 04.73.93.93.27 ; par mail : billetterie@beaumont63.fr.
Toutes les dates de la saison sont à retrouver sur : saisonculturellebeaumont.com.



« Max Hightower ».

Beaumont - Tous les mystères de « La boîte à cordées »

Et si la musique détenait la formule magique de nos émotions ? C'est le thème du prochain rendez-vous proposé sur la scène du Tremplin dans le cadre de la saison culturelle de Beaumont.
Mme Paule et Michel, deux violonistes virtuoses, vont de ville en ville pour tenter de percer les secrets des cordes sur les émotions. Leur laboratoire itinérant leur permet de confronter le public avec leurs expériences sonores et musicales. En bons scientifiques, ils ont plusieurs cordes à leur violon. Ils explorent les facettes de leurs instruments en tirant toutes les ficelles d'un répertoire musical très contrasté. De Vivaldi à la musique contemporaine, en passant par l'expérimentation sonore et l'improvisation, tout est dans leurs cordes.
Comment agissent ces fameuses cordes sensibles sur nos émotions ? Pourquoi et comment réagissent-elles lorsqu'elles sont frottées, pincées, écrasées, jouées ? Accompagnés de dispositifs visuels farfelus ou poétiques, ils tenteront devant le public de découvrir enfin, le mystère des cordes sympathiques ! Mais arriveront-ils à ne pas trop tirer sur la corde ?
Avec « La boîte à cordées », les thèmes abordés par les artistes de la *Toute Petite Compagnie* sont fédérateurs, multi-générationnels et universels. Ils sont prétexte à l'exploration sonore, musicale et visuelle. Ils permettent de poser des scènes simples, propices au jeu théâtral et au comique de situation. Une expérience sonore unique à vivre en famille !
• Vendredi 16 octobre, à 19h30 – Spectacle familial tout public dès 7 ans. Durée : 45 minutes. Tarif unique : 6 €. Informations pratiques & billetterie – Réservations : en ligne : www.saisonculturellebeaumont.com ; par téléphone au 04.73.93.93.27 ; par mail : billetterie@beaumont63.fr.Toutes les dates de la saison à retrouver sur : saisonculturellebeaumont.com.



« La boîte à cordées »

St-Genès-Champanelle - La nature, ses paysages, sa faune et sa flore en photos



Les photographes présents à la 13e édition d'Objectif Nature – © CPIE.

Beaucoup de patience, souvent un grand silence, parfois un regard d'expert, surtout un respect immodéré de la nature : voilà ce que souhaitent partager les photographes venus exposer leurs clichés au CPIE de Theix, le week-end dernier.
Environ 500 visiteurs accueillis par Delphine Panossian, directrice et Stephan Oleszczynski, directeur adjoint du CPIE Clermont Dôme, ont admiré, sollicité les connaissances, partagé leur amour de la nature avec les treize photographes présents sur le site.
Accrochés dans les différentes salles du bâtiment Haute Qualité Environnementale, les photographies ont accroché l'intérêt des visiteurs par leur diversité : paysages, insectes, renards, amphibiens… Elles ont souvent étonné et ébahi le regard par la qualité de la prise de vue et la mise en scène, réelle ou travaillée par un habitué de la photographie.
Pleine d'émotions tant par la qualité des clichés que par le partage avec les photographes amateurs de la nature auvergnate, la réussite de cette 13e édition d'Objectif nature avec 13 photographes, n'est plus à prouver !
Étaient sur la liste des exposants : Cédric Boussouf, Joris Grand, Philippe Grand, Hervé Hermain, Francis Journeaux, Benjamin Lavieu, Philippe Pillière, Adrien Pineau, Marc Rouvet, Géraldine Théron, Emy Saccazan, Meryem Ylmaz et le collectif *Renard 63*.

Saint-Genès - Un voyage bien organisé pour les anciens sapeurs-pompiers



Passage obligatoire par la caserne des pompiers du Doubs – © anciens pompiers.

Comme chaque année, début septembre, les anciens sapeurs-pompiers, accompagnés de leurs conjointes et amis, quittent leur Auvergne d'attache, pour découvrir un autre paysage.
Munis de leurs bagages, les touristes champanellois ont investi le bus pour se diriger vers le Jura. Tout a été orchestré avec rigueur et le séjour de deux nuits en hôtel leur a permis de visiter la jolie ville de Besançon et de découvrir ses splendeurs régionales. Il a bien sûr été question de fromage de comté, de manque d'eau dans le Doubs, donc pas de croisière, de visite dans la caserne de pompiers du Doubs, et de grandes séances de convivialité !

Paroisse Sainte-Anne de Montjuzet

Horaires des messes. Samedi 10 octobre, à 18h30, messe à Saint-Vincent-de-Paul. Dimanche 11, à 9h30 à Nohanent et à 11h à Sainte-Thérèse.

Chamalières

Agenda. – Vendredi 9 octobre, remise de chèques du *Kiwanis* et du *Soroptimist* au CCAS de Chamalières à 16h30 à l'hôtel de ville.

Royat - Journées nationales de l'architecture

Du 15 au 18 octobre, l'architecture s'invite à Royat avec un programme pour les habitants, les curieux, les étudiants, les passionnés… ou simplement les promeneurs. Le thème de cette édition : « Réhabiliter : bâtir l'avenir »
Au programme : visites de la taillerie ; exposition de projets et maquettes de la taillerie des étudiants de l'ENSACF (École nationale supérieure d'architecture de Clermont-Ferrand) ; bistro-archi avec la Maison de l'architecture de Clermont-Ferrand ; projection de courts-métrages. Une invitation à découvrir les projets de la municipalité. Programme détaillé et informations pratiques sur royat.fr.

Saint-Genès-Champanelle

Un atelier « Bougez, dansez » avec le CCAS. Un événement « Bougez, dansez » est proposé par l'*Arsept, Association régionale d'éducation et de prévention*, mardi 13 octobre, de 14h à 17h à la maison des associations de Saint-Genès-Champanelle. Cette animation propose une démonstration suivie d'une initiation à plusieurs styles de danse.
Cette séance permet de profiter des bienfaits de la danse sur la santé et le moral avec la compagnie *Corps d'Elles* et des professionnels de santé. Quatre bienfaits de la danse sur la santé seront abordés : le bien vieillir, la mémoire, l'énergie et le lien social. Cet atelier est gratuit et ouvert à toutes les personnes de 55 ans et plus. Renseignements et inscriptions auprès du CCAS, à l'accueil de la mairie ou au 04.73.87.35.10.

Afterwork d'octobre. Le prochain afterwork aura lieu vendredi 16 octobre, de 18h à 23h, dans la Maison des associations. Thème de la soirée : « Oktoberfest » avec de la bière allemande. Une partie des bénéfices sera reversée à Octobre rose.

Le comité des fêtes de Fontfreyde en rose. Il organise un parcours illuminé en faveur d'Octobre Rose, à travers le village, suivi d'un apéritif sous la halle de la place du Coudert, samedi 17 octobre à partir de 19h. Vente de goodies.

« Office champanellois ». Il tient son assemblée générale extraordinaire lundi 12 octobre à 19h, dans la maison des associations.

Saint-Genès - L'amicale des anciens sapeurs-pompiers fête ses 20 ans



L'amicale des anciens sapeurs-pompiers fête ses 20 ans – © amicale.

Samedi dernier, c'est sous un soleil radieux, à la campagne, dans un décor paradisiaque, que l'amicale des anciens sapeurs-pompiers a fêté ses 20 ans d'existence. Cette amicale a été créée et présidée par un ancien pompier, habitant de Pardon, Félix Gauthier. Il y a deux ans, Jean-Jacques Bernard, ancien pompier et habitant de Manson, a pris la relève.
Chaque année, l'équipe des anciens sapeurs-pompiers et leurs conjointes et compagnes se retrouvent pour célébrer les anniversaires et évoquer les nombreux souvenirs de leurs interventions sur des accidents ou des incendies, l'évolution du matériel, l'intensité des interventions, les formations, les stages… Que de progrès, que de nouvelles problématiques, que de changements ! Et oui, de notre temps ! C'était mieux ou moins bien ? Toujours est-il qu'il est agréable de se retrouver pour souffler les nombreuses bougies des anniversaires : 60 ans pour Annette, 80 ans pour Jean-Marie et Jojo, 92 ans pour Félix ! Et de se dire finalement, avec fierté, qu'ils ont porté assistance et soutien à la population champanelloise.

St-Genès - Charade Classic 2026, pour célébrer les 100 ans de Mercedes-Benz

Impossible de compter le nombre de voitures circulant sur le circuit de Charade, en ce dimanche d'automne ! Plusieurs centaines ! Sans compter les motos ! Les voitures rutilaient sous les rayons de soleil et les visiteurs admiratifs observaient le défilé. Rassemblement de Charade Classic mensuel, d'avril à octobre, cette dernière manifestation de l'année a permis de montrer l'évolution de la marque Mercedes-Benz et plus particulièrement de sa catégorie CLK, coupé, léger, court.
La marque Mercedes-Benz a officiellement été créée le 28 juin 1926. Déjà 100 ans ! Et c'est en 1886, que Karl Benz a déposé le brevet de la première voiture à moteur, en Allemagne.
Sur le circuit de Charade, ce sont bien sûr de nombreuses voitures de cette marque emblématique qui ont paradé ce dimanche matin, mais aussi d'autres véhicules anciens et plus récents, souvent des années 1968-1970, Porsche, Coccinelles, Honda, Alfa, 4 L, Citroën, Panhard, qui ont attiré l'œil des amoureux de l'automobile. Même le club *d'Orcines Rétro Mobile* a présenté aux passionnés quelques-uns de ses modèles anciens.
Journée initiée par le garage Mercedes de Clermont-Ferrand, les propriétaires de véhicules de cette marque sont venus principalement de la région, mais aussi au-delà. C'est avec fierté que l'animateur Jean-Paul Decker, journaliste, biographe, a fait vivre l'ambiance sur le circuit et donné le top départ des différentes parades, flanqué de son inséparable micro et aidé dans son organisation par de nombreux bénévoles. Lui qui craignait les problèmes de prix de carburant est fier de cette belle réussite et de l'engouement du public. Il faudra attendre le mois d'avril 2027 pour un prochain Charade Classic.



De belles voitures parties en parade – © Béatrice Boudet.



Une fréquentation au-delà des espérances.

St-Genès-Champanelle - « Mégaphone » a su enthousiasmer son public

Un vendredi soir enflammé a transformé la salle de la Maison des associations en *Villa Fantôme*. Ce groupe de musique rock a ouvert la soirée de l'association *Mégaphone*, avec un succès fou. La centaine de spectateurs a apprécié le rythme et l'ambiance de ce tout nouveau festival, sur la commune. Et la prestation du trio *Gontocci*, groupe clermontois, a permis de prolonger la soirée avec une énergie percutante et surprenante pour les non-initiés.
Le lendemain en fin d'après-midi, c'est aussi autour des food trucks, de la buvette, de la lumière du soleil couchant, que les adeptes de musique rock ont tout d'abord assisté, sur le parvis de la Maison des associations, aux extravagances rassurantes et pleines d'humour de la *Fanfare de l'Extrême*. Plus de 400 personnes ont assisté à cette envolée humoristique avant de se désaltérer et de partager un moment de rock endiablé avec *Opium du Peuple* pour terminer la soirée sur les airs entraînants de *The Crooked Nails*.
Caroline Mouleyre, la présidente de l'association *Mégaphone*, se montre satisfaite de ces deux soirées à l'ambiance joyeuse, festive, familiale où artistes, bénévoles et spectateurs ont donné de la voix et n'ont pas résisté à esquisser quelques pas de danse ! Ce festival a su recréer une ambiance à taille humaine en proposant une programmation avec des artistes nationaux. Prochaines dates au calendrier de *Mégaphone* : en avril, la deuxième édition de l'Afterschool et en octobre 2027, la deuxième édition du festival « Mégaphone ».



Belle ambiance familiale avec la « Fanfare de l'Extrême » – © B. B.

Aubière - Un automne plein de couleurs et de bonne humeur !

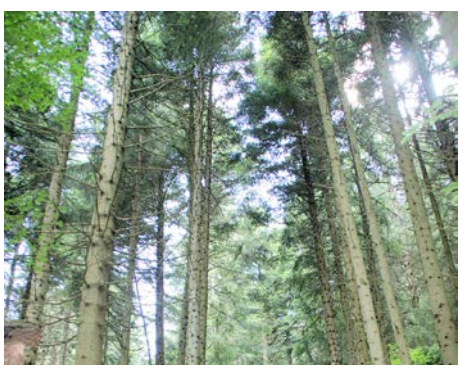
La saison automnale démarre, amenant son lot d'activités créatives, tout aussi variées les unes que les autres !
Fabrication d'amanites tue-mouches, création de cartes pop-up d'Halloween, confection de magnifiques bouquets floraux…
Profitant encore d'un beau soleil, les activités sportives contribuent à développer la cohésion de groupe, l'esprit d'équipe et la convivialité pour ce début d'année scolaire. Le projet « Souvenirs d'été » touche à sa fin ; les enfants ont ainsi pu offrir à leur meilleur copain ou meilleure copine un petit cadre photo, scellant de nouvelles amitiés.
Lors des mercredis thématiques, les enfants du projet « Couture » ont profité d'une sortie pour choisir leur tissu, après avoir tracé, taillé et coupé leur patron. Leur livret du petit couturier est également bien avancé.
Les plus petits apprennent à décrire, appréhender et identifier leurs émotions, tandis que d'autres froissent, chiffonnent, perforent et plient divers types de papier. Avec le soutien financier de la CAF du Puy-de-Dôme.



Offrir à son copain ou sa copine un petit souvenir ! – © Ville d'Aubière.

Saint-Genès-Champanelle - Les forêts se dévoilent avec Forestivités

Durant les semaines à venir, de nombreuses animations autour de la forêt sont offertes au public, gratuitement, sous le thème « les forêts sortent du bois ». Le programme est disponible sur le site : https://forestivites.fr/puydedome. Le festival de Forestivités est inauguré samedi 17 octobre, au pied du puy de Dôme.
La commune de Saint-Genès-Champanelle participe à cet évènement avec un programme inclus dans celui des Semaines du développement durable de Clermont Auvergne Métropole.
Sont proposées : une exposition du Conservatoire d'espaces naturels, « Les vieilles forêts, un héritage écologique, historique, culturel et social à préserver », déjà en place à la mairie et jusqu'au samedi 14 novembre ; une conférence donnée par des experts forestiers, au CPIE de Theix, mercredi 21 octobre à 20h : « La gestion forestière à l'épreuve des changements climatiques et conséquences » ; une conférence, vendredi 23 octobre, à la Grange, au bourg de Saint-Genès : « Sylvae, réseau de vieilles forêts en Auvergne ».



Une belle forêt champanelloise – © B. B..

Aubière - « L'Âge d'Or » a fait sa rentrée



L'ambiance et la convivialité étaient au rendez-vous – © « Club de l'Âge d'Or ».

Le 26 septembre, le *Club de l'Âge d'Or* a organisé dans ses locaux un pot pour la rentrée et la reprise des activités.
Quatre-vingts adhérents ont répondu à l'invitation. Un goûter gourmand a été servi et très apprécié. Ce rendez-vous s'est déroulé dans une très bonne ambiance. À noter : le 10 octobre, pour la sortie à Mazayes, le départ du bus est prévu à 11h. Le 17 octobre, à 14h, loto dans les locaux du club.

Aubière - Asca : « Vignobles en Scène », le samedi 17 octobre

L'*Asca* vient de déposer une demande de labellisation « Vignobles & Découverte ». Dans ce cadre et inspiré des Journées européennes du patrimoine, « Vignobles en Scène » est le grand rendez-vous annuel de l'œnotourisme en France. Chaque 3e week-end d'octobre, les destinations labellisées Vignobles & Découvertes proposent un programme de dégustations, balades, spectacles, rencontres... pour vivre le vignoble autrement.
À Aubière, cette manifestation se déroulera le samedi 17 octobre, de 14h à 18h, sur le site des Grandes et des Petites Caves. Au programme de la journée : visites du site des caves, de 14h à 16h (départ des visites à 14h, rendez-vous rue de la Gaité) ; animations des nombreuses confréries, de 16h à 18h, sur le parvis du bâtiment Savaron, situé au haut de la rue des Grandes Caves ; exposition et peinture en direct, de 16h à 18h, à l'étage du bâtiment Savaron.
Seront présents : la *Confrérie des Chevaliers de la Saint-Verny d'Auvergne*, la *Commanderie du saint-nectaire*, la *Confrérie des Gourmandins des Fromages d'Auvergne*, la *Confrérie des Talmeliers du Bon Pain*, la *Confrérie du Tire Bouchon de Saint-Rémy-sur-Durolle*, la *Confrérie des Compagnons du Bousset d'Auvergne*, l'*Enténadou d'Aubière*, la fromagerie Soron et la cave Desprat Saint-Verny.
L'artiste Sylvie Vogelgesang exposera et réalisera une œuvre en direct, « Vin & Encre », à partir d'encre de Chine et de réductions de vin d'Auvergne sur papier d'art. L'œuvre réalisée sera proposée à la vente, via un système d'enchères silencieuses (mise à prix avec bulletins secrets déposés dans une urne) qui permettra de repartir avec une pièce originale.
La manifestation est gratuite sur réservation auprès du 06.77.41.39.00 ou 06.73.41.18.49.



Intérieur de grandes caves – © Asca.

Aubière - Patrimoine : renaissance d'un « ramaclé » sur la place des Ramacles

C'est une performance ! Quand un élément du patrimoine communal est « préservé », il faut le souligner et le marquer afin que nul ne l'ignore. Un « ramaclé »(*), cet escalier qui, jadis, enjambait un béal de moulin servant de lavoir, a été d'une certaine façon réhabilité, presque à l'identique. C'est remarquable ! Il faut en féliciter les bâtisseurs qui ont su le faire renaître avec une construction reprise depuis les fondations. Peut-être qu'un lutin l'a suggéré aux architectes...
C'était en effet l'un des tout premiers escaliers de ce type, construits sur la place des Ramacles à partir de la fin du XVIIIe siècle (le premier ayant été bâti en 1795). Ceux-là avaient la caractéristique d'être construits entièrement en maçonnerie, contrairement aux plus récents qui étaient en ferronnerie, hormis les marches de pierre.
(*) Ce surnom de « ramaclé » fut donné aux ponts-escaliers des Ramacles par le docteur Casati, éminent Aubiérois, qui écrivit beaucoup dans les bulletins paroissiaux du début du XXe siècle. Ces billets avaient souvent un rapport avec la santé de ses concitoyens aubiérois.
L'écurie, la grange et la maison d'habitation avec son « ramaclé » et son balcon ; le cuvage s'ouvrant sur la rue Magenta, à l'abri des plus grosses chaleurs.



Un élément du patrimoine préservé dans le nouveau bâtiment – © Pierre Bourcheix.



L'ancien maison vigneronne avec son « ramaclé ».

Aubière - Au conseil municipal d'octobre

Le conseil municipal s'est réuni le jeudi 1er octobre et a pris les décisions suivantes :
– **Infrastructures de télécommunications.** Le conseil a approuvé la signature d'un avenant au bail conclu avec Bouygues pour l'installation d'infrastructures de télécommunications dans le clocher de l'église (loyer annuel 13 000 €) et avec Orange pour l'accueil d'infrastructures de télécommunications sur l'immeuble de la mairie (loyer annuel 10 500 €).
– **Garantie d'emprunt.** Approbation d'une demande de garantie d'emprunt pour l'Office public de l'habitat et de l'immobilier social (Ophis) sur deux emprunts pour l'amélioration de huit logements, situés 10 rue Richelieu.
– **Subventions.** Attribution et versement d'une subvention à l'Amicale laïque, section basket, sur le reste à charge après déduction des aides attribuées par le Département et la Région, dans la limite de 6 672 €, dans le cadre de l'achat d'un tableau d'affichage.
Attribution et versement d'une subvention de 400 € à l'association *Les 6Trouilles* pour l'organisation de l'événement Halloween 2026.
Attribution d'une subvention de 400 € à l'association *Tennis Club* dans le cadre du projet de développement du pickleball, pour le financement du tracé d'un terrain au sein du Centre régional de tennis des Montas d'Auvergne.
Attribution et versement d'une subvention de 200 € à l'association *Partage Auvergne* pour son projet d'organisation d'une brocante solidaire « avec les enfants du monde ».
– **Acquisitions foncières.** Le conseil a approuvé l'acquisition par la Ville de plusieurs parcelles dans l'Espace naturel sensible (ENS) du puy d'Aubière pour une superficie totale de 1 332 m² et une somme de 1,70 € le m². Cette acquisition permettra le développement des actions dédiées à la promotion de la biodiversité et à la protection de l'environnement.
Également, dans le cadre d'un projet d'envergure d'amélioration du cadre de vie, la commune souhaite investir dans le secteur naturel aux abords de l'Artière, afin d'embellir ce lieu de balades et de créer des cheminements piétons. Pour ce faire, le conseil a approuvé l'acquisition de plusieurs parcelles de jardins d'une superficie totale de 851 m² et pour la somme de 5 € le m².
– **Commission intercommunale des impôts.** La commune sera représentée par Thibaut Allemand, Sylvie Domergue et Yannik Dichampt.

Aubière

Récupérer l'eau de pluie. Et si vous profitiez de l'automne pour installer un récupérateur d'eau de pluie ? Alors que les périodes de sécheresse sont de plus en plus récurrentes, préserver l'eau potable est indispensable pour certains usages extérieurs (arrosage, nettoyage, etc.). L'installation d'un récupérateur d'eau de pluie pour votre jardin ou potager peut devenir une solution intéressante et économique sur le long terme. La Ville propose une aide financière pour la récupération de l'eau de pluie. Retrouvez les conditions et les démarches sur le site www.ville-aubiere.fr.

Semaine bleue. Jusqu'au 16 octobre, le CCAS organise la Semaine bleue. Elle vise à mettre en lumière le rôle des aînés dans la société. Dans ce cadre, venez découvrir en concert au Carré des Arts, Flora Francescut, harpiste et chanteuse. En solo, elle vous invite à voyager avec passion à travers ses univers musicaux : musiques celtiques, bandes originales de films et de jeux vidéo, ou encore grands classiques de la chanson française.
Attention : concert réservé aux retraités et seniors de la commune. Entrée libre et gratuite. Les inscriptions sont ouvertes auprès du CCAS au 04.73.44.00.03 ou par mail sur ccas@ville-aubiere.fr.

Les rendez-vous d'octobre. – Samedi 10, de 10h30 à 12h, atelier sens et plaisirs culinaires (sur réservation) à la médiathèque.
– Dimanche 11, de 9h à 17h, vide-greniers organisé par *Partage Auvergne* au complexe sportif Paul-Bourzac.
– Samedi 17 à 14h, vignobles en scène (jeu, visite, dégustation, exposition...) sur le site des caves. Musée de la vigne et du vin, tous les dimanches de 11h à 13h et de 14h à 18h. Entrée libre. Exposition « Le chêne et le vin, un mariage d'exception » au musée de la vigne et du vin de Basse-Auvergne (24 bis, avenue Jean-Noëllet).

Lempdes - Une représentation théâtrale de haute volée !



Les sept comédiens de Jeux de Clé ont joué avec brio « Potiche » pour une cause humanitaire – © R. M.

La comédie de Pierre Barillet et Jean-Pierre Grédy, « Potiche », jouée par la compagnie *Jeux de clé*, de Chamalières, dimanche dernier à la salle des fêtes, a connu un franc succès.
La mise en scène très originale de cette pièce, avec documents d'archives projetés insérés dans le décor, plongeait avec délice les spectateurs dans la fin des années 70, époque de cette comédie sociale interrogeant la place des femmes et leur pouvoir dans la société française d'alors.
Il est à noter que les comédiens ont tous joué avec brio, bénévolement, au profit de l'association *Action Partage Entraide France Bénin*.
La présidente de l'association, Anne-Claude Henriot, a remercié chaleureusement la compagnie, la municipalité qui a mis la salle à disposition, et tous les spectateurs venus nombreux en cette fin de dimanche. Elle a précisé que le bénéfice de cette soirée théâtrale servirait à rémunérer les animateurs de deux centres de nutrition béninois qui suivent des enfants de 0 à 3 ans, donnant des conseils aux mères et proposant des farines très nutritives, contribuant ainsi à faire reculer la malnutrition dans la région de Porto Novo au Bénin. L'assemblée générale de l'association aura lieu, samedi 14 novembre à 14h30 salle Agora à Lempdes, et sera présente au marché de Noël. La compagnie *Jeux de clé* jouera de nouveau « Potiche », le samedi 7 novembre à 20h30 au festival de Dallet.

Cournon - Salon multi-collections

Dimanche 18 octobre, salle du centre de loisirs œuvre laïque, avenue de l'Allier, 11e salon multi-collections de 9h à 18h. Tous types de collections vous seront présentés afin de compléter ou de commencer des collections. Cette année, nous accueillerons l'association *Roulons ensemble avec Léa* qui vous proposera des baptêmes à moto ouverts à tous : que vous soyez passionné, curieux ou simplement tenté par l'expérience, venez prendre place derrière un motard et profiter d'une balade. Les casques et blousons seront prêtés.
Entrée gratuite. Vous êtes attendus nombreux à Cournon-d'Auvergne. Renseignement et réservation au 06.26.18.03.93.



Chanonat - Suivez la flèche…

Ces toutes dernières semaines on a pu voir fleurir à de nombreuses intersections de routes et de rues, des trois bourgs, de nouveaux panneaux indicatifs.
On ne peut que s'en féliciter. Car cette remise





à jour des indications des lieux majeurs ainsi que la stylique sont très appréciées, notamment des personnes venant de l'extérieur et cherchant leur destination chanonatoise. Aussi, prenons-en le plus grand soin !

Chanonat - Mond'Averne… le saviez-vous ?

Actuellement le siège de notre communauté de communes (laquelle compte 27 communes pour 42 000 habitants) est situé à Veyre-Monton. Plus précisément dans la zone artisanale dite de Pra de Serre.
Manifestement, et depuis longtemps, ces locaux ne sont plus adaptés aux missions confiées à Mond'Arverne. Aussi, le conseil communautaire a décidé d'opter pour un autre lieu, com-





patible avec ses besoins, y compris en termes de parking. Le choix s'est porté sur l'ancien site de la société Toupargel dans la zone artisanle de la Novialle de La Roche-Blanche.
Rappelons que le maire de Chanonat, Julien Brunhes, est le 4e vice-président de cette institution communautaire.
En revanche le CIAS (Centre intercommunal d'action sociale) restera à Vic-le-Comte, au parc de Montcervier.

Olloix - Concert en l'église, ce dimanche



La « Grande Chorale de la Coopérative de Mai » - © LGCC

Dimanche 11 octobre, à 16h en l'église d'Olloix, un concert sera donné par la *Grande Chorale de la Coopérative de Mai* (répertoire rock). Entrée libre, participation au chapeau.

Gerzat

Permanence C.vélo. Pour cette nouvelle permanence de 2026, un agent de C.vélo sera présent pour vous faire découvrir le service de location longue durée de vélos à assistance électrique (VAE). Outre la possibilité de louer un VAE, cet expert de la bicyclette vous apportera toutes ses connaissances sur ce mode de transport bon pour l'environnement et votre corps !
Rendez-vous à la permanence qui aura lieu le mardi 13 octobre de 15h à 19h, à la maison des associations (salle nº 3, au rez-de-chaussée), 2, rue Léon-Blum.
Vous pouvez préréserver un VAE et vous informer via ce lien : https://www.c-velo.fr/abonnement-vld/. Rens. 04.73.92.65.08, par mail via le site ou en agence au 28, avenue de l'Union-Soviétique à Clermont-Ferrand.

Distributions gratuites de sacs canins + vente de grilles pour pièges à frelons asiatiques et moustiques. Afin d'aider les propriétaires de chiens à garder une ville propre, la municipalité a pris l'initiative de distribuer gratuitement des sacs canins bio-compostables. Mises en place depuis le mois de juin 2024, les permanences de distribution se poursuivent et la prochaine se tiendra le mercredi 21 octobre de 9h à 10h à l'hôtel de ville. Merci de vous munir d'un justificatif de domicile et du carnet de santé de votre animal. De plus, afin de lutter contre les frelons asiatiques, néfastes notamment aux abeilles, des grilles sélectives pour pièges seront proposées à la vente pour 2 euros. Elles ont été fabriquées par des élèves du lycée professionnel de Saint-Aubin La Salle (49). À noter que l'appât recommandé pour le piège (mixture avec 1/3 de vin blanc, 1/3 de bière, 1/3 de grenadine) est aussi efficace contre les moustiques (y compris tigres).

Chanonat

Messe du samedi soir. Le 10 octobre à 18h en l'église Saint-Étienne de Chanonat. On fêtera les Daniel, Ghislain, Firmin.

Belle promotion. Nous adressons nos chaleureuses félicitations au nouveau commandant Erwan Constanty, jeune papa d'un petit Mael et compagnon d'Océane Juillard, conseillère municipale, qui a pris le 18 septembre le commandement de la caserne des sapeurs-pompiers de La Roche-Blanche/Chanonat, forte de plus 20 membres volontaires. Cette caserne est rattachée à la compagnie d'Aubière. De très nombreuses personnalités, dont le maire Julien Brunhes, ont participé à cette nouvelle prise de fonction d'un jeune et dévoué Jussatois. Erwan est engagé au sein de cette caserne depuis 2013. Tous nos meilleurs vœux l'accompagnent dans cette nouvelle et noble responsabilité au service du bien commun.

Une pensée pour la route. « Quiconque invoque le nom de Dieu pour légitimer la violence ou l'oppression commet une profanation ». Léon XIV.

Saint-Saturnin - Une journée tout en peinture

L'atelier de peinture du village de Chadrat avait organisé une journée d'exposition des œuvres réalisées par les élèves de Marie-Geneviève Collas. Cette dernière, qui depuis 2003 a donné de son temps en tant que bénévole, pour initier des personnes à la recherche du beau, mais aussi à la richesse de la peinture et leur faire découvrir des talents quelques fois inconnus.
Une cinquantaine de peintures étaient exposées pour cette occasion dans la salle des fêtes du village. Ce fut un vif succès de visites toute la journée. En parallèle, des peintres (toujours amateurs et amatrices) adultes et enfants étaient



Marie-Geneviève Collas.



Les dentellières du village étaient aussi présentes - © J.-P. T.

répartis dans le village et au-delà pour faire valoir leurs talents dans des œuvres réalisées à main levée. Ce fut l'objet en fin de journée d'un concours des tableaux apportés et mis en valeur par le jury.
Les dentellières du village étaient aussi présentes et donnaient des explications à des néophytes sur la façon de réaliser de très belles pièces.
Un village en effervescence également par la mise en chauffe du four banal ; un excellent pain cuit au bois avec toujours un grand succès ; une matinée qui se termina par un repas pris en commun sur la place du village.
Ont été retenus par le jury, une dizaine d'enfants et sept adultes.

Saint-Saturnin - Voyage du pape : le témoignage de deux jeunes paroissiens

Deux jeunes de Saint-Saturnin et de la paroisse Saint-Ephrem de la Serre, Benoît et Bruno Albert, sont allés à la rencontre du pape lors de sa visite à Paris. Ils nous livrent leur témoignage :
« C'est avant tout la volonté d'être présents pour accueillir le pape, qui nous a poussés à répondre à son appel. Pouvoir se rassembler entre chrétiens, et au-delà, pour partager un moment de foi, en Église, nous tenait particulièrement à cœur. Sur place, nous avons été frappés par l'unité fraternelle, l'enthousiasme collectif et une jovialité saisissante qui traversaient la foule. Parmi les moments les plus forts, nous gardons en mémoire la profondeur de la prière collective, le silence impressionnant lors de l'Eucharistie, malgré la foule présente. Il y avait cette sensation incroyable d'être dans une intimité, recueillis comme si nous n'étions que quelques-uns. « C'était un moment très émouvant, poursuivent-ils, très priant, et nous avons eu une pensée pour toutes les personnes qui n'ont pas pu être présentes. Quelle paix le pape nous a-t-il offerte par ce moment suspendu ! Il nous a invités à réfléchir au sens de cette vie. Quelle est notre soif la plus profonde ? Que cherchons-nous dans la vie ? Ces paroles nous ont beaucoup marqués ; dans une société qui va de plus en plus vite, il est difficile de s'arrêter et d'y réfléchir », soulignent les deux paroissiens, avant de conclure : « La communion fraternelle si palpable, nous a particulièrement touchés. Et aujourd'hui, nous aimerions la transmettre avec



Benoît et Bruno Albert.

les mots du pape qui résonnent encore dans nos cœurs : "Que le don de l'Esprit saint fasse de vous des témoins vivants prêts à répandre autour de vous la civilisation de l'amour et de la paix". »

Jean-Pierre TIXERONT (CLP)

Vic-le-Comte

Concours de belote. L'*US Vic-le-Comte Natation* organise un concours de belote, dimanche 11 octobre à 14h à la maison du Temps Libre à Longues. Engagement : 20 € par équipe. Nombreux lots de valeur. Un lot à chaque participant. Tombola. Renseignements au 06.46.24.22.37.

Conférence sur l'effondrement de la biodiversité. Jeudi 15 octobre à 20h30, salle Henri-Reynaud, au Couvent des Dames à Vic-le-Comte, conférence de Christian Amblard, invité par l'*Association pour la Défense et la Valorisation de l'Environnement et du Patrimoine* (Advep). Christian Amblard, directeur de recherche honoraire au CNRS et docteur d'État ès sciences naturelles, expliquera la notion de biodiversité et les bouleversements provoqués par les activités humaines : destruction des habitats et des espèces, pollutions et changements climatiques. Il présentera également différentes pistes pour faire face à cet effondrement du vivant, notamment la protection des espèces, la restauration des habitats et la transition vers l'agroécologie. Entrée libre.

Journées France Services : l'Adie, un crédit et des conseils pour se lancer. Et si votre idée devenait votre métier ? L'Adie vous donne rendez-vous aux Journées France Services, le vendredi 16 octobre de 9h à 12h. Une idée, une envie d'entreprendre, mais besoin d'un coup de pouce ? À l'occasion des Journées France Services, Mathias, référent de l'Adie, vous invite à venir découvrir les solutions d'accompagnement et de financement dédiées aux futurs entrepreneurs. Au programme : échanges, conseils pratiques et réponses aux questions que l'on se pose avant de se lancer. Pas besoin d'avoir un projet parfaitement abouti : l'envie et l'idée sont déjà un premier pas ! À travers cet atelier, l'Adie souhaite montrer que l'entrepreneuriat est accessible à chacun, quels que soient son parcours ou sa situation. Rendez-vous aux Journées France Services pour échanger, s'informer et peut-être donner vie à une idée qui ne demande qu'à grandir !

Vic' ted – bourse aux vêtements automne-hiver. Organisée par *Indep'parents*, elle aura lieu le samedi 10 octobre de 9h à 17h à la Halle du Jeu de Paume. Les recettes de cette action permettront le financement de projets dans les établissements de la commune.

Ciné-Parc. Projection du film de Christopher Nolan « L'Odyssée » mercredi 14 octobre à 20h à la Halle du Jeu de Paume. Avec Matt Damon, Tom Holland, Charlize Theron... Tout public avec avertissement. Et vendredi 16 octobre à 20h30, projection du film d'animation « Mon voisin Totoro ». Public : à partir de 7 ans. Le film sera précédé d'un concert de l'*Orchestre d'Harmonie de Vic-le-Comte* autour de la musique de l'univers de Miyazaki.

Paroisse Saint-Romain du Val d'Allier

Messes. Samedi 10 octobre, messe à 18h aux Martres-de-Veyre. Dimanche 11, messe à 10h30 à Vic-le-Comte.

Vic-le-Comte - Le centre-bourg au temps de la Renaissance !

Le public a été très nombreux à profiter du beau week-end ensoleillé des 3 et 4 octobre pour assister à la transformation du centre-bourg historique en cité Renaissance et replonger au temps de Jean Stuart !
Le passé de Vic-le-Comte, Petite Cité de Caractère, a ressurgi au gré des couleurs et des activités d'antan. Ménestrels et troubadours ont enchanté les rues. Chevaliers, campement militaire, ferme médiévale, balades à poneys, théâtre de rue, combat à l'épée, spectacle de marionnettes, de danses Renaissance, maquillage et ateliers créatifs ont émerveillé les plus petits tandis que les plus grands ont pu profiter du marché d'artisans et de marchands médiévaux de Cramail et Croc en Jambe, des concerts de rock-médiéval de *Brick à Drac* et des multiples conférences sur la vie médiévale proposées au Chai.
Les jeunes élus du conseil municipal des enfants ont contribué à faire partager un pan d'histoire par un atelier de confection de blasons avec armoiries et symbolique des grandes familles de la noblesse tout près de la Sainte-Chapelle. De quoi apprendre la signification des partitions et des meubles ornant les blasons du Moyen Âge. Toutes sortes de nourritures, de recettes anciennes ou plus actuelles, proposées par des artisans et des associations vicomtoises, étaient également au rendez-vous pour ravir les papilles de tous. Une ambiance magique retrouvée grâce notamment aux costumes et accessoires d'époque qui ont permis le dépaysement de chacun.
La municipalité remercie tous les partenaires, prestataires et les compagnies qui ont fait vivre aux visiteurs et aux familles des instants inoubliables.



Beaucoup d'enfants ont applaudi le spectacle de marionnettes de la charrette des bateleurs – © R. M.



Danses de « Camerata Brivatensis » au pied du mur du château des Comtes d'Auvergne.



Cuisine et taverne médiévales, place du Vieux-Marché.

Saint-Saturnin - Opération « Nettoyons la nature » avec les élèves de St-Joseph



Les élèves sont fiers d'avoir agi ensemble pour la protection de leur environnement – © Ensemble scolaire Sainte-Cécile/Saint-Joseph.

Le 25 septembre, pour la 17e année consécutive, les élèves de 6e du collège Saint-Joseph, ainsi que les élèves de CM de l'école Sainte-Cécile, ont participé à l'opération « Nettoyons la nature » en lien avec l'enseigne des magasins Leclerc.
Le but de cette opération n'est pas uniquement de sensibiliser les enfants au respect de l'environnement mais également de les initier aux gestes éco-responsables, au tri des déchets, au recyclage, et de leur faire prendre conscience de l'impact des activités humaines sur notre planète.
Les élèves, munis d'un kit de nettoyage composé d'une paire de gants, d'un sac poubelle, d'une chasuble et d'un masque, ont parcouru les abords du collège, le village de Saint-Saturnin, le Vocan et les berges de la Veyre. Ils ont ramassé bon nombre de déchets tels que : des bouts de ferraille, des vêtements, des papiers, des mégots de cigarette, des bouteilles en plastique et en verre, des jantes et des pneus de vélo…
Les élèves ont également été consternés de constater que le lit de la Veyre était asséché, victime des effets du dérèglement climatique et de la sécheresse.
Devant ce constat désolant et affligeant, ils sont fiers d'avoir agi ensemble pour la protection de leur environnement.

Paroisse Saint-Ephrem de la Serre

Messes. Samedi 10 octobre à 18h à Chanonat. Dimanche 11 à 10h30 à Saint-Amant-Tallende et à 11h à Aydat.

Messes de semaine. Mardi 13 à Saint-Amant-Tallende à 18h30. Jeudi 15 au Crest à 18h30.

Contact. Maison paroissiale, 1, rue des Pénitents à Saint-Amant-Tallende. Rens. 04.73.39.38.03 ou paroisseephrem@gmail.com. Internet : paroisse saintephremdelaserre.fr.

Saint-Maurice-ès-Allier - Une nouvelle expérience pour les artistes !

L'association *Alizarine* a proposé une exposition en parallèle avec la fête patronale du village : « L'Abstraction ». Lors du vernissage, Marie Vanhulle, présidente, explique : « Il a fallu abandonner le dessin d'observation objective, la recherche des "vraies" couleurs, et de nombreux apprentissages laborieux qui nous laissent insatisfaits. Une aventure : laissée partir le geste graphique de notre corps sans objectif préconçu, en y associant les couleurs qui peu à peu formaient une alchimie personnelle en donnant un sentiment de liberté fort agréable… Le démarrage a été plus ou moins facile, mais les « roues de secours » parmi les peintres du xxe siècle ne manquent pas… Logiquement, certaines œuvres n'ont pas de titre, mais dans le feu ou le jeu de l'action, il arrive que s'insinuent des intentions, des significations imprévues initialement. Alors certains ont cherché un nom à leur œuvre, avec humour parfois ! »
Les élus locaux, Éric Faye, élu de Mirefleurs, et les invités ont joué et découvert des intitulés très intéressants. Élodie Pays a félicité l'imagination et ce moment de culture joint à la fête, où la joie ressort au niveau des couleurs.
L'association d'arts plastiques œuvre depuis 15 ans avec 10 adhérents et un groupe de cinq enfants conduits par le professeur André Bravard, association à laquelle se sont rattachées deux sections de travail manuel : *Les Cousettes* et *les Bobinettes*. Elle informe qu'il est toujours possible de rejoindre le groupe enfants.
Les exposants : Catherine Amores, Bernadette Avila, Cécile Bruand, Patricia Gomot, Jean Jouannet, Sylvia Luehmann, Maria Richard, proposent de l'acrylique ; Dominique Didelot, aquarelle, acrylique et peinture à l'huile ; Chantal Rousset, acrylique, pastel gras ; Marie Vanhulle, aquarelle, acrylique, pastel gras.
Ils ont travaillé au pinceau, mais aussi à la brosse, au tampon, au couteau et à la fourchette, au peigne, à la carte bancaire (périmée) : les outils sont sans limite…
Et si nécessaire, ils frottent, grattent, déchirent, découpent, assemblent et collent… Très créatifs et novateurs, pas d'esquisse, il faut se lancer, chacun chemine, tâtonne. Artistes et public ont fait de belles découvertes !



Artistes et élus locaux – © J. P.



Marie présente « Le Petit Vert de Trop ! ».

Saint-Maurice-ès-Allier - Les féminines ne renoncent pas !

Malgré la fête du village, le 27 septembre, les locales féminines de la *Pétanque du Puy Saint-Romain* se sont déplacées pour la dernière journée de championnats à Veyre-Monton.
En matinée, les féminines rencontrent la *Pétanque de Veyre-Monton* ; elles ont remporté deux têtes à tête sur six, une doublette sur trois et une triplette, mais il fallait les deux pour remporter le match. Elles se sont donc inclinées 14 à 22.
Lors de l'après-midi contre le *Joyeux cochonnet* de Saint-Ours, même organisation en six têtes à tête, dont quatre gagnées par la *Pétanque du Puy Saint-Romain*, une doublette sur trois et pour remporter la rencontre, il fallait les triplettes mais malheureusement une seule remportée ! Pour terminer le championnat, l'équipe a fini par un match nul 18 à 18. Bravo aux féminines qui s'accrochent toujours car les résultats ne sont pas catastrophiques vu les équipes qu'elles rencontrent. Elles feront mieux l'année prochaine.



La Pétanque de Veyre-Monton en bleu marine et blanc ; Saint-Ours en rouge et noir et Saint-Maurice en bleu.

Saint-Maurice-ès-Allier

Les écrans, en parler pour mieux accompagner. *Les P'tits du St-Romain* proposent le vendredi 16 octobre de 18h à 20h, à l'Espace des Chanvres, une soirée débat, dédiée à la place des écrans, à destination des parents d'enfants, de pré-ados et d'ados.
Réseaux sociaux, jeux vidéo, temps d'écran... Les outils numériques occupent une place centrale dans le quotidien des enfants et adolescents, soulevant parfois des questions ou des inquiétudes dans le rôle des parents. Quel est l'impact des écrans ? Vous avez envie d'avoir des pistes pour mieux gérer au quotidien ?
La soirée autour du sujet « Les écrans et nos enfants », animée par Sébastien Jolivet, chargé de mission sur l'éducation aux usagers numériques, peut vous aider.
Ce moment d'échange sera l'occasion d'avoir des clés de compréhension sur les usages numériques et de partager des astuces pratiques à réutiliser à la maison. Ouvert à tout parent qui se sent concerné par le sujet, entrée libre et gratuite, aucune inscription requise.

COUP DE ♥ LIVRES COUP DE CŒUR DE LA SEMAINE



LA MER IMMENSE

Victoria Hislop
LES ESCALES

Grèce, 1947. Au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, le pays est déchiré par un violent conflit. Les soldats du régime traquent les opposants communistes, transformant les villages en champs de ruines.
À Kalopetra, au coeur des montagnes, Fotini vient de donner naissance à son deuxième enfant. Lorsque les forces gouvernementales font irruption, elle est embarquée de force avec les femmes du village. Iliana, sa fille aînée, et les autres enfants, cachés dans un abri de fortune, se retrouvent alors totalement livrés à eux-mêmes, à la merci des factions ennemies.
Fotini est déportée dans la prison politique de l'île de Chios. Là-bas, elle se lie d'amitié avec Markella, une autre détenue avec qui elle tente de survivre. Après de longs mois de captivité, Fotini fait le serment de retrouver Iliana et le fils de son amie, quel qu'en soit le prix. Des années plus tard, les enfants de la guerre civile ont grandi. Devenus adultes, certains tenteront de remonter le fil du passé pour comprendre leur histoire, et lever le voile sur le conflit qui leur a volé leur enfance et celle de milliers d'autres.



CODE YESTERDAY

Michel Bussi
PRESSES DE LA CITÉ

Lonely McKenzie, jeune musicienne de Liverpool, trouve dans la maison de ses grands-parents, rue Penny Lane, une partition griffonnée du premier tube des Beatles.
A-t-elle découvert un secret aussi précieux que la couronne d'Angleterre ?
Un secret que tentera de lui arracher Smoky Slug, journaliste spécialisé dans le rock, vieux limier misogyne qui n'a jamais cru au mythe des Fab Four.
Car Smoky le sait : pendant les années de folie du groupe, les Beatles ont été entourés de morts, presque toujours violentes, souvent inexpliquées...
Une galerie savoureuse d'enquêteurs, dont un espion du MI5 et le Premier ministre himself, vont tenter l'impossible pour faire toute la lumière sur le mystère le mieux gardé de l'histoire du rock.

Billom - Au dolmen de Cournols



Les élèves de 6e A et de 6e B du collège Notre-Dame de Billom sont partis en excursion pédagogique – © collège Notre-Dame.

Par une belle journée d'automne, les élèves de 6A et de 6B du collège Notre-Dame de Billom sont partis en excursion pédagogique au dolmen de Cournols, sortie organisée et encadrée par M. Pastore, leurs professeurs principaux, M. Fourvel et Mme Peyrot.
Grâce à une chasse au trésor archéologique, ce fut l'occasion d'explorer le lieu, d'aiguiser leurs observations et d'éveiller leurs questionnements sur ce mégalithe, rare dans la région, ses caractéristiques, sa conservation, ses fonctions probables ainsi que la flore et le paysage dans lequel il est intégré. Ils ont également pu se confronter aux exigences du travail collaboratif en équipe. La journée a vu deux équipes découvrir l'énigme finale et remporter la chasse au trésor.

Billom communauté - Des animations originales autour de Blaise Pascal

L'exposition « Le curieux bureau de Blaise Pascal et son portrait mystérieux » inaugurée lors des Journées européennes du patrimoine connaît un vif succès ! Ce sont déjà plus de 100 personnes qui ont découvert la relation entre Blaise Pascal et Billom, rencontré les artistes à l'origine de l'exposition et exploré le travail de Betty Miss Boll et Marie Deschamps et une collection de 300 objets « pascaliens ». Le Pays d'art et d'histoire a conçu autour de cette exposition un programme d'animation pour mieux connaître le célèbre Clermontois : conférences, ateliers sciences et magie, spectacle.
Les prochaines conférences aborderont les inventions et machines de Blaise Pascal avec Nathalie Vidal, responsable du département d'histoire des sciences et techniques du Muséum Henri-Lecoq, et l'enseignement des jésuites avec Bernard Dompnier, historien.
– Exposition « Le curieux bureau de Blaise Pascal et son portrait mystérieux » : local patrimoine, rue des Boucheries (Billom) les dimanches et lundis de 10h à 12h et de 14h à 18h, gratuit.
– Conférences : sur les machines de Blaise Pascal, par Nathalie Vidal, responsable du département d'histoire des sciences et techniques et de l'inventaire Patstec du muséum Henri-Lecoq, jeudi 15 octobre à 18h30 à la mairie de Billom. Tarif unique : 4 €.
« L'enseignement des jésuites » par Bernard Dompnier, jeudi 5 novembre à 18h30 (mairie de Billom).
– Ateliers sciences et magie : « Les engrenages », lundi 19 octobre à 15h30, « La pression », vendredi 23 à 10h30 avec le magicien Rémi Gandrille (Cie *La Lanterne magique*), gratuit, sur inscription.
– Atelier artistique : « La calligraphie », dimanche 15 novembre à 15h et 16h30 avec Betty Miss Boll et Marie Deschamps, gratuit, sur inscription.

Saint-Maurice-ès-Allier - « Les Amis du Four » recherchent des exposants !



L'alambic se refait une beauté pour l'occasion – © J. P.

L'association *Les Amis du Four* prépare la journée alambic du 11 novembre. À cette occasion, les organisateurs recherchent des exposants, artisans, producteurs et créateurs locaux. L'emplacement en extérieur est gratuit (prévoir barnum, tables et chaises) de 9h à 17h. Inscriptions et renseignements avant le 8 novembre à l'adresse : lesamisdufour63@gmail.com. Au cours de cette journée festive : repas, vente de saucissons, animations diverses.

RÉDACTION

4 allée du Groupe N. Bourbaki
63170 Aubière. Tél. 04 73 98 46 00
locales@semeur.com

SERVICES DE GARDE

SAMU : 15
Pompiers : 18
Police : 17
Centre anti-poison à Lyon : 04 72 11 69 11
Urgences ophtalmologiques (CHU) : 04 73 75 19 04
Urgence mains La Châtaigneraie : 04 73 15 14 00

Urbanisme - Le réseau de chaleur bois s'étend

RIOM - Ayant autorité sur le réseau de chaleur bois exploité par RBCE, les élus de Riom Limagne Volcans (RLV) ont approuvé les raccordements du musée Mandet et de l'hôtel de ville à ce réseau, lors du dernier conseil communautaire, jeudi 1er octobre.

Tel des racines se propageant dans le sol, le réseau chaleur bois progresse à Riom dans le quartier Saint-Amable. Deux nouveaux bâtiments y seront raccordés : le musée Mandet et l'hôtel de ville. Jeudi 1er octobre, les élus communautaires de Riom Limagne Volcans (RLV) ont approuvé, à l'unanimité, les deux conventions d'exportation de chaleur vers ces équipements.
En pratique, il s'agit d'étendre le réseau de 291 mètres pour raccorder le musée Mandet et l'hôtel de ville. Ces derniers ne sont pas compris dans le périmètre initial de la délégation de service public, confiée à Riom Chaleur Bois Énergie (RCBE), une filiale d'Engie. Pour permettre leur jonction au réseau, les conseillers communautaires ont adopté les deux conventions autorisant la vente de cette chaleur : l'une entre RLV et RCBE pour le musée, l'autre avec la Ville de Riom pour l'hôtel de ville.
Le tout sans bouleverser l'équilibre économique de la délégation de service public. Ce linéaire supplémentaire s'ajoute aux 7,9 kilomètres de réseau déjà existants et aux 38 bâtiments déjà branchés. Engie assurera les travaux de raccordement.
Avec ce raccordement, le musée Mandet souscrit à une puissance de 250 kW pour une consommation prévisionnelle de 294 MWh par an. L'hôtel de ville souscrit à une puissance de 77 kW pour une consommation prévisionnelle de 126 MWh. Au total, les deux bâtiments représenteraient une consommation de 420 MWh par an.



Alimentant déjà 38 bâtiments avec ses deux chaufferies, le réseau chaleur bois chauffera le musée Mandet et l'hôtel de ville.

Deux raccordements pour un coût de 325 000 €

Pour RLV, l'opération présente un double intérêt : réduire la dépendance aux énergies fossiles des bâtiments publics et augmenter les volumes de chaleur distribués par un réseau déjà en place. Les deux chaufferies utilisent du bois, avec un complément de gaz. « Avec le raccordement au musée et à l'hôtel de ville, on reste dans le mix énergétique prévu contractuellement. On n'utilise pas plus de gaz », précise Nathalie Abélard, vice-présidente déléguée à l'environnement et à la transition écologique à RLV. La séance a permis d'évoquer l'origine du bois. « C'est l'occasion de discuter du réseau. Le bois est-il originaire du département, de la région ? », questionne Boris Bouchet. « La fourniture bois se limite au département », répond la maire de Châtel-Guyon.
Au total, le raccordement des deux bâtiments coûtera 325 000 € hors taxe. Dans le détail, le branchement du musée Mandet au réseau chaleur bois est évalué à 195 000 €. « Le financement du Fonds vert est-il acquis ? », demande Grégory Villafrance, maire de Saint-Laure. RLV entend mobiliser le Fonds Vert et les Certificats d'Économies d'Énergie (CEE) pour financer 186 284 € de cet investissement. Le reste à charge serait ainsi réduit à 8 716 €. De son côté, la Ville de Riom prévoit de faire la même chose. Elle sollicite 124 190 € de subventions pour réduire le reste à charge du rattachement de l'hôtel de ville, qui s'établirait ainsi à 5 810 €. « L'ambition est affichée. Maintenant, on se bat pour obtenir les subventions », répond Pierre Chassaing, président de RLV.

Kévin LE GOUGUEC

UN NOUVEAU DGS POUR RLV

Le conseil communautaire du jeudi 1er octobre a été l'occasion de présenter le nouveau directeur général des services (DGS). Baptiste Lecader est en poste depuis le 21 août dernier. Originaire de Durtol, il a été auparavant directeur général technique à Issy-les-Moulineaux après avoir poursuivi une partie de sa carrière au sein du ministère des Armées.

Riom en bref

Au cinéma Arcadia cette semaine

« Digger » (vo et vf – 2h09), « Garance » (1h55), « I am not a witch » (vo – 1h33), « Justin le Juste » (1h50), « Ducobu et le fantôme de Saint-Potache » (1h30), « Heart of the beast » (1h41), « Je verrai toujours vos visages » (1h58), « La maison de nos rêves » (1h38), « Les Contrebandiers » (1h52), « Notre salut » (2h39), « Resident Evil » (1h37 – int. -12 ans), « Les Beaux Jours » (0h35), « Les survivants du Che » (1h38 – vo), « Raison et sentiments » (2h12 – vo), « Si tu penses bien » (1h34). Les horaires sont disponibles sur Allociné et sur le site https://www.cinearcadia.fr/.

Agenda

▪ **Les 10, 16, 17 octobre** à la Puce à l'Oreille, 16 rue du Général-Chapsal. 10 octobre : After Rock : *Paracrine* + *Therebene* + *Mjaw* (rock fr.). 16 octobre : *Soviet Suprem* + *Par.Sek* (chanson, hip-hop, hlectro – Arts en Territoire à l'Arlequin à Mozac). 17 octobre : *Myrath* + *Roses of Thieves* (metal symphonic).
Plus d'infos à : www.lapucealoreille63.fr.
▪ **Samedi 10**, de 8h à 18h en centre-ville, foire de la Saint-Amable d'hiver et braderie des commerçants de Riom. Dégustation culinaire sous la Halle le matin, animations toute la journée en centre-ville.
Pour les exposants souhaitant s'inscrire à la foire c'est ici : https://www.espace-citoyens.net/villederiom/espace-citoyens/Demande/Nouvelle Demande/FOIRE_BROC/ST_AM_H26 ; à partir de 14h à la gare / la RD / Riom ; Death Jam organisé par *Riom Urban Ride ;* à 15h à la Tour de l'horloge : « Les fontaines de Riom » :. Laissez-vous guider de fontaines en monuments pour poser un nouveau regard sur la pierre et l'eau dans la ville. 4€/ 3 € ou Passeport Patrimoine. Renseignements au 04.73.38.99.94, www.rlv.eu.
▪ **Dimanche 11** à 13h30 et 15h, ancienne maison d'arrêt, place des martyrs de la résistance : « Ancienne maison d'arrêt » : Découvrez en compagnie d'un guide conférencier ce haut lieu de la mémoire de la Seconde Guerre mondiale, des cours au tunnel, en passant par les anciennes cellules, dont celle de Jean Zay. 4 €/ 3 € ou Passeport Patrimoine. Renseignements au 04.73.38.99.94, www.rlv.eu ; à 13h30 et 15h au stade Émile-Pons à la Varenne : match Rugby Club Riomois/Paris XV organisé par le Rugby Club Riomois.
Dimanche 11 à 15h au gymnase de l'Amitié : match Riom/Cercle Jules-Ferry Fleury, organisé par le Riom Volley-ball.
▪ **Mardi 13**, de 12h15 à 13h15 à l'École d'art et de musique, faubourg de la Bade, archives sandwich sur le thème « Venus avec la poussière et partis avec le vent » avec une balade musicale dans les archives de Woody Guthrie par Cédric Broët et Pierre Massat.. Entrée libre et gratuite sans inscription.
▪ **Jeudi 15** de 12h15 à 13h15, École d'art et de musique, faubourg de la Bade, conférence sandwich sur le thème « L'art est-il textile ? » par Alexandre Roccuzzo. Entrée libre et gratuite sans inscription.
▪ **Vendredi 16** à partir de 19h au gymnase du Parc des fêtes : matchs de tennis de table organisés par ASTTRE.

Théâtre - Une parodie de polar

Dans le cadre de la saison culturelle 2026/2027 de la ville de Riom, le spectacle « Mohican Dance ou le téléphone sonnera trois fois » aura lieu vendredi 16 octobre à 20h30 à la salle Dumoulin. « Mohican Dance » est une parodie de polar en noir et blanc, inspirée du cinéma américain des années 50, et pétrie de la culture télévisuelle des années 60.
Dans une ambiance en noir et blanc, fumeuse et enfumée, Félix Martowe est en charge d'une enquête sur une série de meurtres en cascade où les suspects se bousculent au portillon : une concierge marseillaise, un Indien criminel, un Italien joueur, un colonel à la retraite...
« Mohican Dance » est le premier spectacle créé par Philippe Car et Patrick Ponce en 1981 et joué plus de 650 fois. Déjà tout leur univers à la sauce cartoon était là ! Et comme ses interprètes, il n'a pas vieilli ! La création des personnages, les costumes, les accessoires, le jeu des lumières, le décor, la bande son, rien n'est laissé au hasard. Tout participe au rire et à la dérision.



© Elian Bachini

Tarifs : 17 €, réduit : 12 €, abonné : 10 €, jeunes : 5 €. À partir de 8 ans. Durée : 1h20. Rens. Mairie de Riom, service Culture, 5 mail Jost-Pasquier. Tél. 04.73.33.79.78. Mail : billetterie@ville-riom.fr. Site : www.ville-riom.fr.

Paroisse Notre-Dame des Sources au Pays riomois

Horaire des messes. Vendredi 9 octobre à 14h30 à l'hôpital de Riom ; à 17h30 à Châtel (Saint denis et ses compagnons). **Samedi 10** à 18h30 à Ménétrol. **Dimanche 11** à 9h30 à Volvic ; à 11h à Riom Saint-Amable (Saint-Amable d'automne).

Confessions. Chaque vendredi de 16h45 à 17h15 à l'église de Châtel ; chaque samedi de 9h30 à 11h à l'église Notre-Dame du Marthuret à Riom ou sur rendez-vous.

Rendez-vous. Vendredi 9 à 18h, parcours confirmation ado, salle du Couriat ; à 20h30, concert gospel : Octobre rose à l'église de Châtel Guyon. Dimanche 11 à 15h30, concert chorales et harpe celtique donné au profit de *L'Auvergne pour un enfant*, à abbatiale de Mozac

Accueil à la maison paroissiale. Du lundi au samedi matin, de 9h45 à 11h45 et mercredi de 14h à 16h30, vendredi de 16h à 18h30, 15, boulevard Desaix, 63200 Riom, tél. 04.73.67.10.23 – 06.09.37.55.63. Mail : coordination@ndsources.fr. Site Internet : www.notredamedessources.com. Restons connectés : www.notredamedessources.com. Retrouvez tous les horaires et infos sur le calendrier disponible sur le site de la paroisse et l'appli O Clocher !

Châtel-Guyon - Sixième édition du festival dédié aux voix masculines



© « Chœur Eragiyok Abesbatza ».

Depuis 2015, le *Chœur Voix Dômes* organise un festival unique en Auvergne dédié aux voix masculines de chant choral. La sixième édition se déroulera du vendredi 16 au dimanche 18 octobre.
Le public a quatre concerts pour découvrir des chœurs venus de France, du Pays basque et de Suisse, réunis autour d'un répertoire riche et varié. C'est le *Chœur Voix Dômes* de Châtel-Guyon qui ouvre le festival, dès le vendredi 16 à 20h30.
Le samedi 17 à 17h, la Chorale du Brassus, venue de Suisse romande, fera résonner le théâtre et c'est la Chorale Alliance, de Mulhouse, qui a obtenu le prix de l'Excellence au concours de Colmar en 1977, qui animera la suite de la soirée, pour un moment intense !

Ce même jour, dès 20h30, c'est le chœur basque *Eragiyok Abesbatza*, qui compte plus de 70 concerts à son palmarès, qui va se produire pour le plaisir de toutes et tous.
Pour clore ces trois jours de rencontres, le dimanche 18 octobre à 15h, la *Chorale Alliance* et le *Chœur Voix Dômes* chanteront à l'unisson pour célébrer ce festival riche en rencontres qui offrira à tous une expérience chorale exceptionnelle au cœur de l'Auvergne.
Tarif : par spectacle 15 € – *Chœur Eragiyok Abesbatza* 20 € (samedi soir). Pass week-end 45 €.
Réservation et billetterie au théâtre de Châtel-Guyon : 04.73.64.28.82, https://www.theatre.chatel-guyon.fr/les-spectacles-associatifs/ ou directement au théâtre aux heures d'ouverture.

Châtel-Guyon

Rencontre. La délégation Auvergne de l'association *AFA Crohn – RCH* organise, le samedi 17 octobre à 14h30 aux thermes de Châtel-Guyon (Aïga Resort), un Mici Kawa « Spécial Alimentation ». Au côté d'une diététicienne nutritionniste spécialisée dans les maladies inflammatoires chroniques de l'intestin et d'un coach de l'ASM, venez participer à ce moment d'information et d'échanges. Inscription conseillée auprès de Maryse Buchon : delegationafa63@gmail.com ou au 06.58.66.67.32.

Chanat-la-Mouteyre - Succès de la kermesse des écoles



La fête de fin d'année scolaire 2025-2026 n'ayant pas pu se dérouler fin juin en raison de la canicule, le spectacle a été reporté au début de l'année scolaire 2026-2027, lors de la kermesse organisée le 25 septembre par l'*Association des parents d'élèves*. Tous les enfants des écoles de la commune avaient appris des danses auvergnates avec le duo *Tradamuse*, composé d'un violoniste et d'un accordéoniste.
Le spectacle s'est déroulé en deux parties : dans un premier temps, les enfants dansaient entre eux ; puis ils allaient chercher une personne de leur famille et dansaient à nouveau avec elle. Belle ambiance et beau spectacle.
Après le spectacle, une buvette et une petite restauration avec frites, saucisses, merguez et pâtisseries maison étaient proposées. Le beau temps étant de la partie, les parents et les enfants ont prolongé la soirée et, en fin de journée, il ne restait plus rien à acheter.
Félicitations aux enfants, aux enseignantes, à M. Paul Oïnne, ancien enseignant à l'origine du spectacle, et aux parents de l'*APE* pour leur implication.



Chambaron-sur-Morge

Théâtre à Cellule. La troupe *Les Coqueluches* monte sur scène pour présenter la représentation théâtrale « L'Hôtel du Libre Échange », d'après l'œuvre originale de Georges Feydeau. Le spectacle a lieu ce samedi 10 octobre à 20h à la salle polyvalente Paul-Gaillard, à Cellule.
Organisée par le club *Les 3 Villages*, la soirée proposera également une buvette et un stand de pâtisseries sur place. L'entrée est au tarif de 10 € et les réservations peuvent être effectuées au 06.64.77.36.02.

Aigueperse - Les correspondants de défense gardiens du patriotisme



Un public nombreux en présence du maire Luc Chaput – © Ville d'Aigueperse

C'est avec beaucoup de fierté et de satisfaction que le maire d'Aigueperse, Luc Chaput a accueilli à la mairie une vingtaine de correspondants défense de l'ensemble du Puy-de-Dôme, sous la présidence du lieutenant-colonel Loridon, délégué militaire départemental adjoint.
Créée en 2001, cette fonction exercée au sein de l'équipe municipale permet d'assurer un lien direct entre nos concitoyens, la commune et les forces armées. Le correspondant défense est l'interlocuteur privilégié des administrés sur les questions de défense et de mémoire.
Ainsi, ils informent les jeunes sur la journée défense et citoyenneté (JDC) et mettent en valeur les parcours d'engagement (réserve, métiers des armées). Ils contribuent à la mémoire collective et à l'organisation des cérémonies commémoratives locales. Enfin ils rapprochent les citoyens du monde militaire et des partenaires institutionnels.
Lors de cette réunion d'information, le lieutenant-colonel Loridon a délivré le message du chef d'état-major des armées. Il est intervenu sur la situation géopolitique en Europe, la place de nos armées dans le monde et l'importance du monde militaire dans la société civile, tout en réaffirmant le rôle essentiel du maire et des correspondants défense sur notre territoire.
Les échanges se sont également ouverts sur le rôle de deux acteurs clés : L'IHEDN (Institut des hautes études de défense nationale) et L'ONACVG (Office national des combattants et victimes de guerre). Cette rencontre s'inscrit pleinement dans la volonté de faire rayonner l'esprit de défense au niveau local, grâce à la mobilisation continue de nos correspondants défense au sein des municipalités.

M. M. (CLP)

Chanat-la-Mouteyre - Baptême de Gabriel



Gabriel, ses parents et le Père Tézenas

Samedi 19 septembre, le Père Pierre Tézenas, nouveau prêtre de la paroisse depuis début septembre, a baptisé, en l'église de Chanat, Gabriel, fils d'Emeline et Denis Coudert, domiciliés à l'Étang. Il était également accompagné de sa grande sœur Jade, de son parrain Simon Dubois et de sa marraine Alexandra Lutrin, de sa famille et de nombreux amis de ses parents. Tous gardent un excellent souvenir de la cérémonie.

Aigueperse

Conférence. « Du grand chemin François à l'arrivée du rail – l'histoire du réseau routier au service de l'économie dans la région d'Aigueperse ». Invité par l'*Association culturelle d'Aigueperse et ses environs*, l'historien bourbonnais Philippe Carré, auteur de « 2 000 ans d'échanges le long des chemins et routes de Broût-Vernet et Saint-Didier », étude récemment publiée par l'association *Azi-la-Garance*, de Broût-Vernet (Allier), concentrera son propos sur « L'histoire du réseau routier au service de l'économie dans la région d'Aigueperse », samedi 17 octobre à 16h.
Salle multimédia du collège Diderot d'Aigueperse, route de Montpensier. Parking devant le collège.
Accès à la salle : contourner par la gauche le collège, entrée au début de la rue Diderot et de la rue de la Chapelle.
Entrée libre et gratuite dans la limite des places disponibles.

Découverte de la musicothérapie. À la médiathèque-ludothèque Les Sources, sise au 158 Grande Rue, du 15 octobre au 15 novembre (suivant les horaires d'ouverture de la médiathèque), découverte de la musicothérapie à travers un espace d'écoute de vinyles et une sélection d'ouvrages, invitant chacun à explorer les bienfaits de la musique sur le bien-être, les émotions et la santé mentale.

Pharmacie de garde. Mardi 11 octobre, pharmacie Tixidre à Aigueperse, tél. 04.73.63.60.22 de 9h à 19h ; après ces horaires, contacter la pharmacie Ducher, 1 place Delille à Clermont-Ferrand au 04.73.91.31.77.

Permanence des élus. Samedi 10 octobre, Marie-Pierre Rolland-Grenier, première adjointe (en charge des Affaires scolaires, périscolaire, enfance et jeunesse), en mairie de 10h à 12 h.

Aigueperse - Belle envolée vers la victoire des hommes de la Limagne

C'est encore à un très beau match que les joueurs de l'*Entente Ennezat Aigueperse* ont invité leurs supporters le 4 octobre, mais cette fois-ci à l'extérieur sur les pelouses de Charbonnières-les-Varennes, où ils affrontaient les joueurs du XV des Combrailles.
L'envie de gagner bien accrochée à leurs maillots, les joueurs des deux équipes ont offert une rencontre passionnante aux nombreux supporters, lors d'une journée ensoleillée à souhait sans aucune brise pour contrarier les buteurs. Mais dès les premières minutes du match, les locaux et les hommes de la Limagne ont confronté leurs talents respectifs, offrant du très beau jeu à la plus grande joie des spectateurs. Finalement, c'est l'*Entente* qui a ouvert les débats grâce à une pénalité réussie par Louis Thomas, ouvrant le score de la rencontre. Le buteur de la Limagne double son exploit et conforte la domination des Rouge et Blanc durant cette première mi-temps, jouant les mouches du coche et poussant les locaux à la faute qui écopent d'un carton jaune. Puis, c'est la récompense ultime, Louis Thomas, encore lui, aplatit au Paradis et le transforme, ajoutant au score.



Les joueurs de l'Entente dominent la rencontre – © Charlotte Dupont.

En seconde période de jeu, tous les espoirs étaient permis avec un score avantageux de 13 à 0, mais c'était sans compter sur la rage de gagner coûte que coûte des locaux qui reprenaient leurs esprits et gardaient l'ovale coûte que coûte. Néanmoins ils n'arrivaient pas à percer la défense des hommes d'Annick Hayraud et Frédéric Pereira et ont dû se contenter d'une pénalité. L'ambiance devenait houleuse et les cartons jaunes ont récompensé les ardeurs belliqueuses des deux camps.
Finalement les hommes de la Limagne ont réussi à se saisir de l'ovale perdu par les locaux et ont offert une très belle poussée, à l'issue de laquelle l'ovale s'est envolé vers Aaron Herviou, qui est allé le déposer dans l'en-but des Rouge et Bleu, ajoutant au score. Ultime action qui a suscité chez les locaux l'envie de se reprendre et qui à leur tour marquaient un essai et le transformaient. Mais à la 78e minute, la messe était dite, et la rencontre s'est terminée sur le score final de 18 pour l'*Entente Ennezat-Aigueperse* contre 10 pour le XV des Combrailles. Une très belle victoire qui pourrait bien, pourquoi pas, en laisser présager d'autres.



Benoît Rougier, la pièce maîtresse de la rencontre – © XV Des Combrailles.

Maïté MICHEL (CLP)

Aigueperse - Un livre pour bien commercer l'année scolaire



Des livres ont été offerts aux écoliers – © Ville d'Aigueperse.

Cette année, les élèves de Petite section et de CP ont reçu un livre de bienvenue, remis à leurs parents. Un joli cadeau pour accompagner les premiers pas ou les grandes étapes de leur parcours scolaire et encourager le plaisir de lire dès le plus jeune âge. Cette attention marque l'importance que la municipalité accorde à la lecture, à la découverte et au partage en famille autour des livres. Cette démarche sera également proposée aux élèves de CM2 en fin d'année scolaire, afin de les accompagner dans leur passage vers une nouvelle étape de leur scolarité.

Saint-Genès-du-Retz

Randonnée gourmande. Portée par les bénévoles de l'équipe du Téléthon, la randonnée gourmande est de nouveau au calendrier des manifestations. Elle se déroulera le dimanche 18 octobre de 8h30 à 10h30. Trois choix possibles : marche seule (5 ou 12 km : 5 €) – repas seul (18 € adultes et 10 € pour les moins de 10 ans : potage au vermicelle, potée auvergnate, fromage et tarte) – marche et repas (20 € et 10 € pour les enfants). Réservation obligatoire avec paiement par chèque à l'ordre de l'*AFM Téléthon* pour le repas avant le 11 octobre. Renseignements auprès du 06.81.94.04.55, 06.24.98.51.68 ou 06.44.96.44.17.

Sardon - Inauguration et honorariat



Vendredi 18 septembre, beaucoup de monde pour l'inauguration de la salle des fêtes avec la remise du diplôme de maire honoraire à Guy Tixier, ancien conseiller, adjoint et maire, par la secrétaire de la sous-préfecture et par le président de l'*Association des maires du Puy-de-Dôme* pour 49 ans de mandat.
Un diplôme d'adjoint honoraire a été remis à Maryse Trillon pour ses 18 ans de mandat. Un pot de l'amitié a clos cette soirée conviviale.

Aubiat

Loto. Le club *Violettes et Jonquilles* organise un loto, samedi 10 octobre, au centre associatif d'Aubiat à 14h. Vente des cartes à partir de 13h30 au prix de 4 € le carton, 15 € les 5, 20 € les 8. Buvette et pâtisseries. Renseignements et réservations au 04.73.97.24.37 ou 06.72.64.94.71.

Gimeaux

Une exposition pour découvrir la vigne et les traditions viticoles. Du 11 au 18 octobre, la salle polyvalente de Gimeaux accueillera une exposition consacrée à l'histoire et aux traditions liées à la vigne. Intitulée « La vigne et les traditions viticoles », cette exposition permettra au public de découvrir une collection d'objets et de documents consacrés au patrimoine viticole. Elle est proposée à partir de la collection du *Club Historique Mozacois* et de M. Pérona, et organisée par le SIET Brayauds & Combrailles. Pressoirs, tonneaux, outils anciens et différents objets liés au travail de la vigne permettront de mieux comprendre les pratiques et le savoir-faire des générations qui ont contribué à faire vivre cette tradition dans le territoire.
L'exposition sera accessible gratuitement, chaque jour de 14h30 à 18h, à la salle polyvalente de Gimeaux. Une belle occasion de faire découvrir, aux passionnés comme aux curieux, un pan du patrimoine viticole local et de se replonger dans les traditions qui ont marqué l'histoire des villages du pays Brayauds & Combrailles.

Champs

Exposition de créateurs et d'artisans. Les bénévoles de l'Amicale des retraités de Champs orchestrent de nouveau leur traditionnelle exposition d'artistes locaux le dimanche 11 octobre à la salle polyvalente de la commune de 10h à 17h non-stop. Bijoux, livres jeunesse, peinture (aquarelle, acrylique, huile), photo, écriture, couture, gravure laser, maquettes, bougies, céramiques, décoration, gravure bois, épices et macarons. Buvette sur place.

Paroisse Saint-Michel en Limagne noire

Messes. Samedi 10 octobre, à 18h30 à Ménétrol. Dimanche 11 à 10h30 à Clerlande, messe pour : Irène et Marie Bresson ; Alice et Pierre Demay et à 18h, messe à Thuret.

Baptêmes. Samedi 10, à 11h à Entraigues, baptême d'Ayden Tinoco-Costa.

KT. Samedi 10, de 9h15 à 12h15, à la maison paroissiale, rencontre des enfants du KT.

Prière. Les vendredis 9 et 16 octobre, à 18h à la chapelle Saint-Joseph à Saint-Beauzire, prière mariale avec chapelet médité. Mois du Rosaire.

Lectures. Mardi 13 à 18h30 à la maison paroissiale, découverte des lectures dominicales.

Confirmation. Mardi 13 à 20h à la maison paroissiale, rencontre pour la confirmation des adultes.

EAP. Mardi 13 à 20h15 à la maison paroissiale, réunion de l'équipe de l'EAP.

Communication. Mercredi 14 à 14h15 à la maison paroissiale, rencontre du groupe pour la communication.

Messe à l'Ehpad. Mercredi 14 à 15h30 à l'Ehpad, célébration pour les résidents et leur famille.

60 ans de sacerdoce. Jeudi 15 octobre à 11h à la chapelle des Champs Fleuris, à Clermont, Mgr Kalist célébrera une messe pour les 60 ans de sacerdoce du Père Pierre Terriac et d'autres prêtres.

Forum de la fraternité. Samedi 17, de 14h à 18h à la salle polyvalente de Buxerolles, Forum de la solidarité et les 25 ans de diaconat de Richard Martz, après la messe de 18h à Saint-Ignat, repas partagé avec la famille de Richard, sur inscription avant le 15 octobre.

Informations. La maison paroissiale vous accueille, les mercredis de 10h à 12h et de 15h à 18h et les vendredis de 15h à 18h ou sur rendez-vous. Maison paroissiale, 2 rue des Bordets à Ennezat, tél. 04.73.63.80.30 - mail : secretariatstm@diocese63.fr. Site : https://paroissesaintmichelenlimagnenoire.fr.

Effiat

Journées culturelles – Mabi diaspora initiatives. Samedi 24 octobre, salle polyvalente, exposition d'art africain à partir de 14h. Repas, soirée dansante et culturelle. De 14h à 18h30 entrée gratuite. À partir de 19h30 entrée payante.

Section fitness/zumba avec Maylis. Les jeudis de 20h30 à 21h30, salle polyvalente d'Effiat. Rens. Christelle au 06.63.45.13.55 ou Emmanuelle au 06.72.57.69.58.

Ennezat - Championnat cyclisme de la gendarmerie



Départ des vétérans 3 – © Maurice Rabourdin.

Une première à Ennezat, la 27e édition du championnat de cyclisme de la gendarmerie s'est déroulée les vendredi 25 et samedi 26 septembre à Ennezat en marge de la Saint-Michel.
Le maire Fabrice Magnet et Éric Cavagna, conseiller municipal, ont été les moteurs de cette manifestation sportive. Ce sont 250 cyclistes, hommes et femmes, qui ont participé à ce championnat. Les participants étaient répartis en six catégories, féminines, vétérans de 1 à 4 et élites. Le parcours allait de 63 km à 100 km suivant la catégorie. La boucle de 12,6 km se trouvait sur les communes d'Ennezat, de Saint-Ignat et de Clerlande. Le grand champion Bernard Thevenet, directeur sportif, était présent à ce championnat. Les gendarmes et des bénévoles assuraient la sécurité des cyclistes et des citoyens sur tout le parcours. La soirée s'est terminée à l'Espace culturel pour un gala avec la présence de nombreuses personnalités.



Départ du groupe féminin.

Ennezat - Une journée de solidarité sous le soleil



Prêt pour le départ – © Maurice Rabourdin.

Ce fut une journée magnifique pour la troisième édition d'Octobre Rose à Ennezat : c'est avec un après-midi ensoleillé que près de 400 personnes ont répondu présent pour soutenir cette action solidaire. Les participants ont pu choisir entre deux parcours de marche et de course, 5 ou 10 km, adaptés à tous les niveaux. Cette manifestation était organisée par l'antenne d'Ennezat de la *Ligue contre le cancer*, les membres du CCAS et des élus. En parallèle, avant le départ, un atelier d'Nza Danse proposait un exercice d'échauffement ainsi que des séances de yoga avec Forme. Un grand merci à tous les participants pour leur générosité. Les fonds récoltés lors de cette journée seront reversés à la *Ligue contre le cancer* le dimanche 11 octobre à 11h sous la Halle. Rendez-vous l'année prochaine !



Et c'est parti...

Chavaroux - La paroisse a fêté son saint patron

Jeudi soir 1er octobre, fête de sainte Thérèse, était célébrée la fête de l'église de Chavaroux (fixée au 2 octobre), sous le patronage de saint Léger. Il fut évêque d'Autun au VIIe siècle et lutta toute sa vie contre l'injustice. Il fut martyrisé, puis assassiné le 2 octobre 679.
Le Père Michel Bonemaison, bien connu à Chavaroux, ancien missionnaire au Bénin, et sur le point de s'y rendre à nouveau, a rappelé les valeurs chères à saint Léger, notamment la tolérance et la justice. Il a célébré la messe, animée par des paroissiennes et paroissiens pour les lectures et par la chorale qui a brillamment interprété de nombreux chants.
La statue de saint Léger était mise à l'honneur dans le chœur, près de jolis bouquets de fleurs de saison, qui ornaient aussi les autels, et de feuilles de vigne. Il y avait autrefois de nombreuses vignes à Chavaroux, très bien exposées, situées sur le bien nommé puy des Vignes. Les vendanges avaient lieu début octobre. En souvenir de cette époque, où l'on priait le ciel pour la sauvegarde des récoltes, des raisins noirs ont été bénis par le prêtre, puis distribués à l'assemblée. Michel Bonemaison a aussi béni les personnes dont l'anniversaire est dans le mois, ainsi que les paroissiennes prénommées Thérèse.
À l'issue de la messe, le pot de l'amitié, toujours très apprécié, a été offert par les membres de l'équipe paroissiale.



La bénédiction des raisins.



Le Père Bonemaison aux côtés de la statue de saint Léger.



La bénédiction des anniversaires et des Thérèse.

Saint-Beauzire

Décès. – M. Pierre Chauve : la cérémonie a eu lieu le 28 septembre au crématorium de Clermont-Ferrand, suivie de l'inhumation de l'urne au cimetière de Saint-Beauzire. M. Chauve a été conseiller municipal de la commune de 2001 à 2014. À son épouse Viviane, ses enfants, petits-enfants et toute la famille nous présentons nos sincères condoléances.
– Les obsèques de M. François Bourrut-Lacouture, décédé à l'âge de 75 ans, ont été célébrées en l'église de Chappes le 2 octobre, suivies de la crémation et de l'inhumation de l'urne au cimetière de Chappes. À son épouse Marcelle, ancienne kinésithérapeute à Saint-Beauzire, ses enfants, sa maman et toute la famille nous présentons nos sincères condoléances.

En paroisse. Mois d'octobre, mois du Rosaire. Chaque vendredi, chapelet médité à 18h à la chapelle Saint-Joseph. Prochaine messe en notre église le dimanche 25 octobre à 10h30.

Luzillat - Le comité des fêtes en voyage



Avant la fête de la choucroute, le comité des fêtes de Luzillat a pris la route pour visiter Cahors, Rocamadour et le gouffre de Padirac ! Deux jours et plein de souvenirs engrangés jusqu'à l'an prochain.

Luzillat

Soirée choucroute. Samedi 10 octobre à partir de 20h, soirée choucroute organisée par le comité des fêtes animée par le groupe *Variance*. Menu à 20 € : choucroute, fromage et dessert – réservations : 06.59.01.55.26 ou 06.71.20.46.97.

Randan - Pose de la première pierre de la médiathèque communautaire

Depuis longtemps dans les tiroirs de l'ancienne équipe municipale, le projet culturel de la future médiathèque communautaire de Randan a franchi une étape majeure. En effet, le 24 septembre, la première magistrate de la ville, Sandrine Chaneboux-Ferrandon, la sous-préfète de Thiers, Claude Raynaud, le président de Plaine-Limagne, Lionel Chauvin, le président du conseil départemental du Puy-de-Dôme, Élisabeth Brussat, conseillère régionale, Éric Gold, sénateur, Alexandra Virlogeux, conseillère départementale, Stéphanie Dejammet-Duchet, Michaël Baré, suppléant de la députée Christine Pirès Beaune, ainsi que les représentants de *Jeunesse Caf63* étaient conviés à l'invitation du conseil communautaire de Plaine-Limagne à assister à la cérémonie de la première pierre de l'Agora, située sur le site emblématique de l'ancienne école Saint-Louis.
Ce projet ambitieux de près de 5 millions d'euros vise à transformer ce patrimoine en un lieu de vie dynamique : médiathèque, accueil de loisirs et salle de spectacle. Lors de son allocution, le président de la communauté de communes Plaine-Limagne, Claude Raynaud, a rappelé



Sandrine Chaneboux-Ferrandon, maire de Randan – © A. V.



Les élus représentant les financeurs ont posé pour la fameuse photo souvenir – © Alexandra Virlogeux.

que le projet, datant de 2017, faisait partie du triptyque fondateur de l'action de l'EPCI en Limagne : un pôle numérique à Maringues, un pôle enfance-jeunesse à Aigueperse et un pôle culturel à Randan. Côté financier, il en a rappelé l'organigramme justifiant la présence des représentants des entités contribuant au montage financier. Coût total : 5 003 000 € HT. État : 1 862 000 €. Département : 904 000 €. Région : 350 000 €. CAF-63 : 175 000 € pour l'aménagement de la médiathèque et 175 000 € via un prêt à taux zéro (PTZ). Coût résiduel supporté par Plaine-Limagne : 1 712 000 €.
Vu comme un lieu de lien social, le bâtiment en cours de rénovation abritera en effet le centre de loisirs communautaire, une très attendue médiathèque et un auditorium appelé Agora en référence à un vivre-ensemble exprimant avec vigueur et conviction une incontournable exigence culturelle et démocratique.
« Ce futur équipement communautaire est un beau projet soutenu notamment par le conseil départemental. En regroupant une médiathèque, un accueil de loisirs et une salle de spectacle, l'Agora rassemblera toutes les générations. Amener la culture sur tous les territoires est essentiel pour permettre à chacun de s'ouvrir au monde », a commenté Alexandra Virlogeux, soulignant ainsi, comme l'ensemble des intervenants, le « caractère indispensable de l'apport culturel en milieu rural ».

Maïté MICHEL (CLP)

Randan - Impulsions édition 2027

Le festival Impulsions est né de la volonté de faire vivre une culture exigeante, accessible et proche de tous, partout dans le Puy-de-Dôme. Construite avec les partenaires locaux, cette saison célèbre le plaisir de la rencontre entre les œuvres, les artistes et les habitants. Théâtre, cirque, danse, musique et créations pluridisciplinaires composent une programmation ouverte, curieuse et pleine d'émotions, d'émerveillement et d'échanges.
Les organisateurs invitent le public à plonger sans réserve dans cette nouvelle édition, à se laisser surprendre, émouvoir, bousculer parfois, puis s'interroger pour finalement se laisser emporter par des spectacles audacieux, intenses et toujours plus vivants.
La saison culturelle démarre cette semaine pour le festival du Département et ce sera une œuvre du spectacle vivant qui sera à l'affiche. Ce vendredi 9 octobre à 20h30 à la salle des sports, les comédiennes de la compagnie *En scène Productions* interpréteront les personnages de l'autrice Alexandra Bialy dans son œuvre théâtrale « Les oubliées de Londres ».

Autrice côté cour et comédienne côté jardin

Alexandra Bialy, comédienne, autrice et metteuse en scène française, évolue entre théâtre, humour, cinéma et écriture. Formée notamment auprès d'Hélène Zidi, Joëlle Sevilla et à la méthode Meisner, elle commence sa carrière comme comédienne avant de développer un important travail d'écriture et de mise en scène. Mais l'artiste s'est surtout imposée ces dernières années comme metteuse en scène dans le domaine de l'humour.
Son travail ne se limite toutefois pas à la comédie, elle développe également ses propres textes. Alexandra Bialy construit ainsi un chemin artistique particulièrement éclectique, passant naturellement devant et derrière la scène, avec une prédilection pour les récits qui mêlent humour, rythme, personnages et regard décalé sur le monde.
En 2026, elle signe « Les Oubliées de Londres », sa nouvelle pièce en tant qu'autrice, metteuse en scène et comédienne. Présentée au Festival Off d'Avignon, puis au Palais des Glaces avant de faire escale à Randan.



Les comédiennes interprétant les personnages des oubliées de Londres – © Emmanuel Marin.

Quand les prochaines victimes mènent l'enquête

Inspirée de faits réels, la pièce revisite l'affaire « Jack l'Éventreur » en adoptant cette fois le point de vue de ses victimes. Alexandra Bialy y partage la scène avec Dorothée Moreau, Benjamin Alazraki, Fabienne Tendille, Antoine Bordes et Léo Grêlé.
Son scénario se situe à Londres en 1888 à Whitechapel, alors qu'une femme y est assassinée dans l'anonymat de la nuit. Tandis que Scotland Yard tarde à prendre l'affaire au sérieux et que la presse s'emballe autour de celui que l'on appelle « Jack », sous la plume de l'autrice, un groupe de femmes résidentes d'une maison close londonnienne décide de mener sa propre enquête.
Dans cette création, l'autrice mêle enquête policière, théâtre contemporain et humour noir, en donnant aux femmes de Whitechapel que l'Histoire a laissées dans l'ombre une place centrale dans le récit, en leur donnant la parole.
Une œuvre tout public à partir de 10 ans à découvrir de toute urgence. Tarif de 6 à 10 €. Gratuit pour les collégiens et les moins de 15 ans. Possibilité de réserver ses places sur https://spectacles.puy-de-dome.fr/saison-culturelle...

M. M.(CLP)

Randan - Un nouveau bureau pour « Loisirs et cultures »



Les bénévoles de « Loisirs et Cultures » – © Maïté Michel (CLP).

L'*Association des parents d'élèves* a tenu dernièrement son assemblée générale, en présence de la maire Sandrine Chaneboux Ferrandon et de son adjoint Frédéric Demessine, au cours de laquelle ont été élus les nouveaux membres du bureau. Audrey Basmaison, présidente, Céline Drijard, présidente adjointe, Mathilde Couturat, secrétaire, Aurore Bailly, secrétaire adjointe, Johan Basmaison, trésorier, et Vanessa Thayals, trésorière adjointe composent ce nouveau bureau. Au cours de cette réunion, il a été décidé qu'un vote pour l'ensemble des dépenses sera mis en place et que la validation et les résultats des votes se feront via l'application WhatsApp. De même, des réunions et/ou des discussions seront proposées via WhatsApp afin d'organiser les diverses manifestations et solliciter les bénévoles. Un déménagement de l'APE est annoncé comme étant à venir, le nouveau lieu et la date restant à préciser. L'idée de créer des tee-shirts pour les membres du bureau et les bénévoles a été évoquée afin d'être identifiés lors des manifestations.
Les manifestations prévues au cours de l'année seront le bal d'Halloween, le 31 octobre à la salle de l'Ancien Marché. L'accueil des enfants sera envisagé entre 16h et 16h30. Un atelier maquillage serait proposé et reste à confirmer. Une balade dans Randan est prévue vers 17h, suivie d'un bal. Une bourse aux jouets le 15 novembre à la salle de l'ancien marché. La tenue de la buvette par l'*APE* à l'occasion du marché de Noël avec le CCAS les 21 et 22 décembre à la salle des sports. Le marché de Noël de l'école le 15 décembre à la salle de l'ancien marché à 17h30 avec buvette et vente de gâteaux. Le traditionnel loto, le 14 mars 2027 à la salle des sports. La fête de l'école, le 3 juillet à la salle des sports. La remise des diplômes, le 11 juin à la salle des sports au cours de laquelle il sera offert un agenda aux grandes sections et une calculatrice sera offerte aux CM2, suivi d'un bal pour les CM2. Le projet des box goûter offertes à Halloween, Noël et à Pâques est maintenu.
L'APE prévoit d'offrir un goûter lors de la course solidaire et des beignets pour Mardi gras. Une chasse aux œufs à Pâques est proposée et la possibilité de vendre des plants pendant « Randan plants ». Un concert est envisagé au courant de l'année et une après-midi jeux de société en partenariat avec *Oika Oika* à l'occasion de la Chandeleur a été proposée courant février.

Randan - Joli succès du tout premier marché nocturne

Il y avait foule, le 3 octobre, sur la place du château, à l'occasion du tout premier rendez-vous du tout nouveau comité des fêtes *Randan Festivité*, un marché nocturne automnal pas banal. Les deux coprésidentes Coralie Claitte et Céline Drijard l'avaient promis, elles entendent bien ramener une dynamique festive et conviviale à Randan et elles l'ont prouvé lors de ce tout premier marché nocturne. Et pour les aider à réussir leur pari, de nombreux bénévoles d'associations randannaises sont venus leur prêter main-forte, parmi lesquels les adhérents de *Loisirs et Cultures*.
Les Randannais ont répondu très nombreux à leur invite et c'est avec beaucoup de plaisir que certains se sont prêtés au jeu de la dégustation de 18h à 22h. La place du château est redevenue le temps d'une soirée un lieu de rencontres et d'échanges au plus grand plaisir des habitants. Sur les étals, il y en avait pour tous les goûts, et les visiteurs n'ont pas boudé leur plaisir.

Tout pour les enfants malades

Jolie parenthèse caritative ouverte par l'association des *Petits cœurs menatois*, qui proposaient leurs créations dont leurs porte-clés en polymère biosourcé obtenu à partir de maïs et de soie avec de jolis effets irisés.
La vente de ces créations permet de récolter des fonds afin de soutenir les enfants malades de différentes manières : dons de matériel ou autre



Les bénévoles des « Petits Coeurs Menatois », Coralie Claitte et Céline Drijard – © Petits coeurs menatois.

pouvant aider l'enfant dans ses soins ou dans sa relation avec l'extérieur s'il est en chambre stérile. Ou encore dans des sorties récréatives qui l'aideront à supporter ses traitements. Mais aussi une aide au logement des parents pour un enfant hospitalisé loin de son domicile. Leur boutique sur HelloAsso comprend exclusivement des objets conçus et fabriqués par les bénévoles de l'association.
La générosité des Randannais, tout comme leur convivialité légendaire, ne s'est pas dérobée et l'association a récolté 250 €. Pas étonnant qu'un partenariat suivi soit envisagé.

M. M. (CLP)

Limons - Le comptoir des Limonois, un nouveau lieu de convivialité

Il était une fois des Limonois avec l'envie de créer un nouveau lieu de convivialité bien chevillé au cœur, et c'est ainsi qu'a germé l'audacieux projet du Comptoir des Limonois. Comme beaucoup de projets nés à Limons, l'idée innovante a immédiatement séduit le premier magistrat de la commune et son conseil qui ont soutenu l'initiative de ses administrés. « Le Comptoir des Limonois est un projet de bar associatif destiné à renforcer le lien social et à dynamiser la vie locale de la commune de Limons. », a annoncé en préambule Amandine Gastaud, la présidente de la toute nouvelle association.



Les habitants sont venus nombreux à l'inauguration – © Amandine Gastaud.

Un lieu de convivialité avant tout

En effet, ses membres fondateurs souhaitaient avant tout proposer aux habitants un espace chaleureux favorisant les rencontres, les échanges et le partage. Le projet repose entièrement sur le bénévolat et s'inscrit dans une démarche citoyenne et participative. Autour d'Amandine Gastaud, le bureau de l'association est composé de membres fondateurs, dont Florian De Oliveira (trésorier), Laurent Bonhomme (trésorier adjoint), Magali Dumas (secrétaire), Maryline Marques (secrétaire adjointe). Recréer du lien social, favoriser les échanges entre générations, lutter contre l'isolement, soutenir les initiatives locales et renforcer l'attractivité de la commune seront les priorités de l'association.

Des rendez-vous bimensuels

Toutefois, ce lieu de convivialité ne fonctionnera pas comme un commerce permanent mais ouvrira ponctuellement une à deux fois par mois. Il y sera proposé des soirées à thèmes comme Halloween, la Saint-Patrick, le carnaval, des blind tests, etc. Ce bar associatif est ouvert à tous sous condition d'une adhésion annuelle par personne. Après constitution d'une trésorerie raisonnable permettant le fonctionnement de l'association, les bénéfices réalisés seront réinvestis dans des projets utiles à la commune.
Pour ce tout premier rendez-vous, le public a répondu très nombreux à leur invitation : une centaine de Limonois ont ainsi découvert ce tout nouveau concept. Tous très heureux de participer à l'événement, ils ont fait durer le plaisir. Une fois de plus, la convivialité limonoise était de la fête et a conforté les organisateurs dans leur volonté de créer un espace chaleureux favorisant les rencontres, les échanges et le partage. Le Comptoir des Limonois favorisera le maintien des liens intergénérationnels entre les habitants de leur commune, luttant ainsi contre l'isolement, et dans la foulée soutiendra les initiatives locales pour renforcer l'attractivité de la commune. « Après constitution d'une trésorerie raisonnable permettant le fonctionnement de l'association, les bénéfices réalisés seront réinvestis dans des projets utiles à la commune », a dévoilé Amandine Gastaud, la présidente. Un joli succès qui en appelle beaucoup d'autres.

Maïté MICHEL (CLP)

Saint-Clément-de-Régnat

Thé dansant du club « Les Blés d'or ». Les bénévoles invitent les passionnés de valse, tangos, marches et autres danses à son thé dansant, qui se déroulera à la salle des fêtes de la commune, ce dimanche 11 octobre à 14h30. Les artistes de l'orchestre des *Barons du Lusette* animeront cette après-midi qui s'annonce festive à souhait. Tarif : 11 €. Buvette et pâtisseries maison sur place. Infos au 06.11.99.13.30 ou 06.76.83.01.12.

Saint-Priest-Bramefant - Vif succès de la nouvelle comédie de « Zet é Léo »



Une des scènes de la comédie, signée Maxime Lapierre – © M. M.

C'est devant une centaine de spectateurs que les comédiens de la *Cie Zet é Léo* de Puy-Guillaume ont interprété leur dernière œuvre signée Maxime Lapierre pour le rire et le meilleur. En effet, si les spectateurs ont passé un excellent moment, la présidente de l'association, Pépita Rodriguez, et les artistes de la troupe n'étaient pas peu fiers.
Après avoir fait pleurer de rire 220 spectateurs lors de leurs deux premières à Puy-Guillaume, les baladins du rire ont offert les bénéfices du chapeau de la séance de Saint-Priest-Bramefant, soit un total de 617 € reversés à l'association *Anadth63*.
C'est sur ce beau succès que les rideaux se sont refermés le 4 octobre, mais ces artistes de cœur remonteront sur les planches le samedi 24 octobre prochain à Paslières à 20h30 avec l'ambition d'offrir encore une belle obole, cette fois-ci elle sera destinée aux *Pupilles des sapeurs-pompiers du Puy-de-Dôme*.

M. M. (CLP)

Limons - Les arts du spectacle vivant de retour...

Passionné de théâtre, le sympathique Limonois Loïc Morthon sera de nouveau sur les planches avec ses complices de scène : Marien Bougerol, Nathalie Monseigne, Louis Bougerol, Isabelle Diot et Virginie Galan, vendredi 9 et samedi 10 octobre, sur la scène de la salle des fêtes. Ils se donneront la réplique au cœur d'une comédie, née sous la plume d'Estéban Lemaire, où ses personnages hauts en couleur feront mourir de rire les spectateurs, avis aux âmes sensibles !



Quelques-uns des comédiens de « La Vengeance sera salée » – © « La Parenthèse ».

À quoi s'attendre

Benoit Lelouche pourrait vivre une vie relativement paisible, mais c'était sans compter sur sa femme extrêmement acariâtre qui lui rend la vie insupportable. Un jour, alors que Madame Tournesol menace son mari de prendre un amant, Benoit Lelouche saute sur l'occasion et la pousse à mettre à exécution sa vengeance en lui proposant en toute discrétion de devenir cet amant. Le soir même, un rendez-vous secret entre les deux est alors conclu à l'hôtel de La Trifouille. Seulement, une fois là-bas, ce qu'ils ignorent, c'est qu'ils s'apprêtent à tomber sur chacune de leurs connaissances…
Quiproquos, tirades truculentes et acidulées pigmentées de jeux de scènes détonants seront les maîtres mots de ce scénario vaudevillesque à souhait, une comédie de boulevard bien ficelée comme on les aime, mise en scène par Loïc Morthon, à venir applaudir de toute urgence. Deux soirées festives à souhait proposées par l'association *La Parenthèse*.
Infos et réservations au 06.66.50.15.88. Tarif 8 €. Ouverture des portes à partir de 19h. Buvette et snacking proposés par les bénévoles de *La Parenthèse*.

M. M. (CLP)

St-Clément-de-Régnat - Une centaine de marcheurs et de gourmands



À l'un des ravitaillements de la marche des pêcheurs – © M. M.

Qu'on soit adepte ou non de la randonnée, une chose est sûre, en bon Gaulois on aime à partager un bon repas. Forts de ce concept, les participants de la marche gourmande proposée par les bénévoles de *l'Amicale des pêcheurs La truite du buron* ont conjugué le plaisir de découvrir les bijoux de la faune et de la flore automnale au creux des chemins constituant l'attractivité visuelle des trois parcours proposés lors de cette édition. Une météo plus que clémente a chouchouté les courageux randonneurs réconfortés aux ravitaillements par les gourmandises offertes en attendant le bon repas qui mijotait et serait dégusté à leur retour.
Au total, ce sont 100 marcheurs qui, le matin, ont pris beaucoup de plaisir à récompenser leurs efforts d'un repas pris en commun dans une ambiance festive et conviviale clôturant à souhait cette belle journée. Une chose est sûre, devant ce beau succès, les pêcheurs inscriront de nouveau la sympathique manifestation au calendrier des festivités clémentines 2027.

M. M. (CLP)

Paroisse Saint-Nicolas sur Dore Allier

Messes. Samedi 10 octobre à 18h à Luzillat. Dimanche 11 à 10h30 à Randan. Lundi 12 à 10h à Maringues.

Pastorale de la Santé. Vendredi 9 à 15h, messe à l'Ehpad « l'Ombelle » à Maringues.

Mois des gens du voyage. Dimanche 11 à 18h, messe à Thuret.

Mois du Rosaire. Mercredi 14 à 17h, prière du chapelet à Paslières et Saint-Sylvestre-Pragoulin.

Autres rencontres. – Vendredi 9 à 18h, préparation des baptêmes du 31 octobre au presbytère de Maringues.
– Vendredi 9 à 19h, rencontre des néophytes des quatre paroisses à Pont-de-Dore.
– Samedi 10 à 10h, catéchismes pour les groupes de Maringues et Randan.
– Lundi 12 à 16h, équipe funérailles à la salle Saint-Jean de Randan.

Permanence d'accueil. Les lundi de 10h30 à 12h et samedi de 10h à 12h au presbytère de Maringues, 24 boulevard du Chéry. Site Internet : www.saintnicolasdoreallier.fr. E-mail : paroisse-saint-nicolas@orange.fr. Tél. 04.73.68.71.33.

Saint-Sylvestre-Pragoulin

Atelier danse. Dans le cadre des Semaines d'information sur la santé mentale, proposées par la comcom Plaine Limagne, les administrés de la commune et des communes voisines sont invités à un atelier danse de 10h à 12h, samedi 10 octobre à la bibliothèque municipale. Animé par une kinésithérapeute, ce moment dansant invite chacun à se mettre en mouvement, à prendre soin de son corps et à s'accorder une parenthèse de bien-être pour l'esprit. Infos : sante@plainelimagne.fr ou au 06.41.39.28.31.

Heure du conte. Samedi 10 octobre, à la bibliothèque municipale à 10h30, les bénévoles invitent petits et grands pour de belles histoires.

Saint-Denis-Combarnazat

Secrétariat de mairie. Afin de continuer à accueillir les habitants de la commune dans les meilleures conditions et de développer ses compétences, le secrétaire de mairie sera absent afin de participer prochainement à des journées de formation. Ainsi, il sera fermé au public les mardis 15 octobre et 3 décembre de 9h à 12h. En cas d'urgence, il sera possible de contacter le maire au 06.88.81.57.04.

Menat - Inauguration du foyer rural



Samedi dernier, et suite à de longs travaux de rénovation, le foyer rural de Menat a pu rouvrir ses portes de manière officielle. M. le Maire de la commune, Jean-Yves Arnaud, a convié toutes les forces vives de l'État, des collectivités, des entreprises, des associations et des villageois à cette manifestation. Parmi les représentants de l'État, notons la présence de l'ancienne sous-préfète Pascale Rodrigo et de la députée Christine Pirès-Beaune. Les collectivités étaient représentées par la Région, en présence de Sylvain Durin, le conseil départemental et la communauté de communes du Pays de Saint-Éloy par Jérôme Gaumet. Tous réunis à l'entrée de l'édifice, le maire a pu couper le traditionnel ruban tricolore inaugural.

Une déambulation avec présentation des travaux effectués s'en est suivie au milieu d'un public composé des maires des communes voisines, des anciens et nouveaux conseillers municipaux, des anciens maires de la commune, dont Guy Brunet, de la gendarmerie, des pompiers, des associations et des représentants des entreprises ayant contribué à la réalisation de ce projet important pour la commune et les villageois. Ensuite, place au discours des personnalités en commençant par le maire qui a présenté le plan de financement du projet. Le financement couvrant les frais d'étude et les travaux a pu bénéficier de subventions, 57 843 euros en ce qui concerne la dotation d'équipement des territoires ruraux (État), 70 000 € en ce qui concerne la Région. Le maire a insisté sur le fait que cette réalisation a été opérée à un coût raisonnable et maîtrisé, 273 427 € TTC, et de façon intelligente.

« Il aurait été possible de tout raser et reconstruire un nouveau foyer pour un montant dépassant le million d'euros et d'endetter la commune sur des années », dit-il. Il a rendu un hommage émouvant à l'un de ses anciens adjoints, Dominique Dinytasz, dit Johnny. Il est à noter que dans la mesure du possible des entreprises locales ont été retenues pour mener à bien ce projet. Chaque personnalité ayant prononcé quelques mots parmi lesquels est souvent revenu le terme d'optimisme. La partie protocolaire touchant à sa fin, le premier édile a invité le public à un moment de convivialité constitué d'un buffet concocté par les commerçants locaux. Une belle manifestation rythmée par un maire plein d'enthousiasme et à l'humour toujours affûté pour le plus grand plaisir de tous.



Servant - Vie locale : la jeunesse prend la parole et la pêche est à l'honneur



Carp Team (2025).

La commune de Servant s'anime grâce à l'engagement de ses plus jeunes citoyens et au dynamisme de ses associations.

Le conseil municipal des jeunes : une véritable école de la citoyenneté

Initiée sous l'impulsion du maire Sylvain Durin et deux référents de son équipe municipale, Juliette Cohade et Florent Arnaud, cette démarche offre aux plus jeunes l'opportunité de devenir des acteurs à part entière de la vie de leur village. À travers cette instance, ils apprennent le fonctionnement de la démocratie locale, proposent des idées d'aménagement et portent la voix de leur génération pour améliorer le cadre de vie communal.



Le CMJ.

Composé de 11 jeunes âgés de 9 à 12 ans, le CMJ s'est officiellement structuré : Rafael Peynet Bernat a été élu porte-parole, épaulé par deux suppléants, Eloane Petitjean et Louis Fournival. Animée par l'envie de faire bouger les choses, l'équipe se réunira le lundi 12 octobre à 18h30 en mairie. Au programme de cette séance de travail : des échanges autour de plusieurs projets structurants, avec en ligne de mire la création d'un futur local pour les jeunes.

L'enduro de la Carp Team Servant du 8 au 11 octobre

Créée en 2015 par une bande de passionnés, la Carp Team continue de faire vivre le plan d'eau dans une ambiance conviviale. Du jeudi 8 au dimanche 11 octobre, l'association organise son grand enduro de pêche. Si le concours affiche complet pour les compétiteurs, le public est vivement invité à venir encourager les équipes, échanger avec les pêcheurs et profiter de la buvette sur place.

Rens. Carp Team au 04.73.52.64.31.

Pionsat - Un large succès pour la fête patronale



Merci à toutes les associations qui ont fait de cette fête un succès et qui sans elles n'aurait pas pu avoir lieu – © mairie de Pionsat.

Pionsat a cette année vu le retour de sa fête patronale sur la place de l'Église, à la plus grande joie des Pionsatois les 18, 19 et 20 septembre.
Elle a débuté dès vendredi soir avec l'ouverture officielle en présence d'une de nos miss. La soirée a démarré avec des spectacles de danses puis un bal trad, accompagné d'une restauration jambon à la broche.
Samedi, initiation au yoga, concours de pétanque, jeux pour les enfants et les adultes et messe en l'honneur du saint patron ont rythmé la journée puis la banda a animé le début de soirée dans l'attente de la retraite aux flambeaux et du spectacle de feu.
La journée s'est terminée par le traditionnel bal à la salle Arobase. Dimanche a également été synonyme de journée festive : tripes à la caserne des pompiers, repas à l'Arobase, visite au château puis le retour dans les rues d'un défilé de chars, de vélos fleuris, de majorettes et de batterie-fanfare.
Le concours des plus beaux costumes, un spectacle de majorettes et une représentation par les musiciens de la batterie fanfare ont animé l'après-midi et clos notre chère fête patronale.
De nombreux forains étaient présents et on les espère encore plus nombreux l'année prochaine.
Merci à toutes les associations qui ont fait de cette fête un succès et qui sans elles n'aurait pas pu avoir lieu.

Pionsat - Sortie de l'association « Acepa »

Journée en vallée de Crozant, jeudi 17 septembre, pour les membres de l'association *Acepa*. Après une déambulation en petit train depuis Crozant, sur les traces des peintres de l'école en matinée, les participants ont profité d'une promenade en bateau, commentée, au cœur des gorges de la Creuse en début d'après-midi. Pour





terminer en beauté, ils ont visité l'arboretum de la Sédelle, ensemble paysager classé Jardin remarquable.

Saint-Quintin-sur-Sioule - Joli succès pour la 5e édition du salon du livre

Cette année encore, les bénévoles de la section « jeunes aînés » de l'association *Saint-Quintin Animations* ont chouchouté les 25 auteurs venus présenter leurs livres au public un peu plus nombreux cette année que les éditions précédentes. Un visiteur inopiné est venu apporter une touche rayée orangée et blanche à cette journée chaleureuse à souhait. Son aisance au milieu des livres a fait sensation auprès du public, et le gentil matou ne s'est pas fait prier pour prendre des pauses lascives au milieu des œuvres littéraires se prêtant volontiers aux caresses des exposants et des visiteurs.
Jolie surprise pour les exposants, la communauté de communes Combrailles Sioule et Morge a offert à l'association une dotation afin d'acquérir un livre à chacun des auteurs présents et qui viendront enrichir le panel d'œuvres littéraires présent à la médiathèque de Combronde.
C'est en famille qu'on est venu faire le plein de belles histoires et d'œuvres picturales réalisées



in situ par les illustratrices Corinne Mestre et Stayly Dompierre. Sur les tables, tous les genres s'offraient au choix des lecteurs. Une très belle parenthèse littéraire au cours de laquelle les artistes de plume ont échangé avec les passionnés de lecture, et ont partagé avec les bénévoles organisateurs de l'événement. Un moment intemporel et inoubliable comme à chaque édition.

Sictom des Combrailles

Recyclage. Le Sictom des Combrailles organise une journée répar'actions le 17 octobre avec des stands de réparations multiples (vélos, électro-ménager, couture, création de pièces en 3D, etc.) ainsi qu'un jeu pour les enfants pour créer des super-héros avec des objets de recyclage. Contact : 04.73.85.95.74.

Paroisse Sainte-Marie en Combrailles

Horaire des messes et événements. Vendredi 9 octobre à 9h, chapelet à Menat pour la paix en France et dans le monde ; à 18h, messe à Sainte-Christine. **Samedi 10** à 11h, baptême à Bussières-près-Pionsat de Léonard, Armand et Louisa Dumas ; à 18h30, messe à Charensat. **Dimanche 11** à 10h30 à Gouttières (Notre-Dame des Blés). **Mardi 13** à 18h à Neuf-Église. **Mercredi 14** à 18h à Château-sur-Cher. **Jeudi 15** à 9h, chapelet au Vieux Bourg ; à 18h, messe à Moureuille. **Vendredi 16** à 9h, chapelet à Menat pour la paix en France et dans le monde ; à 15h, messe à l'Ehpad de Montaigut ; à 18h à Vergheas. **Samedi 17** à 14h, concert à Roche-d'Agoux à l'église ; à 18h30, messe anticipée à Biollet. **Dimanche 18** à 9h à Pionsat ; à 11h à Saint-Éloy-les-Mines ; baptême d'Iris Moyer. (Sous réserve de modification).

Inscriptions. Inscription au catéchisme, aumônerie et préparation à la confirmation toujours possible au presbytère ou vers les catéchistes respectifs sur la paroisse ou aux heures de permanence : le mardi, jeudi, samedi de 9h à 11h30 à Saint-Éloy.

Saint-Priest-des-Champs - Une belle journée autour du pressoir



À l'occasion de la fête du village, le comité des fêtes avait rendez-vous autour du pressoir. Dès le matin les bénévoles se sont affairés pour presser 1 500 kg de pommes au cours de la journée. Cette belle journée d'automne a réuni un public venu nombreux partager ce moment convivial. Le stand de l'association *Les Vergers de Saint-Priest* a communiqué sur la sauvegarde de variétés de pommes locales. La salle des fêtes était comble pour le repas de midi.

Saint-Priest-des-Champs

Randonnée solidaire. Le samedi 17 octobre, le COF (Comité d'Organisation de la Foire) de Saint-Priest-des-Champs organise une grande journée randonnée pédestre au profit de la *Ligue contre le cancer*.
Trois parcours de 4, 10 et 17 km sont proposés afin que chacun puisse participer selon ses envies et ses capacités. Les différents itinéraires permettront de découvrir ou redécouvrir des endroits et des villages de Saint-Priest, parfois méconnus, tout en profitant des paysages et du patrimoine naturel de la commune. Trois parcours pour tous les marcheurs.
Les départs se feront depuis la salle des fêtes, selon les horaires suivants : 4 km : départs de 8h à 10h30 ; 10 km : départs de 8h à 9h ; 17 km : départs de 8h à 8h30.
Pour permettre à chacun de profiter pleinement de la randonnée, des ravitaillements seront organisés tout au long des parcours. Après la marche, les participants pourront se retrouver à la salle des fêtes autour d'un repas convivial, proposé au tarif de 20 €. Au menu : soupe de vermicelle, pot-au-feu, fromage et tarte. De quoi reprendre des forces et surtout partager un agréable moment entre randonneurs, habitants et visiteurs.
Pour celles et ceux qui souhaitent également participer à cette action sans forcément prendre part à la randonnée ou au repas, des boîtes de dons seront mises à disposition.
Que vous soyez randonneur confirmé, marcheur occasionnel, en famille ou entre amis, chacun est invité à venir profiter de cette belle journée.

Charensat

En paroisse. La prochaine messe, dans notre paroisse, aura lieu le samedi 10 octobre à 18h30. À noter dans vos agendas que la messe de la Toussaint sera le dimanche 1er novembre à 15h (jour de la Toussaint).
Vous pouvez signaler vos intentions de messe à Laetitia Blondel au 07.84.18.97.19.

Smad des Combrailles - Retour sur la visite de Saint-Sulpice

Une trentaine de personnes ont participé à cette visite patrimoine, organisée le 27 septembre par le Syndicat mixte pour l'aménagement et le développement des Combrailles (SMADC), en partenariat avec la municipalité de Saint-Sulpice. Après un accueil de la municipalité de Saint-Sulpice représentée par Dominique Ondet, maire de la commune, et Françoise Boichut, 2e adjointe, Renée Couppat (guide de pays) a démarré la visite par une présentation géologique des magnifiques panoramas de la commune sur les massifs du Sancy et du Cantal.

Un volcanisme échelonné sur des millions d'années

Sur ce secteur du Massif central, le volcanisme a débuté par la mise en place des monts du Cantal, entre moins 10 et 2 millions d'années, puis s'est poursuivi par le massif du Sancy à partir de 9 millions d'années environ. Le volcanisme de chaîne des Puys, masquée aujourd'hui par la végétation, s'échelonne de moins 90 000 à moins 2 700 ans. Les laves mais aussi des éléments du socle, granites et micaschistes, ont servi de matériaux de constructions pour l'église et les habitations du bourg.

Une borne marquant la frontière seigneuriale

Le groupe a ensuite pris la route en direction de Messeix pour découvrir une borne seigneuriale marquant les limites de territoire et de justice entre les seigneuries de Préchonnet et Messeix. En direction de Messeix, la borne est sculptée du blason des La Tour d'Auvergne : un fond « azur semé de fleurs de lys d'or, à la tour d'argent, chargée d'une bande de gueules ». Sur l'autre face, on découvre celui de la famille Le Loup : « d'azur au loup passant d'or ».
Le blason marque l'entrée du domaine : côté Messeix, la seigneurie appartenait aux La Tour d'Auvergne ; Saint-Sulpice dépendait de celle de Préchonnet, propriété des Le Loup. Les Le Loup (originaires de l'Allier) ayant été seigneurs de Préchonnet de 1432 à 1637, cela donne une fourchette, certes assez large, pour dater cette borne seigneuriale.

La création de la commune en 1872

À la Révolution, le territoire de Saint-Sulpice devient une section de la commune de Bourg-Lastic. Il faut attendre 1872 pour que soit créée la commune de Saint-Sulpice à partir de cette section et de trois villages de Messeix. Près du pont du ruisseau de la Loubière, la voie ferrée Clermont-Tulle ouverte en 1882 par la Compagnie Paris-Orléans, est aujourd'hui en friche. Pourtant, cette ligne, épousant au plus juste les courbes de niveau, a rapidement représenté un bon moyen de désenclaver cette vallée encaissée. Sur la voie, circulaient les trains mais aussi les habitants et les troupeaux, à un point tel que les trains étaient ralentis voire arrêtés jusqu'à la création d'un poste de garde-barrière en 1912 pour réguler le trafic.

L'église et son histoire mouvementée

De retour au village, la visite s'est poursuivie dans l'église de Saint-Sulpice. La paroisse a perdu son indépendance à la Révolution, intégrée à celle de Bourg-Lastic. En 1625, les visites pastorales apprennent que l'église de Saint-Sulpice est en relatif bon état.
Elle dispose d'un plan simple rectangulaire, d'un maître d'autel surmonté de deux statues : Saint-Antoine et une Vierge de pitié, d'un chevet voûté et d'une nef lambrissée. Le cimetière est alors situé au nord de l'église, sans aucun mur de clôture, ce qui entraîne la divagation des troupeaux et des habitants, qui sont obligés de traverser le cimetière pour accéder à l'entrée de l'église. La cure et les droits sur l'église relèvent des abbesses de l'Éclache (Prondines).
En 1749, un rôle d'impositions indique que les habitants de cette paroisse, les abbesses et le curé sont mis à contribution pour lever la somme de 698 livres, nécessaire à la reconstruction de l'église : sanctuaire et nef. Deux petites chapelles sont également ajoutées, le cimetière déplacé au sud du village. La construction du clocher est reportée. Elle s'étalera de 1847 à 1882, date de l'inauguration du nouveau clocher, soit dix ans après la création de la commune. Les vitraux, signés par le maître verrier, Charles Hyppolite de Lagaye, originaire de Condat-en-Combraille, sont un peu plus tardifs.
À noter, en plus des statues de Saint-Antoine et Saint-Sulpice, deux magnifiques colonnes torses en bois sculpté, recouvertes de pampres de vignes et d'oies en postures variées. De nombreux habitants des villages de Messeix (Méclier, Montsépy et Montplance) fréquentent cette église plus proche de chez eux ; un usage qui appuiera la décision de la création de la commune en 1872.



Le groupe, sous la conduite de Renée Coupat – © Céline Buvat.

Le tragique épisode du 17 août 1944

En fin de visite, Renée Couppat a raconté les hauts faits de Résistance qui se sont déroulés au pont du Fraisse à Saint-Sulpice le 17 août 1944. En pleine débâcle de l'armée allemande, les maquisards de la zone de guérilla R3 sont avertis qu'une colonne allemande provenant de Clermont-Ferrand doit venir renforcer les effectifs allemands pris en tenaille en Corrèze par les résistants français. Ils décident de la ralentir en leur tendant une embuscade au pont de Fraisse à Saint-Sulpice où sept maquisards perdront la vie. Une stèle marque la tragédie de ce 17 août 1944. L'ouvrage de Laurent Battut et Jacques Message « Résistance et répression armée », édité par le *Siet Brayauds et Combrailles* en collaboration avec la mairie de Bourg-Lastic, détaille cet épisode tragique de la Résistance en Combrailles.
En passant par une croix de Mission offerte par un généreux paroissien en 1890 et le monument aux morts, les visiteurs ont rejoint la « communale », mairie-école qui domine le bourg. Construite à partir de 1882, elle était fréquentée par les enfants de Saint-Sulpice et ceux des villages de Pierrefitte et Ribière sur les communes de Saint-Julien-Puy-Lavèze et Bourg-Lastic. La visite s'est achevée par un goûter offert par la municipalité.

Compte-rendu Céline Buvat d'après les commentaires de Renée Couppat.

Saint-Georges-de-Mons - Viladej Vilaylack conserve son fauteuil de maire

Dimanche 4 octobre, se tenait le premier tour des élections municipales partielles à Saint-Georges-de-Mons. Elles ont été organisées suite à la démission de 14 conseillers municipaux titulaires, dans un contexte d'affrontement entre le maire sortant, Viladej Vilaylack, et son équipe, élue en mars dernier. Trois listes se disputaient les suffrages des électeurs.
Les Saint-Georgiens ont tranché ! Viladej Vilaylack conserve son fauteuil de maire. Sa liste « Écoute et bon sens, notre engagement » remporte 485 voix, soit 51,7 % des suffrages exprimés. Elle rafle ainsi 15 sièges au conseil municipal. « En faisant ce choix, vous ouvrez une nouvelle page pour Saint-Georges-de-Mons », réagit le maire réélu au premier tour sur la page Facebook de sa liste.
Celui-ci souhaite tourner la page des tensions. « Aujourd'hui, l'heure est au rassemblement. Dans un esprit d'ouverture et de sincérité, je tends la main à toutes les forces vives et aux autres listes ayant pris part à ce scrutin. Le progrès et la réussite de Saint-Georges-de-Mons ne pourront se faire qu'en faisant corps et unité », avance-t-il.

Franck Baly arrive en deuxième position

Franck Baly termine 2e de ce scrutin, avec 311 voix, soit 33,15 %. Sa liste « St Georges d'Avenir » comptera trois élus au conseil. « Nous ne pouvons qu'accepter le choix de la majorité de la population », déclare la liste sur sa page Facebook. Une équipe satisfaite de la campagne menée : « Nous avons démontré notre expérience et nos compétences, notre attachement à la poursuite de l'intérêt général, notre disponibilité et la sincérité de nos propositions tout au long de notre campagne. »
Le communiqué poursuit : « Au sérieux des propositions, les habitants de Saint-Georges-de-Mons ont préféré réparer ce qu'ils ont ressenti, à tort ou à raison, comme une injustice commise contre un individu. » Enfin, Damien Raynaud est le grand perdant de cette élection avec 15,13 % des voix, soit 142 voix. Sa liste n'obtient qu'un élu au conseil municipal.



Viladej Vilaylack conserve son siège de maire – © Mairie Saint-Georges-de-Mons.

Kévin LE GOUGUEC

Paroisse Saint-Bruno des Bords de Sioule

Messes. Samedi 10 octobre à Pulvérières à 18h. **Dimanche 11** à Saint-Angel à 10h30 (fête patronale) pour : familles Chaput-Passelaigue-Vray ; Guy Portier et tous les défunts de la famille. **Samedi 17** à Saint-Gal à 18h (fête patronale). **Dimanche 18** à Chapdes-Beaufort à 11h, « Dimanche ensemble ».

« Dimanche ensemble ». Dimanche 18 octobre à Chapdes-Beaufort « dimanche ensemble ». Dès 9h30, les enfants sont accueillis par l'équipe de catéchisme. Les plus jeunes pour une rencontre de l'éveil à la foi et les enfants du CE1 au CM2 pour une séance de catéchisme. De 9h30 à 10h30, les parents des enfants du catéchisme et les paroissiens sont invités à un temps d'échanges à l'école Sacré-Cœur avec le célébrant. À 11h, messe des familles ouverte à tous. Tous les enfants du catéchisme seront notamment présents.

Permanences. Le Père Marcin sera présent à la permanence le jeudi 29 octobre, de 10h à 11h. Si vous souhaitez prendre rendez-vous avec le prêtre à domicile (confession, communion, sacrement des malades), appelez directement le Père Marcin au 06.52.60.44.85.

Prières à Marie. Les mardis 13 et 27 octobre à 14h30 à l'église de Manzat.

Agenda. Mercredi 14, rencontre des membres de l'équipe d'animation paroissiale à Manzat à 20h30. Le *Secours catholique* propose une braderie le samedi 10 octobre de 9h à 13h. Vous êtes attendus nombreux à la maison d'Adèle (route des Richards). Un café convivial sera offert à tous les visiteurs.

Vide-maison. Afin de permettre aux enfants d'Amboanato, dans le sud-est de Madagascar, d'avoir accès à l'enseignement, l'association LACIM *(Les Amis d'un Coin de l'Inde et du Monde)*, organise une brocante vide-maison dans l'ancienne maison de retraite de Loubeyrat (derrière l'église) les 9, 10 et 11 octobre de 13h à 17h30.

Repas malgache. L'association *Naître à Safata* propose un repas malgache pour soutenir le Père Pedro, le samedi 10 octobre à 12h à la salle des fêtes de Pouzol. Inscription obligatoire auprès de Georgette Koenig au 04.73.97.46.30 – 06.74.45.81.49, ou Alain Vitaux au 04.73.97.48.49 – 06.59.31.19.68.

Une heure pour comprendre. Une fois par mois, prenez une heure pour votre foi : 30 minutes pour vos questions (foi, morale, Église, vie chrétienne), 30 minutes pour comprendre (un enseignement simple et accessible autour de la première partie du catéchisme de l'Église catholique « La profession de la foi »). Prochaine réunion le vendredi 16 octobre à 18h30. Réunion chaque 3e vendredi du mois au foyer Saint-Bruno à Saint-Georges-de-Mons à 18h30 (de septembre à juin).

Accueil paroissial. Mardi et vendredi de 16h à 18h30 et jeudi de 9h à 11h au 10 bis, rue des Tilleuls, 63780 Saint-Georges-de-Mons. Tél. 04.73.86.70.48. Mail : paroissesaintbruno63@gmail.com. Site : paroissesaintbruno-bds.fr.

Pontgibaud - De joyeux anniversaires fêtés au Relais de poste

Enhardis par la bonne ambiance et les medleys concoctés par les *Baladins de l'espoir*, des couples se sont vite formés et ont entraîné même les plus timides ! Familles, résidents, soignantes et bénévoles, tout le monde a frappé dans ses mains et repris en chœur des refrains issus de notre patrimoine musical : Brassens, Georges Chelon, Joe Dassin... et de plus anciens comme « La Java bleue » ou « Étoile des neiges ».
Claude Vialette et Maurice Pougheon, qui fêtaient respectivement 79 et 86 ans, ont soufflé leurs bougies tout émus. Ce fut une après-midi pleine de chaleur humaine et le splendide gâteau à la crème n'a pas été boudé, accompagné de cidre et de jus de fruits.
Les Baladins de l'espoir, un duo composé d'un accordéoniste et d'un chanteur au clavier, ont su instaurer joie et bonne humeur pour cet après-midi festif, accompagnés de Maëlle, l'animatrice, et de son énergie communicative.



MM. Claude Vialette et Maurice Pougheon.



Pontgibaud - Du nouveau place de la République !

Le « P'tit marché bio du samedi » s'est enrichi, le 26 septembre, d'une nouvelle productrice : Noémie du « Citron volant », venue proposer des fruits exotiques. Elle rejoignait François, producteur de safran, Sylvain (Les Pis de Dôme), producteur de fromages et yaourts de brebis, Pierre-Alain (Le Carré de Verdure), maraîcher, qui s'installe régulièrement depuis deux ans, et bien sûr, Kéris (Au Grain Volcanik), qui a pignon sur rue depuis plus de quatre ans.
Légumes, fruits, vins au verre et fromages étaient proposés avec dégustation sur place. Ce petit marché a été très apprécié et ne demande qu'à être renouvelé. Une fréquence d'un marché par mois est envisagée. Avis aux producteurs et productrices intéressés !
Nous avons rencontré Kéris désormais bien implantée à Pontgibaud, reconnue pour la diversité de ses produits, son professionnalisme et son enthousiasme. Elle a développé une clientèle fidèle, curieuse et confiante, qui ne manque jamais ses dégustations proposées.
Kéris aimerait développer ce concept de « P'tit marché » à terme, créer une dynamique dans le respect de chacun, la convivialité et l'échange.
En attendant que ce projet prenne de l'ampleur, les samedis vous retrouverez Pierre-Alain et ses légumes de saison, et le dimanche 11 octobre de 10h30 à 12h30, *Au Grain Volcanik* vous propose une dégustation de vin sur réservation.
Renseignements : Kéris au 06.73.65.12.19 ou Pierre-Alain au 06.68.07.52.45.



Pierre-Alain et Kéris – © C. L.

Pontgibaud - Le « Club des Cheires » au Dilem



Un bon repas et un moment de franche camaraderie – © C. L.

Une autre partie de ses adhérents étant partie pour deux jours de tourisme à Paris, ceux qui n'ont pas pu s'y rendre se sont retrouvés pour un repas amical. Une trentaine de personnes, donc, aux bons soins de Clémentine et de son équipe, ont partagé un bon repas et savouré un moment de franche camaraderie.
Le *Club des Cheires* existe à Pontgibaud depuis 50 ans et compte environ 80 adhérents, Gibaldipontins ou voisins, c'est dire son succès.
Il est actuellement présidé par M. Daniel Bories.
Son but : organiser des rencontres et des distractions adaptées aux retraités : des marches dans les Combrailles, des tournois de jeux de société, scrabble, belote entre autres, des voyages, tout en tissant et resserrant des liens générationnels mais surtout amicaux ! Afin que nul n'ait à souffrir d'isolement à l'âge où la vie sociale prend un autre tournant.

SUIVEZ NOUS !
Retrouvez-nous sur Instagram @LESEMEURHEBDO

France Services - Rendez-vous d'octobre

– Impôts et DGFIP : les mardis 20 et 27, permanence en visio sur rendez-vous de 9h à 12h.
Mardi 13 : permanence physique sur rendez-vous, de 9h à 12h.
– Droit : lundi 12 de 9h30 à 12h30, permanence physique avec ou sans rendez-vous. Jeudi 15 de 10h à 12h, permanence physique du conseil départemental de l'accès au droit assurée par un avocat ou une avocate sur rendez-vous.
Mardi 20, de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30, permanence physique d'un conseiller juridique de l'*Adil* (sans rendez-vous).
– Social - santé : jeudi 22 de 9h à 12h30, permanence physique. Point conseil budget sur rendez-vous.
– Emploi : mercredis 14 et 28 de 9h à 12h, permanence physique. Mission locale sur rendez-vous. Renseignements au 04.73.79.70.70.

Football - L'Entente Saint-Ours/Pontgibaud s'offre une belle victoire

Samedi soir, en nocturne, l'Entente Saint-Ours/Pontgibaud a signé une victoire aussi précieuse qu'inespérée face à une formation de Combronde mieux classée et qui affichait jusque-là un solide bilan de 14 buts marqués pour seulement 6 encaissés. Pourtant, les locaux ne tardent pas à montrer leurs intentions. Moins de 20 minutes après le coup d'envoi, Rémy Vernadat s'échappe seul depuis le milieu de terrain et ouvre le score au terme d'une superbe action individuelle. Combronde tente bien de réagir, mais se heurte à une équipe locale bien en place, capable également de produire de belles séquences techniques. L'Entente regagne ainsi les vestiaires avec un avantage mérité, 1-0.
Pour la seconde mi-temps le scénario se complique, Saint-Ours/Pontgibaud se fait surprendre dès la reprise et concède rapidement l'égalisation. Puis, à l'heure de jeu, une main involontaire dans la surface entraîne un penalty transformé par Combronde, qui prend l'avantage 2-1. Loin de renoncer, les locaux repartent de l'avant et obtiennent à leur tour un penalty à la suite d'une action dangereuse sur un joueur lancé vers le but. Nolan Jovin ne tremble pas et remet les deux équipes à égalité, 2-2. Galvanisé par ce retour au score, Nolan Jovin offre à l'Entente un dénouement spectaculaire à moins de 10 minutes du coup de sifflet final, il décoche pratiquement du milieu de terrain une frappe magnifique qui lobe le gardien de Combronde avant de terminer près de la lucarne.
Un succès aussi spectaculaire qu'encourageant avant le déplacement à Saint-Priest-des-Champs, dimanche 11 octobre à 15h, pour le premier tour de la Coupe Séniquette.



Rémi Vernadat au départ d'une belle remontée qui ouvrira le score – © A. F..



Nolan Jovin, l'auteur du doublé qui scellera la victoire.

Pontgibaud

Pharmacies de garde. Samedi 10 octobre toute la journée et lundi 12 de 9h à 19h, pharmacie des Dômes, tél. 04.73.88.70.20. Dimanche 11 et les nuits du 9 au 16 octobre, pharmacie Chapuis à Manzat, tél. 04.73.86.60.07.

Permanence de la CCV. La communauté de communes vous accueille désormais le samedi matin à Pontaumur, 6, avenue du Marronnier, de 9h à 12h. Vous pourrez réaliser vos demandes de carte d'identité ou de passeport et bénéficier d'un accompagnement pour vos démarches administratives au quotidien.

Coupures d'électricité pour travaux d'Enedis. Le jeudi 22 octobre de 8h30 à 12h30, rue Général-de-Gaulle. N'oubliez pas de débrancher vos appareils électriques avant l'heure de début des travaux et de ne les rebrancher qu'une fois le courant rétabli.

Venez embellir la commune. Samedi 10 octobre à partir de 8h30, salle Henri-Vidal à Pontgibaud, opération « Village propre et journée citoyenne ». Une matinée conviviale et utile, suivie d'un atelier organisé par le Sydem à 11h, puis d'une collation offerte par la mairie.

Soirée raclette au food truck GBN Burger. À partir du samedi 10 octobre : fromage + pommes de terre + salade + assiette de charcuterie, à volonté. Et un barnum chauffé ! 20 € par personne. Pensez à réserver au 07.71.88.08.48.

Chapdes-Beaufort - Journée de ressourcement pour « Loisirs et Amitié »



Le groupe devant l'hippodrome.

Le 24 septembre, confortablement installés dans un autocar grand tourisme, 50 membres du club *Loisirs & Amitié* de Chapdes-Beaufort ont rejoint la cité thermale de Vichy pour une journée pleine d'entrain et de découvertes.
Accueillis à l'office de tourisme, nos « Chapdaires » se sont ensuite dirigés vers l'établissement thermal puis ont gagné le Hall des Sources pour une visite commentée. Après un déjeuner fort apprécié en bordure de l'eau, au restaurant « Le Bungalow », le groupe de touristes a visité l'opéra, l'église Saint-Blaise ainsi que l'hippodrome. Ils ont également plongé dans l'univers d'un symbole gourmand de Vichy avec la découverte de la pastillerie, un lieu unique ancré dans deux siècles d'histoire de cette confiserie blanche et octogonale.
Le petit train les a transportés une grande partie de la journée, évitant ainsi les déplacements à pied. Les guides sympathiques, aux connaissances argumentées, leur ont permis de découvrir cette ville de Vichy, riche de son histoire et de ses immeubles.
Au retour, en fin de journée, un apéritif a été offert par le club à l'ensemble des participants, à l'Espace Saint-Joseph.

Saint-Ours-les-Roches - Tous nos vœux à Méline

Bienvenue à Méline, au foyer de Juliette Barbecot et Arnaud Jarlier, domiciliés à Pulvérières. Méline a ouvert les yeux à la vie le 6 avril dernier et fait la joie de son arrière-grand-mère Yvette, dite Vévette, Barbecot. Méline arrive en troisième position comme arrière-petite-fille aux côtés d'Iléana et Livia. Vévette a fêté ses 95 printemps le 1er juin. Tous nos vœux de santé accompagnent Vévette ; nous espérons que le jour du repas des anciens, elle esquissera quelques pas de danse. Vévette a la passion pour la danse chevillée au corps. Méline réserve de nombreux sourires à ses parents Juliette Barbecot et Arnaud Jarlier. Attendue, elle l'était également par ses grands-parents maternels, Michel Barbecot et Serge Bardin, qui endossent le grade pour la première fois. Ses grands-parents paternels, Myriam et Philippe Michel, sont domiciliés à Pangrat. Un rayon de soleil est arrivé pour les arrière-grands-parents de Méline, Jeannine Jarlier à Aulnat ; Danièle et Alphonse Mauranne, domiciliés à Brassac-les-Mines ; Jacky Bardin, au seuil de ses 93 ans, domiciliée aux Fontêtes. Bienvenue à Méline, avec tous nos vœux de santé et de bonheur. Félicitations aux parents Juliette et Arnaud.



Méline est dans les bras de son arrière-grand-mère Vévette, qui fêtait ses 95 ans le 1er juin.

Bromont-Lamothe - Concert solidaire



Le groupe « Arverne Gospel Singers ».

Le *Comité de jumelage Bromont-Moggio* invite le public à une soirée musicale et chaleureuse avec le groupe *Arverne Gospel Singers*, le samedi 17 octobre à 20h30, en l'église de Bromont-Lamothe. Placé sous le thème « La musique unit les cœurs au-delà des frontières », cet événement culturel revêt également une dimension solidaire : un don sera effectué au profit de l'association *Des étoiles dans la mer, Vaincre le Glioblastome* pour soutenir la lutte contre cette maladie. Tarif : 12 € par personne.

Saint-Ours-les-Roches

Une comédie théâtrale au profit des *Restos du Cœur 63*. Le dimanche 11 octobre, le théâtre se met au service de la solidarité ! Le public est invité à venir passer un agréable moment autour d'une comédie théâtrale pleine d'humour « Virée au septième ciel » jouée par *D'Rôle de troupe* et organisée au profit des *Restos du Cœur 63*. Cette représentation aura lieu le dimanche 11 octobre à 15h à la salle polyvalente de Saint-Ours-les-Roches.
Au-delà du plaisir de partager une après-midi placée sous le signe du rire et de la convivialité, cette représentation permettra de soutenir concrètement les actions de cette association. L'intégralité de la recette de la représentation sera en effet reversée aux *Restos du Cœur 63* afin de contribuer à financer leurs actions sociales auprès des personnes en situation de précarité. Une belle occasion de se divertir tout en faisant un geste solidaire : chaque billet acheté contribuera directement à ces actions. Tarif : 10 €. Réservations : sur place. Venez rire, partager et soutenir une belle cause ! On compte sur vous !

Loto d'Halloween. Venez déguisé, samedi 31 octobre. Rendez-vous à la salle polyvalente dès 18h pour un loto aussi festif qu'effrayant ! Aurez-vous l'audace d'affronter les fantômes, sorcières et clowns démoniaques pour tenter de gagner de superbes lots ? Vous êtes attendus avec impatience ! Gros lots : 500 € chez Carrefour et de nombreux autres cadeaux.
Seront également proposées des animations spéciales enfants : partie enfants, une carte est offerte à tous les enfants déguisés et des lots spéciaux enfants à remporter, un défilé costumé avec ton déguisement préféré et une participation au tirage du prix du costume ! À partir de 19h, début du loto. Ouverture des portes dès 18h pour l'atelier maquillage.

Bromont-Lamothe

En paroisse. Dimanche 1er novembre à 15h, messe de Toussaint dans notre église. Transmettre vos intentions auprès de Mme Jeannot au 04.73.88.94.14.

Paroisse Saint-Benoît sur Sioulet-Volcans

Messes et célébrations. Vendredi 9 octobre à 18h, chapelet à l'église de Montel-de-Gelat. **Samedi 10** à 18h, messe à Gelles. **Mardi 13** à 16h à l'Ehpad de Pontaumur. **Vendredi 16** à 18h, chapelet à l'église de Montel-de-Gelat. **Samedi 17** à 18h, messe à Giat. **Dimanche 18** à 10h30 à Pontgibaud.
Ce week-end, nous prierons plus particulièrement pour :
– samedi 10 à 18h à Gelles : Antoine Rodert de La Narse ; Denise Roussel de Gelles ; 6e anniversaire de Jeanne Mège de Commeaux, une pensée pour son époux Marius et son fils Michel ; Eugénie et Michel Vallière, Alice et Alexis Chanut, Marie et Jean Mège d'Heume-l'Église ainsi que pour Paul Bony.

Baptême. Hugo Fargeix samedi 10 à 10h30 à Saint-Hilaire-les-Monges.

Journal paroissial. Il est arrivé, et il est disponible au fond des églises des quatre relais. N'hésitez pas à vous servir pour que toutes les églises puissent le diffuser et le partager au maximum.

Horaires des prières dans les différents cimetières de la paroisse pour Toussaint. Merci d'envoyer rapidement un mail à la paroisse pour faire connaître votre horaire et qu'une liste soit établie pour l'affichage dans toutes les églises.

Permanences au presbytère de Pontgibaud. Les 1er, 2e et 3e samedis du mois, présence physique et téléphonique (04.73.88.70.71) : n'hésitez pas à appeler ou venir pour toute demande de baptême, mariage, intention de messe ou autre demande. Vous pouvez également laisser un message sur le répondeur avec vos coordonnées ou envoyer un mail à paroissesaintbenoit@orange.fr et l'on vous contactera.
Vous pouvez aussi consulter le site Internet de la paroisse : https://paroissesaintbenoitsursioulet-volcans.fr où vous retrouvez les annonces sur la première page dans la rubrique « Horaires des messes et annonces hebdomadaires ».

Saint-Jacques-d'Ambur - Les élèves à la découverte des pollinisateurs

Lundi 28 septembre, les élèves de l'école de Saint-Jacques-d'Ambur ont découvert l'exposition « Le Parc, terre de pollinisation », installée à la mairie dans le cadre de la Semaine bleue.
À cette occasion, Maëva Grange, secrétaire de mairie, et Catherine Le Bolloch, adjointe au maire, ont accueilli les enfants et leur professeure, Chloé Morel, pour une visite de l'exposition.
Cette exposition, proposée en partenariat avec le CIAS de la Communauté de communes Chavanon Combrailles et Volcans et le Parc naturel régional des Volcans d'Auvergne, s'inscrit dans le cadre de la Semaine bleue, une semaine consacrée aux retraités et aux personnes âgées. Elle a notamment pour objectif de valoriser la place des seniors dans notre société, de favoriser les échanges entre les générations, mais aussi de créer des occasions de découverte, de rencontre et de convivialité.
À travers l'exposition, les élèves ont pu découvrir le monde fascinant des pollinisateurs, leur rôle essentiel dans la biodiversité et l'importance de préserver ces précieux auxiliaires de la nature. Le Parc naturel régional des Volcans d'Auvergne compte à lui seul plus de 2 400 espèces de pollinisateurs !
La visite s'est poursuivie par une découverte de la mairie, permettant aux enfants de poser leurs questions et de mieux comprendre le fonctionnement de leur commune et de ses services. Et parce qu'une visite se termine toujours mieux autour d'un moment convivial, les enfants ont ensuite partagé un bon goûter avant de repartir.
La mairie remercie chaleureusement les élèves, leur professeure Chloé Morel, ainsi que toutes les personnes ayant contribué à ce bel après-midi de découverte et de partage.
L'exposition « Le Parc, terre de pollinisation » est gratuite et ouverte à tous, jusqu'au vendredi 6 novembre, aux horaires d'ouverture de la mairie. N'hésitez pas à venir la découvrir !

Pontaumur - De jeunes porte-drapeaux formés



Les lycéens ont procédé à une cérémonie de commémoration.

Des membres de l'association *Les Boucles de la Mémoire* étaient présents au Lycée des Combrailles de Pontaumur pour former des lycéens, de la classe défense et de sécurité globale au titre de porte-drapeau, dirigée par Jean-Philippe Dumas. Dominique Fervel, président de l'association, était venu expliquer le déroulement lors des cérémonies officielles à ces jeunes souhaitant suivre cette formation de porte-drapeaux. Il leur a présenté l'histoire du drapeau français d'avant la Révolution à nos jours, il a montré les différentes médailles, la médaille militaire, les fourragères de différentes couleurs, les drapeaux, il leur a montré les inscriptions du drapeau du 92e. Il leur a dit qu'il existe une multitude d'associations d'anciens combattants. Puis il a fait part de la tenue vestimentaire d'un porte-drapeau : béret ou chapeau pour les dames, tenue et chaussures sombres, baudrier sur l'épaule droite, gants blancs, puis le maniement du drapeau avec le garde-à-vous, la sonnerie aux morts et la minute de silence. Les lycéens sont ensuite passés à la pratique dans la cour du lycée. Tous ces jeunes ont pris leur nouveau rôle avec sérieux et la cérémonie a eu lieu sans fausse note.

Pontaumur - La médaille communale pour deux centenaires



Les deux centenaires entourent le maire et leurs familles et amis – © M. P.

Les élus de Pontaumur avaient réuni les deux centenaires de 2026 de la commune. Cyrille Bassinet, maire, était très heureux de faire vivre cet événement exceptionnel à leurs familles et amis, rappelant qu'un siècle de vie, c'est traverser plusieurs générations. « Je mesure ce que cela représente de souvenirs et de transmission », a-t-il déclaré, présentant ainsi deux personnes avec deux parcours de vie différents : Yvette Chazotte et Andrée Mioche, qui ont été couvertes de cadeaux et de la médaille communale.

Leurs deux petits-fils ont retracé des parcours attachants, évoquant avec émotion ces moments privilégiés qu'ils ont partagés avec leurs grands-mères. Pour Yvette Chazotte, ce sont les vacances passées chez sa grand-mère à Cisternes-la-Forêt, des moments précieux remplis d'anecdotes. Yvette réside à l'Ehpad de Pontaumur depuis 18 mois.

Quant à Andrée Mioche, elle est native d'Yronde-et-Buron et est arrivée par hasard à Pontaumur, en faisant les saisons dans les hôtels avec une collègue. C'est là qu'elle a rencontré Maurice Mioche. Les anciens se souviennent de la voir circuler au volant de sa 205 avec laquelle elle a effectué des milliers de kilomètres, et aussi d'avoir appris beaucoup de choses auprès de cette grand-mère gâteau, qui réside encore dans sa maison, soutenue par des aides à domicile. Toujours bon pied bon œil, elle voyage encore régulièrement et espère aller voir Notre-Dame de Paris prochainement.

Quant à Michel Selariès, conseiller municipal, il a évoqué 1926, année de leur naissance, durant laquelle les élus se demandaient déjà comment faire des économies, se souvenant de Léon Blum, qui disait que le prélèvement sur le capital serait le dernier, si bien que les siècles se suivent et se ressemblent.

Un moment musical interprété par les arrière-petits-enfants d'Andrée Mioche a clos cette très belle cérémonie.

Saint-Jacques-d'Ambur - Lac des Fades-Besserve : pourquoi un niveau exceptionnellement bas ?

Depuis plusieurs semaines, chacun peut constater que le niveau du lac des Fades-Besserve a fortement baissé. Cette situation, particulièrement visible sur les secteurs de la Chazotte et de Saint-Jacques-d'Ambur, peut surprendre et suscite naturellement des interrogations. Cette baisse importante du niveau n'est pas uniquement liée aux conditions météorologiques : elle est principalement liée à une opération exceptionnelle réalisée dans le cadre de travaux sur le barrage des Fades.

Des travaux nécessaires sur le barrage

Le barrage des Fades-Besserve est un ouvrage hydroélectrique exploité par EDF. Mis en service en 1968, il retient les eaux de la Sioule sur une retenue d'environ 400 hectares.

EDF doit actuellement réaliser des travaux indispensables à la sécurité du barrage. Pour permettre ces interventions dans des conditions adaptées, le niveau de la retenue est volontairement abaissé.

La Fédération de pêche du Puy-de-Dôme a confirmé le 28 septembre que le niveau était fortement abaissé et qu'il devait continuer à baisser dans les jours suivants. Il s'agit donc d'une situation temporaire et liée à la réalisation de travaux sur l'ouvrage.

Pourquoi le lac doit-il être autant abaissé ?

Un barrage est un ouvrage complexe qui doit faire l'objet d'opérations régulières de surveillance, d'entretien et de maintenance.

Dans le cas des Fades-Besserve, l'abaissement de la retenue permet notamment de travailler dans des conditions de sécurité adaptées.

Ce type d'opération explique que le paysage du lac soit aujourd'hui très différent de celui que nous connaissons habituellement.

La Fédération de pêche a par ailleurs annoncé la fermeture exceptionnelle de la pêche sur l'ensemble du plan d'eau jusqu'au 31 décembre, décision prise par la préfète du Puy-de-Dôme pour des raisons de sécurité et de protection des populations piscicoles.

Et maintenant, que va-t-il se passer ?

Le niveau ne devrait donc pas retrouver immédiatement son niveau habituel.

La Fédération de pêche indique clairement que le niveau continuera de baisser dans les prochains jours et que la situation reste évolutive. Il est donc important de ne pas interpréter le niveau actuel comme le niveau définitif du lac pour les prochains mois.

La remontée dépendra ensuite notamment de l'avancement des travaux, des conditions météorologiques et des apports naturels de la Sioule. Le remplissage d'une retenue de cette importance ne peut pas être déterminé à l'avance avec précision. Pour mémoire, lorsque le lac est à sa cote normale de retenue, son volume est d'environ 69 millions de m^3, pour une surface d'environ 385 hectares.

EDF est l'exploitant du barrage et conduit les opérations liées à l'ouvrage.

Une situation exceptionnelle, mais temporaire

La baisse actuelle est spectaculaire et peut donner l'impression que le lac a « disparu » par endroits. Elle permet aussi de découvrir des portions habituellement immergées. Mais il faut garder à l'esprit que cette situation est directement liée à une opération exceptionnelle sur un ouvrage essentiel du territoire.

Le lac des Fades-Besserve reste donc bien là : son niveau actuel est une conséquence temporaire des travaux réalisés sur le barrage.

La situation étant susceptible d'évoluer, les informations concernant le niveau de la retenue et les conditions d'accès aux différents sites seront actualisées au fur et à mesure.

Pontaumur - L'autoportage désormais disponible

La communauté de communes Chavanon Combrailles et Volcans et la Plateforme Mobilité du Puy-de-Dôme ont inauguré, jeudi 24 septembre, la nouvelle plateforme d'autoportage « On y va » à Pontaumur. Le service est désormais accessible à tous et permet de louer un véhicule électrique pour quelques heures ou la journée.

C'est une nouvelle solution pour faciliter les déplacements du quotidien : faire une course, se rendre à un rendez-vous, organiser une sortie ou disposer d'une voiture pendant un séjour, l'autoportage répond à de nombreux besoins du quotidien. Il s'adresse aussi bien aux habitants qu'aux visiteurs et aux touristes, mais également à toutes les personnes qui souhaitent découvrir et essayer cette nouvelle manière de se déplacer.

Une Renault Zoé électrique est désormais disponible à Pontaumur, sur réservation, pour une durée maximale de 24h. Le service est accessible à toute personne titulaire du permis B, qu'elle ait besoin ponctuellement d'une voiture, d'un véhicule supplémentaire ou qu'elle souhaite simplement tester l'autoportage.

Au cœur de Pontaumur, une voiture accessible sur simple réservation

La station est installée sur le parking de la Halle aux Sports Maurice-Battut, le long d'un axe très fréquenté et à proximité d'un arrêt de transport en commun. Cet emplacement est visible et facilement accessible permet de rejoindre rapidement le centre de Pontaumur, ses communes et ses services.

La réservation s'effectue simplement sur la plateforme Clem. Après la création et la validation de son compte, l'utilisateur choisit la date et la durée souhaitées, puis reçoit par SMS les informations lui permettant d'accéder au véhicule directement depuis la station. Le tarif classique est de 9 € pour une réservation de moins de 6h, 17 € entre 6 et 12h et 29 € entre 12 et 24h. Des tarifs préférentiels sont également proposés sous conditions.



Les élus et habitants ont découvert l'autoportage.

Une matinée pour découvrir le service a été organisée le jeudi 24 septembre, la matinée d'inauguration a réuni des élus, des habitants du territoire et les partenaires du projet. Elle a permis de présenter le dispositif d'autoportage, son fonctionnement et les différentes étapes de réservation. Les participants ont également pu découvrir la station, tester le processus de réservation et prendre en main le véhicule au niveau de la borne. Portée par la Plateforme Mobilité du Puy-de-Dôme en partenariat avec la comcom, la station de Pontaumur vient compléter les véhicules déjà disponibles à Rochefort-Montagne, Saint-Éloy-les-Mines, Combronde et Saint-Georges-de-Mons.

Contact : mobilite@ccvcommunaute.fr.

Pontaumur

Puces des couturières. L'Équipe Solidarité de Pontaumur organise des puces des couturières (vente de tissus, mercerie et accessoires) réservées aux particuliers le dimanche 18 octobre à la halle du marché de 9h à 17h, sur inscription jusqu'au 13 octobre au 04.73.79.96.23 ou à equipesolidaritedepontaumur@gmail.com. Présence d'un affûteur.

Giat - La Grande Lessive s'exposera au lavoir, le 15 octobre

Les membres du *Plateau des Arts* participent une nouvelle fois à la Grande Lessive, cette manifestation d'art participatif, gratuite, qui offre une galerie d'exposition originale : le lavoir.
Pour cette nouvelle édition, qui se déroulera le jeudi 15 octobre, toute la journée, des œuvres graphiques seront étendues sur des cordes à linge. Des œuvres sur le thème « photo (et) graphie » réalisées par tous ceux qui le veulent bien. Sur un format imposé A4 (feuille 21 x 29,7 cm), une photo, un dessin, une peinture, du collage ou un mix de tout cela est apporté par les participants au lavoir le matin afin de les accrocher.
Pour fêter le bicentenaire de la photographie, il est demandé de jouer avec la lumière, les ombres et les images, les dessins sans présence humaine, pas de portraits ni de selfies, objets, paysages, environnement et imagination imposés. Pour les artistes qui ne pourraient venir, mais aimeraient participer, possibilité d'envoyer le fichier image par mail à marijoavit@gmail.com.
Depuis la rentrée, les peintres du *Plateau des Arts* interviennent notamment à l'Ehpad pour accompagner des résidents à réaliser leurs œuvres personnelles, une manière de leur offrir une activité dont le résultat sera exposé.



À l'Ehpad, des résidents préparent leurs images qui seront affichées au lavoir – © Plateau des Arts.

Giat

Pharmacie de garde (10 et 11 octobre). Pharmacie Labonne et Monneron, à Giat, tél. 04.73.21.71.19.

En paroisse. Pas de messe en l'église de Giat.

Ateliers créatifs. Une nouvelle saison créative débute chez Kahina, à l'ancien hôtel Robert, avec six rendez-vous proposés jusqu'à la fin de l'année : 12 et 13 octobre, atelier Art singulier, composer avec la nature ; 15 et 16 octobre, atelier sgraffito sur terre crue ; 2, 3, 5 et 6 novembre, atelier vitrail : assembler, souder et créer un objet décoratif en verre ; du 9 au 13 novembre, atelier dorodango, la boule parfaite ; du 30 novembre au 4 décembre, atelier décoration de Noël, chemin de table ou étoiles à suspendre ; du 7 au 11 décembre, atelier les bouteilles secrètes. Matériel et matières fournis, petits groupes, 30 € par personne. Contact : 06.68.76.00.78, kahina-gharbi@gmail.com ; Internet : chezkahina.com.

Cinéma. Nouvelle séance de cinéma le jeudi 15 octobre à 20h30 à la salle des fêtes avec la projection de la comédie de Hakim Bougheraba « La Nirvana », avec Ichem Bougheraba, Emma Smet, Jean-Baptiste Brucker et Éric Cantona. Entrée : 5,50 €.

Visite. L'association *Par les chemins et les jardins en Limousin* organise la dernière visite des quatre saisons de l'arboretum de Haute Combraille le samedi 10 octobre à 14h30. Visite commentée par le maître des lieux, Gérard Goulay. Participation : 5 €.
Contact : 06.73.87.50.27 ou 06.62.30.48.04.

CCV - Accueil sur rendez-vous le samedi matin

La communauté de communes Chavanon Combrailles et Volcans (CCV) vous accueille désormais le samedi matin, exclusivement sur rendez-vous, à Pontaumur (6, avenue du Marronnier). Vous pourrez réaliser vos demandes de cartes nationales d'identité et de passeports au dispositif de recueil, ainsi que vos démarches d'accompagnement pour vos démarches administratives du quotidien avec *France Services*.
Pensez à prendre rendez-vous avant de vous déplacer. Pour cela, contactez-nous au 04.73.79.70.70. Horaires d'ouverture : 9h à 12h.

Saint-Étienne-des-Champs

Décès. – Le 28 septembre ont eu lieu les obsèques de Roger Gilbert, décédé à l'âge de 74 ans. Natif de Lachamps dans notre commune, il avait rejoint l'Ehpad d'Ambert pour des raisons de santé il y a quelques années.
– Le 29, après ses obsèques à Pontgibaud, Marc Goujat, 79 ans, a été inhumé à Saint-Étienne-des-Champs (mari de Marie-Paule Rochon de Lespardelières).
À ces deux familles endeuillées nous adressons nos sincères condoléances

Loto. Le comité des fêtes organise un loto dimanche 18 octobre à 14h à la salle polyvalente (ouverture des portes à 13h). Nombreux lots à gagner : airfryer, tireuse à bière, raclette, montre connectée, casque bluetooth, tondeuse barbe et cheveux, mallette outils 82 pièces... Mini-bingo, une chance supplémentaire de gagner. Tarifs : 4 € le carton, 10 € les 3, 15 € les 5, 20 € les 7. Buvette et pâtisseries maison.

SUIVEZ NOUS !
Retrouvez-nous sur Facebook LE SEMEUR HEBDO

Combrailles - De nombreuses croix restaurées par les habitants









En haut : hameau de la Bizerie à gauche, hameau des Terrades à droite ; en bas : au centre-bourg à gauche, village de l'Auvergne à droite.

De nombreuses croix ont été restaurées dans plusieurs villages de la commune de Combrailles.
Ce travail précis et minutieux a été entièrement réalisé par des habitants, qui ont offert de leur temps, de leur savoir-faire et de leur énergie de façon totalement bénévole. Grace à cet engagement citoyen et à cette générosité, la commune préserve sa mémoire et son identité et salue cette belle initiative qui vient de s'achever par une visite auprès des habitants et une bénédiction de ces belles réalisations.

Fernoël - Entre prières et ripailles, la Saint-Pardoux dignement fêtée

La Saint-Pardoux reste un moment fort de rassemblement communal à la fois religieux et laïc. La célébration de la messe dédiée au saint patron de la commune réunit des fidèles du secteur et aussi des Fernoëlois de naissance qui reviennent pour l'occasion.
Le prêtre de la paroisse, Jean-Luc Varnas, a officié avant de retrouver ses ouailles devant l'église à l'issue de la cérémonie. Le verre de l'amitié offert par la municipalité est un supplément d'union apprécié des participants, qu'ils aient ou pas assisté à la messe. Ainsi, le curé et le maire pouvaient échanger avec les paroissiens comme avec les citoyens. Le prêtre expliquait aimer venir pour l'occasion, être dans une ambiance populaire où chacun se connaît et se reconnaît, bien loin du tumulte de Lourdes, qu'il avait vécu la semaine précédente lors de la visite du pape, « un moment de ferveur remarquable dont je garderai longtemps le souvenir ».
La fête patronale s'est poursuivie en soirée avec la paella, cuisinée et servie par les membres du comité des fêtes : comme la messe, ce repas est une institution qui rassemble au-delà de la commune avec plus de 170 convives attablés qui n'ont pas été déçus : « c'était excellent, comme d'habitude ; mais avec une météo clémente, c'était mieux que bien ».



À la sortie de la messe, les premières conversations débutaient pour se prolonger au vin d'honneur communal – © Rémi Pruny.



Cuisiniers et serveurs du comité des fêtes forment une brigade de restaurant remarquablement efficace.

Puy-Saint-Gulmier

« Club des Sages ». Le thé dansant du mois de septembre s'est bien déroulé avec sa fréquentation habituelle. La reprise de la belote aura lieu le mardi 13 octobre.

Saint-Germain-près-Herment - La pêche en mode sportif



Les pêcheurs qui aiment la compétition apprécient l'accueil et l'organisation à l'étang de Farges – © Farges.

Le premier week-end de l'automne était placé sous le signe de la compétition de pêche à l'étang de Farges : le site était réservé aux duos de pêcheurs engagés pour l'enduro de l'hippocampe. Qu'on se rassure, il n'y a pas de ce genre de poissons marins dans l'étang, mais la forme du plan d'eau se rapproche de son apparence.
Un beau week-end, sous un soleil de plomb inhabituel pour la saison, où la pêche était un peu difficile. Les carpes étaient frileuses pour se rapprocher des lignes de pêche, bien plus présentes en tête qu'en queue de l'étang. Malgré tout, quelques belles bourriches sont sorties de l'eau, et la compétition a déçu les moins chanceux et rendu heureux ceux qui ont fait le plein comme la paire Tremouille-Dutier qui a sorti 13 poissons d'un poids total de 104,39 kg. Bien loin devant les suivants : Adriano-Bordenave avec seulement quatre poissons de 26,46 kg, puis Moulin-Dulac, avec deux grosses carpes pour 21,5 kg. Au total, 22 poissons pour 7,7 kg de moyenne ont été pêchés et remis à l'eau. La compétition a bénéficié du soutien de la municipalité et de l'intendance de l'*Amicale laïque*, avec des sportifs soucieux de valoriser une pratique responsable de l'environnement.

Verneugheol - « Icoranda » étoffe ses rangs

L'automne est signe de rentrée associative, de nouveau départ, de changement, de nouvelles orientations : organiser son temps libre autour de sa vie professionnelle, de sa vie scolaire et meubler sa solitude ou vaincre son isolement en intégrant une association en est le moyen pratique.
L'association *Icoranda Limousin-Marche-Auvergne* propose un large éventail d'activités accessibles à tous, jeunes et moins jeunes, dans le domaine des arts et traditions populaires du territoire. Les mélomanes pourront s'adonner à la musique traditionnelle, les adeptes de la danse pourront s'émanciper sur les planchers, les chanteurs pousseront « la chansonnette » et les plus manuels s'exerceront aux différents vieux métiers et aux gestes d'autrefois.
Malgré toutes ces activités, si on ne retrouve pas une idée dans toutes ces propositions, il serait surprenant qu'il n'y ait pas de place pour valoriser savoirs et talents. Ceux qui pensent ne rien savoir faire seront également les bienvenus, ils ont certainement des dispositions cachées !
En rejoignant *Icoranda*, on participe à sauvegarder, transmettre et promouvoir ce riche patrimoine légué par les anciens. Un loisir ludique et culturel à vivre dans la convivialité, le partage et le mélange des générations, un véritable lien social, *Icoranda* accueille tous les braves : contacter un membre de la troupe pour plus de renseignements ou appeler le 05.55.94.35.76 ou au 06.72.11.92.87. Également www.icoranda.fr et icoranda19@orange.fr.
Il est possible d'assister à l'assemblée générale le samedi 10 octobre à 17h à la salle des fêtes d'Eygurande pour rencontrer les membres et dirigeants de l'association et découvrir un groupe dynamique et bienveillant.



Haute Combraille

Agriculture. Dans le cadre du contrat territorial Sioule-Andelot, une journée technique « Abreuvement » est organisée le jeudi 15 octobre de 9h30 à 12h à la Gagnerie, sur la commune de Verneugheol.
Sur le thème de concilier la gestion de l'abreuvement des cheptels et la préservation des cours d'eau, un accompagnement sur le terrain à destination des agriculteurs permettra de comprendre l'aménagement des cours d'eau, de faire le point réglementaire autour des milieux aquatiques tout en visitant un chantier d'aménagement sur un cours d'eau. Inscription au 07.88.43.69.91.

Prondines

Loto. Le *Club des Trois Clochers* organise un loto, le dimanche 11 octobre, à la salle des fêtes à 14h. Bons d'achat dans les trois premiers lots ; loto corse, partie enfants.

Bourg-Lastic - Cédric Cauquot a reçu son sabre de lieutenant

Au terme de 13 mois de formation à l'École nationale supérieure des officiers des sapeurs-pompiers (ENSOSP) d'Aix-en-Provence, Cédric Cauquot a reçu le sabre qui valide son grade de lieutenant.
Toutes nos félicitations et bon courage pour la suite de sa carrière.



Cédric a reçu son sabre lors d'une magnifique cérémonie – © famille Cauqot



Un soldat du feu engagé !

Bourg-Lastic

En paroisse. Vendredi 9 octobre à 18h, la prière du chapelet sera dite en l'église Saint-Fargheon. Samedi 17 octobre à 11h, la population est invitée à la bénédiction de la statue de la Vierge (au croisement de l'ancienne route de Lastic et de la route de Clermont). En effet, un groupe de paroissiens en a assuré la réfection.
Le samedi 31 octobre à 15h30, ce sera au tour de la croix du village de Chazoule d'être bénie. Cette dernière a été rénovée par les habitants du village.

Atelier *Des pas de côté*. Organisée le 10 octobre, de 10h à 11h30, dans la salle située au rez-de-chaussée de la mairie, cette rencontre a pour but de donner des clés afin d'aider les enfants à coopérer et communiquer pour grandir avec les autres, ainsi qu'explorer le monde pour questionner et s'épanouir. Ce sont des professionnels tels que des orthophonistes, psychomotriciens ou encore kinésithérapeutes qui animent ces séances.
Renseignements au 06.30.35.38.79 ou au 06.51.08.38.04. Réservation conseillée.
Participation : 2 € par famille et le café est offert.

AmstramRAM. Dans le cadre de la semaine du goût, le jeudi 15 octobre, les tout-petits fréquentant le relais petite enfance de la communauté de communes Chavanon Combrailles et Volcans confectionneront des brochettes de fruits de saison au pôle enfance jeunesse sis 7 bis rue des Dillures.

Soirée dansante. L'Amicale des sapeurs-pompiers de Bourg-Lastic organise une soirée dansante avec repas, le samedi 17 octobre à partir de 19h. Au menu : une entrée campagnarde, une cuisse de poulet aux girolles accompagnée d'un gratin dauphinois, fromage et tarte aux pommes. Le café est compris et une consommation est offerte. Participation : 17 € et 10 € pour les moins de 12 ans.
Le concert sera donné par le groupe *Rosebud*, groupe de musique pop-rock. Gratuit.
Réservation et vente de tickets auprès des soldats du feu et au 06.16.29.91.15 ou bien 07.50.41.82.89.

Chez nos voisins. Le comité des fêtes de Monestier-Merlines organise un « double concours de belote » le samedi 17 octobre dans la salle des fêtes de Chauvet (Veyrières). Engagement : 16 € par équipe pour un concours et 30 € par équipe pour deux concours. Le premier concours débutera à 14h et le second à 21h. Ces concours sont dotés de lots en numéraires pour les têtes du classement.
Renseignements auprès de Pierrick au 06.59.97.07.77. Attention, pour chaque concours, le nombre d'équipes est limité.

Bala'Bulles. Porté par l'*Association des Collectifs Enfants Parents Professionnels* (ACEPP), le café itinérant parents-enfants dédié aux parents et à leurs enfants de 0 à 4 ans sera à Bourg-Lastic le mardi 20 octobre, de 9h30 à 11h30. L'accueil est bienveillant, libre et gratuit. Rendez-vous au relais petite enfance, 7 rue des Dillures.

On va au cinéma. Telle est l'invitation lancée par l'*Association des Collectifs Enfants Parents Professionnels* (ACEPP) et l'association *Sauve qui peut le court métrage*. Ainsi, des projections de courts-métrages à destination des enfants de 2 à 4 ans auront lieu dans la salle de cinéma de La Jetée à Clermont-Ferrand.
Les petits devront être accompagnés d'adultes (parents, grands-parents, assistantes maternelles...). Deux dates sont à retenir : le vendredi 23 octobre de 10h à 10h30 et le lundi 7 décembre de 10h à 10h30. Entrée gratuite.
Renseignements et réservation obligatoire auprès du 06.56.77.01.18 ou par courriel à animation@aceppauvergne.com.

SIAEP - Relevé des compteurs

Le *SIAEP Clidane-Chavanon* informe ses abonnés que la relève des compteurs d'eau potable va débuter pour s'étendre sur une période de deux mois. Il remercie les usagers de libérer l'accès au compteur pour éviter tout risque d'erreur.
Par avance, chacun peut transmettre dès à présent l'index de son compteur au Syndicat :
– par téléphone au 04.73.21.85.09 ;
– par courriel : à l'adresse : *releveeau.clidanechavanon@orange.fr*, en mentionnant son numéro d'abonné, ainsi que ses coordonnées ;
– par courrier : en retournant l'avis de passage, dûment complété, laissé par l'agent du Syndicat.

Bourg-Lastic - L'amicale laïque fourmille de projets



Le nouveau bureau autour de sa présidente – © amicale laïque.

Suite à l'assemblée générale de l'association, un nouveau bureau a été mis en place avec : Audrey Thomas, présidente ; Patrick Mestas, vice-président ; Audrey Verdier, trésorière ; Émilie Chaleil, trésorière-adjointe ; Morgane Mailhot, secrétaire, et Isabelle Mouton, secrétaire-adjointe.
Toutes les actions de l'Amicale ont pour but d'œuvrer à la collecte de fonds destinés au financement d'activités en faveur des enfants de l'école tout en faisant plaisir aux familles et à l'ensemble de la population du territoire. Elle crée ainsi du lien social.
Les manifestations, en nombre, pour l'année ont été décidées : bourse aux jouets et vêtements le samedi 7 novembre ; vente de chocolats, gâteaux et clémentines en novembre ; représentation théâtrale les samedi 12 et dimanche 13 décembre ; goûter et marché de Noël, le vendredi 18 décembre ; loto, le dimanche 31 janvier 2027 ; boum de printemps, le samedi 20 mars ; marché de printemps en mai ; kermesse, le vendredi 25 juin et animation à la fête patronale en juillet.
Concernant la bourse aux vêtements (enfants et adultes), livres, jouets et articles de puériculture, elle se déroulera le samedi 7 novembre, de 10h à 17h au gymnase. Une buvette et un stand de restauration rapide seront proposés. Les tarifs des tables sont : 4 € pour 1,80 m et 6 € pour 3 m.
Quant à la 1re édition du marché de Noël, qui débutera à 17h30, l'*Amicale* recherche des exposants pour des produits du terroir, des bières artisanales, gourmandises, idées cadeaux, artisanat... Prix de l'emplacement : 5 €.
Renseignements et réservations par courriel à amicale63760@gmail.com, ou par Messenger à partir de la page Facebook de l'association ou bien par téléphone au 06.18.27.48.72.

Briffons - Le « Club de 3e Jeunesse » entre Lozère et Aveyron



Le groupe devant la célèbre sculpture du taureau en bronze, symbole de la ville et de la race Aubrac.

Lundi 14 septembre, 41 adhérents du *Club de 3e Jeunesse* ont pris la route en direction de la Lozère et de l'Aveyron. Après un copieux petit déjeuner à Saint-Flour, ils ont visité Nasbinals, commune de l'Aubrac, bien connue des randonneurs du chemin de Saint-Jacques-de-Compostelle qui ne manquent pas de visiter son église Sainte-Marie, de style roman auvergnat.
Les participants ont pu y admirer de robustes maisons en pierres de granite de la Margeride, et de basalte, les statues en bronze du rebouteux « Pierrounet » et de la vache « Gaillarde », qui trône place du foirail.
L'étape la plus typique de cette journée fut sans doute le Buron de Born, situé à 1 200 m d'altitude sur la commune de Marchastel. On n'y va pas par hasard, et il faut impérativement réserver. Dans un cadre exceptionnel, avec vue sur le plateau de l'Aubrac, le groupe a dégusté les produits locaux : charcuteries, aligot, pièce de viande Aubrac, fromages, tarte aux pommes…, le tout à volonté, avec une hospitalité remarquable.
Après ce très bon repas, les adhérents ont pris la direction de Laguiole, en Aveyron, pour la visite de la coutellerie Honoré Durand et son musée. Ils ont découvert l'univers de la fabrication de couteaux authentiques, symboles d'élégance et de traditions séculaires de cette belle région. Ils ont également assisté à toutes les étapes de fabrication d'un couteau par un seul ouvrier, ce qui rend chaque création unique.
Au programme ensuite, la visite de Laguiole. Le groupe a immortalisé cette journée ensoleillée devant la célèbre sculpture du taureau en bronze, symbole de la ville et de la race Aubrac. Comme toujours, le retour à Briffons s'est fait dans la bonne humeur avec blagues, anecdotes et la belle voix de Pierrette en chansons.
Le club vous attend nombreux au thé dansant du 18 octobre prochain, animé par *Les Jerôme*, dès 14h à la salle de Briffons.

CCV – Les rendez-vous du mois d'octobre au Relais Petite Enfance AmstramRAM

Les Relais Petite Enfance (RPE) du territoire Chavanon Combrailles et Volcans proposent des activités à destination des tout-petits. Sans précision contraire, les ateliers, comme le café Bala'bulles, se déroulent de 9h30 à 11h30 ; ils sont gratuits et sans inscription préalable. Au programme :
– vendredi 9 octobre à Chapdes-Beaufort, balade d'automne sur le chemin Fais'Art ; à Pontgibaud, café des parents Bala'Bulles (**).
– Samedi 10 à Pontaumur, à 10h, atelier d'éveil musical parent/enfant, sur inscription (***).
– Lundi 12 à Giat, balade d'automne ou atelier cuisine avec la micro-crèche dans le cadre de la Semaine du goût.
– Mardi 13, journée inter-relais pour les animatrices, donc pas d'atelier.
– Jeudi 15 au Pôle enfance jeunesse de Pontaumur, « Ouvrez, ouvrez les livres aux bébés », lecture et vote ; à Bourg-Lastic et à Pontgibaud, atelier « brochettes de fruits de saison ».
– Vendredi 16 à Bromont-Lamothe, instruments de musique et comptine au ukulélé.
– Mardi 20 : à Bourg-Lastic, café des parents Bala'Bulles (**).
– Jeudi 29 octobre à Sauvagnat, à 10h, petits bolides à la salle des fêtes.
Pour tout contact : par courriel à rpeccvcommunaute.fr, par téléphone au 04.73.79.70.70 ou auprès de Pauline au 06.67.28.02.12 ou bien d'Élodie au 06.67.32.33.08 ou bien encore d'Annaëlle au 06.42.10.88.13. Pour rappel, assistantes maternelles, parents, grands-parents sont les bienvenus.
(**) Réservé aux parents, (***) Réservé aux familles.

Lastic

Belote. Le comité des fêtes vous invite à son traditionnel concours de belote. Ce dernier se déroulera le samedi 17 octobre. Un lot garanti pour chaque participant. Premier prix : deux bons d'achat de 60 € (inscriptions dès 13h30, début du concours à 14h30 précises ; engagement : 16 € par équipe). Venez nombreux passer un agréable après-midi !

Saint-Sulpice - Fête de saint François d'Assise



Samedi 3 octobre, près de 50 personnes venant de toute la paroisse Sainte-Bernadette des Dores se sont retrouvées devant l'église de Saint-Sulpice pour une messe en plein air.
Devant le magnifique panorama du massif du Sancy, a été célébré le 800e anniversaire de la naissance au ciel de saint François d'Assise.
Le Père Pascal Thomas, curé de la paroisse, avait organisé ce moment et, heureusement, la météo a été au beau fixe. Il a invité chacun, à la suite de saint François d'Assise, à vivre la joie, l'humilité, la miséricorde, la fraternité, l'amour de Dieu et du prochain. Il a également évoqué les quatre jours merveilleux vécus en France avec le pape Léon. Après cette messe, un pot de l'amitié a réjoui les uns et les autres.

Messeix

En paroisse. Samedi 10 octobre, une messe sera célébrée en l'église Saint-Pierre à 18h.

Musée de l'école rurale d'Auvergne. *Les Amis du musée* organisent un récit poético-musical, samedi 10 octobre à 20h30. Il est intitulé « Le Marcheur du Cézallier ». Le texte est de François Cassinena-Trévedy, l'adaptation et la lecture sont réalisées par Émile Sanchis, tandis que le volet musical sera assuré par le groupe *La Réveillée*. Ouvert à tous, cet événement est en participation libre.

Don du sang. Une collecte de sang aura lieu le vendredi 23 octobre, de 16h à 19h. Il est inutile d'être à jeun et il faut être muni d'une pièce d'identité.
Pour ceux qui le peuvent, il est conseillé de prendre rendez-vous sur le site https://dondesang.efs.sante.fr/trouver-une-collecte/167796/sang?ville=messeix.

Médiathèque. La médiathèque *L'Oiseau Lyre* propose les trois ouvrages sélectionnés par l'opération « Ouvrez, ouvrez les livres aux bébés ». Les lecteurs sont invités à voter pour leur album coup de cœur et l'ouvrage plébiscité sera offert aux enfants nés ou adoptés en 2027. Il leur permettra, ainsi, de faire leurs premiers pas dans la littérature jeunesse. Les trois œuvres sélectionnées sont : « Bonjour les voisins », « Henri Grizzly » et « L'Aube Rose ».
Cette animation se déroule jusqu'au vendredi 23 octobre à la médiathèque, située au 1 allée des Chênes et ouverte : le lundi et le vendredi de 13h30 à 17h30, le mardi et le mercredi, de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30.

RÉDACTION

4 allée du Groupe N. Bourbaki
63170 Aubière. Tél. 04 73 98 46 00
locales@semeur.com

SERVICES DE GARDE

SAMU : 15
Pompiers : 18
Police : 17
Centre anti-poison à Lyon : 04 72 11 69 11
Urgences ophtalmologiques (CHU) : 04 73 75 19 04
Urgence mains La Châtaigneraie : 04 73 15 14 00

Octobre rose - Issoir'Ose fête ses 10 ans

ISSOIRE - Pour marquer ce dixième anniversaire, l'équipe d'Issoir'Ose et la Ligue se décentralisent au « Bout du Monde » pour accueillir les coureurs, marcheurs, flâneurs et autres accompagnants de ce traditionnel rendez-vous d'octobre à Issoire.

L'année passée, l'organisation s'était fait « déborder » par l'affluence surprise des participants à la 9e édition. Pourtant 3 000 tee-shirts avaient été imprimés, partant sur la base des participants de l'année précédente, et ils ont été 2 ou 300 de plus à se présenter sur la place de la République à l'échauffement… Du coup cette année ce sont 3 500 tenues roses collector qui ont été prévues pour cette 10e édition anniversaire. Aux dernières nouvelles les inscriptions vont d'ores et déjà bon train, d'où cette présentation à une dizaine de jours du rendez-vous.



Jean-Pierre Joumard sera de la partie encore cette année pour l'ambiance avant et après la course… – © Ville d'Issoire



Plus de 3 200 participants en 2025… Va-t-on faire mieux pour le 10e anniversaire ? – © C. B.

Place… au Bout du Monde

Et oui pas de départ place de la République cette année, mais cap vers l'espace du Bout du Monde, pour un échauffement à 9h30 signé Go Forme, partenaire des mises en route depuis l'origine. Suivra un parcours accessible à tous, y compris personnes à mobilité réduite, qui longera la Couze, les jardins familiaux et ensuite les berges des étangs du Mas pour un retour au podium installé en dessous du square Maréchal-de-Lattre-de-Tassigny sur le stade. Départ donc à 10h accompagné de Jean-Pierre Joumard pour vous faire patienter comme à l'habitude. Il sera toujours là au retour des 5,5 km du parcours, autour d'un petit moment convivial et musical que les organisateurs ont voulu cette année sous forme de quelques dégustations.

Une progression constante

Depuis les 1 200 participants de la première heure, Issoir'Ose ne cesse d'attirer encore plus de participants à chaque édition. 2 500 en 2023, 3 000 en 24, 3 200 en 25, nul doute que les collectionneurs de maillots roses viendront nombreux. Bien placé dans le calendrier d'Octobre rose dans la région, après la Florinoise du dimanche dernier, Clermont en Rose ce week-end prochain, Issoir'Ose au profit de la *Ligue contre le cancer*, sera le rendez-vous du dimanche suivant le 18 octobre. Mais pour être bien servi, il faut s'y prendre à temps. Comme évoqué plus haut, les inscriptions vont bon train, soit sur Helloasso (https://www.helloasso.com/associations/la-ligue-contre-le-cancer-comite-du-puy-de-dome/evenements/issoir-ose-2026) jusqu'au samedi 17 octobre, soit sur les permanences organisées déjà depuis fin août, dont celles des 10 et 17 octobre sur le marché (rue de la Berbiziale), et tous les jours ouvrables, à la Maison de l'USI, 9 rue des Couteliers. Vous ne pourrez régler votre inscription en espèces (ou vos dons) que lors de ces permanences. Dernière et ultime possibilité, dimanche 18 octobre, le jour J, à partir de 8h, au Bout du Monde, au stand des organisateurs. Le retrait des t-shirts s'effectue après inscription (et sur justificatif Helloasso pour Internet) sur les lieux de permanence.

Cancer du sein, priorité au dépistage

Dépistés à temps, 9 cancers du sein sur 10 guérissent ! Et oui, dépisté à temps, les plus de 60 000 cas annuels se traduisent par une rémission… Donc il est important de le savoir et dès 25 ans, de demander à son médecin ou praticien de vérifier par palpation la présence ou non de grosseurs, modification de peau ou de forme qui pourrait être des signes alarmants d'une tumeur. Sachez que la mammographie pour les femmes de 50 à 74 ans est prise en charge à 100 % par l'assurance maladie (80 % des cancers du sein surviennent après 50 ans.). Et petit rappel, ou information, ce type de cancer est aussi valable pour les hommes. Donc, même si moins fréquent, une autopalpation est aussi conseillée pour les hommes. « Mieux vaut prévenir que guérir » dit la maxime, mais dans le cas présent plus tôt on prévient plus tôt on guérit.

Christian DE LA BROSSE (CLP)



Issoir'Ose la conviviale. Petits, grands, très jeunes ou moins, Issoir'Ose accueillera toute les familles, les amis, les collègues pour cette 10e édition – © Ville d'Issoire.

Issoire en bref

Au cinéma Le Modern cette semaine
« Ducobu et le fantôme de Saint-Potache » (1h30), « Justin le Juste » (1h50), « La Vie d'une femme » (1h38), « Les Contrebandiers » (1h52), « Heart of the beast » (1h41), « La maison de nos rêves » (1h38), « Les Beaux Jours » (0h35), « Les survivants du Che » (1h38), « Raison et sentiments » (2h12 – vo), « Si tu penses bien » (1h34), « L'étreinte du serpent » (2h05 – vo), « Prime-time » (1h50 – vo – int. -12 ans), « Resident Evil » (1h37 – int. -12 ans), « The Artist » (1h40).
• Cinéma Le Modern, 2 place du Postillon 63500 Issoire. Infos et horaires à l'adresse : www.cinemodern-issoire.fr.

Paroisse Saint-Austremoine au Pays d'Issoire

Messes. Vendredi 9 octobre à 16h à la Providence. Samedi 10 à 18h30 à Sauxillanges. Dimanche 11 à 9h à Coudes, 9h30 à Saint-Germain-l'Herm, 10h30 à Issoire, entrée en Église des catéchumènes.

Servants de messe. Samedi 10 de 14h30 à 16h à l'abbatiale, pour une première rencontre des jeunes de 7 ans et + qui vont régulièrement à la messe et souhaitent s'investir dans la vie de l'Église.

Catéchisme. Samedi 10, groupes d'Isabelle à Sauxillanges à 9h30, d'Elisabeth Laquit à 10h30.

Temps de prière. – Adoration. En l'église de Saint-Germain-l'Herm, tous les vendredis de 18h à 19h. À l'abbatiale d'Issoire le 1er vendredi de chaque mois de 17h30 à 19h (crypte).
– Chapelet en l'église d'Aix-la-Fayette tous les jeudis de 18h à 19h à compter du 8 octobre ; à l'abbatiale d'Issoire le vendredi à 18h (sauf les jours d'adoration).

Contact de la paroisse. Maison paroissiale d'Issoire (MP), 18 rue du Mas, Issoire, tél. 04.73.89.18.53. Adresse mail : st.austremoine@gmail.com. Site : http ://paroissesaintaustremoineaupaysdissoire.fr. Facebook : facebook.com/paroisse.saintaustremoine.

Brassac-les-Mines - Une 1re édition qui a rencontré un très bel accueil du public

Samedi 3 octobre, le centre culturel de Brassac-les-Mines accueillait une après-midi intergénérationnelle placée sous le signe du partage, des échanges et de la convivialité.
Organisé autour du thème « Partageons, échangeons, rions ensemble ! », ce rendez-vous avait pour objectif de réunir plusieurs générations autour d'activités communes. Jeux de société, blind test, crêpes party et différents ateliers ont rythmé l'après-midi, permettant aux enfants, aux jeunes, aux adultes et aux seniors de se retrouver dans une ambiance particulièrement chaleureuse.
La fréquentation importante est venue confirmer l'intérêt porté à cette initiative. Pour Fabien Besseyre et Françoise Cautin, cette première édition constitue un moment important pour favoriser le lien entre les générations. « Le lien intergénérationnel est essentiel. Ces moments permettent de se rencontrer, d'échanger, de transmettre et tout simplement de partager un bon moment ensemble », soulignent-ils.
Les jeunes présents avaient également une place particulière lors de cette après-midi puisqu'ils sont membres du conseil municipal des jeunes. Leur participation à l'organisation et à l'animation de ce rendez-vous constitue l'une des deux initiatives inscrites dans leur mandat, leur permettant ainsi de s'investir concrètement dans la vie de la commune et de contribuer à créer du lien avec les autres générations.
Cette après-midi a ainsi permis de créer de véritables passerelles entre les générations, dans un esprit de simplicité et de convivialité. Au-delà des animations proposées, l'objectif était avant tout de permettre aux habitants de différents âges de se rencontrer et de partager une expérience commune.
Au regard de la très forte participation et de l'enthousiasme du public, cette première édition apparaît comme une belle réussite et ouvre la voie à de nouvelles initiatives autour de l'intergénérationnel à Brassac-les-Mines.



Une après-midi intergénérationnelle des plus conviviales.

Concours - Belle réussite pour les maisons fleuries et jardins potagers

BRASSAC-LES-MINES - Le concours des maisons fleuries et des jardins potagers 2026 a récompensé 14 participants. Une nouvelle édition placée sous le signe du travail, de la créativité et de l'embellissement de la commune.

La commune de Brassac-les-Mines a récemment organisé la cérémonie de remise des prix du concours des maisons fleuries et des jardins potagers 2026. Cette année, 14 habitants ont participé, dont cinq dans la catégorie des jardins potagers.
À travers ce rendez-vous annuel, la municipalité souhaite mettre à l'honneur les habitants qui, par leur investissement et leur passion du jardinage, contribuent à améliorer le cadre de vie et à embellir la commune. « Cette rencontre est avant tout l'occasion de remercier et de féliciter les participants. Grâce à votre passion, votre créativité et votre travail, vous contribuez à rendre notre commune plus belle, plus fleurie et plus agréable à vivre », a souligné le maire lors de la cérémonie.

Des maisons fleuries particulièrement remarquées

Dans la catégorie Maisons fleuries, le jury a attribué la première place à Rolland Caulé, domicilié au 21, avenue des Gueules-Noires, avec 299 points. Il remporte également le trophée de la Ville. La deuxième place revient à Odile Pinelle, au 26, hameau Vieux Colombier, avec 251 points, tandis que Renée Sévrin, au 28, rue du Clos-Fleuri, complète le podium avec 244 points.

Les jardins potagers récompensés

La catégorie Jardins potagers a également permis de mettre en valeur le travail des habitants. Danielle Ruggieri, domiciliée 5, rue des Jarousses, obtient la première place avec 174 points. Elle est suivie de Jacques Breische, 1, rue Jules-Vallès, avec 137 points, puis de Louis Chevalier, 3, avenue de Solignat, avec 135 points.
Au-delà de l'aspect esthétique, la municipalité souhaite également valoriser ces jardins qui permettent de cultiver et récolter soi-même, tout en participant à la préservation de la nature et au développement de la biodiversité.

Un geste pour tous les participants

Comme lors des précédentes éditions, la commune a souhaité récompenser l'ensemble des participants. Les lauréats ont reçu plusieurs bons d'achat de 20 €, utilisables auprès des petits commerçants locaux, ainsi qu'une plante vivace. Les autres participants ont également reçu un bon d'achat de 20 €.
Ont ainsi été récompensés : Joëlle Jeanpetit, Odile Soulier, Thierry Caulé, Denis Plantin, Karine Bachelet, Aurélien Chevalier, Roger Raynaud et Karine Duvillard. « Il n'y a pas vraiment de perdants : chaque maison fleurie, chaque jardin entretenu et chaque potager cultivé participe à embellir notre commune », a rappelé le maire.



Les 14 participants récompensés.

Une implication qui contribue au cadre de vie

La cérémonie a également été l'occasion de remercier les membres du jury, qui ont pris le temps de parcourir la commune, d'observer les réalisations et de les évaluer.
Derrière chaque massif fleuri, chaque potager et chaque aménagement, ce sont des heures de travail, d'entretien, de plantation et parfois de désherbage qui sont nécessaires. Un investissement personnel que la municipalité souhaite encourager.
Avec 14 participants cette année, le concours confirme ainsi son intérêt auprès des habitants. La commune entend poursuivre cette initiative qui associe fleurissement, biodiversité, jardinage et convivialité, tout en mettant en valeur l'implication des Brassacois dans la qualité de leur cadre de vie. La municipalité adresse ses félicitations à l'ensemble des participants et remercie chacun pour sa contribution à faire fleurir Brassac-les-Mines.

Champeix

Ateliers calligraphie et thé japonais. Du nouveau à l'Université Populaire Champeix Les Couzes qui propose deux nouveaux ateliers : la calligraphie, et le « thé japonais ». Calligraphie japonaise : 2e mercredi du mois de 9h à 9h45 ; thé japonais : 2e mercredi du mois de 10h à 10h45, à l'ancienne école maternelle/périscolaire (derrière la poste).

Service civique. L'école élémentaire recherche un ou une jeune volontaire pour accompagner les élèves et participer à la vie de l'établissement au quotidien. Les missions envisagées : accueillir les élèves et faciliter la transition entre le temps scolaire et les activités périscolaires ; participer à l'organisation et à l'aménagement de la classe et du matériel pédagogique ; assister les enseignants lors des activités en petits groupes ou auprès des élèves les plus fragiles ; accompagner les enfants, notamment les plus jeunes, dans l'apprentissage de l'autonomie, et participer aux sorties scolaires ; participer à l'animation de la cour et favoriser le « bien vivre ensemble », notamment par des actions de médiation lors des petits conflits.
Horaires : lundi, mardi, jeudi et vendredi, de 8h20 à 11h30 et de 13h30 à 16h30, hors vacances scolaires. Une mission au contact des enfants, au cœur de la vie de l'école, pour contribuer à leur accompagnement et à la vie collective. Pour plus d'informations ou candidater : accueil@mairiechampeix.fr.

Du théâtre au profit de « Tous ô Sport ». Samedi 17 octobre à 20h30 dans la salle polyvalente, l'association *Champeix Animations*, en partenariat avec la municipalité, vous propose une soirée théâtre au profit de l'association *Tous ô Sport* avec le Théâtre de l'Horloge et sa comédie « Un mariage sur deux », de Jean-Pierre Martinez.
« Un mariage sur deux se termine en divorce… Ce soir-là, Stéphane doit apprendre à ses beaux-parents, qui l'idéalisent, son divorce. C'est le moment que choisissent ces derniers pour annoncer au couple la donation de leur villa à Neuilly pour élever leurs futurs enfants. Comment dès lors ranimer la flamme sans avoir l'air de vouloir simplement investir dans la pierre ? » Une soirée pour rire, mais aussi pour soutenir *Tous ô Sport* ! La représentation est organisée au profit de cette association spécialisée dans l'activité physique adaptée et le sport-santé, qui œuvre pour rendre l'activité physique accessible au plus grand nombre.

Champeix - Retour sur le don du sang



L'équipe de bénévoles en cuisine – © mairie de Champeix.

Vendredi 25 septembre, la collecte de sang a accueilli 68 donneurs, dont deux nouveaux, soit plus que ce qu'attendait l'Établissement français du sang (EFS).
Les collectes organisées à Champeix bénéficient d'un bon dynamisme, avec des donneurs fidèles aux rendez-vous comme *L'A Côté* et son coleslaw, les galettes bretonnes de Mam'Billig et les fruits de saison de la maison Desribes.
Tous les bénévoles remercient les donneurs de sang pour leur générosité et leur implication, ainsi que les entreprises locales qui s'associent à cette cause.

Champeix - Peindre en extérieur, comme les impressionnistes…

L'association *Couleur & Création* propose, ce dimanche 11 octobre, un stage de peinture, animé par Lucie Llong.
« Déposer son chevalet dans la nature est un moment unique. Les couleurs de l'automne et la lumière changeante : tout contribue à faire de cette expérience immersive un moment de peinture très particulier. Et l'avantage, c'est que toutes les techniques sont possibles ! Pastel, huile, acrylique ou aquarelle… chacun, en fonction de ses affinités, pourra choisir le médium de son choix. Comme les impressionnistes, vous profiterez de cette connexion avec la nature et des couleurs singulières de l'automne. »
Quelque part dans le Puy-de-Dôme, le lieu vous sera communiqué à l'inscription. Durée : 6h (de 10h à 16h). Public : artistes débutants ou confirmés à partir de 16 ans. Tarif : 50 € la journée ; inscription au 06.85.28.77.66.



Une participante assidue lors d'un stage identique – © Lucie Llong.

Champeix - Stage de hip-hop

L'amicale laïque propose un stage de danses urbaines destiné aux lycéens et adultes, pour découvrir et pratiquer les danses urbaines dans une ambiance dynamique et conviviale.
Les dimanches pour 2026 : 4 octobre, 8 novembre et 6 décembre ; puis pour 2027, les 10 janvier, 7 février, 7 mars, 4 avril, 2 mai et 6 juin de 10h à 11h30.
Lieux : gymnase de Champeix – salle multisports. Tarif : 10 € la séance. Renseignements et inscriptions auprès de Delphine : 06.78.81.36.46.
Stage annulé si le nombre de participants est insuffisant.



Une des nombreuses figures de hip hop – © amicale laïque.

La Tour-d'Auvergne - Les principaux travaux du conseil municipal du 18 septembre

• **Requalification site du plan d'eau – choix des entreprises et plan de financement.** Dans ce cadre, seule la Région a notifié à la commune l'octroi d'une subvention à hauteur de 109 846 € (27/01/2025). Par ailleurs, la commune est toujours dans l'attente de l'instruction et de la notification de subvention du Département et du Leader. Pour avancer sur ces deux demandes, les instances concernées ont besoin du résultat de l'appel d'offres et de la délibération du conseil décidant de retenir les entreprises.
Le conseil a validé la proposition de la CAO et a autorisé le maire à signer les marchés. Suite au choix des entreprises, il a aussi approuvé le nouveau plan de financement pour un total de 613 611 € (le détail est consultable en mairie et bientôt sur le site Internet de la commune).
• **Restauration fours Montbaillard et Montaux.** Dans le cadre de l'appel à projets Leader « Restauration et valorisation du patrimoine bâti identitaire et vernaculaire », la commune souhaite candidater pour la restauration des fours banaux de Montaux et de Montbaillard. Des devis ont été établis : 11 946 € pour Montaux et 1 720 € pour Montbaillard. Le conseil a décidé de solliciter une aide de 80 % soit une subvention de 10 932,80 € sur un montant total de travaux de 13 666 € HT.
• **Éclairage public – route du Midi.** Dans le cadre des travaux d'éclairage public « route du Midi » (tranches 1 et 2), une étude a été réalisée par TE63. Tranche 1 : 14 000 € HT, dont commune : 8 401,68 € (60 %) ; tranche 2 : 23 000 € HT, dont commune : 13 801,68 € (60 %). Le conseil a approuvé ces propositions de travaux et leur financement.
• **Enfouissement réseaux télécom route du Midi.** Ces travaux ont été chiffrés par TE 63 à 20 926 € HT.
Contrairement aux travaux d'éclairage public, la commune doit prendre à sa charge l'intégralité de ces travaux, ceux-ci n'étant pas financés par le TE 63. Le conseil a approuvé la réalisation de ces travaux.
• **Construction d'un court de tennis.** La rénovation du court de tennis répond directement au dispositif « Alpes 2030 » et vise à encourager la pratique sportive. La date limite de dépôt est fixée au 30/09/2026. Montant : 60 339 €. Construction d'un court en gazon synthétique + changement grillage clôture 39 864 € ; installation d'une serrure connectée 5 475 € ; installation éclairage LED 15 000 €. Subventions 48 272 €. Le conseil a approuvé ces travaux et le plan de financement correspondant.
• **Décisions modificatives – exercice 2026.** Le détail est consultable en mairie et bientôt sur le site Internet de la commune.
• **Taxe sur la vacance des locaux d'habitation.** Le conseil a décidé d'instituer la taxe sur la vacance des locaux d'habitation et a chargé le maire de notifier cette décision aux services préfectoraux.
• **Projet de commande artistique « La Tour du Géant ».** Le maire a informé le conseil qu'il a sollicité les services de la Drac pour un accompagnement et une expertise dans le cadre de la création d'un projet artistique que la commune envisage de réaliser sur le site des Pas de Géant, autour d'un projet intitulé « La Tour du Géant ». Le conseil a autorisé le maire à contacter les services de la Drac pour la conception, le suivi du dossier et à solliciter des subventions.
• **Maison des La Tour d'Auvergne.** Le conseil a décidé de candidater à l'appel à projet Leader 63 – Culture 2026 en approuvant le projet scénographique dans la maison des « La Tour d'Auvergne ». Ces travaux peuvent être financés par des fonds européens (Leader) sous réserve qu'un partenariat soit mis en place : à cet effet, deux structures ont été sollicitées pour accompagner la commune dans ce projet : il s'agit de l'office de tourisme et l'association *Les Virées du Sancy*. Une convention tripartite a été validée par le conseil.
• **Domaine public.** – Une demande d'acquisition d'un terrain (domaine public) d'environ 150 m², situé à Fereyrolles, attenant à sa parcelle B 161 est parvenue en mairie. Ce bien étant affecté à l'usage public et avant de pouvoir délibérer dans de bonnes conditions, le conseil a décidé, en premier lieu, de se rendre sur place et de solliciter l'avis des riverains concernés.
– Le conseil a donné son accord de principe pour l'entretien et le nivellement d'un terrain situé à Eragne (domaine public) et se rendra sur place pour évaluer précisément la situation.
– Dans le cadre de l'exploitation du fonds de commerce de boulangerie, le conseil a validé une convention d'occupation du domaine public ayant pour objet d'autoriser le surplomb du domaine public communal par un balcon réalisé au droit de la boulangerie, permettant l'accès à l'arrière-boutique.
• **Vente lot 6 (lotissement Le Grand Mégnaud).** Suite à un problème de bornage lors de la création du lotissement (tranche 4), le conseil a approuvé la modification pour signature d'un compromis de vente avec Hugo Gardette.
• **Location terrain privé.** La commune a été sollicitée pour la location d'un terrain faisant partie du domaine privé de la commune, cadastré section D 189. Le conseil n'a pas souhaité donner une suite favorable à cette demande, cette parcelle étant déjà exploitée, pour partie, par des propriétaires riverains.
• **Désignation de membres à la CCID suite à remplacement de deux membres ne remplissant pas toutes les conditions.** Le conseil a désigné Émilie Chabory en tant que membre titulaire, Josette Rodde en tant que membre suppléant.
• **Vente gentiane.** Le conseil a donné son accord pour autoriser l'exploitation de la gentiane sur les parcelles D17 et D23.
• **Motion.** Le conseil a adopté la motion de soutien à l'ouverture du CAPa Sapver sous statut scolaire à la MFR de Vernines.
• **Informations.** Dans le cadre de la délégation du conseil municipal au maire, décision a été prise par M. le Maire de contracter auprès du Crédit Agricole un emprunt de 400 000 € pour financer la création de 4 logements dans un ancien bâtiment communal.
• **Horaires secrétariat de mairie.** Le public est accueilli du lundi au samedi de 8h à 12h.
• **Questions diverses.** Le repas des aînés géré par le CCAS aura lieu le 11 novembre.

La Tour-d'Auvergne - Rénovation de la place de l'Église

Le basalte occupe une place singulière dans l'histoire du village. Les orgues basaltiques de La Tour ont notamment été représentées dans l'Encyclopédie de Diderot et d'Alembert, contribuant à illustrer les connaissances de l'époque sur l'origine du basalte et le volcanisme auvergnat. Aujourd'hui, à l'occasion des travaux de rénovation de la place de l'Église, cette pierre emblématique retrouve naturellement une place centrale dans l'aménagement de ce lieu... Il faut se souvenir qu'il y a quelques siècles cette place était recouverte d'orgues basaltiques qui servaient d'assise au château des La Tour d'Auvergne. Puis après la démolition de ce château, les orgues ont, petit à petit, été cassés pour servir de matériaux de construction aux habitants du village... Ainsi en témoigne ce dessin d'Albert Tissandier de 1885.





Dessin d'Albert Tissandier en 1885.

Saint-Nectaire - Georges Gauffier nous a quittés

Nous avons appris le décès de M. Georges Gauffier, survenu le 17 septembre à l'âge de 84 ans. Ses obsèques ont eu lieu selon ses volontés dans la plus stricte intimité familiale le 25 septembre. Ses camarades de la section Murol – Chambon-sur-Lac – Saint-Nectaire de l'*Association intercommunale des anciens combattants ACPG – CATM – CVR* ont rendu hommage à leur ami et président : Georges Gauffier, dit « Jojo », ancien combattant d'Algérie – 63e Cie Génie de zone, secrétaire de section depuis 2002, responsable au sein l'AD Puy-de-Dôme des ACPG-CATM de 2004 à 2021, président de section depuis 2011. Nous présentons nos biens sincères condoléances à toute sa famille.



Georges lisant la lettre officielle – © Joëlle Crozet-Vaugelade.

Saint-Nectaire

Animation. Samedi 10 octobre, repas-concert au casino avec *Vert-ciel*. Deux guitares, un accordéon, une batterie et deux musiciens. Reprises de tout horizon, chanson française, musique traditionnelle et variété internationale. Repas à 19h, concert gratuit à 20h.

La Tour-d'Auvergne

La Tour-d'Auvergne célèbre son monde agricole. Le 10 octobre au matin, le champ de foire accueillera la traditionnelle foire primée d'automne, rendez-vous annuel du territoire. Éleveurs et agriculteurs du secteur viendront présenter leurs animaux et leurs savoir-faire, tandis que matériels agricoles anciens et actuels seront également exposés. Plusieurs primes récompenseront les plus beaux animaux présentés. La municipalité souhaite ainsi faire vivre une tradition et rendre hommage au monde paysan. La matinée se déroulera dans une ambiance festive avec les bergers et pastourelles, des animations musicales et la participation des associations locales. Un repas sous chapiteau sera également proposé au public.
Rendez-vous le 10 octobre sur le champ de foire pour un moment authentique et convivial soutenu par l'association des commerçants et l'association des parents d'élèves. Remise des prix à 12h.

Transmission de commandement au centre de secours des sapeurs-pompiers. Le 16 octobre, sur la place de la Mairie, se tiendra la cérémonie de passation de commandement entre le commandant honoraire Christian Andraud et le lieutenant Christian Monteix. Après plus de 35 ans de bons et loyaux services au sein du centre de secours de La Tour, Christian Andraud passera le flambeau à son successeur, à l'occasion d'un moment particulièrement solennel et symbolique pour l'ensemble des sapeurs-pompiers du secteur. Pour accompagner cette cérémonie, la fanfare des sapeurs-pompiers de la Creuse, reconnue bien au-delà de son département et comptant parmi les formations les plus réputées au niveau national, sera exceptionnellement présente et participera au protocole. La population est chaleureusement invitée à venir partager ce temps fort et à se rassembler le 16 octobre sur la place de la Mairie afin de rendre hommage au parcours de Christian Andraud et d'accompagner cette transmission de commandement.

Des nouvelles de nos associations. – *Ski-Club des Montagnes* : samedi 17 octobre se déroulera la 4e édition du Challenge de La Stèle à La Stèle Espace Sport Nature, course de ski roue ouverte à tous les licenciés de la Fédération française de ski-FFS et autres pratiquants avec un ticket course pour la journée. Premiers départs à 10h puis enchaînement des courses sur toute la journée.
– Trail de la Reine Margot : un concours de belote caritatif se déroulera le samedi 7 novembre, salle des fêtes de La Tour à 14h (20 €^par équipe, lots surprises). Ce concours sera au profit de l'Arsala (Vaincre la maladie de Charcot). En souvenir d'Yvette venez tous taper le carton ! Ensemble jouons pour la vie !
– Téléthon 2026 : réunion d'information et de préparation le mardi 20 octobre à 20h au 1er étage de la salle des fêtes de La Tour. Tous les bénévoles seront les bienvenus.

Bagnols - Rénovation et bénédiction des statues réussies

Samedi 26 septembre se tenait une messe en l'honneur de la restauration de sept statues dans l'église de Bagnols. Un groupe de paroissiens assisté du Père Philippe les a descendues de leur socle, nettoyées et repeintes. À cette occasion Gérard Servières se souvient et il raconte : « Il faut remonter aux années 1965 à l'époque où Jean Grenier était le prêtre de Bagnols. C'était un prêtre maçon et il a décrépi et rejointé toutes les pierres des murs de l'église. Mais il restait les voûtes à crépir. Ne pouvant y accéder sans échafaudage il a contacté les maçons de l'époque pour qu'ils puissent prêter leur matériel pendant les mois d'hiver. C'est ainsi que pendant plusieurs hivers, Jean Servières le père de Gérard a participé au crépi des voûtes de l'église avec les autres maçons du village et des alentours. Quinze personnes environ, ouvriers, maçons, paysans se remplaçaient régulièrement. La peinture des statues date de cette époque. À l'origine elles étaient polychromes, et Jean Grenier a demandé de les peindre en blanc,



pour faciliter le travail ». Soixante ans après les statues étaient très sales mais en état et les voûtes parfaitement conservées et sans aucune fissure. Lors de la messe les paroissiens furent rejoints par de jeunes hommes de passage dans notre région, ce fut la providence divine qui les conduisit jusqu'à ce lieu car leurs voix nous ont ravis pendant l'office.

Bagnols

50e édition de la foire primée d'automne. Elle se déroulera samedi 24 octobre et permet chaque année de mettre en valeur la qualité de l'élevage, le travail des exploitants et le savoir-faire agricole qui font vivre nos territoires ruraux. La matinée sera consacrée à la présentation des animaux au jury.
À 12h se déroulera la remise des prix, qui permettra de récompenser les éleveurs et les animaux distingués. La manifestation se poursuivra autour d'un repas convivial à midi, permettant aux participants de partager un moment d'échange et de convivialité.

Chastreix

Randonnée accompagnée. Balade sur les crêtes de Chastreix Sancy, les dimanches 11, 18, 25 octobre et 1er novembre, de 9h15 à 12h15. Pour découvrir la vallée de la Fontaine salée, le val de Courre, les Plaines brûlées, avec la faune sauvage et la flore. Infos et réservation au 04.73.21.52.00.

Fête de la citrouille le 18 octobre. Elle est organisée par l'association *Chemins et Patrimoine au pays des Toupis*. Marché de producteurs : cucurbitacées, pommes, jus de pomme, noix, pains bio, aulx, biscuits, miel, fromages, charcuteries... Buvette et restauration sur place : grillades, pompes, châtaignes grillées, soupe de citrouille, vin chaud... À 11h : inauguration de l'expo « L'Auvergne en affiche ». À 14h : rando « Veillée d'automne, comment la nature se prépare-t-elle à l'hiver ? » avec la Réserve naturelle de Chastreix Sancy (réservation au 04.73.21.41.74). Venez profiter des bons produits d'automne.

Les itinéraires sont de nouveau ouverts. Les travaux de l'ENS à la montagne du Mont sont finis. Profitez des couleurs de l'automne pour vous balader à la Fontaine salée. Toutefois, restez prudents car les grumiers continuent de faire des allers-retours pour extraire les bois coupés ; 1 200 m³ d'épicéas ont été exploités.

Picherande - Clin d'œil à nos agents



Les agents techniques de la commune en action – © Sylvie Chabaud.

Votre correspondante souhaite faire un clin d'œil à Stéphane, Frédéric et Mickaël, les agents techniques communaux. La logistique des poubelles, lors des manifestations, c'est un sacré travail! et plus particulièrement pour la fête de la gentiane. Le 16 août au matin, Stéphane et Mickaël étaient en action pour enlever les sacs-poubelle de la veille, souvent débordants. Grâce à eux, la bourgade pouvait accueillir les nombreux visiteurs de la journée dans un espace propre. Une fois la fête terminée, rebelote, il faut recommencer. Il en va de même à chaque manifestation. Merci à eux pour cette tâche pas toujours réjouissante.

Picherande

Toussaint. Une célébration de la Parole aura lieu samedi 31 octobre à 14h30.

Trémouille Saint-Loup

Prochaines messes. Dimanche 10 octobre à 10h30 à Champs-sur-Tarentaine et 11h à Bort-les-Orgues. Samedi 17 à 17h à Saignes. Dimanche 18 à 10h30 à Lanobre, 11h à Bort-les-Orgues.

Décès. C'est avec tristesse que nous avons appris le décès de Josette Moncourier née Boyer native d'Auzolle Grande dans notre commune. Ses obsèques ont été célébrées le 1er octobre en l'église de Cros.
À sa fille, son gendre, son petit-fils, son frère et ses sœurs ainsi qu'à tous ses proches, nous adressons nos sincères condoléances.

Soirée cassoulet. Élodie La Panouille vous propose un cassoulet avec dessert et café samedi 17 octobre à partir de 19h. Réservation au 06.71.28.95.36 avant le 13 octobre.

Tauves - Rencontres à la Bascule, 3e édition, samedi 17 et dimanche 18 octobre

Pour débattre des mutations des campagnes, les Rencontres à la Bascule ont la volonté de mixer les connaissances scientifiques, les gestes artistiques, les témoignages de terrain et ainsi d'hybrider les richesses « du dedans » (le goût du pays, de son patrimoine, la cohérence nature/agriculture du milieu montagnard) avec celles « du dehors » (les regards extérieurs, l'ouverture à l'originalité, l'action en réseau). Elles comprennent :
• un colloque avec des praticiens de terrain (berger, éleveuse de vaches, éleveuse de brebis, paysan cueilleur, paysan boulanger), des accompagnants (musicologue, médiatrice culturelle, éditeur de livres, conseillers agricoles) et des universitaires (sociologue, écrivain, historien, agronome, zootechnicien).
• Des animations artistiques : lectures partagées et à haute voix d'auteurs contemporains, exposition photo sur le pastoralisme en Afrique et « d'animaux, grandeur nature et en carton » créés par l'enseignement agricole, projection du court-métrage « Beau comme un tracteur » et chansons d'Auvergne revisitées.
Les « Rencontres à la Bascule » s'inscrivent dans le cadre de l'Année internationale du pastoralisme (Unesco).



Édition 2024 – © Gérard Servière, président de l'association « Les Rencontres à la Bascule ».

Elles sont associées aux « Rencontres Pasto » du Sommet de l'élevage, à l'événement « Pâture » place de Jaude à Clermont-Ferrand ainsi qu'à « Prairies Nomades – Feuilleton des Prairies » portés par l'Agence d'urbanisme Clermont Massif central.
Rens. rencontres.bascule@gmail.com ou 06.87.46.25.73. Entrée gratuite (sauf soirée : 5 €). Repas payant (17,50 €) sur réservation. S'inscrire : https://idele.fr/detail-evenement/rencontres-a-la-bascule-2026.

Larodde - Au conseil municipal

Réuni le 11 septembre, le conseil a débattu des principaux sujets suivants (le détail est consultable en mairie) :
• portage foncier par l'EPF Auvergne – acquisition des parcelles AB 24 et AB 26. Le conseil autorise l'EPF Auvergne à acquérir à l'amiable les biens suivants et à signer la convention de portage correspondante : parcelle cadastrée AB 26, au bourg, de 635 m², un ensemble bâti composé de deux biens : une grange sur deux niveaux et une maison sur trois niveaux avec un niveau de sous-sol partiel ; parcelle AB 24, au bourg, de 5 740 m², terrain enherbé attenant à la parcelle AB 26.
L'EPF Smaf sera chargé d'acquérir, de gérer transitoirement et de rétrocéder les biens correspondants à la commune de Larodde. L'évaluation du bien a été estimée par le service des Domaines à 210 000 € (identique au montant négocié à l'amiable en amont avec le propriétaire). La destination future des bâtiments reste à définir ; pour ce faire, une étude de faisabilité va être lancée.
• Vente du lot n° 2 au lotissement les Chambas à Nancy Nameche et Sébastien Mortehan domiciliés à Vaulruz en Suisse (vente conclue à 7 350 € pour 735 m²).
• Solidarité en faveur des communes sinistrées par les incendies. Sensible aux dégâts matériels que cette catastrophe d'une ampleur exceptionnelle a engendrés, la commune tient à apporter son soutien et sa solidarité aux communes impactées à hauteur de 1 000 € (environ 3 € par habitant).
• Taxe sur la vacance des locaux d'habitation. Le conseil décide d'instituer, sur le territoire de la commune, la taxe, dans les conditions prévues par l'article 1406 bis du code général des impôts. Cette taxe est due pour les logements vacants depuis au moins deux ans au 1er janvier de l'année d'imposition. Un logement occupé plus de 90 jours consécutifs au cours d'une des deux années de référence n'est pas considéré comme vacant. De plus, la vacance ne doit pas être involontaire (maison en vente). La taxe est due par le propriétaire qui dispose du logement depuis le début de la période de vacance.
• Cantine scolaire 2026-2027. Renouvellement des conventions avec les prestataires (Solanid 5,25 € pour Larodde, Hôtel des voyageurs 6,60 € pour Bagnols) ainsi qu'avec les communes du RPI. Le repas reste à 3,40 € pour les familles.
• Mise à disposition du local anciennement PTT (à côté de la Bascule) au profit de l'association des parents d'élèves Air Pays pour le stockage de leur matériel.

Larodde

Concours de pétanque. Samedi 10 octobre à la salle des fêtes Jean-Papon, début des inscriptions à 20h, début du concours à 20h45. Tarif : 14 € par équipe. Organisé par la société de pêche.

Marché d'automne. Dimanche 11 octobre à partir de 9h. Producteurs locaux (et pour la première fois la présence d'un rémouleur... Venez faire affûter vos couteaux !). Sur la matinée : balades à poney avec les Écuries de Pérignat, crêpes de *Loisirs et Partage*, et pour se restaurer le midi, présence du food truck « Aux p'tits oignons » ! Organisé par le comité des fêtes.

Exposition. Samedi 17 octobre, la salle des fêtes accueillera l'exposition « Les visages du Guste : Mémoire sur verre », proposée par *Larodde événementiel : art de vivre et ethnologie d'Artense*. Enfant du pays, Auguste Cayrol a laissé derrière lui un précieux témoignage photographique. Sur près de 200 plaques de verre, il a immortalisé ses contemporains, mais aussi des scènes de vie et des lieux de Larodde, Cros, Bagnols, Port-Dieu et des villages alentour. Autant d'images qui permettent aujourd'hui de retrouver des visages, des familles et tout un pan de la mémoire du territoire.
Pour accompagner cette exposition, l'association a réalisé un catalogue de 108 pages. Bien plus qu'un simple souvenir de la manifestation, cet ouvrage a vocation à conserver et transmettre ce patrimoine photographique. On y retrouve les quasiment 200 plaques de verre conservées par son petit-fils, Gérard Bachellerie, ainsi que des contenus complémentaires qui permettent d'aller plus loin dans la découverte de ce fonds et de l'histoire locale.
Le catalogue est dès à présent proposé en précommande auprès de l'association, sous sa pochette, avant sa mise à disposition à l'occasion de l'exposition.
L'exposition sera ouverte de 10h à 17h. Entrée libre. Une occasion de venir reconnaître un visage, retrouver une histoire familiale ou simplement découvrir, par l'image, la vie d'un territoire et de ses habitants il y a plusieurs générations.

Avèze - Inauguration de la phase 1 de la rénovation de l'église et lancement des travaux à venir

Ce samedi 26 septembre, la population d'Avèze s'est rassemblée sur la place des Chars-Fleuris pour l'inauguration de la première phase de restauration de l'église Notre-Dame de l'Assomption. La cérémonie s'est déroulée en présence de Lionel Chauvin, président du Conseil départemental du Puy-de-Dôme, du Père Thomas, prêtre de la paroisse, d'élus locaux, de représentants d'associations, d'artisans et de nombreux habitants de la commune.

Un lieu de mémoire et de vie

Dans son discours d'ouverture, le maire Gilles Bonhomme a rappelé l'attachement profond des habitants à leur patrimoine rural : « C'est un repère dans le paysage et dans la vie de nos concitoyens. Que serait le bourg d'Avèze sans ce bâtiment ? Une église, c'est aussi un lieu de vie qui a accueilli presque chacun d'entre nous ».
Il a également salué l'engagement des célébrants et des acteurs locaux pour faire vivre l'édifice au-delà des cérémonies religieuses, à travers des événements culturels et solidairement, comme lors de récents concerts de chorales ou du Téléthon.



La visite de l'église.

Un bilan de la première phase et la mise en valeur des savoir-faire

Commencée en mai 2025, la première tranche de travaux s'est achevée pour un montant total de 124 367 € HT. Les interventions ont porté sur la restauration des objets religieux, des peintures à l'huile et des statues polychromes et dorées. La restauration des retables des chapelles latérales (nord et sud) et le nettoyage du retable du chevet. La mise en couleur des chapelles par badigeon de chaux et pigments. Le nettoyage complet du chemin de Croix. La réparation de la toiture, la remise en état de la cloche, le traitement antifongique et l'éclairage des retables.



Le maire lors de son discours avec une partie des intervenants.

Ce projet a pu voir le jour grâce au soutien financier du Département (49 747 €), de l'État (37 310 €), de la Région (16 000 €), de la Fondation du Patrimoine (10 000 €) et de la commune d'Avèze (20 310 €). Le maire a rendu un hommage appuyé au travail de l'architecte Benjamin Strub (cabinet LDBS) ainsi qu'à l'ensemble des artisans et restaurateurs mobilisés sur ce chantier : Bernard Fargeix (menuiserie), Yan Bernard (électricité), Laurent Chauvet (toiture et charpente), Christophe Plane (peinture), Clovis Nebot (vitrailliste) et surtout Francesca Berni et Christian Daudon (restaurateurs).

Cap sur les phases 2 et 3

Dans la continuité de ces travaux, la municipalité engage dès à présent la deuxième phase, consacrée à la restauration des peintures murales et des boiseries, pour un budget prévisionnel de 70 260 € HT. Un appel aux dons est lancé via la Fondation du Patrimoine avec un objectif de 10 000 €. Une troisième phase est également planifiée pour début 2027 (environ 60 000 € HT) afin de prendre en charge la réfection des vitraux et de la sacristie, l'optimisation du chauffage et de l'éclairage, ainsi que la mise en sécurité des objets précieux.
L'édifice s'enrichira très prochainement grâce au don exceptionnel des tableaux du peintre local Serge Vincent, d'ores et déjà annoncé lors de ce rassemblement, qui viendront embellir l'intérieur de l'église d'Avèze.
À la suite du discours de M. le Maire les participants ont suivi Christian Daudon pour une visite guidée de l'intérieur de l'église, avant de se retrouver autour du verre de l'amitié.

Saint-Sauves - Résidence artistique



Les artistes devant « La Nappe » – © C. L.

C'est pour trois mois que Camille Orlandi et Corentin Massaux ont posé leurs valises à la Maison Garenne, dans le cadre d'une résidence artistique.
À l'occasion de l'ouverture de cette résidence, les deux artistes ont proposé une marche autour de la commune, suivie d'une présentation de leur démarche et d'un moment convivial autour d'une dégustation. Leur projet intitulé « La Nappe » est une véritable recherche de création mêlant peinture, paysages et pratiques collectives. Une démarche qui invite à porter un regard différent sur le territoire et à créer des liens avec ses habitants.
Durant leur résidence, Camille et Corentin proposeront des ateliers aux écoles courant novembre. Ils nous donneront également rendez-vous à la Maison Garenne, le dimanche 13 décembre, pour présenter le fruit de leur travail et nous raconter ce qui les a inspirés au fil de leur séjour.

Saint-Sauves-d'Auvergne

La rentrée littéraire avec la compagnie *Lectures à la carte*. À l'occasion de la rentrée littéraire, la médiathèque de Saint-Sauves accueille la compagnie *Lectures à la carte*, le samedi 17 octobre, de 11h à 12h, pour un moment consacré au plaisir de la lecture à voix haute.
Créée en 2002 par Monique Jouvancy, comédienne et écrivaine, la compagnie réunit des comédiens-lecteurs autour d'un objectif : faire entendre les textes autrement et partager avec le public la richesse et les émotions de la littérature. Sa particularité : la lecture polyphonique, où plusieurs voix se répondent afin de stimuler l'attention, le plaisir d'écoute et l'imaginaire.
Pour cette rencontre littéraire, les comédiens de la compagnie feront découvrir des textes et offriront au public un moment agréable autour des mots. Une belle occasion de redécouvrir la littérature à travers la voix et de commencer la rentrée sous le signe de la découverte.
Rendez-vous samedi 17 octobre, de 11h à 12h, à la médiathèque de Saint-Sauves-d'Auvergne.

Saint-Sauves - Atelier tricotin à la médiathèque



Des enfants attentifs – © C. L.

Le 3 octobre, la médiathèque a proposé un atelier consacré au tricotin, dans une ambiance calme et créative.
Trois enfants ont participé à ce rendez-vous, dont un garçon, et ont pu découvrir cette activité manuelle. Au fil de l'atelier, chacun a pris plaisir à manipuler le tricotin, à apprendre les gestes. Un petit groupe mais un beau moment. Merci aux enfants présents.

Avèze

L'atelier gourmand. Le *Club des Gorges* d'Avèze vous donne rendez-vous le mercredi 14 octobre, de 14h à 17h, pour un après-midi placé sous le signe de la convivialité. En plus des activités et jeux habituels, l'équipe réserve une surprise gourmande à ses adhérents et aux curieux de passage. Norbert et Édith animeront un atelier culinaire inédit : la fabrication pas à pas de chouchous artisanaux. Après l'effort, place au réconfort ! La séance se conclura par une dégustation partagée de ces célèbres cacahuètes caramélisées encore tièdes. Que vous soyez passionné de cuisine, amateur de douceurs ou simplement désireux de passer un bon moment en bonne compagnie, vous êtes les bienvenus.

Olby - Marcelle Achard, notre doyenne centenaire, nous a quittés

Marcelle s'est éteinte paisiblement chez elle, entourée des siens, à un âge très respectable de 103 ans, au village de Bravant, où elle avait toujours vécu. Ses obsèques religieuses ont eu lieu à Olby jeudi 1er octobre.
Née le 20 septembre 1923 de parents agriculteurs, avec une sœur aînée, Marcelle Lepetit épouse son voisin Eugène Achard en 1942. Jeune mariée, elle devient vite la mère nourricière de son neveu Robert, dont la maman venait de mourir en couches.
Puis à son tour, elle donna naissance à trois enfants : Georges, Huguette, et Jean-Claude. Tout en assurant sa tâche d'agricultrice avec son mari, elle menait de front ses occupations familiales.
Une grande épreuve est venue entacher sa vie en 1977 avec la perte de sa fille Huguette. Elle et son mari en seront très affectés. Plus tard, elle a eu le bonheur de voir l'arrivée de trois petits-enfants, qui à leur tour lui donneront la joie d'être arrière-grand-mère de cinq enfants.
En 2015, le décès de son époux fut une nouvelle épreuve, surmontée grâce à son entourage, à ses enfants, petits-enfants, très présents, et aux soignantes, ce qui lui a permis de finir ses jours chez elle, entourée de ceux qu'elle aimait. Marcelle avait une mémoire étonnante et se faisait un plaisir de pouvoir transmettre son savoir à ceux qui lui rendaient visite. Elle vient de battre un record pour notre commune, étant la première des centenaires à atteindre 103 ans et une fidèle lectrice du *Semeur Hebdo*.
En cette douloureuse circonstance, nous adressons nos très sincères condoléances à Georges et Mireille Achard, Jean-Claude et Michèle Achard, ses enfants, Béatrice et Éric, Nicolas et Laëtitia, Estelle et Sylvain, ses petits-enfants, ses arrière-petits-enfants et à toute la famille.



Marcelle nous a quittés à l'âge de 103 ans.

Gelles - Bilan positif pour 2026



Pour 2027, l'équipe du comité des fêtes de Monges se retrouvera, comme chaque année, en janvier pour le repas-tripes et en juin pour le traditionnel repas de la fête de Monges.
D'autres projets sont à l'étude afin de se retrouver toujours plus nombreux lors de chacune de ses manifestations et de contribuer à faire vivre notre campagne et nos villages.

Les personnes souhaitant rejoindre l'équipe sont les bienvenues. Vous pouvez contacter Pascale au 06.32.67.36.54 ou Joëlle au 07.60.93.09.04, ou en faire part aux autres membres du comité.
Pour clôturer cette année festive, les membres du comité ont décidé de participer à une journée à Vichy afin de profiter des illuminations de Noël. Bonne fin d'année à tous !

Gelles - Convivialité à Vareilles



Après avoir participé au fleurissement du village au printemps dernier, les habitants de Vareilles se sont retrouvés autour d'un repas convivial. Cette rencontre a permis de renforcer les liens entre les habitants et de partager un agréable moment d'échanges dans une ambiance chaleureuse.

Cette initiative témoigne de la volonté des habitants de faire vivre leur village et de préserver l'esprit de solidarité qui anime la petite communauté. Entre souvenirs, discussions et bonne humeur, chacun a apprécié cette occasion de se retrouver en dehors des activités habituelles.

Gelles - Commeaux séduit par le concept de bar à vin itinérant

À l'initiative des habitants du village, la place de Commeaux a accueilli récemment Lavin'taine, un bar à vin ambulant qui propose de recréer des lieux de convivialité dans les communes privées de café. Autour de vins sélectionnés avec soin et de tapas aux saveurs auvergnates, de nombreux participants ont répondu présent pour découvrir cette formule originale.
Une première expérience réussie qui a permis aux habitants de partager un agréable moment d'échanges et de convivialité autour d'un concept encore peu répandu dans les villages du secteur.



Saint-Pierre-Roche - Cours de hamac



Émilie (coach certifiée) vous propose une activité douce, ludique et accessible pour prendre soin de soi tout en s'amusant : le hamac aérien. Le mercredi de 17h30 à 18h45 et de 19h à 20h15 ainsi que le vendredi de 10h30 à 11h45 à Piquat – Saint-Pierre-Roche. Méthode de yoga aérien qui combine étirements, renforcement, combinaisons de figures et relaxation. Réservez votre place (limité à 6 personnes) au 07.49.56.21.59 (12 € la séance).

Gelles - Folklore auvergnat



L'association *Bruyères et Jonquilles* propose des soirées consacrées à la danse et à la musique traditionnelles auvergnates. Les rencontres se déroulent un vendredi sur deux à 21h à la salle des associations de Gelles.
Débutants et confirmés sont les bienvenus pour partager un moment convivial autour des traditions régionales.
Rens. 06.10.87.57.66.

Gelles

Repas des 50 ans. Les conscrits de 1976 de Gelles et Heume-l'Église organisent des retrouvailles pour fêter leurs 50 ans avec leurs conjoints le samedi 14 novembre à partir de 19h à la brasserie Le Dark Lab à Saint-Ours.
S'inscrire avant le 28 octobre au 06.43.49.38.73 (Nadia) ou au 06.28.73.47.73 (Delphine).

Rendez-vous aux amateurs de rock. L'association *Banson-Pidouze* prépare une soirée musicale le samedi 17 octobre au vieux four de Banson. À partir de 18h, le groupe *Puech'Band* fera résonner les grands classiques du rock dans une ambiance conviviale.
Pour accompagner le concert, les bénévoles proposeront des planches apéritives ainsi qu'une buvette. Une belle occasion de se retrouver entre habitants et visiteurs autour de la musique et du patrimoine du village.

Atelier « Mon logement évolue avec moi ».
Le Clic Senior Montagne, en partenariat avec l'association *Compagnons Bâtisseurs Auvergne*, invite le public à un temps partagé autour du bien vieillir à domicile intitulé « Mon logement évolue avec moi ».
Cet événement gratuit se tiendra lundi 12 octobre, de 14h à 16h, à la salle du temps libre (87 Grand'Rue) à Gelles.
Animée par les *Compagnons Bâtisseurs*, cette rencontre vise à sensibiliser les participants à l'aménagement du logement et à présenter diverses aides techniques afin d'anticiper l'adaptation de son domicile à chaque étape de la vie.
L'objectif est de partager des conseils pratiques pour permettre à chacun de profiter de son chez-soi le plus longtemps possible.
La présentation sera suivie d'un temps d'échange et de découvertes convivial autour d'un goûter.
Gratuit, inscriptions et renseignements au 09.82.51.23.04 ou par mail : cbauvergne@compagnonsbatisseurs.eu.

Paroisse Sainte-Bernadette des Dores

Messes. Vendredi 9 octobre à 18h au Mont-Dore.
Samedi 10 à 15h30 à Messeix.
Dimanche 11 à 11h, messe en famille à La Bourboule avec bénédiction des cartables ; à 18h au Mont-Dore.
Samedi 17 à 18h à Tauves. **Dimanche 18** à 9h30 à Saint-Sauves ; à 11h à La Bourboule et 18h au Mont-Dore.

Informations diverses. – Prière du chapelet mercredi 14 à 17h à La Bourboule.
– Adoration eucharistique mercredi 14, de 18h à 21h, suivie de la prière des Complies à 21h à La Bourboule.
– Prière du chapelet pour les défunts avec Notre-Dame de Montligeon, vendredi 16 à 17h à La Bourboule.

Gelles - Les archers gellois ont repris le chemin du pas de tir



Les membres de *Gel'Arc* ont repris leurs activités pour la saison 2026-2027. Les séances d'entraînement ont notamment retrouvé les jeunes archers, heureux de reprendre la pratique du tir à l'arc dans une ambiance conviviale et studieuse. Les personnes souhaitant découvrir cette discipline ou rejoindre le club peuvent obtenir des renseignements au 06.81.10.65.09.

Dômes Sancy Artense - La fête du livre revient à Perpezat

Le réseau de lecture intercommunal organise sa traditionnelle fête du livre, le samedi 10 octobre de 14h à 18h à la salle des fêtes de Perpezat.
Près d'une quinzaine d'auteurs, illustrateurs et éditeurs régionaux iront à la rencontre du public pour partager leur passion du polar, du roman de terroir ou de la littérature jeunesse : Christiane et Daniel Bruges, Anne Clairet et Frédéric Rambaut, Véronique Chauvy, Paul Colli, Christian Degiorgi, Pauline Maillard, Christophe Masson, Sammy Roussel, Chloé Sanchez et Adrien Calla, ainsi que l'*Amicale Laïque de Ceyssat* et l'association *Feuillages*.
La maison d'édition La poule qui pond et le café-librairie Le Chien qui Louche seront également présents.
L'après-midi sera rythmé par de nombreuses animations : à 15h, atelier sensoriel autour de la confiserie (voyage dans le patrimoine sucré d'Auvergne), animé par l'autrice Anne Clairet, pour les ados et les adultes ; à 15h30, atelier reliure avec l'association *Feuillages* pour créer un « p'tit accordéon d'automne » à partir de 8 ans ; à 16h, lecture pour les plus petits dans le cadre de l'action du conseil départemental « Ouvrez ouvrez les livres aux bébés » ; à 16h30, lectures surprises d'albums racontant des histoires gourmandes pour les enfants de 4 à 8 ans.



Les visiteurs pourront également profiter d'un espace de jeux géants, d'un coin lecture jeunesse et d'une exposition de dessins des écoliers du territoire. Une buvette avec vente de gâteaux sera tenue par l'APE de Perpezat.
Les bénévoles et les professionnels du réseau de lecture vous attendent nombreux. Entrée libre et gratuite.

Perpezat - Journée festive à Taravant



Le 5 septembre, par une belle journée ensoleillée, les habitants du village de Taravant se sont réunis sur la place du village pour leur désormais traditionnelle fête du four. À cette occasion, Élodie Mallet et Antoine Chabory ont été honorés pour leurs fonctions de candidats supplémentaires au sein de la municipalité perpezatoise. Ainsi les traditionnels « petits sapins de la République » ont été érigés. Après l'effort, le réconfort avec le repas délicieux concocté au four du village.

Laqueuille - Une belle journée à Lyon...

Sur l'initiative du *Club du Puy Saint-Martin* à Perpezat, une sortie à Lyon a été proposée le 15 septembre aux adhérents des clubs de communes voisines.
La visite en petit train dans le parc de la Tête d'Or figurait évidemment au programme de cette journée. Avec ses 105 hectares, ce célèbre parc situé en plein cœur du 6e arrondissement est un des plus grands jardins botaniques de France. Il offre aux visiteurs une étendue d'eau de 16 hectares, un parc zoologique regroupant de nombreuses espèces animales, un jardin botanique avec des serres et de nombreuses variétés de plantes et de fleurs mais aussi des roseraies avec des milliers de rosiers qui s'étendent sur plusieurs hectares.
Malheureusement, nos visiteurs auvergnats n'ont pas pu profiter pleinement de toutes ces beautés naturelles, le parc ayant sa fermeture hebdomadaire le mardi, mais connaissant aussi des fermetures liées à des dégâts importants sur les arbres causés par de violents orages et des coups de vent survenus fin août.
Pour le déjeuner, le groupe s'est évidemment rendu dans un bouchon lyonnais, ce restaurant traditionnel et convivial qui sert une cuisine populaire et généreuse.
Au cours de l'après-midi, une croisière promenade au fil de la Saône a permis d'admirer des paysages variés, des quais qui bordent le Vieux-Lyon ou les pentes de la Croix-Rousse jusqu'aux rives verdoyantes et sauvages de l'île Barbe, écrin médiéval et espace naturel préservé, aux portes de la ville.
Une telle croisière permet de voir défiler sous ses yeux plus de 2 000 ans d'histoire et la richesse du patrimoine lyonnais : les façades lyonnaises, les œuvres artistiques des rives de Saône, le quartier de l'industrie…
Une dizaine de membres du club *Le Temps qui Passe* ont participé à cette journée qui s'est déroulée dans une ambiance conviviale et avec une météo agréable ; ils en sont revenus satisfaits.



La basilique Notre-Dame de Fourvière surplombe la ville de Lyon.

Orcival - « La Vallée Fleurie » à Saint-Flour



Le groupe à l'intérieur de l'édifice.

Les membres du *Club de la Vallée Fleurie*, en sortie à la découverte de Saint-Flour et de son patrimoine, ont fait un très beau voyage par une belle journée automnale.
Le matin, la visite de la cathédrale dédiée à Saint Pierre, impressionnante sur son éperon rocheux, de style gothique datant du xve siècle, fut suivie d'un repas convivial dans le belvédère de Mallet.
L'après-midi direction Ruynes-en-Margeride pour la visite du musée de la peluche. Un arrêt au Mont Mouchet, lieu de mémoire, s'imposait. Il fut le théâtre, en juin 1944, de la bataille du Mont Mouchet, qui opposa la Wehrmacht à la Résistance française.
Merci pour cette belle sortie de découverte et conviviale ! Le président invite tous les membres du club au prochain rendez-vous le jeudi 15 octobre pour un repas d'anniversaire.



La façade de la cathédrale.

Perpezat

Repas. Le dimanche 25 octobre, le *Club du Puy Saint-Martin* organise un repas grenouilles ouvert à tous à la salle des associations à 12h. Menu à 26 € : entrée, cuisses de grenouilles, frites, fromage, dessert, café, vin compris (un kir de bienvenue vous sera offert avec ses amuse-bouches). Inscription avant le 10 octobre au 04.73.65.83.93 ou au 06.59.12.84.80.

Saint-Julien-Puy-Lavèze

Au « Club de l'Amitié ». Super après-midi dansant à la salle Daniel-Bellaigue le 11 octobre à 14h30, avec l'orchestre Christhophe Andrieux. Entrée : 10 €. Buvette et pâtisseries maison sur place.

Paroisse Notre-Dame d'Orcival

Messes et célébrations. Vendredi 9 octobre à 11h30, messe à la basilique. **Samedi 10** à 11h à Recoleine, 18h à Gelles. **Dimanche 11** à 11h à la basilique ; à 12h, baptême à la basilique de Raphaël Raynaud – nous prierons aux intentions suivantes : Suzanne et Guy Guillaume ; André, Guite, Michel Gauthier ; Alain et Lucienne Souchal ; quarantaine de Philipe Lafarge ; Pierre et Alice Bony et les défunts de la famille ; 1er anniversaire de Francine Valleix ; 2e anniversaire de Marinette Ceyssat ; Lucien Ceyssat ; Georges Morel, défunts et vivants Morel Ceyssat. **Mercredi 14** à 10h45, prière du chapelet suivie de la messe à la basilique. À Lourdes, le pape Léon XIV a demandé en ce mois d'octobre, particulièrement dédié à Notre-Dame du Rosaire, de prier le chapelet tous les jours : la paroisse propose un temps de prière du chapelet pour la paix et la conversion des pécheurs, les **mercredis 14, 21 et 28 octobre**, à la basilique qui sera suivie de la messe. **Samedi 17** à 11h, baptême de Loan Fournier à Nébouzat. **Dimanche 18** à 11h, messe de la rentrée du caté à la basilique présidée par Mgr Kalist. Toutes les familles sont invitées à participer à la célébration, enfants et jeunes (collège-lycée) ; à 12h, baptême de Solène Bony à Orcival.

Catéchisme. – Le samedi 10 de 17h à 19h, nous vous attendons tous pour la rentrée du caté surprise en famille. Les inscriptions sont toujours possibles. Rens. Patricia au 06.68.15.00.04, pchabillat63210@gmail.com, 04.73.65.81.49 ou par mail : paroisse-notredame-orcival@orange.fr.
– Rentrée diocésaine du catéchisme, dimanche 4 de 10h à 16h au centre diocésain pour tous les enfants, jeunes et parents (éveil à la foi, caté, collégiens, lycéens). Divers ateliers enfants, jeunes et intergénérationnels.

Information. Les messes en semaine sont sous réserve de la disponibilité du prêtre.

Le livret de formations 2026-2027 de l'Isra est disponible. Chaque année, l'Institut des sciences religieuses Auvergne se donne pour mission de former des personnes en responsabilité dans l'Église et d'offrir un espace de réflexion et de dialogue à toute personne qui s'interroge. Le livret papier est également disponible à l'accueil du Centre diocésain de pastorale (133 avenue de la République, 63000 Clermont-Ferrand).

Festival de théâtre biblique. Du samedi 10 au samedi 17 octobre aura lieu la 13e édition du Festival de théâtre biblique. Rens. CDP : 04.73.98.27.77.

Permanence. Elle est assurée au presbytère d'Orcival le vendredi de 14h30 à 17h. Rens. 04.73.65.81.49 ou paroisse-notredame-orcival@orange.fr. Site : https ://paroisse-notre-dame-orcival.catholique.fr/.

RÉDACTION

4 allée du Groupe N. Bourbaki
63170 Aubière. Tél. 04 73 98 46 00
locales@semeur.com

SERVICES DE GARDE

SAMU : 15
Pompiers : 18
Police : 17
Centre anti-poison à Lyon : 04 72 11 69 11
Urgences ophtalmologiques (CHU) : 04 73 75 19 04
Urgence mains La Châtaigneraie : 04 73 15 14 00

Conseil municipal - Les principaux dossiers de la réunion du 22 septembre

THIERS - Réuni le 22 septembre, sous la présidence du maire Francis Roux, le conseil municipal a délibéré sur les principaux points suivants (le détail est consultable en mairie et sur le site Internet : https://ville-thiers.fr/.

Informations générales

– L'été a été marqué par la caravane des sports (environ 1 050 enfants), reconduite à la Toussaint. Concernant la saison à Iloa, la qualité de l'eau a permis la baignade du 6 juillet au 31 août malgré la canicule ; un bilan de la paillote sera présenté en commission.
– Les cérémonies du 14-Juillet et de la libération de Thiers (25 août) sont évoquées ainsi que la visite de la préfète dans une entreprise coutelière, la remise à l'hôpital de trois climatiseurs mobiles par la Région, les permanences foraines des élus (1er août, 5 septembre et 30 octobre prochain), ainsi que le prêt aux associations de cinq barnums offerts par la Région (d'une valeur de 6 500 €).
– À la rentrée, 806 élèves sont accueillis (814 l'an passé), avec une fermeture de classe et la mise en place, à la demande de l'Éducation nationale, d'un accueil regroupé des moins de 3 ans (classe TPS). Sont également mentionnés la réussite du forum des associations (120 associations présentes), de la foire au pré, des Journées du patrimoine, de l'exposition de la médiathèque pour le bicentenaire de la photographie et la première journée de formation des élus organisée en partenariat avec l'*Association des maires de France*.
– Sur les travaux, sont cités la rénovation des bureaux de la gendarmerie en site occupé, environ 114 500 € de travaux dans les écoles, des éclairages LED générateurs d'économies d'énergie (52 000 € au terrain annexe de rugby), le remplacement de l'escalier de la Maison des sports (60 000 €) et le démarrage des travaux de la place Saint-Genès, dont le projet a été revu pour conserver un maximum de places de stationnement.
– Philippe Barrau revient sur le FCTVA : la collectivité devant être propriétaire de l'équipement concerné pour en bénéficier, il estime que la commune ne peut y prétendre pour l'opération évoquée au précédent conseil. Le maire rappelle que les travaux datent de la précédente municipalité, que le fonds de concours de TDM a été négocié en compensation, et demande aux services de vérifier les délibérations.

Administration générale

– *Association Coutellia* : désignation des représentants. Le maire rappelle que la création de l'association, entre la CCI, la Ville et TDM, vise à pérenniser le festival (environ 7 000 entrées par an) et à ouvrir la voie au mécénat d'entreprise. Il propose de désigner Louis-Emmanuel Bodinat et lui-même comme représentants de la Ville.
– Contrat territorial d'accueil et d'intégration (CTAI), avenant n° 3. L'avenant reconduit pour un an le contrat en faveur des primo-arrivants, pour un financement de 60 000 € réparti sur trois axes : accompagnement social, apprentissage du français, accès à l'emploi. Le maire précise que la Ville ne participe pas financièrement mais accueille la plupart des actions dans ses locaux.
– Dissolution de la SPL Gaïa. Le maire expose que la SPL, détenue à 48 % par la Ville, a vu son activité s'effondrer avec les difficultés de l'expérimentation Territoire zéro chômeur. Seul le pôle foncier (ferme de Lucien, friche ITW) subsiste. Il est proposé d'approuver le principe de la dissolution, avec une liquidation amiable à l'horizon de mars 2027, et la reprise des biens par TDM, compétente en matière économique.
Philippe Barrau déplore la gestion passée, rappelle l'opposition de son groupe au rachat d'ITW et signale deux risques : une action du liquidateur sur la ferme de Lucien et le coût non chiffré de la dépollution.
Francis Roux s'associe à ce regret et souhaite que les deux entreprises encore actives soient sauvées, l'État devant se prononcer en décembre. L'opposition affirme son soutien si tout est fait en ce sens.

Culture

Convention « Les Jeunes Pousses » 2026-2027. La saison culturelle jeune public est mutualisée entre quatre communes et deux communautés de communes ; la participation de Thiers est de 3 800 €. Hanifé Ozkan s'interroge sur l'avenir du service culturel après le départ de son directeur. Le maire répond que les moyens seront redéployés plutôt que remplacés poste pour poste, que l'organigramme sera présenté vendredi 25 septembre 2026 aux instances paritaires et qu'il revient à la directrice de la salle Espace d'organiser la saison.

Affaires scolaires

Règlement intérieur des services périscolaires et de la restauration scolaire. Le règlement de 2021 est actualisé pour intégrer les nouveaux tarifs et une gradation des mesures face aux comportements inadaptés, de l'information des familles à l'avertissement écrit.
Isabelle Lavest rappelle que son groupe aurait préféré une hausse plus progressive et s'inquiète de l'effet sur la fréquentation. Claire Lopez répond que la hausse de 20 % de la cantine reste inférieure à celle des denrées, qu'une tarification sociale sera instaurée et que le forfait de garderie de 36 € par trimestre demeure très inférieur à celui d'autres communes. Le maire ajoute que le coût réel d'un repas est de 13 à 18 € pour 3,60 € facturés. Il annonce également des assises de l'école dès octobre 2026 et rappelle l'existence d'aides ponctuelles via le CCAS.

Cadre de vie

Rénovation énergétique du 35 rue de Lyon : majoration du loyer. Le maire rappelle l'état de passoire énergétique des logements de la gendarmerie. Le ministère de l'Intérieur ne pouvant amortir l'investissement sur cinq ans comme prévu, la majoration est portée à 6 % du loyer, soit 8 975,22 € par an sur 17 ans, avec remboursement du solde par soulte en cas de départ anticipé. L'opération est aidée par l'État et le département. Philippe Barrau regrette le refus par l'Architecte des Bâtiments de France de l'isolation par l'extérieur d'une partie du bâtiment ; le maire partage cet avis.

Commerce

Liste des locaux susceptibles d'être assujettis à la taxe sur les friches. La liste annuelle doit être transmise à l'administration fiscale avant le 1er octobre. Un élu d'opposition doute de l'effet incitatif de la taxe et demande son produit. Le maire l'estime à environ 87 000 €, souligne que nombre de locaux vacants sont inadaptés (sans sanitaires, inchauffables, inaccessibles) et annonce des études flash financées par la Banque des Territoires. Christophe Capron y voit un outil parmi d'autres de lutte contre la vacance commerciale.

Finances

Institution de la taxe sur la vacance des locaux d'habitation (TVLH). La loi de finances pour 2026 fusionne, au 1er janvier 2027, deux taxes sur les logements vacants ; la Ville doit délibérer de nouveau et propose de maintenir le taux de 16,91 %. Le produit de l'ancienne taxe s'est élevé à 342 147 € en 2025, et les exonérations sont inchangées. Philippe Barrau juge la taxe inadaptée à un territoire où de nombreux immeubles sont inhabitables. Le maire répond que les aides à la rénovation ont progressé et que le service de l'urbanisme accompagnera les demandes d'exonération.

Marchés publics

Groupe scolaire George-Sand : arrêt des prestations de maîtrise d'œuvre. Le maire rappelle que cette opération, évaluée à 10,9 M€ TTC, avait été décidée sans concertation suffisante et n'est plus soutenable au regard de l'audit financier. Il propose l'arrêt du marché du cabinet APM & Associés, suspendu depuis mai 2025 au stade de l'avant-projet sommaire, et une négociation sur les frais restants, de l'ordre de 90 000 €. Philippe Barrau, partageant ses interrogations sur le projet, demande que l'entretien de l'école, notamment la toiture, ne soit pas négligé ; le maire indique qu'une réparation est prévue et que la vidéoprotection sera renforcée face aux intrusions sur le toit.

Questions diverses

Louis-Emmanuel Bodinat présente le bilan estival d'Iloa. Le maire indique que quatre zones de baignade ont été aménagées après le drame de l'an passé et que l'achat d'un ponton et de dispositifs d'ombrage est envisagé. Plusieurs élus soulignent l'enjeu de l'apprentissage de la nage et de la communication sur les cours existants.
Le prochain conseil municipal se tiendra le 10 novembre à 19h, en salle Tournilhac.

Sainte-Jeanne d'Arc - Des collégiens courageux et talentueux



Gabin, Philéane et Juliette (vainqueurs du concours) entourés par les membres du jury : Morgane Guedes, Isabelle Durand et Christophe Cazenove (auteur de BD).

Le 2 octobre, les élèves de 3e du collège Sainte-Jeanne-d'Arc de Thiers ont participé au concours d'éloquence intitulé « Présente ta BD en 180 secondes » organisé par l'association *Des volcans et des Bulles*, dans le cadre du Festival de la BD de Lezoux.
Afin d'entraîner les jeunes à l'oral du brevet puis aux différentes épreuves orales qu'ils auront à passer au cours de leur scolarité, M. Cluzel, le directeur du collège, a monté un projet autour de l'oralité. Accompagné par Mme Pelan, professeure d'arts plastiques et professeure principale de 3eA, il a proposé aux jeunes un premier exercice : la participation au concours d'éloquence de la BD. En seulement quatre semaines, les élèves ont dû lire une bande dessinée au choix, sur le thème du voyage et de l'aventure, puis construire un discours à présenter en moins de 180 secondes. Le jour du concours, les 20 élèves volontaires se sont produits devant l'ensemble de leurs camarades et un jury de trois personnes, dont le célèbre dessinateur Christophe Cazenove, auteur des « Petits Mythos ». Très impressionnés, mais aussi très motivés, ils ont bravé leur trac et ont tous conquis leur public. Finalement, ce sont Gabin, Philéane et Juliette qui ont remporté le concours, mais l'ensemble des élèves s'est vu remettre une BD des « Petits Mythos » et tous ont été particulièrement heureux de cette belle expérience. Quant à leurs professeurs, ils ont eu le plaisir de constater que certains jeunes s'étaient plongés dans leur BD lors du trajet retour !
« Ce n'est que la première étape du projet oralité, la préparation aux épreuves orales va se poursuivre avec d'autres exercices et d'autres rencontres pour que nos élèves soient préparés », a déclaré le directeur du collège.

Anniversaire - Escotal a célébré 30 ans de mémoire et de patrimoine à Escoutoux

ESCOUTOUX - Créée en 1996 à la suite d'une exposition réalisée par les enfants de l'école, l'association « Escotal » a célébré ses 30 années d'existence lors d'un week-end placé sous le signe de l'histoire, du patrimoine et de la mémoire d'Escoutoux.

Du 18 au 20 septembre, plusieurs rendez-vous ont permis de revenir sur le parcours de l'association et de mettre en valeur différents aspects de l'histoire locale.
Le vendredi soir, à la salle du Conseil, la projection du film consacré à l'exposition scolaire de 1996, à l'origine d'Escotal, a permis de revenir aux débuts de l'association. La soirée s'est poursuivie avec les conteurs de *Passeurs de Mots*.
Les samedi et dimanche, l'église Saint-Sulpice a accueilli des visites permettant de découvrir ou redécouvrir l'histoire de cet édifice. Une conférence de Martine Baudet-Pommel, consacrée à la « Société taisible famille Quittard-Pinon », a également apporté un éclairage sur l'histoire sociale et familiale du territoire.
Les arts avaient également leur place dans ce week-end anniversaire, avec des œuvres de Roger Chastel et Guy Pailler ainsi que des photographies et vidéos réunies par Escotal. La musique est venue compléter le programme avec, le samedi soir au château de La Verchère, le concert des *Offenbach Girls*, organisé dans le cadre du lancement de la saison 2026-2027 des Concerts de Vollore. Ces trois journées ont surtout été l'occasion de rappeler le travail entrepris depuis 1996 par les membres d'Escotal pour rechercher, recueillir et transmettre les éléments de la mémoire locale. Au fil des années, l'association a ainsi proposé des publications, expositions, conférences, visites et randonnées consacrées au patrimoine et à l'histoire d'Escoutoux. Cet anniversaire a également été marqué par la parution du dixième bulletin d'Escotal. Celui-ci propose notamment des recherches sur les demeures d'Escoutoux, l'évolution démographique de la commune de 1789 à 2026, ainsi que sur les villages, hameaux et lieux-dits aujourd'hui disparus.
Après trois décennies de recherches et de transmission, ce week-end anniversaire aura ainsi permis à Escotal de revenir sur son histoire tout en poursuivant ce qui constitue depuis 1996 le fil conducteur de l'association : conserver les traces du passé local et les faire connaître.

Anne-Marie JAVELLE (CLP)



Histoire de l'église d'Escoutoux par Michel Sablonnière – © Jean-François Bory.



Tableaux exposés à l'église d'Escoutoux – © J.-F. B.



Soirée du vendredi 18 septembre – © J.-F. B.

Thiers en bref

Au cinéma Le Monaco
« Resident Evil » (int. -12 ans – 1h29), « Raison et sentiments » (vo et vf – 2h12), « Heart of the beast » (1h41), « Justin le Juste » (1h50), « Histoires de la nuit » (int. -12 ans – 1h54), « Les éléphants dans la brume » (vo – 1h47), « Si tu penses bien » (1h34), « Les contrebandiers » (vo et vf – 1h53), « Un amour d'épouvantail » (dès 3 ans – 0h44), « Riz amer » (vo – uniquement vendredi 9 à 20h30 – 1h50), « Le Corset » (dès 6 ans – uniquement dimanche à 14h30 – 1h30). Plus d'infos sur le site www.thierscinema.fr.

Spectacles des aînés 2026
Mardi 13 octobre à 14h30, à la salle Espace, se déroulera le spectacle des aînés : Benjamin Michel – concert de chansons de variété. Issu d'une famille d'artistes, Benjamin Michel a toujours fréquenté l'univers de la scène avec comme patrimoine la chanson française. Les années 70 résonnent en lui. Il étoffe ainsi son répertoire en incarnant les plus grands chanteurs de notre patrimoine français et internationaux tels que Michel Delpech, Joe Dassin, Charles Aznavour, Jean Ferrat, Sacha Distel, Charles Trenet, Michel Fugain, Dario Moréno, Gilbert Bécaud, Michel Sardou…
Après son triomphe l'an passé, il revient cette année accompagné de ses danseuses dans un nouveau répertoire. Spectacle réservé aux aînés. Les invitations pour le spectacle sont à retirer au CCAS, rue Pasteur à Thiers. Retrouvez le programme complet de la saison culturelle 2026-2027 sur www.ville-thiers.fr. Pour en savoir plus, contactez la mairie de Thiers au 04.73.80.88.80 ou rendez-vous sur www.ville-thiers.fr.

Journée santé mentale : « Ouvrons-nous aux arts »
Jusqu'au 18 octobre a lieu la 37e édition des Semaines d'information sur la santé mentale (SISM) pour promouvoir la santé mentale, déstigmatiser les troubles psychiques et fédérer autour de cet enjeu majeur.
Dans ce cadre, la Médiathèque Maurice-Adevah-Pœuf vous convie le mercredi 14 pour une journée dédiée à la culture et à l'expression artistique : à 10h30 : Racontines (pour les tout-petits) ; à 14h : découverte de l'art-thérapie ; à 15h30 : conférence « L'enfant qui parle à l'Océan, entre traumatisme et résilience » avec Frédéric-Jacques Bourgade. Gratuit, sur inscription. Pour réserver : https://ville-thiers.fr/mediatheque-maurice-adevah-poeuf/. Pour en savoir plus : 04.73.80.44.24 ou par courriel : mediatheque.map@thiers.fr.

Paroisse Saint-Roch en Durolle

Messes. Vendredi 9 octobre à 18h à Peschadoires. Samedi 10 à 18h à La Monnerie. Dimanche 11 à 10h30 à Thiers, église du Moutier.

Escoutoux

Les footballeurs d'Escoutoux s'imposent à Cunlhat. Pour la 4e journée de championnat, dimanche 4 octobre, l'équipe seniors d'Escoutoux se déplaçait à Cunlhat. Malgré un groupe remanié, les joueurs de Bastien Crocombette ont rapidement pris le contrôle de la rencontre et ouvert la marque par Louis Dulac, bien servi par Liam Carvalho.
Une nouvelle action similaire permettait aux visiteurs de doubler la mise avant la demi-heure de jeu. Juste avant la pause, Mathis Fleury profitait d'un ballon mal renvoyé par la défense cunlhatoise pour inscrire un troisième but.
La seconde période permettait de faire tourner l'effectif. Les joueurs d'Escoutoux ajoutaient un quatrième but sur penalty et s'imposaient finalement avec une large avance. Cette victoire permet au club de grimper à la troisième place du classement.
Prochain rendez-vous à domicile, dimanche 18 octobre à 15h, face à Veyre-Monton.
Chez les jeunes, le deuxième plateau des U8-U9 s'est également bien déroulé à Celles-sur-Durolle. Le prochain plateau aura lieu samedi à 10h à La Monnerie.

Thiers - Lancement du dispositif « Jeunes en librairie » à Jean-Zay

Marraine du festival Les Aventuriales de Ménétrol, Morgan of Glencoe a accepté l'invitation des élèves de 2GT1 et s'est rendue au lycée Jean-Zay à Thiers, le 25 septembre.
Cette rencontre, inscrite dans un dispositif plus large « Jeunes en librairie », a été placée sous le signe de la découverte du monde du livre et de l'édition, mais plus encore du parcours de cette autrice, de ses métiers (autrice, musicienne…), du monde de la science-fiction, et de ses parutions passées et à venir.
L'échange s'est prolongé par un atelier d'écriture : « La lettre de la dernière chance », où les élèves se sont prêtés à cet exercice de plume.
L'enthousiasme communicatif, la bonne humeur, l'humour de cette autrice ont conquis l'auditoire. Quelle belle rentrée littéraire au lycée !



L'autrice Morgan of Glencoe à la rencontres des élèves de 2GT1 – © lycée Jean-Zay.

Cette action a pu voir le jour grâce au financement de la Région avec l'Aral et du pass Culture.

Courpière

Médiathèque Paul-Valaude. – Ateliers d'initiation à la sculpture sur béton cellulaire vendredi 16 octobre à 10h et 14h. Ateliers animés par Brigitte Gibbes. Gratuit. Durée : 2h. Adultes. – Atelier création d'un attrape-rêve samedi 17 octobre à 10h, animé par Babeth, bénévole. Gratuit. Durée : 2h. Ados, adultes. Renseignement et inscription : 04.73.51.29.55.

USC – repas dansant. Il aura lieu le samedi 14 novembre à partir de 19h30 aux Arcades de Barjavelle. Au menu : kir pétillant, filet de merlu sauce normande, poulet basquaise/riz/tatin de tomates, fromage/salade, croquant de fruits rouges, vin et café compris – tarif : 28 €. Réservation et règlement obligatoires avant le 31 octobre au 06.58.18.58.51.

« Secours catholique ». Prochaine brocante d'automne le samedi 10 octobre de 8h30 à 12h au 53 ter, avenue de la Gare. Participez à la tombola, tous les billets sont gagnants.

Au cinéma Le Rex. « À l'intérieur » vendredi 9 octobre à 15h, « Les Ensorceleuses 2 » samedi 10 à 17h30 et lundi 12 à 20h30, « Pressure » vendredi 9 à 20h30, « Rose » samedi 10 à 20h30, « Le corset » dimanche 11 à 17h30, « La Frappe » mercredi 14 à 18h30.

Olmet - Les sylviculteurs de la Montagne thiernoise préparent la forêt de demain



© « Association des sylviculteurs de la Montagne thiernoise »

La forêt de demain se prépare aujourd'hui. C'est autour de cette problématique qu'une soixantaine de membres de l'*Association des sylviculteurs de la Montagne thiernoise* ont consacré leur matinée du 2 octobre à la découverte d'une parcelle de hêtre, à Olmet.

Les participants ont notamment pu observer une opération d'enrichissement par trouées. Cette technique consiste à créer ponctuellement des ouvertures dans un peuplement forestier afin d'y introduire de nouvelles essences, choisies notamment pour leur capacité à mieux supporter les conditions climatiques qui se profilent.

Chêne rouge, érable, pin laricio ou encore châtaignier ont ainsi été présentés comme des essences permettant de diversifier progressivement les peuplements. L'objectif est d'anticiper les effets du réchauffement climatique, et notamment les épisodes de sécheresse, en favorisant des forêts plus diversifiées et donc potentiellement plus résilientes.

La visite a également permis aux sylviculteurs d'échanger sur les choix de gestion à privilégier et sur les moyens d'accompagner les peuplements existants face à l'évolution du climat. Pour les propriétaires forestiers qui assurent eux-mêmes la gestion de leurs parcelles, l'adaptation des forêts constitue désormais un enjeu important pour garantir leur renouvellement et leur pérennité.

Du patrimoine forestier au patrimoine bâti

Après cette matinée consacrée à la sylviculture, les participants ont changé de registre en prenant la direction du château de La Faye. Implantée en surplomb du ruisseau de La Faye, cette ancienne forteresse conserve les traces d'une histoire remontant au Moyen Âge. Le site offre également un panorama remarquable sur les paysages environnants, avec notamment des vues en direction des monts du Forez, de la chaîne des Puys et du massif du Sancy. Longtemps délaissé, le château bénéficie depuis 2001 d'une nouvelle dynamique de restauration et de sauvegarde, portée par ses propriétaires et différents bénévoles. Cette journée aura ainsi permis aux membres de l'association de croiser deux dimensions de la préservation du territoire : la réflexion sur l'avenir des forêts face au changement climatique et la sauvegarde du patrimoine bâti. Deux façons, pour les sylviculteurs de la Montagne thiernoise de contribuer à la transmission et à la valorisation d'un territoire situé à l'est du Puy-de-Dôme.

Anne-Marie JAVELLE (CLP)

Augerolles - Une Nuit dans les Bulles – 5e édition !

Il y a des rendez-vous à ne pas manquer pour les amateurs et amatrices de BD : « Une Nuit dans les Bulles » à Augerolles en est un les 17 et 18 octobre prochains. Mais attention, ici ce n'est pas le lieu de la dédicace, il s'agit de lire ! Et c'est ouvert pendant 27 heures non-stop.

L'association *Hop Hop Hop* transforme la salle des fêtes du village en grande BDthèque éphémère. Vous avez ainsi accès à un espace douillet et calme pour découvrir les 1 500 titres qu'elle met à votre disposition. Grâce à ses partenariats : médiathèque départementale, Gare de l'Utopie, collège Bellime et Réseau Copernic vous trouverez une grande diversité de BD et manga, pour tous les âges et tous les styles.

En marge de la lecture, des ateliers dessin auront lieu ainsi que des contes pour les plus jeunes. Deux temps forts auront lieu le samedi soir, l'un avec Charlotte Melly, illustratrice, pour parler des femmes dans la BD, et l'autre avec Franck Watel, pour une visite à la lampe de poche des îles d'Auvergne. Enfin dimanche après-midi, « Petit Poilu » sera mis à l'honneur pour un BD concert jazzy tout public. Entrée à prix libre, restauration bio locale sur place.



Les lecteurs de BD pourront s'en donner à cœur joie – © « Hop Hop Hop ».

Saint-Joseph de la Dore

Horaire des messes. Samedi 10 octobre à 18h à Olmet. **Dimanche 11** à 10h30 à Courpière. **Samedi 17** à 18h à La Renaudie. **Dimanche 18** à 10h30 à Courpière.

Messes en semaine. Messe à Courpière à 10h le mardi, suivie d'une heure d'adoration eucharistique.

Messe à l'Ehpad *Les Papillons d'or* de Courpière le jeudi 22 à 15h. Messe à l'Ehpad de Cunlhat mardi 13 à 15h. Messe à Néronde-sur-Dore vendredi 16 (3e vendredi) à 18h.

Confessions. Le premier samedi du mois de 10h à 11h30 au Moutier à Thiers et le deuxième samedi de 10h à 11h30 à Lezoux. À la demande : consulter les prêtres.

Octobre, le mois du Rosaire. Courpière : chapelet chaque mercredi à 15h. Néronde-sur-Dore : chapelet chaque mercredi à 18h. Vollore-Ville : chapelet chaque vendredi à 14h30.

Informations. À partir d'octobre, la messe dominicale de Courpière est avancée à 10h30.

Si vous souhaitez faire publier une information concernant la vie de votre clocher appartenant à la paroisse, merci de la transmettre à paroisse.st-joseph-de-la-dore@orange.fr ou au 04.73.53.04.28 (publication après l'aval des responsables de la paroisse).

Catéchisme-aumônerie. Pour l'inscription, appeler ou venir à la permanence de la maison paroissiale le mardi de 10h à 12h et le vendredi de 17h à 18h. Pour la confirmation des jeunes et le baptême des adultes, inscription au 06.72.56.42.58.

Permanence. À la maison paroissiale (presbytère) de Courpière, le mardi de 10h à 12h, le vendredi de 17h à 18h et le samedi matin sur rendez-vous.

Contact. 17 place de la Cité-Administrative 63120 Courpière, tél. 04.73.53.04.28. Mail : paroisse.st-joseph-de-la-dore@orange.fr. www.paroissesaintjosephdeladore.fr.

Escoutoux - Cirque et danse à la salle polyvalente

Le prochain spectacle de la saison culturelle Terre de culture : « Entre les barreaux » se tiendra le vendredi 16 octobre à 20h30 à la salle polyvalente d'Escoutoux. « Entre les barreaux » (*Cie la Fauvette*) allie cirque et danse, sur une musique pulsionnelle et énergique, révélant force et vulnérabilité.

Mariotte Parot et Marie Bouvier, en duo, transforment la contrainte et l'enfermement en un espace d'union et d'entraide. Elles interrogent l'impact du confinement et de l'enfermement sur le corps et l'esprit : comment, même enfermés, les corps peuvent-ils résister, danser et se réinventer ?

Organisé par TDM en partenariat avec la commune d'Escoutoux. Spectacle proposé dans le cadre de la 37e édition des Semaines d'information sur la santé mentale, du 5 au 18 octobre, avec un temps d'échanges entre spectateurs et artistes proposé à l'issue de la représentation.

Tout public dès 10 ans. Durée : 50 min.

Tarifs : 10 €, réduit (18-25 ans, demandeurs d'emploi, étudiants) : 5 €. Inscriptions et réservations sur www.auvergne-livradois-forez.com/billetterie.



© Anaïs David

Châteldon

Pharmacie de garde. Samedi 10 et dimanche 11 octobre, pharmacie de Jonathan Metge, 2 place Jean-Jaurès. Tél. 04.73.94.60.26.

Salon de coiffure. Suite à la fermeture du salon de coiffure il y a un mois, la municipalité a aidé la création de SB Coiff, avec l'achat des matériels de l'ancien salon qui demeura 14 ans sur la place Jean-Jaurès. Journée continue le mardi de 9h à 18h30 à la salle polyvalente, au rez-de-chaussée, rue des Galeries.

Rendez-vous au 06.46.85.97.44. Une excellente initiative, accessible à tous. Parking.

Paslières

Exposition. Les membres de l'association *Les Sans-Soucis* exposent leurs ouvrages à la salle de l'ancienne école samedi 17 octobre de 9h à 12h et de 14h à 18h, et dimanche 18 de 9h à 12h.

Théâtre. « Maintenant c'est moi la patronne » samedi 24 octobre à 20h30 à la salle des fêtes de Paslières, une pièce de Maxime Lapierre. Entrée au chapeau.

Puy-Guillaume

Travaux place Jean-Jaurès. Lors des travaux qui se dérouleront jusqu'au 20 novembre, pour l'installation et le raccordement du futur édicule sanitaire, des restrictions de circulation et de stationnement ont été mises en place (selon arrêté municipal). Stationnement : interdit sur les huit places entourant le parking moto. Circulation véhicules : interdite entre le kiosque et l'abri vélos, ainsi qu'entre le parking moto et l'entrée sud.

Puy-Guillaume - Une récolte automnale pleine de promesses

À chaque collecte c'est la même chose, les bénévoles du Don du sang de Puy-Guillaume et sa région étaient une fois de plus fébriles ce jeudi 1er octobre, et pour cause ils avaient pour généreuse mission d'acceuillir et chouchouter les donneurs. Après la mise en place de la salle des fêtes, c'est avec beaucoup de plaisir qu'ils ont constaté qu'une fois de plus leurs efforts n'ont pas été vains.
En effet, au total ce sont 72 donneurs dont 6 nouveaux qui se sont présentés à leur collecte. Une belle réussite et toujours ces petits bonheurs quand des nouveaux donneurs viennent enrichir ces journées de collecte de sang. Ainsi ils ont chaleureusement remercié en particulier : Maryan, Williams, Arnaud, Lucas, qui ont fait leur premier don, mais aussi Stephen accompagné pour sa première fois par son papa Yoann, fidèle donneur depuis plusieurs années, et le jeune pompier Théo, venu donner son sang pour la première fois accompagné de sa maman, fidèle donneuse.
« À tous les 6, ils sauvent 18 vies, un grand merci à eux pour ce premier pas dans la chaîne de la solidarité. Ils peuvent en être fiers. Nous espérons les retrouver à notre collecte du 17 décembre. Toute l'équipe de Puy-Guillaume se joint à moi pour adresser un immense merci à tous ces donneurs, leur générosité permet chaque jour de sauver des vies », a commenté Annie Corre, la présidente.
En attendant, les bénévoles du Don de sang de Puy-Guillaume et sa région invitent les candidats au don de plasma mais qui n'ont pas de moyen de transport. Bonne nouvelle : la navette est là pour les emmener directement à l'EFS. Prochain rendez-vous le lundi 19 octobre à 13h20, place Jean-Jaurès (place de la Mairie) à Puy-Guillaume, et retour vers 17h. Pour en bénéficier ils doivent s'inscrire au 04.73.15.20.20. Le don de plasma est essentiel pour soigner de nombreux patients, et chaque donneur compte. Pour les donneurs, la navette, c'est pratique, gratuit et convivial. Nul doute que les bénévoles les attendront avec le sourire pour un geste qui sauve des vies.

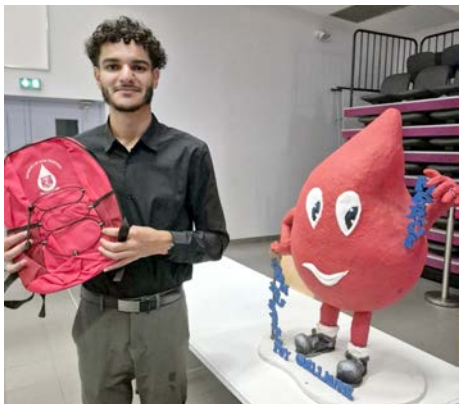


Un papa a accompagné son fils pour son premier don – © « Don Sang Puy-Guillaume ».

Maïté MICHEL (CLP)



Lucas, tout jeune donneur – © « DSPG ».



Maryan, tout jeune donneur – © « DSPG ».

Puy-Guillaume - Quand la cité verrière se met à l'heure d'Octobre rose

Mise à l'étrier par Pépita Rodriguèz lorsqu'elle faisait encore partie de l'équipe municipale en tant qu'adjointe, la manifestation d'Octobre rose s'est depuis bien installée dans les mœurs des Puy-Guillaumois.
À l'occasion du mois de sensibilisation à la lutte contre le cancer du sein, la municipalité de Puy-Guillaume et société musicale *Les Enfants de la Dore* de Puy-Guillaume ont donc repris son flambeau et invitent les habitants de la cité verrière à un événement placé sous le signe de la convivialité et de la solidarité.
Après quelques années à participer au Téléthon sur la commune de Puy-Guillaume, les *Enfants de la Dore* ont décidé cette année de se mobiliser également pour une autre cause caritative : Octobre rose. Ses musiciens proposent donc, en partenariat avec la Ville, une soirée dansante le samedi 10 octobre à partir de 19h à la salle des fêtes, avec au menu paella. Cette soirée sera animée par DJ Dominic C. Toutefois la soirée reste libre d'accès également pour venir boire un verre (avec modération) ou enflammer la piste de dance.
Tarifs : dès 19h sur place repas paella + dessert : 18 € à emporter, 13 € sur réservation auprès de la mairie.
Comme les années précédentes, une urne de dons est également disponible en mairie jusqu'au 31 octobre. Les bénéfices de la soirée et dons seront reversés à l'association de lutte contre le cancer.
• **La marche Octobre rose :** le lendemain dimanche 11, ce sont les marcheurs de l'association Les PP Puy Guillaume qui proposent quant à eux, la troisième édition de la marche Octobre rose. Inscription sur place à la salle des fêtes de 8h30 à 10h. Deux parcours : 6 et 10 km, 10 € par personne, un ravitaillement par parcours.



Les musiciens de la société musicale « Les Enfants de la Dore » de Puy-Guillaume.



Les marcheurs infatigables des PP de Puy-Guillaume – © « PP Puy-Guillaume ».

Lezoux - La supérette retrouve le centre-ville

Après de longs mois de rideau baissé, le principal commerce alimentaire du cœur de bourg vient de rouvrir le 2 octobre. Une excellente nouvelle pour les habitants de la commune, surtout ceux vivant au cœur de la cité des potiers.

Vers une dynamisation du centre-ville

Depuis plusieurs mois, la fermeture de l'unique supérette locale contraignait les habitants à se déplacer pour effectuer leurs courses du quotidien. Un manque désormais comblé, l'enseigne Vival accueille à nouveau les clients au 1, place du Commerce.
Créé en 1999 par le groupe Casino, le réseau Vival compte près de 2 000 points de vente en France et s'impose comme un acteur majeur de la proximité et du commerce rural.



Manon Pulici peut s'assurer du soutien de son père Olivier.

Une aventure familiale

À la barre de cette reprise, on trouve Manon Pulici, déjà commerçante et expérimentée dans le domaine après avoir tenu un commerce alimentaire à Cunlhat jusqu'en novembre dernier. « Lors de cette fermeture, j'avais décidé d'arrêter ce type de commerce, confie la gérante. Mais j'ai été sollicitée par le groupe Casino, et mon père s'est proposé pour m'aider au moins la première année avant de prendre sa retraite. »

Services traditionnels et touche de modernité

Dans les rayons, les clients retrouveront tout l'esprit d'un commerce multi-services de proximité. La gérante a également pensé aux habitudes actuelles, un espace dédié permet de recharger son téléphone portable tout en prenant un café. Les services de proximité habituels font aussi leur retour, comme les livraisons à domicile, la poissonnerie sur commande, et une carte de fidélité.
Nul doute que les riverains vont très vite reprendre leurs habitudes au sein de ce nouvel espace de vie.

Culhat - La pétanque soutient les seniors



Cette somme permettra d'améliorer les animations à la maison de retraite – © association de pétanque.

L'association des joueurs de pétanque de Culhat vient de remettre un cheque de 150 € à l'association *Les Myosotis* qui se consacre à l'animation de la maison de retraite Groisne Constance.
Cette somme est le bénéfice du dernier concours organisé par l'association le 20 juin dernier.
Créée en novembre 2024, l'association compte environ 45 adhérents passionnés qui se retrouvent régulièrement sur le terrain aménagé près de la mairie.
Les joueurs de pétanque vont troquer le cochonnet contre des jeux de cartes en préparant le concours de belote prévu le 8 novembre.

Lezoux - Spectacle « Dévisagée » par la Cie « Madame T ».

En partenariat avec *Passeurs de mots,* la médiathèque intercommunale vous propose le spectacle « Dévisagée », mardi 13 octobre à 20h. « C'est l'histoire d'une fillette studieuse au sourire chatoyant » dit le texte. Si chatoyant qu'un jour, sa bouche devint un enfer... Une malle, des masques, un corps et des voix sont réunis sur un plateau habité de personnages de papier, pour raconter l'histoire d'une mâchoire timide trimballée de couloirs d'hôpitaux en couloirs d'administrations. Ce spectacle témoignage retrace le parcours chaotique d'une jeune femme reconnue officiellement inapte à toutes fonctions au sein de la Fonction publique en septembre 2023, à l'âge de 38 ans.
Le spectacle a été créé par Sophie Tessier, accompagnée d'Annabelle Christophe. Madame T a accompagné les tournées d'une compagnie de cirque contemporain pendant huit ans et enseigné le français, une sombre histoire de mâchoire la laisse à l'écart de la vie professionnelle. Rebondir est alors un défi et l'écriture devient une activité à part entière, elle anime de nombreux ateliers d'écriture spontanée avec l'association *La Mijoterie des Mots* et travaille sur deux manuscrits, en parallèle de la création du spectacle « Dévisagée » pour lequel elle enregistre sa voix, imagine un théâtre de papier et de corps au son de ses propres mots. Être reconnue handicapée puis inapte aura été un choc et pourquoi pas une opportunité, celle de tendre enfin une oreille vers son désir vital de créer.



Reconnue handicapée Madame T s'est tournée vers la scène pour un spectacle émouvant – © Mélanie Mélot.

À 17h, juste avant son spectacle, Madame T vous propose un atelier d'écriture spontanée sur la santé des femmes.

Hebdo
Du lundi au jeudi
8h30 à 12h - 14h à 17h30
Le vendredi
8h30 à 12h

Lezoux - Entre Dore et Allier fête le commerce

Le samedi 10 octobre, la communauté de communes Entre Dore et Allier célébrera la 9e édition de la Journée nationale du commerce de proximité (JNCP). Plus de 50 acteurs économiques seront mobilisés afin d'offrir aux habitants une journée inoubliable.

La JNCP sera rythmée par de nombreuses animations : dégustations, ateliers, tombolas, restauration, marché de créateurs et de produits locaux, visites d'exploitations agricoles et portes ouvertes chez les prestataires touristiques. Nouveautés 2026 : des saynètes de l'association de théâtre de Lezoux dans le centre-ville, de 10h à 17h30, une animation musicale avec la banda de Vertaizon, de 15h à 18h.

Le stand de la communauté de communes « Soutenons nos commerces » sera présent le matin sur le marché et toute la journée en centre-ville. À noter aussi en amont, une animation « Ticket Merci » : les clients peuvent tenter de gagner des lots offerts par les commerçants participants ainsi que des chèques-cadeaux offerts par la CCEDA.

Samedi 10 octobre, le cœur de ville de Lezoux sera en grande partie piétonnier afin de vous permettre de profiter de l'ensemble des animations proposées par les commerçants situés sur la com-com Entre Dore et Allier.



Le marché du samedi matin servira de base de lancement de cette journée de fête.

Programme complet : ccdoreallier.fr/actualites.



Les chalands pourront redécouvrir la rue du Commerce, piétonnière pour l'occasion.

Lezoux

Ciné solidaire spécial « Santé mentale » en partenariat avec le CCAS. À la médiathèque vendredi 9 octobre à 14h. Participez à un moment convivial avec les résidents des Ehpad et des structures Adapei 63 autour des thèmes suivants : art, bonheur, solitude. Entrée libre. Public adulte. Durée : 1h30.

Ciné-club. À la médiathèque vendredi 9 octobre à 20h. Thème : William Shakespeare - Maggie O'Farrell - Angleterre, 1580. Entrée libre. Public adulte. Durée : 2h.

Ça s'la joue ! spécial Semaine bleue. Médiathèque, salle du Lido samedi 10 octobre à 15h. Au programme : jeux de société, jeux en bois, Mahjong, bridge... Profitez-en également pour rencontrer différents acteurs ludiques du territoire. Lido. Entrée libre. Tout public.

Exposition. « La Science Taille XX elles » à la médiathèque jusqu'au vendredi 30 octobre. Cette exposition vise à célébrer les femmes scientifiques, valoriser leurs apports et promouvoir les carrières scientifiques auprès des jeunes femmes, alors que celles-ci ne représentent que 30 % des chercheurs et 27 % des ingénieurs. Le dispositif s'articule autour d'une exposition et de rencontres avec des ambassadrices pour montrer que les métiers de la recherche sont aussi passionnants et accessibles pour les femmes. Hall et espace BD. Entrée libre.

Lezoux - Les plantes changent de main avant l'hiver

C'est désormais une tradition, deux fois par an les bénévoles de la grainothèque et ceux des *Jardiniers des Pays d'Auvergne* de Lezoux se retrouvent sur le parvis de la médiathèque intercommunale pour échanger leurs plantes et des conseils. Ici pas de monnaie sonnante, tout est affaire de troc, vous apportez des plants de romarin et vous repartez avec un ibiscus, ou beaucoup d'autres variétés. « Malgré cet été caniculaire nous avons du choix, se félicite Jean-Luc Montagnier le président des "Jardiniers", il y a tout de même une préférence pour les plantes grasses ». Du côté de la grainothécaire Matilte, c'est à peu près le même son de cloche, « on nous demande beaucoup de plantes qui supportent la chaleur, que nous avons baptisées "plantes courageuses et plantes chameaux". Nous proposons la Gaura, plante mellifère, et la guimauve, la plante des jardiniers paresseux ».



Une belle occasion pour les jardiniers débutants de repartir avec les bons conseils

En prime, quelques conseils distillés par les spécialistes des *Jardinier des Pays d'Auvergne* : finissez vos récoltes afin de commencer à pailler vos plates-bandes, en utilisant les feuilles mortes par exemple, et si vous avez prévu d'amander la terre, faites-le avant le paillage. Les « Jardiniers » vous donnent rendez-vous le vendredi 9 octobre afin de partager et goûter quelques recettes, à la Maison du peuple, à 19h30.



Le stand de la grainothèque a été dévalisé en un temps record.

SAMEDI



Star Academy, TF1

TF1
21.10 DIVERTISSEMENT
STAR ACADEMY
23.45 Star Academy

FRANCE 2
21.10 DIVERTISSEMENT
TARATATA FÊTE LE ZÉNITH - 1984
Taratata remonte le temps et plonge dans les années 80
23.25 Quelle époque !

FRANCE 3
21.10 SÉRIE
CASSANDRE 10
22.45 Cassandre, série

CANAL+
21.00 SPORT
RUGBY : CLERMONT / BORDEAUX-BÈGLES
Top 14. 6e journée.
22.55 Canal Rugby Club, le débrief, mag.
23.15 Benjamin Tranié - Félicitations et tout et tout, spectacle

FRANCE 5
21.05 MAGAZINE
ÉCHAPPÉES BELLES
22.35 Échappées belles

M6
21.10 SÉRIE
THE ROOKIE - LE FLIC DE LOS ANGELES 10
22.50 The Rookie - Le flic de Los Angeles, série

ARTE
20.55 DOCUMENTAIRE
GROTTE CHAUVET
22.25 Sulawesi, l'île des premières images, doc.

DIMANCHE



Brokenwood, France 3

TF1
21.10 FILM
AQUAMAN ET LE ROYAUME PERDU
Avec Jason Momoa
23.20 Fast & Furious X, film

FRANCE 2
21.10 FILM
DÉSIGNÉ COUPABLE 10
23.20 Vermines, film

FRANCE 3
21.10 SÉRIE
BROKENWOOD 10
22.40 Brokenwood, série

CANAL+
21.05 SPORT
RUGBY : TOULOUSE / BAYONNE
Top 14. 6e journée.
23.00 Canal Rugby Club, le débrief, mag.
23.15 Saturday Night Live

FRANCE 5
21.10 DOCUMENTAIRE
ICE, LA CHASSE À L'HOMME 10
22.25 Le monde en face débat, débat
23.10 On les appelle samouraïs, doc.

M6
21.10 MAGAZINE
CAPITAL
Présenté par Julien Courbet
23.15 Enquête exclusive

ARTE
21.00 FILM
SHUTTER ISLAND
Avec Leonardo DiCaprio
23.10 Matrix Generation, doc.

LUNDI



Apollo has Fallen, Canal+

TF1
21.10 SÉRIE
CAT'S EYES
Avec Camille Lou
23.25 New York, unité spéciale, série

FRANCE 2
21.10 SÉRIE
UN SOUPÇON
Avec Odile Vuillemin
21.55 Un soupçon, série

FRANCE 3
21.10 FILM
JAMES BOND CONTRE DR NO
Avec Sean Connery
23.00 La ligne bleue, doc.

CANAL+
21.10 SÉRIE
APOLLO HAS FALLEN 12
Avec Tewfik Jallab, Ritu Arya
21.55 Red Alert, série

FRANCE 5
21.05 DOCUMENTAIRE
LE MONDE DE JAMY
Réchauffement climatique…
22.55 C ce soir, mag.

M6
21.10 TÉLÉ-RÉALITÉ
L'AMOUR EST DANS LE PRÉ
Présenté par Karine Le Marchand
23.15 L'amour vu du pré

ARTE
20.55 FILM
MAIGRET VOIT ROUGE
Avec Jean Gabin
22.25 Police Python 357, film

MARDI



9-1-1, M6

TF1
21.10 JEU
KOH-LANTA ALL STARS
22.25 Koh-Lanta, jeu
23.30 Une famille en or, jeu

FRANCE 2
21.10 DOCUMENTAIRE
LA GRANDE HISTOIRE DE LA MARINE
Présenté par Julian Bugier
22.45 Justice en France, doc.

FRANCE 3
21.10 TÉLÉFILM
MONSIEUR
Avec Jean-Pierre Darroussin
22.40 Un père idéal, téléfilm

CANAL+
21.10 FILM
LA MAISON DES FEMMES
23.00 Super plan, mag.
23.25 Fils de, film

FRANCE 5
21.10 DOCUMENTAIRE
ENQUÊTE DE SANTÉ
22.00 Traitements hormonaux : le nouveau scandale sanitaire ?
22.50 C ce soir, mag.

M6
21.10 SÉRIE
9-1-1 10
Avec Angela Bassett
22.50 9-1-1, série

ARTE
21.00 DOCUMENTAIRE
CHINE, RUSSIE, INDE ET CIE, NOUVEAUX MAÎTRES DU MONDE ?
22.35 Cocaïne : la poudrière colombienne, doc.

MERCREDI



Tracker, TF1

TF1
21.10 SÉRIE
TRACKER 10
23.00 Tracker, série

FRANCE 2
21.10 TÉLÉFILM
ON ABOIE EN SILENCE 10
22.50 Unité ados 93, doc.

FRANCE 3
21.10 MAGAZINE
SECRETS D'HISTOIRE
Présenté par Stéphane Bern
23.20 Les Héros du Patrimoine, doc.

CANAL+
21.00 SPORT
FOOTBALL : MANCHESTER CITY / PSG
Champions League.
2e journée.
22.55 Canal Champions Club le débrief, mag.

FRANCE 5
21.05 MAGAZINE
LA GRANDE LIBRAIRIE
22.40 C ce soir, mag.

M6
21.10 JEU
LA FRANCE A UN INCROYABLE TALENT
Présenté par Karine Le Marchand
22.50 La France a un incroyable talent, ça continue

ARTE
21.00 FILM
MISÉRICORDE
Avec Félix Kysyl
22.40 Compétition officielle, film

JEUDI



Portobello, Arte

TF1
21.10 SÉRIE
INTRAÇABLES
Avec Sofia Essaïdi
23.00 New York police judiciaire, série

FRANCE 2
21.10 MAGAZINE
ENVOYÉ SPÉCIAL
Présenté par Élise Lucet
23.00 Complément d'enquête

FRANCE 3
21.10 TÉLÉFILM
MEURTRES À CAYENNE
Avec Philippe Caroit
22.45 La France en vrai, doc.

CANAL+
21.00 SPORT
FOOTBALL : OM / OLYMPIAKOS
Europa League. 2e journée.
22.55 Soir d'Europe le débrief, mag.

FRANCE 5
21.07 DOCUMENTAIRE
LE GRAND PUZZLE DE POMPÉI
22.40 C ce soir, mag.

M6
21.10 DIVERTISSEMENT
ALERTE À L'HÔTEL : 30 JOURS POUR TOUT RELANCER
23.00 Cauchemar en cuisine

ARTE
20.55 SÉRIE
PORTOBELLO
Avec Fabrizio Gifuni, Lino Musella
22.05 Portobello, série

VENDREDI



Simon Coleman, France 2

TF1
21.10 DIVERTISSEMENT
QUI SERA LE PLUS NUL
Présenté par Camille Combal
23.55 Vendredi, tout est permis avec Arthur

FRANCE 2
21.10 SÉRIE
SIMON COLEMAN 10
21.55 Simon Coleman, série

FRANCE 3
21.10 DIVERTISSEMENT
LA BOÎTE À SECRETS
Spéciale Grosses têtes
Présenté par Faustine Bollaert
23.20 La boîte à secrets

CANAL+
21.10 FILM
LES ENFANTS DE LA RÉSISTANCE
Avec Lucas Hector
22.50 Des bulles à l'écran, doc.

FRANCE 5
21.05 FILM
LE SALAIRE DE LA PEUR
23.35 Michel Foucault, le philosophe et le poisson rouge, doc.

M6
21.10 MAGAZINE
ARNAQUES !
Présenté par Julien Courbet
23.05 Arnaques !, mag.

ARTE
20.55 FILM
LE POISONDE LA VENGEANCE 12
Avec August Diehl
22.40 Tina Turner, doc.

Télé Programmes® reproduction interdite Tél. 04 91 27 01 16

Saint-Rémy-sur-Durolle

Protoxyde d'azote. La municipalité met en garde ses concitoyens : le protoxyde d'azote, parfois appelé « gaz hilarant », n'est pas sans danger. Sa consommation peut avoir des conséquences graves sur la santé (perte de connaissance, asphyxie, atteintes neurologiques, paralysie ou encore dépendance). Cela est particulièrement le cas pour la conduite automobile. Ses effets peuvent altérer la perception, la coordination et la maîtrise du véhicule, avec un risque d'accident pour le conducteur, ses passagers et les autres usagers de la route. Saint-Rémy-sur-Durolle relaie ainsi la campagne nationale de sensibilisation de la Sécurité routière (pour plus d'informations : www.securite-routiere.gouv.fr/protoxyde-dazote). Elle rappelle également la possibilité d'appel anonyme et gratuit à Drogues Info Service au 0.800.23.13.13.

Tournoi Open d'automne de tennis. Le tennis-club organise son Tournoi Open d'automne jusqu'au dimanche 1er novembre. Au programme : simple hommes et simple femmes, poules de NC à 30/3, consolante de NC à 30/1 et fin de tableau 4e série. Les inscriptions se font moyennant un engagement de 17 € pour les adultes et 12 € pour les jeunes, via Ten'Up ou auprès du juge-arbitre au 06.78.96.73.29. Sont prévus 1 000 € en espèces et des lots.

Chabreloche

Économisons l'eau. Après Celles-sur-Durolle, Chabreloche s'inquiète à son tour de la situation en approvisionnement d'eau potable de la commune qui devient très critique malgré tous les moyens déployés.
Elle incite donc ses concitoyens à limiter au maximum leur consommation quotidienne.

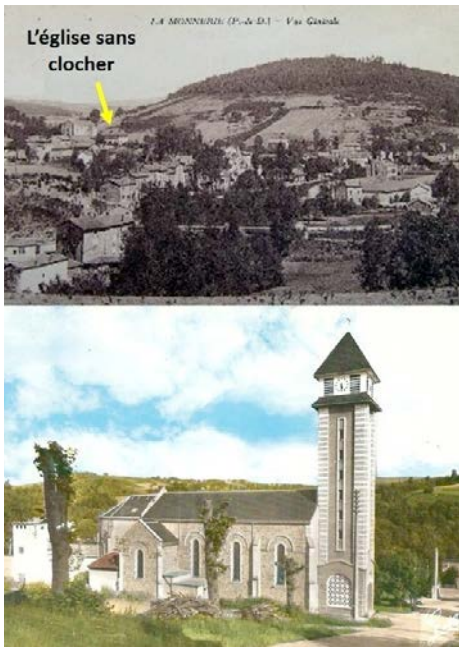
Palladuc

Travaux de rentrée. Suite à une fuite constatée sur les plafonds du bâtiment de la maison des associations, les deux cheminées (déjà condamnées) ont été déposées et des tuiles changées.

Viscomtat

US Pertuis. Victoire à domicile : US Pertuis (1) – Égliseneuve-près-Billom (0). But : Pierrick Bonnefoy (penalty).
Très bon début de match où Pertuis domine, se crée de nombreuses occasions mais pas de but. La fin de cette première mi-temps est plus difficile, les visiteurs se montrent dangereux mais là aussi pas de but. Le repos arrive sur le score de zéro partout. En deuxième période, le jeu s'accélère surtout pour les locaux qui obtiennent un penalty qui sera transformé (un but à zéro pour les « bleus »). La fin de la rencontre est palpitante et Pertuis conservera ce but qui lui permet de remporter la victoire et de rester à la troisième place au classement de la poule D quatrième division.
– Convocation sportive : premier tour du challenge Séniquette, dimanche 11 octobre à 13h au stade Paul-Mosnier, rue du Stade à Ennezat, US Ennezat contre US Pertuis.

La Monnerie-le-Montel - Histoire d'un clocher



Avant et après la construction du clocher.

Il y a 78 ans, le curé Charassin décidait de doter l'église de La Monnerie-le-Montel d'un clocher grâce aux dons.
Malgré la crise que connaissait à cette époque la coutellerie locale, le curé Charassin confirme, le 3 octobre 1948, le bruit qui courait dans la commune que l'église aurait bientôt son clocher. Il va ainsi réaliser l'œuvre que le décès de l'abbé Guillaume Poinson, premier curé de la paroisse, avait empêché d'achever avant la Grande Guerre. Le curé Charassin faisait alors appel aux bonnes volontés et aux dons.
Dans son édition du 5 février 1950, *Le Semeur Hebdo* constatait ainsi que le clocher « s'élève peu à peu, grâce au travail de tous, jeunes et vieux, qui font preuve d'une admirable émulation ». Mais comme l'entreprise nécessite des capitaux, le journal annonce que, le même jour, le groupe paroissiale va donner en matinée et en soirée, dans la salle de la *Lyre Amicale*, une séance récréative « avec au programme tout se paye de Pierre l'Ermite » (pseudonyme d'Edmond Loutil, curé, journaliste au journal *La Croix* et auteur catholique).

La volonté farouche des habitants d'avoir leur propre église

Ce clocher venait compléter un long processus d'édification de l'église. C'est en effet vers 1869, pour ne pas être obligés par tous les temps de monter à Saint-Rémy pour le catéchisme et la messe, que les habitants du Montel se cotisèrent pour bâtir une chapelle annexée à l'école. Mais le projet n'aboutit pas.
En 1878, une nouvelle souscription est organisée à la fois par le Montel et la Roulière, pour bâtir une chapelle au même endroit. La collecte s'éleva à 1 500 francs, mais aucune suite ne fut donnée à l'affaire. C'est en 1891, enfin, que va surgir un peu plus bas l'édifice que l'on appellera « l'église du quartier de la gare ».
Une nouvelle souscription va donner 20 000 francs. On achète le terrain, l'architecte élabore les plans, l'entrepreneur est choisi. Cette construction sans clocher est terminée au milieu de 1892. Une nouvelle souscription est organisée pour l'achat du mobilier liturgique. Mais cet édifice n'était pas encore consacré. Il fallait une autorisation du gouvernement qui demandait l'avis du conseil de fabrique.
Or, le seul conseil de fabrique existant était celui de Saint-Rémy qui, craignant que cette église ne soit un pas vers la création d'une nouvelle commune, n'était pas favorable. La séparation des Églises et de l'État modifie la donne. Le gouvernement ne s'occupe en effet plus de la marche des cultes. Les églises deviennent la propriété de l'État. Tel n'est pas le cas de l'église du quartier de la gare qui n'avait pas encore été consacrée.
Le 1er décembre 1909, l'évêque de Clermont, Mgr Pierre-Marie Belmont, ordonne alors l'érection d'une nouvelle paroisse dénommée : « Le Montel-La Monnerie » dédiée à saint Antoine de Padoue.
Désormais pourvus d'une église et d'un curé, d'une école, et aussi d'une gare importante, les habitants n'aspiraient plus qu'à posséder une mairie. Mais cela est une autre histoire…

Ravel - Randonnée automnale de l'amicale laïque


La forêt de Ravel et les hameaux sont prisés par les amateurs de randonnée – © amicale laïque.

L'amicale laïque organise une randonnée pédestre et VTT à Ravel le dimanche 11 octobre. Les départs sont prévus à partir de 8h, place Paul-Sabatier, devant l'église.
Parcours pédestres de 5, 10, 15 et 20 km ainsi que 2 parcours VTT de 25 et 45 km.
Tarifs : 8 € pour la marche, 12 € pour le VTT.
Ravitaillement pour tous les parcours pédestres, à l'arrivée pompe aux pommes, cidre et châtaignes offerts.
Pensez à vos gourdes ! Rens. 07.82.52.81.01 ou amicalelaiqueravel@gmail.com.

Paroisse Saint-Gabriel-Taurin Dufresse des Limagnes aux Varennes

Messes et événements. Vendredi 9 octobre, rencontre des néophytes à Pont-de-Dore, à 19h. **Samedi 10**, baptême à Lezoux d'Astrid et de Lucas Horn, à 9h30 ; confessions à Lezoux à 10h ; baptême à Orléat d'Astrid Avarron, de Lucas Cohérier et de Jules Platret à 11h. **Dimanche 11**, messe à Lezoux, à 10h30. **Mercredi 14** à Orléat à 9h ; chapelet à l'église de Crevant-Laveine, à 16h. **Vendredi 16**, messe à la maison de retraite Saint-Joseph, à 15h.

Accueil. Le samedi de 9h à 12h à la maison paroissiale, 8 rue Jean-Dessalles à Lezoux. Rens. 04.73.73.10.79 ou à lezoux.accueil@gmail.com. Site : https://stgabrieltaurin63.fr. Facebook. Pour les funérailles : 07.82.68.32.65.

Seychelles

Mariage. Laurène Terpend et Ashkan Navadeh se sont unis le 25 juillet à Ruy-Montceau, en Isère. Elle est la fille de Françoise (Jaffeux) et de Luc Terpend, la petite-fille de Suzanne Jaffeux, domiciliée au bourg.
Nous adressons nos meilleurs vœux de bonheur aux jeunes époux et toutes nos félicitations.

Celles-sur-Durolle

Cimetière. Pensant que les mauvaises herbes ne pousseraient pas pendant cet été caniculaire, la municipalité n'a pas envoyé ses agents dans le cimetière communal. Mauvaise surprise ! Une personne a écrit à la mairie pour signaler que le cimetière en était envahi. Immédiatement la municipalité a réagi et, dès le mois d'août et depuis la rentrée, le nécessaire a été fait. Les agents ont fait diligence pour rendre les lieux impeccables.

Un nouvel abribus pour les collégiens. Les agents communaux ont fabriqué avec 100 % de matériaux de récupération un nouvel abribus route de Viscomtat pour les enfants du Moulin du Puy, carrefour Gare de Celles (soit une économie de 4 000 à 5 000 € par rapport à un prix catalogue). D'autre part, afin de sécuriser les jeunes piétons collégiens, trois luminaires solaires récupérés en centre-bourg ont été posés sur des poteaux de récupération.

De l'eau pour les agriculteurs. Suite aux travaux de captage de source au village de Pouy, les agriculteurs ont désormais à leur disposition une réserve de 90 m³.

Formation initiale aux protocoles infirmiers de soins d'urgence. Huit stagiaires sapeurs-pompiers volontaires et infirmiers sapeurs-pompiers du pôle santé et secours médical ont suivi pendant six jours la formation FI PISU. Ces stagiaires sont issus des casernes de Celles-sur-Durolle, Brassac-les-Mines, Maringues, Herment, Charbonnières-les-Varennes, Saint-Anthème, Viverols et du PSSM (Premiers secours en santé mentale).

Saint-Victor-Montvianeix

Opération geai des chênes. Chaque automne, le geai des chênes cache dans le sol environ 5 000 glands en les transportant à une distance de quelques mètres à environ 2 km. Plus de la moitié de ses réserves sont non consommées et reste enfouies. Ces glands germent au printemps et participent pour au moins 59 % aux régénérations naturelles, des jeunes chênes proviennent de glands plantés par des geais. L'opération geai des chênes qui se tiendra notamment à Saint-Victor-Montvianeix, le 11 octobre prochain de 9h à 12h, propose aux bénévoles de partir en forêt, accompagnés d'un animateur et d'un propriétaire forestier, pour une récolte ludique de glands de bonne qualité puis les mettre à disposition des oiseaux sur une table à glands, au sein d'une parcelle cible, afin d'optimiser le semis du chêne. Pour participer à cette récolte, voire installer une table à glands chez soi ou pour mettre une forêt à disposition pour la récolte de glands, rendez-vous sur cette page : www.canopee.ong/le-media/actions/operation-geai-des-chenes-participez-a-un-grand-ramassage-de-glands-en-foret.

RÉDACTION

4 allée du Groupe N. Bourbaki
63170 Aubière. Tél. 04 73 98 46 00
locales@semeur.com

SERVICES DE GARDE

SAMU : 15
Pompiers : 18
Police : 17
Centre anti-poison à Lyon : 04 72 11 69 11
Urgences ophtalmologiques (CHU) : 04 73 75 19 04
Urgence mains La Châtaigneraie : 04 73 15 14 00

Politique - Le centre-ville dans un débat à cœur ouvert

AMBERT - La démocratie participative, telle que voulue par le maire, Didier Doré, offre la possibilité aux habitants d'un quartier de dire ce qu'ils ont sur le cœur et aux élus de répondre en direct, sans filtre. La réunion en plein air qui s'est déroulée le mois dernier à démontré la validité du concept.



La place du Châtelet a fait « salle comble » avec environ 80 participants.

Environ 80 personnes se sont réunies rue des Chazeaux le mois dernier pour échanger entre elles puis avec les édiles. La réunion a fait partie des plus fréquentées, la plus petite réunion de quartier n'a jamais vu moins de 40 participants. Trois sujets ont dominé les débats, la propreté, la sécurité pour les piétons et l'implantation des locaux de la communauté de communes juste à côté de la mairie. Pour commencer, selon la tradition, le secteur 9 (celui concerné) est devenu « Cœur-de-Ville ». La nouvelle dénomination a le mérite de situer le quartier de façon pertinente, à défaut d'originalité. Sa référente sera Véronique Faucher, première adjointe au maire. L'un des autres noms soumis au choix était *ACDC*, comme le groupe de heavy metal. Malicieusement, celui qui avait proposé l'acronyme l'a décodé : « Attention crottes de chiens ! ». Voilà qui a lancé sans ambages la discussion sur la propreté. S'avançant sur la pointe des pieds en terrain miné, Didier Doré, le maire, a rappelé que la responsabilité incombe aux propriétaires des chiens incriminés et rappelé que des sacs à crottes étaient gracieusement mis à disposition. Même si le consensus sur le besoin d'amélioration de la propreté du centre-ville était établi, tout le monde s'est accordé à reconnaître des améliorations. Comme avec les jours de restriction du stationnement pour faire passer les machines de nettoyage.

Un autre fléau scatologique afflige les rues du « Cœur-de-Ville » : les fientes de pigeons. Plusieurs solutions ont été étudiées. Installer un pigeonnier piège pour stériliser les oiseaux. « Des offres clé-en-main existent mais à des prix exorbitants », a expliqué Didier Doriath, l'adjoint en charge. L'autre solution consistant à mettre des piques sous les toits ou les bords des fenêtres représenterait également un coût très important.

Une analyse a montré que la majorité des pigeons nichait dans les maisons abandonnées aux vitres brisées ou manquantes. « Nous allons demander aux propriétaires de ces maisons d'occulter les ouvertures, précise le maire, et s'ils ne le font pas, nous nous en chargerons puis nous leur facturerons ce travail. »

Sécurité et inquiétudes sur les places de parking au centre des débats

La sécurité des piétons avec, en particulier, celle des parents avec poussette a été mise en avant. Les passages obligés sur la chaussée pour diverses raisons, comme la présence de poubelles sur les trottoirs, représentent un danger avec les nombreux excès de vitesse commis en ville. Les élus ont admis que la réponse n'était pas simple. Néanmoins, des actions sont en cours avec les passages piétons repeints et la suppression de places de stationnement de part et d'autre. En effet, une nouvelle réglementation impose de dégager les passages protégés pour une meilleure visibilité. Restent les excès de vitesse ordinaires à combattre, ainsi que les pilotes de trottinettes rapides et ceux des « runs » nocturnes.

L'implantation des locaux de la communauté de communes dans l'ancienne poste à côté de la mairie a suscité une vive inquiétude depuis l'annonce de la rénovation du bâtiment. Quarante nouveaux bureaux représentant potentiellement 40 voitures supplémentaires à garer. « On reconnaît une voiture non ambertoise au fait qu'elle présente un disque bleu sur son tableau de bord. Les Ambertois ont oublié que le secteur est à durée de stationnement limitée. » En effet, le marquage des places autour de la mairie et sur la place du Pontel est assurément bleu.

Les agents de la com-com qui viennent pour la journée devront donc se garer sur des places autorisées à la journée, comme sur la place Charles-de-Gaulle. De plus, la zone bleue va être réactivée par la police municipale. Dans un premier temps de manière pédagogique, puis par la verbalisation.

Pour accompagner cette transition vers l'application du code de la route, des disques bleus vont être distribués avec, au dos, les distances et les temps de parcours à pied entre les parkings et des lieux emblématiques. L'information démontrera que l'on n'est jamais vraiment à l'écart dans la ville. Se voulant rassurant, le maire estime qu'avec 1 000 places de parking pour 6 500 habitants, Ambert présente un ratio très satisfaisant par rapport à la moyenne nationale.

Deux points, bien que hors secteur, ont donné lieu a des échanges animés. La baignade au plan d'eau et la création d'une voie verte. Sur le premier point, Didier Doré a rappelé que l'évolution climatique provoquait une baisse du niveau de l'eau et la concentration de cyanobactéries rendant la baignade impossible sans risques. Et pour la voie verte, qui offrirait un accès à la ville sécurisé pour les vélos, un projet en trois tranches a été remis au maire pour réactivation éventuelle.

Pour clore la réunion à l'arrivée de la nuit, au chapitre de la revitalisation du centre-ville, Thierry Doriath a annoncé que le marché de Noël ne se limitera plus à la place Charles-de-Gaulle : « Le marché irriguera les rues du Cœur de Ville ». Il a également annoncé « une surprise pour les fêtes ». Mais on n'en saura pas plus pour l'instant.

Éric BLONDEAU (CLP)

Basket-ball - Un week-end positif pour le club Livradois-Forez



Le club engrange cinq victoires.

Le week-end dernier, neuf équipes du BCAL étaient sur les terrains et avec cinq victoires, le bilan est positif.

À domicile : les U18F continuent sur leur bonne lancée en battant Val de Veyre-Orcet 83-32. Les U11F se défendent mais chutent face à Chauriat-Vertaizon 17-25. Enfin, les U13M surpassent Celles-sur-Durolle 68-24.

En déplacement : les U11M sont largement défaits à Thiers, 6-46. Les U13F échouent d'un point à Thiers dans un match tendu, 39-40. Les U18M ramènent une large victoire de Thiers, 94-58. Toujours à Thiers, les U15M perdent 28-91. Samedi soir, les seniors féminines se déplaçaient à Billom pour tenter de confirmer leur bonne forme du début de championnat. La première mi-temps rythmée par un jeu rugueux rend les attaques stériles mais les filles virent en tête à la pause, 12-18. La deuxième période sera à sens unique, les Ambertoises déroulant leur jeu et empochant la victoire, 29-59. Dimanche matin, les seniors masculins se rendaient à Puy-Guillaume, dans un match des mal classés de la poule. En quête d'une première victoire, l'erreur n'était pas permise. Les Ambertois arrivent à prendre la tête mais n'arrivent pas à se mettre à l'abri d'un possible retour des adversaires. Il faudra attendre la fin du match pour arriver à prendre un peu d'avance et finalement s'imposer 43-54. Une première victoire qui fait du bien au moral.

Ambert en bref

Première édition du festival Ambert en Jeux
Du samedi 10 au dimanche 11 octobre. Jeux, prototypes de jeux et initiation au jeu de rôle. Ambert en Scène, 10, rue Blaise-Pascal. Gratuit.

Basket
Samedi 10 octobre 19h, BCAL Féminines contre Pérignat. 21 h, BCAL Masculins contre Pont-de-Dore. Au gymnase.

Rugby
Dimanche 11 octobre à 15h, RCL Masculins contre Entente Chauffailles-Charlieu. Stade de la Dore.

Handball
Dimanche 11 octobre à 16h, HCA Masculins contre Brioude. Au Coral.

Rencontre-débat avec André Chassaigne
Mardi 13 octobre à partir de 18h. Dédicaces à l'occasion de la sortie de son livre « Cheminement d'un communiste en terre chrétienne ». Ambert en Scène.

Atelier d'écriture et de sensibilisation à la citoyenneté internationale
Mercredi 14 octobre à partir de 14h. Forum Jeunes, 14 avenue de Lyon. Gratuit.

Théâtre « Les Quatrains » par la Cie La Trouée
Jeudi 15 octobre à 11h30. Tout public, ouvert aux personnes âgées en priorité. Les Lococotiers, 38 rue de Goye. Gratuit, sur réservation : 04.73.82.16.59 ou contact@lebief.org.

Au cinéma La Façade
« La Frappe » (1h45) samedi 10 octobre à 15h ; « Si tu penses bien » (1h34) samedi 10 à 17h dimanche 11 à 17h et 20h30 ; « Justin le Juste » (1h50) vendredi 9 et lundi 12 à 20h30, samedi 10 et dimanche 11 à 15h, 17h et 20h30 ; « Le Contrebandiers » (1h52) samedi 10 et lundi 12 à 20h30, dimanche 11 octobre à 15h ; « Jim Queen » (1h24 – int. -12 ans) vendredi 9 à 20h30.

Entrepreneuriat - La journée « Emploi du conjoint » revient pour une 4e édition

AMBERT - Le réseau d'entreprises Travailler et vivre en Livradois-Forez (TVLF) coorganise avec Ambert Livradois-Forez et l'agence Auvergne-Rhône-Alpes Entreprises la 4e édition de l'opération « Emploi du conjoint », jeudi 29 octobre à Ambert en Scène.



La journée « Emploi du conjoint » aura lieu le 29 octobre.

« Afin d'organiser au mieux cette journée dédiée aux conjoints de salariés recrutés récemment dans les entreprises du territoire, je les recense auprès d'elles, et en parallèle, je regarde parmi les CV qui m'ont été transmis via le site de TVLF », explique Marie-Alice Auchet, animatrice du réseau d'entreprises.
Pour organiser cette journée, à destination d'une dizaine de personnes, TVLF s'appuie sur des partenaires comme l'Apec et France Travail en sachant que chaque édition évolue. Au programme cette année : accueil café à partir de 8h30, panorama de l'emploi local proposé par France Travail à 9h. Puis, visite guidée du territoire sous le prisme économique avec un guide prénommé Nathanaël, déjeuner tous ensemble. Ces moments partagés et conviviaux permettent ainsi de créer du lien et de tisser son propre réseau.
L'après-midi sera consacrée à la fois à des simulations d'entretiens avec des DRH d'entreprises* du secteur d'Ambert et des réunions thématiques sur l'emploi (comment candidater, par quel biais, etc.). Sans oublier la présence de différents stands d'information comme Initiative Thiers-Ambert pour évoquer les aides et l'accompagnement possible à la création ou reprise d'activités, mais aussi le Parc naturel régional Livradois-Forez ou encore Territoires d'industrie. « C'est vraiment de la simulation d'entretien, parce que quand on arrive sur un nouveau territoire, on est amené à rechercher un nouvel emploi, chose qu'on n'a pas fait depuis un certain nombre d'années. Le but, c'est de faire un point sur son parcours et d'avoir des retours. On accompagnera au mieux les candidats, les profils qui viennent de manière pérenne ou non sur le territoire. »
Pour l'occasion, un support de communication a été réalisé, qui est fait en premier lieu pour être affiché dans les entreprises, avec un QR code qui conduit à un formulaire d'inscription. « Les prescripteurs que sont l'Apec et France Travail commencent à en parler aux futurs candidats. Ensuite, je les contacte par téléphone, on fait un entretien, on vérifie que leur profil correspond bien à la journée, et ensuite, je les invite à s'inscrire en ligne. La journée est quand même bien rythmée, et techniquement, une quinzaine de personnes, c'est bien pour faire vraiment une journée personnalisée. »
TVLF s'appuie aussi sur la communauté de communes Ambert Livradois-Forez, en particulier le service économie, qui envoie le support de communication à toutes les mairies aussi, afin de cibler les nouveaux installés.

Une journée qui pourrait bien avoir lieu tous les ans

Pour l'heure, la journée « Emploi du conjoint » a lieu tous les deux ans, mais « l'objectif serait peut-être de promouvoir l'événement une fois par an, pour mettre en lumière les entreprises, encore une fois, de tout l'arrondissement, et la diversité des métiers. Si cette édition fonctionne bien, on envisagera de la renouveler tous les ans, ce qui apparemment est une volonté aussi un peu sur les territoires ruraux de France. Parce que ça matche et que ça prend bien », assure David Claustre, président de TVLF.
« Lors de cette journée, poursuit-il, l'objectif est bien de faire connaître le territoire à ces couples-là, bien entendu par rapport au potentiel du travail, mais aussi de les accompagner sur les solutions de logement, de petite enfance. Leur faire connaître aussi le côté culturel, touristique, attractif du Livradois-Forez pour qu'ils restent sur le territoire. »
Nul doute que cette journée rencontrera du succès et que le territoire saura montrer tous ses atouts pour capter de nouveaux habitants.

Ludivine BOURDUGE

Inscriptions acceptées jusqu'au 26 octobre.
**Omerin, Euroapi, Favier, centre hospitalier d'Ambert.*

Le Brugeron - Les 80 ans du foyer rural



Reportée cet été en raison de l'arrêté préfectoral lié à la canicule, la fête patronale du Brugeron, et les 80 ans du Foyer rural se sont déroulés ce dimanche 27 septembre.
La journée a débuté par l'achèvement de toutes les installations et les visiteurs ont commencé à arriver aux alentours de 10h. La matinée a été animée par Albert et ses gramophones qui ont donné un petit air rétro bien sympathique à la fête. À 11h, le foyer rural, avec la participation de l'Adeb et du *Club des Bruyères* ont offert l'apéritif. La présidente a fait une allocution pour remercier tous les bénévoles venus aider ainsi que les participants, et nous avons appris que le foyer rural du Brugeron, avec ses 80 printemps, est le deuxième foyer rural le plus vieux de France ! Les personnes inscrites ont alors été conviées à venir se restaurer, ce fut un franc succès avec plus de 150 repas servis. Merci à Alain Gaudon qui a cuisiné le jambon au foin accompagné de son patia, c'était un vrai régal ! Merci aussi à la fille d'Éric et Carmela qui a confectionné tous les desserts.
La journée a continué avec une chanteuse de country : Chantalle de son nom de scène, accompagnée de ses musiciens, et un groupe de danse country : *Montana Country 63*, qui a fait des démonstrations et a initié ceux qui le désiraient à la danse country. Certaines personnes sur place s'en sont donné à cœur joie et se sont vraiment fait plaisir à participer. Le tirage de la rosette a eu du succès, il fallait évaluer la taille du ruban qui l'entourait, et c'est Audrey de la Renaudie qui s'est approchée au plus près de la bonne dimension et est repartie avec, toute contente.
La journée s'est déroulée sous le soleil, dans la joie, la bonne humeur et les retrouvailles pour certains, et en fin d'après-midi tout le monde est retourné dans ses pénates sauf les courageux bénévoles qui ont aidé à faire le rangement.
Un grand merci à eux et à l'année prochaine !

Champétières

Fête de la pomme. L'association *Champ'anim* organise la fête de la pomme dimanche 25 octobre. Au programme : randonnées : 2 circuits d'environ 8 et 16 km, avec ravitaillements (jusqu'à 13h), inscriptions de 8h à 10h la salle des fêtes ; repas le midi à la salle des fêtes, service à table – tarif : 20 € (réservations vivement conseillées) ; à partir de 14h30, entrée gratuite pour venir voir le groupe *Gontrand*, et ses chansons de rock festif auvergnat. Et sur toute la journée : fabrication et vente de jus de pomme, marché de producteurs et d'artisans, animations diverses pour tous, dont manèges et voitures anciennes.
Renseignements et réservations (repas) : 06.01.71.30.71, 06.50.54.25.47 et 06.37.95.18.92.

Paroisse Saint-Jean-François Régis en Livradois-Forez

Messes. Samedi 10 octobre à 17h à Saint-Amant-Roche-Savine, 18h à Bertignat. Dimanche 11 à 9h à Marsac et Saillant, 11h à Arlanc et Ambert.

Le Monestier

Fête de la pomme. Dimanche 11 octobre, fête de la pomme et du cidre, marché d'automne. Vente de pommes, dégustation et vente de jus de pomme frais. Pompes aux pommes cuites au feu de bois, restauration sur place, buvette. Merci d'apporter vos bouteilles.
Organisé par le comité des fêtes.

Saint-Ferréol-des-Côtes - Les marcheurs fidèles au rendez-vous



Le mercredi 30 septembre à Saint-Ferréol-des-Côtes, ils étaient 51 marcheurs pour des randonnées de 11 et 7 km, organisées par Joëlle et Guy. Elles passaient par les lieux-dits suivants : Chartoire, Aubignat, Puvic, Le Verdier. Les guides ont offert le pot de l'amitié. La prochaine marche des « Hautes Terres » se tiendra le mercredi 14 octobre à Ceilloux – départ de l'église à 14h.

Olliergues

Concours de belote. Le club *La Joie de Vivre* organise un concours de belote le dimanche 18 octobre à partir de 14h à la salle polyvalente. Buffet, buvette.

Tours-sur-Meymont

Foire de la Saint-Géraud. La 48e édition ouvrira ses portes toute la journée, samedi 17 octobre, avec au programme dès 8h, à la salle des fêtes, des tripes ou un jambon à la broche (17 €, gratuit pour les moins de 10 ans), pour ce qui concerne les animations, la brocante est gratuite et sans réservation. Il y aura comme de coutume le concours de fruits et légumes, une expo de trains et autres maquettes créées par les doigts d'or de Vivien Coupat (bâtiment de Lavernay), des saucissons exquis cuits dans le marc et bien sûr des jeux gonflables pour les enfants. À partir de 14h, concours de pétanque suivi d'un vin d'honneur avec animation musicale.
De 20h30 à minuit, le concert de *Krystal Noir* réchauffera la soirée. Snack, gâteaux et buvette toute la journée. Brocante au stand de l'association *Amicalement Tours*.
Rens. 06.75.42.90.68 ou 06.71.02.50.51.

Anniversaire de l'UST. À l'occasion du cinquantenaire du club de foot créé le 19 octobre 1976 par Jean-Yves Lacombe et feu Yves Sauron, Jean-Yves Lacombe ainsi que les premiers adhérents de la commune à l'UST organisent un flash-back du club au cours d'un repas qui aura lieu le 7 novembre. Tous les ex-licenciés du club sont invités à se faire connaître en se mettant en contact aux numéros suivants : 04.73.70.87.75, 04.73.70.88.94 ou 04.73.62.00.94.

Saint-Anthème

« Ance Accueil Loisirs ». L'assemblée générale du club aura lieu le lundi 12 octobre à 14h30 à la salle des fêtes de Saint-Anthème. À l'ordre du jour : bilan moral, bilan financier, cotisations, budget prévisionnel, renouvellement de trois membres, questions diverses. Cette assemblée sera suivie du verre de l'amitié.

ANIMAUX

Vends génisses et vaches, prêtes ou vêlées , prime Holstein contrôle laitier Tél. 06.81.72.54.87

VDS une jument, pie rouge pleine+ 1 pouliche 18 mois pie très douce Tél : 06 76 16 38 90

Vends velles Prim'Holstein, de 2 mois zone St Nectaire bon origine Tél. 06.89.35.79.52

Vends Bouc nain, castré + chèvre naine Tél. 06.68.02.01.57

MATÉRIELS AGRICOLE

Recherche tracteur toute marque, tout état même HS à partir de 1970 à 2010. Recherche roundballeur 120x120 rouleaux ou barettes. Paiement comptant. Déplacement rapide. Tel. : 0643234351

VD remorque fouragère, châssis métallique bon état pour tract. 30-50CV 350x180. 0672119287 - 0555943576

Vends auto-faucheuse Kiva, moteur Bernard bon état + 3 lames 1 roue 1 bielle 10CV 1500€ Tél. 06.65.04.54.59

Vends Pic balle 1 bt, 1 Benne 1.80 Bac à eau 600L Remorque plateau 6m Tonne à eau 3000L Tél. 04.73.87.87.62

VÉHICULES

Particulier vend, Suzuki 4X4 année 2006 100085 Km Tél. 06.59.29.79.54

Vds Nissan Qashqai 4x4, sans C.T. faire offre Tél. 06.44.75.60.87

AGRICULTURE

Vend Pomme de Terre conso, Manon, Rosabelle sacs 25+10kg sans traitement Tél : 06 30 85 21 01 H repas

Vends foin petite bottes, Tél : 06 84 93 87 61

VIDE-MAISON

Débarrasse Maison, Cave, Grenier gratuit si récupération 0473363981 / 0670927167

BONNES AFFAIRES

VDS bois de chauffage, hêtres et chênes coupés, fendus en 1m. Tél: 06 38 13 69 74



ALC RÉGIE
Régie publicitaire du groupe PMSO

GARAGE GUILLAUME

ISUZU SUZUKI MAZDA



VÉHICULES EN VENTE

4X4

ISUZU DMAX N60F 1.9D 163CH SPACE CAB | GO – 6 CV – 01/22 – 11 4700 km.
ISUZU DMAX 1.9D 163CH SPACE CAB | GO – 6 CV – 02/18 – 101 500 km.
ISUZU DMAX 2.5D 163CH DOUBLE CAB | GO – 6 CV – 06/17 – 147 000 km.
VOLKSWAGEN AMAROK 3.0V6 225CH CARAT | GO – 10 CV – 06/18 – 124 500 km.
MITSUBISHI PAJERO 3.2DID 200CH 3P INVITE | GO – 13 CV – 06/11 – 140 200 km.
MITSUBISHI PAJERO 3.2DID 160CH BVA DAKAR | GO – 11 CV – 06/07 – 152 500 km.
DACIA DUSTER II 4X4 1.5BDCI 115CH CONFORT | GO – 6 CV – 03/23 – 78 600 km.
DACIA DUSTER II 4X4 1.5DCI 110CH PRESTIGE | GO – 6 CV – 05/18 – 125 000 km.

Tourisme

VOLKSWAGEN TOURAN 2.0TDI 150CH | GO – 8 CV – 02/19 – 124 200 km.
FIAT 500 CABRIBOLET 1.2 69CH BVA | ESS – 4 CV – 07/20 – 94 000 km.
RENAULT CAPTUR II 1.3TCE 130CH EDC BUSINESS | ESS – 7 CV – 06/20 – 94 500 km.
RENAULT SCENIC IV 1.3TCE 140CH LIMITED | ESS – 8 CV – 10/19 – 91 700 km.
FORD FIESTA 1.5TDCI 85CH | GO – 4 CV – 02/20 – 174 000 km.
CITROEN C4 PICASSO 16BLUEHDI 120CH | GO – 6 CV – 02/18 – 155 000 km.
SEAT ARONA 1.6TDI 95CH | GO – 5 CV – 03/18 – 90500 km.
SEAT LEON ST 1.6TDI 115CH REFERENCE | GO – 6 CV – 08/19 – 65 000 km.
DACIA LODGY DCI 115CH STEPWAY 7 PLACES | GO – 6 CV – 07/21 – 103 900 km.
DACIA DOKKER 1.5DCI 90CH STEPWAY | GO – 5 CV – 07/2016 – 114 700 km.

Utilitaires

RENAULT KANGOO 1.5DCI 75CH CONFORT TVA | 5 CV – GO – 06/19 – 53 000 km.
VOLKSWAGEN CADDY 4MOTION 2.0TDI 122CH TVA | 6 CV – 02/19 – 67 500 km.

04 73 65 55 15
ZA le Corneloux, Saint-Sauves

Destination Santé

Les fruits et légumes en boîte sont-ils bons pour la santé ?

À première vue, rien ne vaut un fruit ou un légume frais. Pourtant, la réalité est plus nuancée. Pour être mis en conserve, les végétaux sont généralement récoltés à maturité puis rapidement transformés. Ils subissent notamment une cuisson destinée à assurer leur conservation. Cette étape peut entraîner une diminution de certaines vitamines sensibles à la chaleur, comme la vitamine C. Mais elle ne fait pas disparaître tous leurs intérêts nutritionnels, comme les fibres, les minéraux.

La comparaison avec le frais est également moins évidente qu'on ne l'imagine. Un légume acheté frais puis conservé plusieurs jours au réfrigérateur peut lui aussi perdre progressivement certaines vitamines. La valeur nutritionnelle dépend donc de l'aliment, de la durée et des conditions de stockage, mais aussi du procédé utilisé. Une revue scientifique consacrée à la conservation des fruits et légumes montre ainsi que les pertes nutritionnelles varient fortement selon les aliments et les méthodes de transformation.

Le vrai problème est parfois dans le contenu de la boîte

Le principal point de vigilance ne concerne donc pas nécessairement le légume lui-même, mais ce qui l'accompagne. Certaines conserves de légumes contiennent des quantités importantes de sel ajouté. Or, une consommation excessive de sodium favorise l'augmentation de la pression artérielle. Pour vous en assurer, comparez les étiquettes et privilégiez les produits avec peu ou pas de sel ajouté. Pour les légumes en saumure, égouttez-les et rincez-les avant consommation. Du côté des fruits, le piège est surtout le sirop. Une pêche ou une poire au naturel n'a pas le même profil qu'un fruit baignant dans un sirop sucré. Pour une consommation régulière, mieux vaut choisir les fruits au naturel ou dans leur propre jus, sans sucres ajoutés.

PETITES ANNONCES

Offre réservée aux particuliers
PROFESSIONNELS : contactez le 06 60 09 35 55

CHOISISSEZ VOTRE FORMULE (Cochez la ou les case(s) de votre choix)

Forfait (4 lignes)		☐ 1 semaine : 7 €	☐ 2 semaines : 14 €
Ligne(s) supplémentaire(s)		☐ + ... ligne(s) x 2 €	☐ + ... ligne(s) x 4 €
Encadrement		☐ + 3 €	☐ + 6 €
Fond de couleur		☐ + 2 €	☐ + 4 €
Photo*		☐ + 5 €	☐ + 8 €
Domiciliation journal**		☐ + 5 €	☐ + 10 €
Recevoir le justificatif de 1er parution :	PAPIER	☐ + 3,50 €	☐ + 3,50 €
	PDF	☐ + 1 €	☐ + 1 €

2 SEMAINES ACHETÉES = 3ÈME SEMAINE OFFERTE !

TOTAL DE VOTRE ANNONCE ..... € ..... €

*À envoyer par email à **petites.annonces@semeur.com** **La mention "Ecrire au journal qui transmettra" accompagnera votre annonce

RÉDIGEZ DISTINCTEMENT VOTRE ANNONCE

Écrivez en majuscules. Une lettre ou un espace par case. Un espace entre chaque mot. Toute annonce parvenant sans règlement ou mal rédigée sera refusée.

Forfait (4 lignes) (1 ligne ± 27 caractères - Forfait 108 caractères ± 4 lignes)

Ligne(s) supplémentaire(s) (2 € pour 1 ligne ± 27 caractères - 5 lignes maximum)

TRANSMETTEZ VOTRE ANNONCE

Par courrier à :
ALC RÉGIE - Service petites annonces
LE SEMEUR HEBDO
6 rue Pierre et Marie Curie
CS 42110 - 33525 Bruges Cedex

Délai de réception :
Jusqu'au **MERCREDI 10H** pour une parution le **VENDREDI**.

+ VOTRE RÈGLEMENT

Nos annonces sont payables à la commande.

☐ Par chèque :
le joindre à votre annonce à l'ordre de **ALC RÉGIE**, à l'adresse ci-dessus.

☐ Par CB :
par téléphone au **05 56 44 72 24**.

☐ En espèces :
directement à l'agence de **LE SEMEUR HEBDO**.

VOS COORDONNÉES (à remplir pour le bon traitement de votre commande)

Nom : ..... Prénom : .....
Adresse : .....
.....
Tél : ..... Email : .....

Renseignements :
05 56 44 72 24

Les données personnelles vous concernant font l'objet d'un traitement informatique par les journaux du Groupe PMSO et sont utilisées à des fins de gestion de votre petite annonce et de relation client. Elles seront conservées pour une durée maximale de 3 ans à compter de la date de résiliation de votre abonnement. Conformément à la loi « Informatique et Liberté » du 06.01.1978 (art.27) et au Règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 dit RGPD, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition, de limitation, de portabilité et d'effacement de vos données en vous adressant par courrier « Protection des Données Personnelles - Groupe PMSO - 6 rue Pierre et Marie Curie - CS 42110 - 33525 BRUGES CEDEX ». Votre courrier doit préciser votre nom, prénom, adresse postale et doit être accompagné de la copie d'une pièce justificative d'identité. Vous avez également le droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL.

Hebdo le semeur
Journal d'informations locales et départementales

Notre hebdomadaire est habilité, par arrêté préfectoral, à publier les annonces judiciaires et légales pour l'ensemble du département du Puy-de-Dôme.

Par arrêté ministériel du 19/11/2025, le tarif est fixé,depuis le 1er janvier 2026, à 0.189 € HT le caractère.

Ce tarif ne peut faire l'objet d'aucune remise ou ristourne.

TRIBUNAUX

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE CLERMONT-FERRAND

Plan de redressement

En date du 01 octobre 2026

SARL MPL 63
24 Avenue Julien, 63000 Clermont-Ferrand.
Activité : Soins de beauté. RCS Greffe de Clermont-Ferrand 798 777 322.
Jugement arrêtant le plan de redressement, durée du plan 8 ans nomme Commissaire à l'exécution du plan la SELARL SUDRE, représentée par Maître Thierry SUDRE 2, avenue Bergougnan - 63100 Clermont-Ferrand.

SAS SCEP
67 Rue de Dallet, 63370 Lempdes.
Activité : Gestion de fonds. RCS Greffe de Clermont-Ferrand 887 914 000.
Jugement arrêtant le plan de redressement, durée du plan 7 ans nomme Commissaire à l'exécution du plan la SARL MANDATUM représentée par Maître Raphaël PETAVY 29, boulevard Berthelot - 63400 Chamalieres.

Interdiction de gérer

En date du 01 octobre 2026

SAS KRAUS PRO
10 Rue Victor Basch, 63200 Riom.
Activité : Travaux de couverture par éléments. RCS Greffe de Clermont-Ferrand 952 051 522.
Jugement prononçant l'interdiction prévue à l'article L. 653-8 du code de commerce à l'encontre de Monsieur Vorel Boris pour une durée de 10 ans ans.

SAS FLEURS DE COTON
21 Rue Blatin, Grand Passage, 63000 Clermont-Ferrand.
Activité : Commerce de détail de fleurs, plantes, graines, engrais, animaux de compagnie et aliments pour ces animaux en magasin spécialisé. RCS Greffe de Clermont-Ferrand 898 197 033.
Jugement prononçant l'interdiction prévue à l'article L. 653-8 du code de commerce à l'encontre de Monsieur Lecland Florian pour une durée de 4 ans ans.

SARL EL BEY
69 Boulevard Trudaine, 63000 Clermont-Ferrand.
Activité : Restauration de type rapide. RCS Greffe de Clermont-Ferrand 899 726 723.
Jugement prononçant l'interdiction prévue à l'article L. 653-8 du code de commerce à l'encontre de Monsieur Chiheb Kais pour une durée de 8 ans ans.

GUILLAUMONT (nom d'usage GUILLAUMONT) JEAN PIERRE JOSEPH MARIE FRANCISQUE
9 RUE DES CHAUSSETIERS, 63000 CLERMONT-FERRAND.
Activité : Fabrication d'autres meubles et industries connexes de l'ameublement. RCS Greffe de Clermont-Ferrand 319 066 460.
Jugement prononçant l'interdiction prévue à l'article L. 653-8 du code de commerce à l'encontre de Monsieur Guillaumont Jean Pierre pour une durée de 6 ans ans.

Ouverture de liquidation judiciaire

En date du 01 octobre 2026

KAMMER Stéphane, Michel, Paul
24 Place Raymond Peynet, 63570 Brassac-les-Mines.
Activité : Restauration de type rapide. RCS Greffe de Clermont-Ferrand 391 505 401.
Jugement prononçant la liquidation judiciaire , date de cessation des paiements le 31 Juillet 2026, désignant liquidateur la SELARL SUDRE, représentée par Maître Thierry SUDRE 2, avenue Bergougnan - 63100 Clermont-Ferrand. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce.

MULLER Tony
1 Rue Saint-André, 63000 Clermont-Ferrand.
Activité : Restauration traditionnelle. RCS Greffe de Clermont-Ferrand 514 305 374.
Jugement prononçant la liquidation judiciaire , date de cessation des paiements le 01 Avril 2025, désignant liquidateur la SELARL SUDRE, représentée par Maître Thierry SUDRE 2, avenue Bergougnan - 63100 Clermont-Ferrand. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce.

SARL TOMALOCA
18 Rue d'Allagnat, 63000 Clermont-Ferrand.
Activité : Restauration traditionnelle. RCS Greffe de Clermont-Ferrand 505 197 582.
Jugement prononçant la liquidation judiciaire , date de cessation des paiements le 01 Juin 2026, désignant liquidateur la SELARL MJ MARTIN représentée par Maître Fanny MARTIN 13, cours Sablon - 63000 Clermont-Ferrand. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce.

SAS OZALA
4 Rue Bansac, 63000 Clermont-Ferrand.
Activité : Autres activités récréatives et de loisirs. RCS Greffe de Clermont-Ferrand 909 767 154.
Jugement prononçant la liquidation judiciaire , date de cessation des paiements le 05 Août 2026, désignant liquidateur la SELARL MJ MARTIN représentée par Maître Fanny MARTIN 13, cours Sablon - 63000 Clermont-Ferrand. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce.

SAS ARTS DISTRICT
74 Avenue du Roussillon, 63170 Aubière.
Activité : Location de terrains et d'autres biens immobiliers. RCS Greffe de Clermont-Ferrand 984 540 799.
Jugement prononçant la liquidation judiciaire , date de cessation des paiements le 05 Juillet 2026, désignant liquidateur la SELARL SUDRE, représentée par Maître Thierry SUDRE 2, avenue Bergougnan - 63100 Clermont-Ferrand. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce.

Ouverture de redressement judiciaire

En date du 01 octobre 2026

SAS ELYTE GYM
31 Rue Gonod, Etage 1, 63000 Clermont -Ferrand.
Activité : Entretien corporel. RCS Greffe de Clermont-Ferrand 953 547 338.
Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire , date de cessation des paiements le 31 Mai 2026 , désignant mandataire judiciaire la SELARL SUDRE, représentée par Maître Thierry SUDRE 2, avenue Bergougnan - 63100 Clermont-Ferrand. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du Mandataire Judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce.

SAS ELYTE FORME
32B Avenue Lavoisier, 63170 Aubière.
Activité : Entretien corporel. RCS Greffe de Clermont-Ferrand 909 410 441.
Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire , date de cessation des paiements le 31 Mars 2026 , désignant mandataire judiciaire la SELARL SUDRE, représentée par Maître Thierry SUDRE 2, avenue Bergougnan - 63100 Clermont-Ferrand. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du Mandataire Judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce.

SAS CAPILLUM
8 Rue de la Groliere, 63100 Clermont-Ferrand.
Activité : Fabrication d'autres produits chimiques n.c.a. RCS Greffe de Clermont -Ferrand 850 243 015.
Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire , date de cessation des paiements le 04 Août 2026 , désignant administrateur la SELAS AJ UP représentée par Maître Grégory WAUTOT 32, rue Blatin - 63000 Clermont-Ferrand avec les pouvoirs : d'assister le débiteur pour certains actes relatifs à la gestion, mandataire judiciaire la SELARL MJ MARTIN représentée par Maître Fanny MARTIN 13, cours Sablon - 63000 Clermont-Ferrand. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du Mandataire Judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce.

SARL O PETITS BOUTS DU MONDE
6 Avenue Léonard de Vinci, 63000 Clermont-Ferrand.
Activité : Accueil de jeunes enfants. RCS Greffe de Clermont-Ferrand 901 204 826.
Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire , date de cessation des paiements le 31 Mai 2026 , désignant mandataire judiciaire la SARL MANDATUM représentée par Maître Raphaël PETAVY 29, boulevard Berthelot - 63400 Chamalieres. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du Mandataire Judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce.

Conversion en liquidation judiciaire

En date du 01 octobre 2026

KPAN Gouanou Félix
16 Avenue des Paulines, 63000 Clermont-Ferrand.
Activité : Autres commerces de détail alimentaires en magasin spécialisé. RCS Greffe de Clermont-Ferrand 793 902 412.
Jugement prononçant la liquidation judiciaire désignant liquidateur la SARL MANDATUM représentée par Maître Raphaël PETAVY 29, boulevard Berthelot - 63400 Chamalieres.

SARL VP FLEURS
1 Boulevard Jean Jaures, 63000 Clermont-Ferrand.
Activité : Commerce de détail de fleurs, plantes, graines, engrais, animaux de compagnie et aliments pour ces animaux en magasin spécialisé. RCS Greffe de Clermont-Ferrand 484 690 276.
Jugement prononçant la liquidation judiciaire désignant liquidateur la SELARL MJ MARTIN représentée par Maître Fanny MARTIN 13, cours Sablon - 63000 Clermont-Ferrand.

A2626**703**

TRIBUNAL JUDICIAIRE DE STRASBOURG

SIREN : 938 295 458 Dénomination : **SAS ZENITUDE SENIORS CLERMONT-FERRAND** Adresse : **12 Rue de la haye 67300 Schiltigheim** Date de la décision : 07/09/2026 Par jugement en date du 07 SEPTEMBRE 2026, la chambre commerciale du Tribunal Judiciaire de STRASBOURG a prononcé la conversion en liquidation judiciaire de la procédure de redressement judiciaire et a désigné: la SELARL MJ SYNERGIE, prise en la personne de Maître Nicolas FLESCH - 5 RUE DES FRERES LUMIERE 67201 ECKBOLSHEIM et la SELARL MANDATUM, prise en la personne de ME Raphael PETAVY - 29 boulevard Berthelot 63400 CHAMALIERE en qualité de CO-Liquidateurs. A autorisé, pour les besoins de la liquidation judiciaire, le maintien de l'activité jusqu'au 01 novembre 2026

A2626**701**

TRIBUNAL DE COMMERCE DE NANTES

SIREN : 753 050 038 Dénomination : **LOGIROAD** Adresse : **5 rue de l'Enclose 44118 La Chevroliere** Date de la décision : 30/09/2026 Le Tribunal de Commerce de NANTES a prononcé en date du 30/09/2026 l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire sous le numéro 2026-756 date de cessation des paiements le 08/09/2026, administrateur : Maître César HUBBEN de la SELAS AJIRE NANTES 28 BD BABIN CHEVAYE 44200 NANTES, , mandataire judiciaire : Maître BLANC DE LA SELARL BLANC MJ-O 8 RUE D'AUVOURS BP 72209 44022 NANTES CEDEX 1, , et a ouvert une période d'observation expirant le 30/03/2027, les déclarations des créances sont à déposer au mandataire judiciaire dans les deux mois à compter de la date de publication au bodacc

A2626**700**

TRIBUNAL DE COMMERCE DE PONTOISE

SIREN : 750 444 622 Dénomination : Adresse : **Rue Youri Gagarine 63510 Aulnat** Date de la décision : 25/09/2026 Jugement 2019J00019 du 25 septembre 2026 prononçant la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire



CONSTITUTIONS

A2626**533**

BEDOS Expertise comptable
15 Avenue des Frères Montgolfier
63170 Aubière
10 Boulevard de la sous-préfecture
63500 Issoire
Tel.04 73 26 01 91

D'FEES TAXI

Société par actions simplifiée
au capital de 2 000 euros
Siège social : 8 lieu dit Le Fay
63490 EGLISENEUVE DES LIARDS

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à Egliseneuve des Liards du 1er octobre 2026, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par actions simplifiée

Dénomination : D'FEES TAXI

Siège : 8 lieu dit Le Fay 63490 EGLISENEUVE DES LIARDS

Durée : quatre-vingt-dix-neuf ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés

Capital : 2 000 euros

Objet :

- Le transport de voyageurs, sous forme de taxi, VSL, ambulance, toutes distances,
- Le transport public de personnes non médicalisé, toutes distances,
- Le transport d'animaux vivants, spécialisés chiens-chats,
- La location de véhicules légers et utilitaires avec et sans chauffeur,
- Le transport privé, messagerie de moins de 3,5 tonnes.
- Le transport scolaire.

Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.

Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre.

Agrément : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

Présidente : Madame Nathalie VINGERDER, demeurant 8 lieu-dit Le Fay 63490 EGLISENEUVE DES LIARDS

La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de CLERMONT FERRAND.

POUR AVIS
La Présidente

A2626**423**

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à Clermont-Ferrand du 28 Septembre 2026, il a été constitué une société civile immobilière présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination sociale : ATMG,
Siège social : 145, bvd Lafayette, 63000 CLERMONT- FERRAND,
Objet social : l'acquisition, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement de locaux à usage professionnel, industriel ou à usage d'habitation et de tous autres immeubles bâtis dont elle pourrait devenir propriétaire ultérieurement, par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement,
Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de son immatriculation au RCS,
Capital social : 1 500 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire,
Gérance : Laetitia HAUG, demeurant 31, rue Marc-Antoine Bargoin 63270 VIC-LE-COMTE,
Clauses relatives aux cessions de parts : agrément requis dans tous les cas, agrément des associés représentant au moins les deux tiers des parts sociales,
Immatriculation de la Société au Registre du Commerce et des Sociétés de Clermont-Ferrand.

Pour Avis,

La Gérance

A2626**380**

IMMORENO

13, rue Madame du Coudray 63100 CLERMONT-FERRAND

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à Clermont-Ferrand du 28 Septembre 2026, il a été constitué une société par actions simplifiée unipersonnelle présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination : IMMORENO,
Siège : 13, rue Madame du Coudray 63100 CLERMONT-FERRAND,
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés,
Capital : 5 000 euros,
Objet : la transaction sur immeubles et fonds de commerce, l'activité d'intermédiaire, d'achat, de vente, d'échange, de location ou sous-location, en nu ou en meublé, d'immeubles bâtis ou non bâtis, de parts de sociétés immobilières, ainsi que l'achat, la vente et la cession de fonds de commerce, la réalisation d'estimations immobilières, d'avis de valeur, d'expertises vénales ou locatives de biens immobiliers de toute nature et de fonds de commerce, la prestation de services, de conseil, d'assistance et d'accompagnement pour le compte de tiers (particuliers ou professionnels) en matière d'acquisition, de cession, de stratégie d'investissement et de valorisation de tous biens et droits immobiliers,
Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.
Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.
Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre.
Agrément : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.
Président : Mr Juan MORENO, demeurant 13, rue Madame du Coudray 63100 CLERMONT-FERRAND.
La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Clermont-Ferrand.

Pour Avis,

Le Président

A2626**496**

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte reçu par Me Arthur BOUZAT, notaire à CHAMALIERES (63), le 21/09/2026, il a été constitué une société civile immobilière aux caractéristiques suivantes :
Dénomination :
SCI 15 JACQUES BREL
Capital social : 1.000 euros.
Objet social : l'acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle), la mise à disposition à titre gratuit au profit de l'un des associés, de tous biens et droits immobiliers, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question ; le tout soit au moyen de ses capitaux propres soit au moyen de capitaux d'emprunt, ainsi que de l'octroi, à titre accessoire et exceptionnel, de toutes garanties à des opérations conformes au présent objet civil et susceptibles d'en favoriser le développement ; le cautionnement simple ou hypothécaire des engagements des associés, à titre occasionnel, le cas échéant, et ce dans l'intérêt social de la société ; la mise à disposition gratuite des biens immobiliers appartenant à la Société Civile Immobilière au profit d'un ou plusieurs associés ; et, généralement toutes opérations civiles pouvant se rattacher directement ou indirectement à cet objet ou susceptibles d'en favoriser le développement, et ne modifiant pas le caractère civil de la société.
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de CLERMONT-FD.
Apports en numéraire : 1.000 euros.
Gérance : Mme Laure ROSE née AMBLARD, demeurant 5 rue des Côtes 63118 CEBAZAT.
Clause d'agrément : Toutes les cessions de parts, quelle que soit la qualité du cessionnaire, sont soumises à l'agrément préalable de la collectivité des associés donné par une décision extraordinaire.

Pour avis.

ALC RÉGIE
Régie publicitaire du groupe PMSO

FONDS DE COMMERCE

A2626**333**

SELARL LESTURGEON-BLANCHARD ET BARTHOMEUF
139 boulevard JB Bargoin

CESSION DE FONDS DE COMMERCE- FIN DE LOCATION GERANCE

Suivant acte reçu par Maître Aurélie BARTHOMEUF, Notaire associée de la Société d'Exercice Libéral à Responsabilité Limitée dénommée «Soazic LESTURGEON-BLANCHARD et Aurélie BARTHOMEUF» titulaire d'un Office Notarial sis à VIC-LE-COMTE (63270), 139 boulevard J.-B. Bargoin, le 18 SEPTEMBRE 2026, enregistré au SPFE CLERMONT-FERRAND, le 24/09/2026, réf. 202600046610 2026 N 2286, a été cédé un fonds de commerce par :

Monsieur Jean-Marie René **MOULIN**, époux de Madame Agnès BOUSSET, demeurant à VIC-LE-COMTE (63270) 31 lotissement les Varennes, LONGUES,

A :

Monsieur Denis Pierre **SAGNELONGE**, demeurant à PERIGNAT-SUR-ALLIER (63800) 4 place Onslow, divorcé de Madame Jocelyne BAUDON et non remarié.

Le fonds de commerce de BAR CAFE BRASSERIE RESTAURATION exploité à VIC LE COMTE (63270) 134 boulevard du Jeu de Paume, lui appartenant, «BAR RESTAURANT DE LA COMTE», pour lequel Monsieur MOULIN était immatriculé au registre du commerce et des sociétés de CLERMONT-FERRAND sous le numéro 528 290 901.

Le cessionnaire est propriétaire à compter du 18/09/2026.

La cession est consentie et acceptée moyennant le prix principal de 30 000,00 EUR s'appliquant aux éléments incorporels pour 25 000,00 EUR et au matériel pour 5 000,00 EUR,

Il en a la jouissance par la confusion avec sa qualité de locataire-gérant.

La location gérance établie entre les parties, suivant acte reçu par Me BARTHOMEUF, le 05/09/2025 pour une durée d'une année qui courait à compter du 05/09/2025 et renouvelable par tacite reconduction a du fait de la cession de fonds de commerce été résiliée à compter du 18/09/2026, sans indemnité de part ni d'autre

Les oppositions s'il y a lieu seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la dernière en date des insertions prévues par la loi en l'office notarial Mes BARTHOMEUF et LESTURGEON BLANCHARD notaires 139 boulevard J.B. Bargoin 63270 VIC LE COMTE où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion
Le notaire.

A2626**936**

Notaires de France

Office Notarial du Grand Pavois
Mes Nicolas MARTIN Josiane METOIS
Guillaume VINCENT 35 Rue Gonod
63000 CLERMONT-FERRAND

CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte reçu par Me Josiane METOIS, Notaire Associé à Clermont-Fd, le 17/09/2026, enregistré au SPFE du PUY-DE-DOME, le 28/09/2026, Dossier 2026 47017, référence 6304P01 2026 N 02304, a été cédé :

Par : La Sté **MAK FOOD**, SARL au capital de 6000,00 €, dont le siège est à CLERMONT-FD (63000) 65 bd Léon Jouhaux identifiée au SIREN sous le numéro 828592543 et immatriculée au RCS de Clermont-fd.

A : La Sté **PARADIS SUSHI**, SASU au capital de 1000,00 €, dont le siège est à CLERMONT-FD (63100) 65 bd Léon Jouhaux identifiée au SIREN sous le numéro 107898975 et immatriculée au RCS de Clermont-Fd.

Le fonds de commerce de RESTAURATION RAPIDE exploité à CLERMONT-FD (63000) 65 bd Léon Jouhaux, lui appartenant, connu sous le nom commercial «LE PHILLY'S», et identifié sous le numéro SIREN 828592543, pour lequel il est immatriculé au RCS de Clermont-fd, avec ses éléments corporels et incorporels.

Le cessionnaire est propriétaire du fonds vendu à compter du jour de la signature de l'acte.

Il en aura la jouissance à compter du même jour.

La cession est consentie et acceptée moyennant le prix principal de 80.000,00 €, aux éléments incorporels pour 75.000,00 € et au matériel pour 5.000,00 €.

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la dernière en date des insertions prévues par la loi, au siège de l'office notarial de Me Josiane METOIS, Notaire à Clermont-Fd, où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion
Le Notaire.

AVIS RELATIFS AUX PERSONNES

A2626**615**

SELARL LESTURGEON-BLANCHARD ET BARTHOMEUF NOTAIRES
139 boulevard JB Bargoin - BP 29
63270 VIC-LE-COMTE

CHANGEMENT DE RÉGIME MATRIMONIAL

Information concernant les époux :

Monsieur Robert François **SAIONI**, né à NICE (06000) le 11 janvier 1953, demeurant à SAUVAGNAT-SAINTE-MARTHE (63500) 4 rue de l'Eglise, et Madame Sandrine Christiane **BLISSON**, née à CLERMONT-FERRAND (63000) le 17 mai 1974, demeurant à LES MARTRES-DE-VEYRE (63730) 33 Bis rue de l'Ancienne Poste, mariés à la mairie de LE CREST (63450) le 17 juin 2006 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable.

Information concernant la modification du régime matrimonial

Adoption du régime de séparation de biens pure et simple suivant acte reçu par Maître Soazic LESTURGEON-BLANCHARD, notaire à VIC LE COMTE (Puy de Dôme), 139 boulevard Jean-Baptiste Bargoin, le 30 septembre 2026.

Information concernant l'opposition

Oppositions à adresser s'il y a lieu dans les trois mois de la date de parution du présent avis, par lettre recommandée avec demande d'avis de réception, ou par exploit d'huissier, auprès de Maître Soazic LESTURGEON-BLANCHARD, notaire à VIC LE COMTE (Puy de Dôme), 139 boulevard Jean-Baptiste Bargoin.

Pour avis et mention
Maître Soazic
LESTURGEON-BLANCHARD

A2626**841**

Notaires de France

SELARLU Emilie MARTIN
6 Rue Colonel Gaspard
63730 LES
MARTRES-DE-VEYRE

AMÉNAGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Maître Laura PENALVER , notaire, de la «SELARLU Emilie MARTIN», office notarial sis à LES MARTRES-DE-VEYRE (Puy-de-Dôme), 106 rue Colonel Gaspard, CRPCEN 63125, le 03 août 2026, Monsieur Vincent Franck GARDARIN, né à RIOM (63) le 11 octobre 1996, et Madame Amélie METEIX, née à CLERMONT-FERRAND (63) le 29 octobre 1996, demeurant ensemble à MIREFLEURS (63) 34 rue de chelles, mariés à la mairie de MIREFLEURS (63) le 20 juin 2026 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable. Ont procédé à un changement de leur régime matrimonial par le régime de la séparation de biens. Les oppositions des créanciers pouvant exister sur le bien apporté, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion
Le notaire.

DIVERS

A2626**887**

Mme PRÉAU Amélie née le 03/11/1993 à 63000 CLERMONT FERRAND demeurant 11 rue Auguste Mallet, 63122 CEYRAT agissant au nom de son enfant mineur, M. FARIGOULE Ethan, José, René, Jean né le 08/01/2019 à 63000 CLERMONT FERRAND, dépose une requête auprès du Garde des Sceaux à l'effet de substituer au nom patronymique de son enfant mineur celui de PRÉAU.

CLÔTURE DE LIQUIDATION

A2625**747**

ANNONCE LEGALE

AVIS

Suivant délibérations en date du 30 septembre 2026, l'Associé Unique, Liquidateur de l'EARL CHASSANY LES RIVALIERES, au capital de 120 000 €, Brossel le Broc, 63 500 ISSOIRE 341 685 626 RCS Clermont-Ferrand, a approuvé les comptes de liquidation, décidé de la clôture de liquidation de la société et de l'attribution de ses biens à effet 30 avril 2026. Les comptes de liquidation ont été déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de Clermont-Ferrand.

A2626**361**

AVIS DE CLOTURE DE LIQUIDATION
CABINET INFIRMIER CABANO-GOURBEYRE

Société civile de moyens
au capital de 2000 euros
Siège social :
7 chemin de la Chapelle
63500 ISSOIRE
Siège de liquidation :
7 chemin de la Chapelle
63500 ISSOIRE
883043978 RCS CLERMONT-FERRAND

AVIS DE CLOTURE DE LIQUIDATION

Aux termes d'une assemblée générale ordinaire en date du 31.12.2025 à Issoire, l'Assemblée Générale a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Monsieur Robin CABANO, demeurant 7 chemin de la Chapelle 63500 ISSOIRE, de son mandat de liquidateur, lui a donné quitus de sa gestion et prononcé la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée. Les comptes de liquidation sont déposés au RCS de CLERMONT-FERRAND. Pour avis

---

A2627**032**

LES JURISTES ASSOCIES DU CENTRE
Société d'Avocats
57, rue du Clos Notre Dame
CS 79913
63057 Clermont-Ferrand Cedex 1

HURION

SCI au capital de 1.000 euros
Siège social : 15 ROUTE DES FOURS A CHAUX
63350 JOZE
Siège de liquidation :
29 rue des Fours à Chaux
63350 JOZE
534 493 952 RCS CLERMONT-FERRAND

CLÔTURE DE LIQUIDATION

Aux termes de l'assemblée générale du 2 octobre 2026, il a été approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur Madame Corinne HURION de sa gestion, l'a déchargé de son mandat et prononcé la clôture des opérations de liquidation à compter de ce jour.

Les actes, pièces et comptes définitifs de la liquidation seront déposés au greffe du tribunal de commerce de CLERMONT-FERRAND.

Pour avis.

A2627**074**

HOREST CONSEIL

Société par Actions Simplifiée
en liquidation
Au capital de 5 900 €
Siège social : 5 rue du 11 novembre
63170 AUBIERE
Siège de liquidation :
5 rue du 11 novembre
63170 AUBIERE
804 932 010 RCS CLERMONT FERRAND

L'Assemblée Générale Ordinaire réunie le 30 juin 2026 au siège de liquidation a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Monsieur Jean-Louis BOULICAUT, demeurant 5 rue du 11 novembre - 63170 AUBIERE, de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter rétroactivement du 30 juin 2026.

Les comptes de liquidation sont déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de CLERMONT FERRAND , en annexe au Registre du Commerce et des Sociétés et la Société sera radiée dudit registre.

Pour avis,
Le Liquidateur

MODIFICATIONS

A2624**394**

B.E.C.A. FORMATION

SASU au capital de 5 000 €

Siège social : 113 RUE DE LA PRADELLE

63000 CLERMONT FERRAND

RCS de CLERMONT-FERRAND n°841 715 253

AVIS DE MODIFICATION

En date du 01/09/2026, l'associé unique a décidé à compter du 01/09/2026 de nommer présidente Mme BEN MANSOUR Nassima, demeurant 113 Rue de la Pradelle 63000 CLERMONT FERRAND en remplacement de M. KESSAGHLI Abdekader, suite à sa révocation en tant que président de la société.

Modification au RCS de CLERMONT-FERRAND.

A2626**394**

iD3 AVOCATS

MECANIQUE PRECISION ISSOIRIENNE
Sigle : « MPI. «
Société à responsabilité limitée transformée en société par actions simplifiée
Au capital de 150 000 euros
Siège social : La Malotière 63500 ST REMY DE CHARGNAT
323 505 065 RCS CLERMONT FERRAND

Société à responsabilité limitée transformée en société par actions simplifiée
Au capital de 150 000 euros
Siège social : La Malotière 63500 ST REMY DE CHARGNAT
323 505 065 RCS CLERMONT FERRAND

Aux termes de décisions constatées dans un procès-verbal en date du 30/09/2026, l'Associée Unique a décidé la transformation de la Société en SAS à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société.

La dénomination de la Société, son siège, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangées.

Le capital social reste fixé à la somme de 150 000 euros.

Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.

Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre.

Agrément : Les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

Sous sa forme à responsabilité limitée, la Société était gérée par Messieurs Sylvain VEZIANT et Mathieu DUGOURD.

Sous sa nouvelle forme de société par actions simplifiée, la Société est dirigée par :

Président : La société HOLDING VEZIANT SYLVAIN, SARL au capital de 30 000 euros, ayant son siège social La Malotière - 63500 SAINT-REMY-DE-CHARGNAT, immatriculée au RCS de Clermont-Ferrand sous le numéro 528 730 328,

Directeur Général : La société MDG2S, SARL au capital de 2 000 euros, ayant son siège social 17bis rue des Neuf Soleils - 63000 CLERMONT-FERRAND, immatriculée au RCS de Clermont-Ferrand sous le numéro 924 931 066,

Aux termes de décision en date également du 30/09/2026, l'associé unique a décidé de procéder à une reformulation de l'objet social et de modifier en conséquence l'article 2 des statuts dont la rédaction est désormais la suivante :

«La Société a pour objet, en France et à l'étranger : la fabrication et le négoce de tous produits se rapportant à la mécanique générale et de précision ; négoce, import, export de tous produits ; les activités d'usinage, de découpe, de chaudronnerie, de serrurerie, de métallerie ; la conception, la fabrication, la fourniture, la pose et le montage de structures métalliques en général, à destination des professionnels et des particuliers ; la fabrication, la commercialisation, la réparation, la remise en état et la maintenance de produits, équipements, pièces, ensembles et sous-ensembles destinés notamment aux secteurs aéronautiques, industriels et à tout autre secteur ; la préparation d'éprouvettes, la réalisation d'essais mécaniques, de contrôles, d'analyses techniques et toute activité de laboratoire d'essais mécaniques, à destination de l'industrie ; la réalisation de prestations de services techniques, industrielles et de sous-traitance se rapportant aux activités de la société ; et plus généralement, toutes opérations commerciales, industrielles, artisanales, financières, mobilières ou immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou à tous objets similaires ou connexes ; la participation de la société à toutes entreprises ou sociétés créées ou à créer, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou à tous objets similaires ou connexes, notamment aux entreprises ou sociétés dont l'objet serait susceptible de concourir à la réalisation de l'objet social, et ce, par tous moyens, notamment par voie de création de sociétés nouvelles, d'apports, fusions, alliances ou sociétés en participation.»

Pour avis La Gérance

A2626**752**

SELARL « Leslie ENJOLRAS et Frédérique PERRIER-MONNEY »
Notaires associés
27 route de Clermont
63720 ENNEZAT

Modification de la gérance

GROUPEMENT FONCIER AGRICOLE LA CROISEE DES CHEMINS

Capital social : 272 121,50€
Siège social :
La Croix des Trois Mains
63200 RIOM
RCS CLERMONT FERRAND
Numéro SIREN 325 306 785

Aux termes de l'assemblée générale du 18 août 2026, les associés ont pris acte :

- du décès de M. Roland LIVEBARDON survenu le 19 juin 2025 entraînant la cessation de ses fonctions de co-gérant à compter de cette date.
- de la démission de Monsieur Gérard LIVEBARDON de ses fonctions de cogérant, à compter du 18/08/2026
- de la démission de Madame Marie Claude LIVEBARDON de ses fonctions de cogérant, à compter du 18/08/2026

Les associés ont également décidé de nommer en qualité de gérant unique, à compter du 18/08/2026 :

Monsieur Vincent LIVEBARDON demeurant à RIOM (63200) La Croix des Trois Mains

Le nouveau gérant est nommé pour une durée indéterminée conformément aux dispositions statutaires.

Mention sera faite au RCS de CLERMONT FERRAND

Pour avis,
Le notaire

A2626**883**

iD3 AVOCATS

NEXT MEDIA TRAINING

Société par actions simplifiée au capital de 10 000 euros
Siège social : 51, rue des Courtiaux, 63000 CLERMONT FERRAND
950 877 944 RCS CLERMONT FERRAND

Aux termes d'une décision de l'Associée Unique en date du 02.10.2026,

La société ORDINIS, SAS ayant son siège social situé à MOULINS (03000), 19 rue Delorme, immatriculée au RCS de Cusset sous le n° 349 319 848, a été nommée en qualité de CAC titulaire ;

La société AUDIT MAISONNEUVE, SARL ayant son siège social situé à BEAUMONT (63110), 8 rue du Grand Champs, immatriculée au RCS de Clermont-Ferrand sous le n° 479 913 873, a été désignée en qualité de CAC suppléant,

Pour une durée de 6 années, à compter de l'exercice ouvert le 01.09.2025, soit jusqu'à l'issue des décisions de l'associée unique devant statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31.08.2031

POUR AVIS La Présidente

A2626**711**

Juri Defi

CENTRE NATIONAL D'EVALUATION DE PHOTOPROTECTION - CNEP
Société Anonyme au capital de 160 000 euros

Siège social : Ensemble Universitaire des Cézeaux
63170 AUBIERE
341 151 728 RCS CLERMONT-FERRAND

NOMINATION D'ADMINISTRATEURS - CHANGEMENT DU PRESIDENT-DIRECTEUR GENERAL

Aux termes d'une délibération en date du 1er avril 2026 le Conseil d'Administration a nommé M. Jean-Michel DOUARRE demeurant 7 Rue Claude Monet - 63170 AUBIERE, en qualité de Président Directeur Générale de la société en remplacement de M. Hervé MOUSTY, et ce à compter du 1er octobre 2026.

Aux termes d'une délibération en date du 09 juin 2026, l'AGOA a nommé en qualité d'administrateurs, M. Steeve COLLIN, demeurant 262 Rue des Rives d'Allier 63270 VIC-LE-COMTE en remplacement de Mme Dominique LEMAIRE FROMAGEOT, et M. Jean-Michel DOUARRE.

A2626**552**

CLERMONT AUTOMOBILE

Société à responsabilité limitée
au capital de 100 000 euros
Siège social :
172 bis avenue Jean Mermoz
63100 CLERMONT FERRAND
527 716 500 RCS CLERMONT-FERRAND

Aux termes d'une décision en date du 30 septembre 2026, l'Associé Unique a décidé : - de remplacer à compter du 1er octobre 2026 la dénomination sociale «CLERMONT AUTOMOBILE» par «THIERS OCCASIONS» et de modifier en conséquence l'article 3 des statuts. - de transférer le siège social du 172 bis avenue Jean Mermoz, 63100 CLERMONT FERRAND au 9 rue du Livradois 63300 THIERS à compter du 1er octobre 2026, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

A2626**131**

PORTE-PIVOT TOP-PORTE

Société par actions simplifiée
au capital de 5 000 euros
Siège social : 34 rue Jules Verne
63100 CLERMONT FERRAND
840 511 125 RCS CLERMONT FERRAND

MODIFICATION DES DIRIGEANTS

Par délibération de l'AGO du 31.08.2026, il résulte que M. Stéphane ANDRIEUX demeurant 1 rue des jardins 34360 PIERRERUE, a démissionné de ses fonctions de Directeur Général à compter du même jour et a été nommé en qualité de Président en remplacement de M. Anddy ANDRIEUX, démissionnaire à compter du 31.08.2026.

POUR AVIS Le Président

A2626**555**

TURBO SERVICE
Société à responsabilité limitée au capital de 100 000 euros

Siège social : 2, avenue Centrale - 63670 LE CENDRE
408 298 248 RCS CLERMONT-FERRAND

NOMINATION D'UN COGERANT

Aux termes d'une décision en date du 30 septembre 2026, l'Associé Unique a nommé en qualité de cogérant M. Allan AUBERT demeurant 4 Rue du Ruisseau 63360 GERZAT, pour une durée illimitée et ce à compter du 1er octobre 2026.

A2626**844**

NEXT MEDIA TRAINING

Société par actions simplifiée au capital de 10 000 euros
Siège social : 51, rue des Courtiaux, 63000 CLERMONT FERRAND
950 877 944 RCS CLERMONT-FERRAND

Aux termes d'une décision en date du 30.05.2026, l'Associée Unique, statuant en application de l'article L. 225-248 du Code de commerce a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.

POUR AVIS La Présidente

A2626**923**

NGU RENOVATION

SASU au capital de 5 000 €
Siège social : 3 rue de la Motte,
63340 ST GERMAIN LEMBRON
945 285 542 RCS CLERMONT FERRAND

Transfert de siège social

Aux termes d'une décision en date du 02/10/2026, l'Associé Unique a décidé de transférer le siège social 3 rue de la Motte, 63340 ST GERMAIN LEMBRON au PEPINIERE D'ENTREPRISES PASCALIS, 8 Allée Evariste Galois, 63063 CLERMONT-FERRAND à compter du 01/09/2026 et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Pour avis,
Le Président

A2626**232**

ARVERNE CARROSSERIE

Société par actions simplifiée
au capital de 3000 euros
Siège social : 6-8 rue des Salins
63000CLERMONT FERRAND
978 320 893 RCS CLERMONT FERRAND

Aux termes d'une décision en date du 28 septembre 2026, l'Associé Unique a décidé de transférer à compter du 1er octobre 2026, le siège social 6-8 rue des Salins, 63000 CLERMONT FERRAND au 1 rue Vasco de Gama Parc Industriel du Maréchat 63200 RIOM et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Pour avis
Le Président

A2626**996**

SAS CAMPING LE MONTBARTOUX

Société par actions simplifiée
au capital de 10 000 euros
Siège social : Lieu-dit Le Montbartoux,
63120 VOLLORE VILLE
839 295 664 RCS CLERMONT-FERRAND

Aux termes d'une délibération de l'Assemblée Générale Ordinaire en date du 2 octobre 2026, il résulte que :
- Monsieur Mikaël LEDUC, demeurant Lieu-dit Le Montbartoux, 63120 VOLLORE VILLE a été nommé en qualité de Président en remplacement de Monsieur Pascal LEDUC, démissionnaire.
L'article 37 des statuts a été supprimé en conséquence.

A2626**823**

ATRIA EXPERTS COMPTABLES & AUDITEURS

Société À Responsabilité Limitée
au capital de 360 000.00 €
Siège social :
7 allée du Groupe Nicolas Bourbaki
63170 AUBIERE
478 948 029 RCS CLERMONT FERRAND

L'Assemblée Générale Ordinaire du 1er octobre 2026, a décidé de nommer, à compter de ce jour, Monsieur Briac LESAGE-MATHIEU, demeurant 13 Allée Léonard de Vinci 63122 CEYRAT en qualité de cogérant, pour une durée illimitée.

Pour avis.

A2626**920**

AVIS

Aux termes de décisions extraordinaires en date du 16/09/2026, l'associée unique de la **SARL BMI LELI** au capital de 5 000 €, immatriculée au RCS DE CLERMONT-FD sous le n° 848 023 255 a décidé d'étendre l'objet social de la société en ajoutant comme activité «Achat et revente de prêt à porter, accessoires, bijoux fantaisie, décoration, chaussures, alimentation générale, chocolat, confiseries, épicerie fine» ; l'article 2 des statuts sera modifié en conséquence et mandat est donné à Madame Aurélie DOSJOUB à l'effet d'accomplir les formalités nécessaires.

La Gérance.

A2627**029**

LE CHALET DE L'OURS

Société par actions simplifiée
unipersonnelle
au capital de 1 200 euros
Siège social : 98 Quai Féron
63150 LA BOURBOULE
948 355 177 RCS CLERMONT FERRAND

NON DISSOLUTION

Aux termes d'une décision en date du 11/09/2026, l'Associé Unique, statuant en application de l'article L. 225-248 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.

A2626**513**

U.M. PEB

Société par actions simplifiée
au capital de 1 000 euros
Siège social : 30 Rue Principale
63730 CORENT
931 765 838 RCS CLERMONT FERRAND

NON DISSOLUTION

Aux termes d'une délibération en date du 09/01/2026, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés, statuant en application de l'article L. 225-248 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.

Pour avis.

A2624**725**

CHECK3D
SARL, Société à responsabilité limitée (sans autre indication) au capital de 30000 €
Siège social : 12 RUE DE LYON 63300 THIERS
751074873 RCS CLERMONT FERRAND

Par Décisions de l'assemblée générale du 01/09/2026 il a été :

- décidé de transférer le siège social à l'adresse suivante : 10 ROUTE de Chateldon 63290 Paslières

A2626**173**

S.C BATHERET V - Société civile au capital de 705.450 € - Siège social : 15 rue Antoine Moillier 63160 BILLOM - R.C.S. CLERMONT-FERRAND 751 303 397

Aux termes d'une décision en date du 04/09/2026 , le capital social de la société a été réduit d'une somme de 100 000 € , pour être ramené de 705 450 € à 605 450 €
Les formalités de dépôt et d'inscription modificative seront effectuées au Greffe du Tribunal de Commerce de CLERMONT FERRAND Pour avis La gérance.

DISSOLUTIONS

A2626**995**

BSD AUTO SERVICE

Société par actions simplifiée
en liquidation
Au capital de 10 000 euros
Siège social : 15 chemin du Neyron,
63920 PESCHADOIRES
Siège de liquidation :
15 Chemin du Neyron
63920 PESCHADOIRES
912 235 769 RCS CLERMONT-FERRAND

Aux termes d'une délibération en date du 5 octobre 2026, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 15 octobre 2026 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.
Elle a nommé comme liquidateur Monsieur Pascal BOISSADIE, demeurant 18 rue Jean-Baptiste FARNOUX 63117 CHAURIAT, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.
Le siège de la liquidation est fixé 15 Chemin du Neyron 63920 PESCHADOIRES.
C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.
Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du tribunal de commerce de CLERMONT-FERRAND, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

A2626**625**

S.C BATHERET VI SC au capital de 1500€
Siège social : 15 rue Antoine Moillier
63160 BILLOM RCS Clermont-Ferrand 751 303 405

Aux termes d'une décision collective en date du 25/09/2026, les associés de la société, ont décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 25/09/2026 et sa mise en liquidation amiable. Monsieur Pierre BATHERET, demeurant 15 Rue Antoine Moillier 63160 Billom, a été nommé liquidateur, avec les pouvoirs les plus étendus pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif et acquitter le passif. Le siège de la liquidation est fixé au siège social où la correspondance et tous actes ou documents concernant la liquidation devront être adressés. Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du tribunal de commerce de Clermont-Ferrand.

Pour avis.



AVIS RELATIFS AUX PERSONNES

A2626**428**

INSERTION AMÉNAGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Maître Matthieu BRISSON, Notaire associé de la Société d'Exercice Libéral à Responsabilité Limitée Dénommée «Matthieu BRISSON - Notaire», titulaire d'un Office Notarial, dont le siège est à THIERS (Puy-de-Dôme), 1 Rue du Torpilleur Sirocco, CRPCEN 63104, le 30 septembre 2026, a été effectué un apport à communauté, entre Monsieur Bernard **SUGIER**, retraité, et Madame Andrève Marie-Paule **RIMBERT**, retraitée, demeurant ensemble à ORLEAT (63190) 15 allée des rossignols, mariés à la mairie de PASLIERES (63290) le 28 novembre 1970 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable.
Monsieur Bernard SUGIER a apporté à la communauté le bien immobilier suivant :
A ORLEAT (PUY-DE-DÔME) 63190, 15 Allée des Rossignols,
Une propriété bâtie et non bâtie comprenant :
* Une maison à usage d'habitation élevée :
- sur sous-sol : atelier, garage, chaufferie, cave.
- d'un rez-de-jardin : séjour, cuisine ouverte, salle d'eau, wc, deux chambres.
- d'un étage : deux chambres mansardées.
* Dépendances en tôles pour stockage et stationnement.
* Terrain attenant.
Figurant ainsi au cadastre :

Section	N°	Lieudit	Surface
AZ	49	10 ALL. DES ROSSIGNOLS	00 ha 20 a 35 ca
AZ	50	CHAMP DES BOISSES	00 ha 21 a 88 ca

Total surface : 00 ha 42 a 23 ca

Les oppositions des créanciers pouvant exister sur le bien apporté, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion
Le notaire.

ANNONCES ADMINISTRATIVES

A2626**563**

PUY-de-DÔME
MON DÉPARTEMENT

RESULTAT DE MARCHE
TRAVAUX

Acheteur
Département du Puy-de-Dôme
Objet
Maison des Solidarités de BILLOM Travaux d'aménagement des bureaux
Passation
Procédure adaptée ouverte
L'avis intégral n°26-94794 du 01/10/2026 est consultable sur le site du BOAMP
Date d'envoi de l'avis :
01/10/2026



le semeur Hebdo
Journal d'informations locales et départementales

4 allée Groupe N. Bourbaki,
CS 50034 - 63178 AUBIÈRE CEDEX

Société Nouvelle Semeur Hebdo : EURL 99 ans - Cap. 50.000 € - 4 allée Groupe N. Bourbaki, CS 50034 - 63178 AUBIÈRE CEDEX - **Président :** Vincent David - **As. :** PMSO - RCS CLERMONT-FERRAND 803 694 280.

RÉDACTION · redaction@semeur.com - 04 73 98 46 00
Directeur de la publication : Vincent David - **Rédacteur en chef :** Cyril Greghi - **Rédacteur en chef adjoint :** Patrick Ragon - **Journalistes :** Ludivine Bourduge, Guillaume Chameyrat & Kévin Le Gouguec.

PUBLICITÉ · emmanuelle.suss@semeur.com - 06 60 09 35 55 - 04 73 98 71 93
Chargé des ventes : Emmanuelle Suss.

ANNONCES LÉGALES . annonces.legales@alcregie.com - 05 56 44 72 24

ABONNEMENT - DIFFUSION. abonnementdiffusion@courrier-francais.fr - 05 24 07 39 63
Intégral 1 an (papier + internet) **:** 77 € / **Numérique 1 an :** 48 €. (prix T.T.C. au taux de 2,10%)

IMPRIMERIE · GCF : 63 avenue Jean-Mermoz, Allée des Bourdillats, 89000 AUXERRE.

CPPAP : 0127 C 81112 - **ISSN :** 0986-7791 - Dépôt légal à parution.

Par arrêté préfectoral, notre journal est habilité à publier les annonces judiciaires et légales.

Ce journal a été imprimé sur du papier recyclé (taux de fibres recyclées compris entre 60 et 100%) ou sur du papier certifié PEFC issu de forêts durablement gérées. Il a été fabriqué en France, en Espagne ou au Canada. L'eutrophisation des eaux (fabrication pâte et papier) est de 0,01 kg/t.

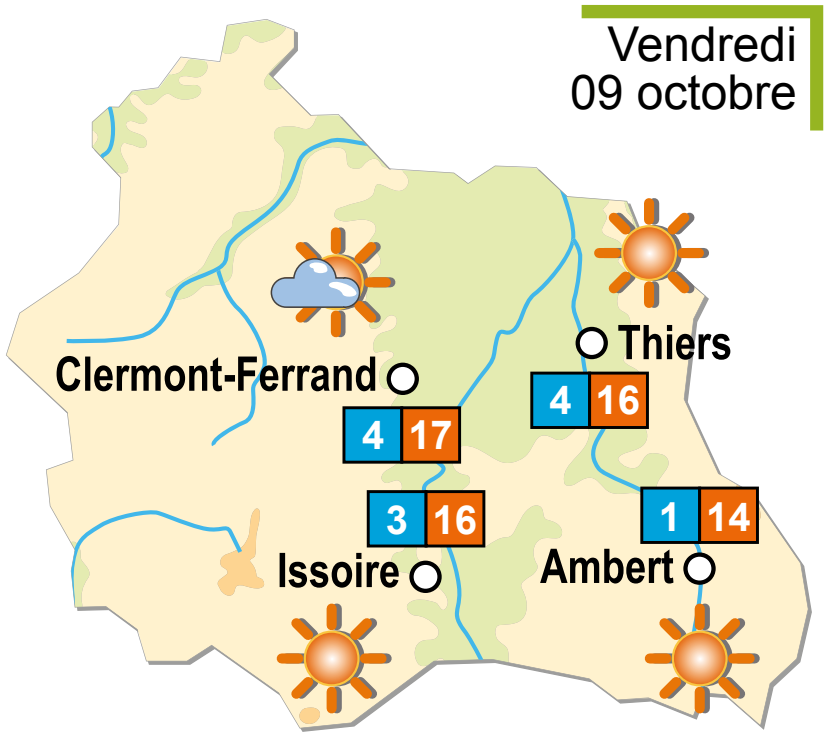
votre journal

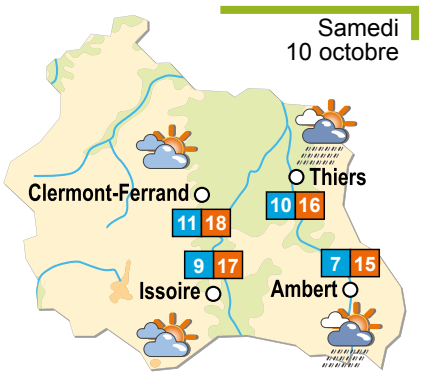
Retrouvez toute votre météo
www.meteofrance.com

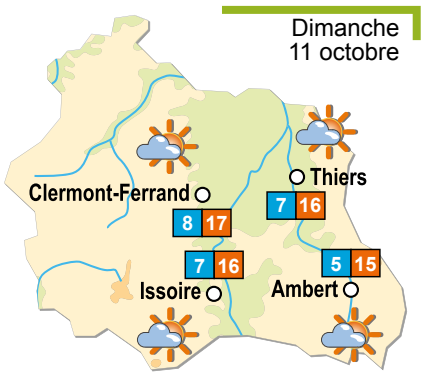
3250 Service 2,99 € / appel + prix appel

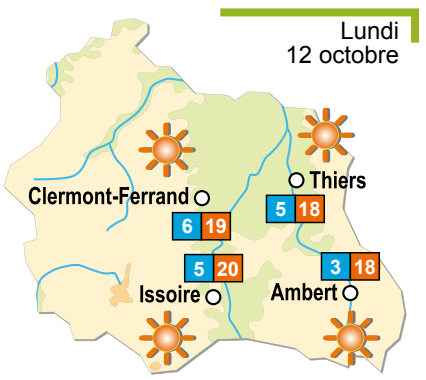
METEO FRANCE
À VOS CÔTÉS, DANS UN CLIMAT QUI CHANGE

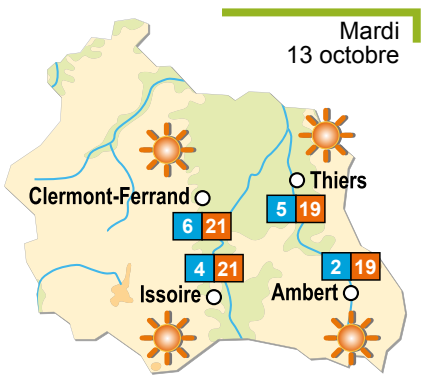
Vendredi 09 octobre

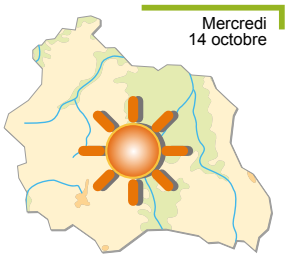


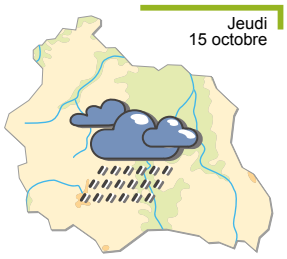


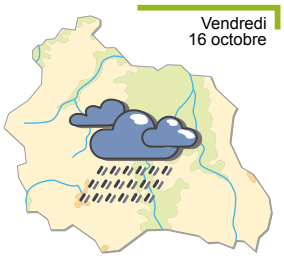












Soleil
Voilé
Variable
Eclaircies
Nuageux
Couvert
Averses
Pluie
Orages
Neige
Brouillard

Prévision élaborée le jeudi 08 octobre 2026

Plus de souplesse pour votre budget !

Offre d'abonnement intégral (papier + internet) trimestriel

19,25 € PAR TRIMESTRE

Exclusivement par prélèvement* :
pour un règlement échelonné et automatique

CETTE OFFRE COMPREND :

L'édition numérique dès 19h le jeudi dans votre espace Abonné

+ Les articles en illimité sur semeur.com

+ Le journal livré chez vous chaque semaine



MERCI DE REMPLIR VOS COORDONNÉES
Tous les champs sont à remplir obligatoirement pour le bon suivi et traitement de votre abonnement

Nom : ..... **Prénom :** .....

Adresse : .....

.....

Code postal : ..... **Ville :** .....

Email : ..... **Tél :** .....

SOUSCRIVEZ AUSSI EN LIGNE, C'EST + FACILE

Retournez ce bulletin accompagné de votre **RIB** dans une enveloppe **NON AFFRANCHIE :**

Groupe Courrier Français - Service Abonnement
Le Semeur Hebdo - Libre Réponse 88293 - 33529 Bruges CEDEX

À RÉCEPTION DES ÉLÉMENTS, NOUS VOUS ENVERRONS UN MANDAT SEPA POUR L'AUTORISATION DE PRÉLÈVEMENT CHAQUE TRIMESTRE

* Avec le prélèvement, vous autorisez le créancier LE SEMEUR HEBDO à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte et vous autorisez votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions du créancier. Vous pourrez suspendre l'exécution par simple lettre recommandée avec AR à adresser au journal.

Les données personnelles vous concernant font l'objet d'un traitement informatique par les journaux du Groupe PMSO et sont utilisées à des fins de gestion de votre abonnement et de relation client. Elles seront conservées pour une durée maximale de 3 ans à compter de la date de résiliation de votre abonnement. Conformément à la loi « Informatique et Liberté » du 06.01.1978 (art.27) et au Règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 dit RGPD, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition, de limitation, de portabilité et d'effacement de vos données en vous adressant par courrier « Protection des Données Personnelles - Courrier Français - 6 rue Pierre et Marie Curie - CS 42110 - 33525 BRUGES CEDEX ». Votre courrier doit préciser votre nom, prénom, adresse postale et doit être accompagné de la copie d'une pièce justificative d'identité. Vous avez également le droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL.

le semeur Hebdo
Journal d'informations locales et départementales